PQ
2178
.B517
1907
SMAS

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/chateaubriandvic00bir

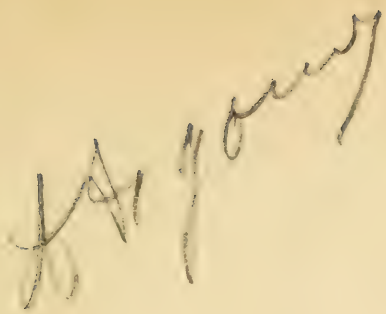

CHATEAUBRIAND

VICTOR HUGO

H. DE BALZAC

LYON. — IMPRIMERIE EMMANUEL VITTE

EDMOND BIRÉ

CHATEAUBRIAND
VICTOR HUGO
H. DE BALZAC

LIBRAIRIE CATHOLIQUE EMMANUEL VITTE

LYON
3, PLACE BELLECOUR, 3

PARIS
11, RUE DE L'ABBAYE, 11

1907

SABLE
COLLECTION
SABLE

PREMIÈRE PARTIE

CHATEAUBRIAND

I

La Sincérité religieuse de Chateaubriand [1].

I

Les thèses pour le doctorat — j'entends le doctorat ès lettres — valent presque toujours d'être lues. Elles forment d'ordinaire une monographie composée avec soin, puisée le plus souvent aux sources mêmes. L'auteur sait que son œuvre sera examinée de près par des juges compétents, qui ont mission de relever ses erreurs et ses inexactitudes, s'il lui arrive d'en commettre ; il lui faut donc prévoir les critiques, aller au devant et d'avance y répondre. Pour cela, force lui est bien d'étudier son sujet sous toutes ses faces, de le retourner de çà, de là, partout, de suivre enfin le conseil :

> Creusez, fouillez, bêchez; ne laissez nulle place
> Où la main ne passe et repasse.

Ainsi vient de faire M. l'abbé Georges Bertrin, dans sa thèse sur Chateaubriand, récemment soutenue par lui, à la Faculté des Lettres, *cum summo plausu*, aurait dit la vieille Sorbonne.

(1) *La sincérité religieuse de Chateaubriand*, par M. l'abbé Georges Bertrin, docteur ès lettres. 1899.

On a cherché de toutes manières à prendre la parole de Chateaubriand en défaut, pour ce qui regarde la religion. C'est Sainte-Beuve qui a mis à la mode ces attaques et ces insinuations contre le grand écrivain. Dans les premiers chapitres de son ouvrage, M. l'abbé Bertrin démontre victorieusement que Chateaubriand, lorsqu'il a entrepris le *Génie du Christianisme*, était revenu franchement à la religion. Il en donne plusieurs preuves, dont la moins décisive n'est pas la lettre écrite de Londres à Fontanes par le jeune émigré, le 27 octobre 1799. M. Bertrin n'en a cité que des fragments. Comme j'ai un faible pour les documents complets, je la reproduirai ici en entier :

« Ce 27 octobre 1799 (Londres).

« Je reçois votre lettre en date du 17 septembre. La tristesse qui y règne m'a pénétré l'âme. Vous m'embrassez les larmes aux yeux, me dites-vous. Le ciel m'est témoin que les miens n'ont jamais manqué d'être pleins d'eau toutes les fois que je parle de vous. Votre souvenir est un de ceux qui m'attendrissent davantage, parce que vous êtes selon les choses de mon cœur, et selon l'idée que je m'étais faite de l'homme à grandes espérances. Mon cher ami, si vous ne faisiez que des vers comme Racine, si vous n'étiez pas bon par excellence, comme vous l'êtes, je vous admirerais, mais vous ne posséderiez pas toutes mes pensées comme aujourd'hui, et mes vœux pour votre bonheur ne seraient pas si constamment attachés à mon admiration pour votre beau génie.

« Au reste, c'est une nécessité que je m'attache à vous de plus en plus, à mesure que tous mes autres liens se rompent sur la terre. Je viens encore de perdre ma

sœur (1) que j'aimais tendrement et qui est morte de chagrin dans le lieu d'indigence où l'avait reléguée Celui qui frappe souvent ses serviteurs pour les éprouver et les récompenser dans une autre vie. Une âme telle que la vôtre, dont les amitiés doivent être aussi durables que sublimes, se persuadera malaisément que tout se réduit à quelques jours d'attachement dans un monde dont les figures passent si vite, et où tout consiste à acheter si chèrement un tombeau. Toutefois Dieu, qui voyait que mon cœur ne marchait point dans les voies iniques de l'ambition, ni dans les abominations de l'or, a bien su trouver l'endroit où il fallait le frapper, puisque c'était lui qui en avait pétri l'argile et qu'il connaissait le fort et le faible de son ouvrage. Il savait que j'aimais mes parents et que là était ma vanité : il m'en a privé afin que j'élevasse mes yeux vers lui. Il aura désormais avec vous toutes mes pensées. Je dirigerai le peu de forces qu'il m'a données vers sa gloire, certain que je suis que là gît la souveraine beauté et le souverain génie, là où est un Dieu immense qui fait cingler les étoiles sur la mer des cieux comme une flotte magnifique, et qui a placé le cœur de l'honnête homme dans un fort inaccessible aux méchants.

« Il faut que je vous parle encore de l'ouvrage auquel vous vous intéressez. Je ne saurais guère vous en donner une idée à cause de l'extrême variété des tons qui le composent ; mais je puis vous assurer que j'y ai mis tout ce que je puis, car j'ai senti vivement l'intérêt du sujet. Je vous ai déjà marqué que vous y trouveriez ce qu'il y a de mieux dans les *Natchez*. Puisque je vous ai entretenu

(1) Mme de Farcy.

de morts et de tombeaux au commencement de cette lettre, je vous citerai quelque chose de mon ouvrage à ce sujet. C'est dans la septième partie où, après avoir passé en revue les tombeaux chez tous les peuples anciens et modernes, j'arrive aux tombeaux chrétiens. Je parle de cette fausse sagesse qui fit transporter les cendres de nos pères hors de l'enceinte des villes. Je dis : « Un peuple « est parvenu au moment de sa dissolution, etc... » (1).

« Dans un autre endroit je peins ainsi les tombeaux de Saint-Denis avant leur destruction : « On frissonne « en voyant ces vastes ruines où sont mêlées également la « grandeur et la petitesse, les mémoires fameuses et les « mémoires ignorées, etc... » (2).

« Je n'ai pas besoin de vous dire qu'auprès de ces couleurs sombres on trouve de riantes sépultures, telles que nos cimetières de campagnes, les tombeaux chez les sauvages de l'Amérique (où se trouve *le tombeau dans l'arbre*), etc. Je vous avais mal cité le titre de l'ouvrage ; le voici : *Des beautés poétiques et morales de la Religion chrétienne et de sa supériorité sur tous les autres cultes de la terre*. Il formera deux volumes in-8° de 350 pages chacun.

« Mais, mon cher ami, ce n'est pas de moi, c'est de vous que je devrais vous entretenir. Travaillez-vous à la *Grèce sauvée* (3) ? Vous parlez de talents : que sont les

(1) Chateaubriand cite tout un morceau de son livre, qui se retrouve, avec plusieurs corrections, dans le *Génie du Christianisme* (IV^e^ partie, livre II, au chapitre des *Tombeaux chrétiens*).

(2) Ici encore, Chateaubriand envoie à son ami un long passage de son livre, reproduit également avec des corrections dans le chapitre du *Genie du Christianisme* intitulé : *Saint-Denis* (chapitre IX du livre II de la IV partie).

(3) Poème de Fontanes, resté inachevé.

nôtres auprès de ceux que vous possédez ! Comment persécute-t-on un homme tel que vous ? Les misérables ! mais enfin ils ont bien renié Dieu qui a fait le ciel et la terre ; pourquoi ne renieraient-ils pas les hommes en qui ils voient reluire, comme en vous, les plus beaux attributs de cet Etre tout-puissant ?

« Tâchez de me rendre service touchant l'ouvrage en question ; mais, au nom du ciel, ne vous exposez pas. Veillez aux papiers publics lorsqu'il paraîtra ; écrivez-moi souvent. Voici l'adresse à employer : *A M. César Godefroy, négociant à Hambourg*, sur la première enveloppe ; et, au dedans, à *MM. Dulau et C^ie, libraires*. Mon nom est inutile sur l'adresse ; mettez seulement après Dulau, deux étoiles...

« Je suis à présent fort lié avec cet admirable jeune homme (1) à qui vous me léguâtes à votre départ. Nous parlons sans cesse de vous. Il vous aime presque autant que moi. Adieu ; que toutes les bénédictions du Ciel soient sur vous ! Puissé-je vous embrasser encore avant de mourir ! »

II

Mais si Chateaubriand, à l'époque où il écrivait le *Génie du Christianisme*, a été sincère dans ses sentiments religieux, l'est-il resté jusqu'à la fin ? Sa foi n'a-t-elle pas faibli ? Ne s'est-elle même pas éteinte ? Sur ce point encore, la démonstration de l'abbé Bertrin est complète et décisive. Il établit, à l'aide de preuves aussi nombreuses qu'irrécusables, que jusqu'à la fin, malgré ses faiblesses

(1) Christian de Lamoignon.

et ses misères. Chateaubriand a gardé fidèlement dans son cœur ces trois sentiments, ces trois cultes, qui furent la sauvegarde et l'honneur de sa vie : l'amitié, le patriotisme et la Religion, la Religion passant avant tout le reste : « Soyez *surtout* bon chrétien ! » écrivait-il en 1829, au fils du héros grec qui venait de s'immortaliser au service de son pays, au jeune Canaris.

On voudra lire, dans le volume même, de M. Bertrin, les détails dans lesquels il est entré et qui ne laissent aucune place au doute. Il en est quelques-uns que j'ai été assez heureux pour lui fournir. C'est ainsi qu'on trouvera à la page 389, une lettre que Victor de Laprade m'écrivait au sujet de Chateaubriand, le 12 août 1878 (et non 1870, comme on l'a imprimé par erreur, dans le livre de M. Bertrin). Le lecteur me saura gré, j'en suis sûr, de mettre sous ses yeux cette lettre de l'auteur des *Symphonies :*

« A ceux qui veulent douter de sa foi chrétienne, vous pouvez raconter ce détail que je tiens d'une dame protestante, qui fut longtemps sa voisine, et qui habite encore la maison où il est mort, rue du Bac, nº 120. Madame Mohl (1) était très liée avec Mme de Chateaubriand, qui ne sortait pas et ne voyait presque personne. La femme de ce vrai grand homme gémissait souvent près de sa voisine de la peine qu'elle avait à empêcher son mari de suivre dans leur plus scrupuleuse rigueur les règles du Carême et des autres temps de jeûne et d'abstinence. Chateaubriand avait alors atteint l'âge où l'Eglise nous en dispense, et sa santé se trouvait fort mal de ces

(1) Femme de M. Jules Mohl, célèbre orientaliste, professeur de persan au Collège de France et membre de l'Institut.

austérités. Il les pratiquait néanmoins avec son opiniâtreté bretonne, et il fallait toutes les supplications de sa femme pour le faire fléchir quelquefois. Ceci n'était pas fait pour tout le monde et *pour la pose*, comme on dirait aujourd'hui. Mme de Chateaubriand et sa confidente en étaient seules témoins, et je suis peut-être le seul qui le sache aujourd'hui. Vous qui êtes jeune, gardez et transmettez ce souvenir de l'auteur du *Génie du Christianisme*.

« Je me laisse aller volontiers à ces racontages de vieux, mais c'est ainsi que les traditions se conservent. J'ai connu tout un monde évanoui. Il n'y a plus guère de gens qui aient vu Chateaubriand de près. Nous ne sommes plus que deux à l'Académie française qui ayons vu le salon de Mme Récamier, M. le duc de Noailles et moi. En dehors de l'Académie, je ne connais plus que Mme Lenormant et Mme Mohl qui aient vécu dans ces illustres intimités (1). »

Chateaubriand ne se contentait pas de s'astreindre aux prescriptions de l'Eglise sur l'abstinence et le jeûne ; il allait à confesse. En 1842, le philosophe Jouffroy venait de mourir. M. Lafaye, alors professeur au lycée de Marseille, mort depuis en bon chrétien, doyen de la Faculté des lettres d'Aix, dit à ce propos à ses élèves : « Jouf-« froy, le sceptique, a appelé un confesseur, personne ne « peut nommer celui de l'auteur du *Génie du Christia-« nisme.* » Ces paroles, au moins imprudentes, firent du bruit, et M. Lafaye craignant d'être destitué, supplia un écrivain royaliste, le très érudit et très spirituel Gaston de Flotte, d'écrire à Chateaubriand d'intercéder pour lui

(1) Voyez *Victor de Laprade, sa vie et ses œuvres*, par Edmond Biré. 1884.

auprès du Ministre de l'instruction publique, M. Villemain. Chateaubriand répondit :

« Grâce à Dieu, Monsieur, je n'ai ni ne peux avoir aucun crédit auprès du gouvernement actuel. Lorsque j'ai possédé quelque pouvoir politique, je ne me souviens pas de l'avoir jamais employé qu'au profit des personnes qui pourraient être opprimées. M. Lafaye ne m'a point du tout offensé ; mais s'il était inquiété à cause de moi, je prierais qu'on le laissât tranquille. Je ne m'occupe plus de ce qui se passe dans la société. Mon rôle est fini, Monsieur. Je suis loin du monde, et on me pardonnera, j'espère, à cause de mon grand âge, d'avoir un confesseur. C'est M. l'abbé Séguin, prêtre de Saint-Sulpice. Quand on a beaucoup de jours, on doit s'accuser de beaucoup de fautes. »

M. Bertrin aurait pu rappeler, à cette occasion, que Chateaubriand composa son dernier ouvrage, la *Vie de Rancé*, à la demande de son confesseur, à qui le livre est dédié.

Le volume de M. Bertrin se termine par cette note : « Dans la lettre qu'il adressa, le 2 novembre 1831, au maire de Saint-Malo, à propos de la sépulture, dont il régla lui-même l'éclatante simplicité, Chateaubriand écrivait: « La croix dira que l'homme reposant à ses pieds était un chrétien : cela suffira à ma mémoire. »

Chateaubriand écrivit plusieurs autres lettres relatives à sa tombe du Grand-Bé. Dans toutes, il exprime les mêmes sentiments. En voici un ou deux extraits qui corroborent celui que que donne M. Bertrin et qui s'y peuvent ajouter.

Le 15 août 1836, il écrit à M. Hippolyte La Morvonnais :

« Vous savez, Monsieur, qu'il ne faut aucun travail de l'art, aucune inscription, aucun nom, aucune date, sur la pierre, qui doit porter une petite croix de fer, seule marque de mon naufrage ou de mon passage en ce monde... Le cippe posé et l'enceinte fermée, je désire que M. le curé de Saint-Malo bénisse le lieu de mon futur repos ; car, avant tout, je veux être enterré en terre sainte. »

Le 4 septembre 1838, il écrit au même correspondant :

« Je suis presque affligé de la croix massive de granit ; j'aurais préféré une petite croix de fer, un peu épaisse seulement, pour qu'elle résiste mieux à la rouille ; mais enfin, si la croix de pierre n'est pas trop élevée, je ne serai pas aperçu de trop loin, et je resterai dans l'obscurité de ma fosse de sable, ce qui est surtout mon but. Je tiens avant tout à la bénédiction du lieu sur lequel votre piété et vos espérances chrétiennes ont bien voulu veiller. »

Au lendemain de la Révolution de 1830, un certain nombre de jeunes écrivains catholiques, Edmond de Cazalès, Louis de Carné, Franz de Champagny, Eugène de la Gournerie, etc., fondèrent, pour défendre leurs idées, la *Revue Européenne*. Chateaubriand encouragea leurs efforts et leur adressa une très longue lettre qui parut, le 20 décembre 1831, en tête de la nouvelle revue. Je regrette que M. l'abbé Bertrin ait omis de signaler ces pages si profondément religieuses.

En commençant, l'auteur du *Génie du Christianisme* disait à ses jeunes amis :

« Si, comme autrefois, il se formait des écoles et que l'âge fût une autorité, j'oserais me flatter, Messieurs, de vous avoir pour disciples ; vous avez conçu, l'alliance de la religion et de la liberté ! Je suis persuadé qu'il n'y a d'autre vérité fondamentale dans le monde que la vérité chrétienne, et vous êtes de mon opinion. Au-delà de cette vérité, il n'existe rien, et si elle pouvait être abandonnée, la société retomberait dans le chaos. »

Après de hautes et fortes considérations sur l'avenir de la société, sur les menaces du socialisme, et son triomphe possible, certain même, si la France laisse s'affaiblir en elle le sentiment chrétien, Chateaubriand ajoute que la société religieuse ne subira pas le sort de la société politique ; elle ne disparaîtra pas pour toujours, parce que son principe est la vie sans terme. La lettre de Chateaubriand se termine par cette belle page :

« Le christianisme commença dans les catacombes, perça la terre pour monter dans les temples, élargit la vérité philosophique retenue prisonnière depuis trois mille ans dans ces temples, se répandit avec elle dans les villes, gagna les campagnes et s'étendit de proche en proche sur le globe. Aujourd'hui, il se replie, quitte peu à peu la foule, rentre dans les églises, d'où il redescendra dans les catacombes pour en sortir de nouveau. J'ai vu Jérusalem et Rome ; j'ai entendu les diverses sectes chrétiennes entonner leurs cantiques autour du Saint-Sépulcre, non loin du Jourdain, dans la terre des miracles ; au milieu des ruines des siècles, j'ai ouï les hymnes

chantés aux tombeaux des Saints Apôtres, au bord du Tibre, parmi les cercueils des Césars et les châsses des martyrs, et j'ai senti ce qu'il y avait à la fois de transformable et d'éternel dans le christianisme. Un tableau surtout est resté dans ma mémoire.

« Le 16 avril 1829, j'assistais à Rome, au *Miserere* du Jeudi Saint, dans la chapelle Sixtine. Le jour s'affaiblissait ; les ombres faisaient disparaître par degrés les fresques des voûtes ; on n'apercevait plus au fond du sanctuaire que quelques grands traits du pinceau de Michel-Ange, dans le *Jugement dernier*. Les cierges, tour à tour éteints, laissaient échapper de leur lumière étouffée une fumée légère, image assez naturelle de la vie qui s'évapore et que l'Ecriture compare à une *petite vapeur*. Les cardinaux étaient à genoux ; le nouveau pape, Pie VIII, qui devait bientôt mourir, était prosterné au même autel où, quelques semaines avant, j'avais vu son prédécesseur Léon XII. La prière de pénitence et de miséricorde, succédant aux exclamations du prophète, s'élevait par intervalles dans le silence et la nuit. Rome chrétienne était là avec tous ses souvenirs ; mais, au lieu de ces pontifes puissants, de ces prêtres qui déposaient leurs monarques, un pauvre vieux pape paralytique, des princes de l'Eglise sans éclat, annonçaient la fin d'une puissance temporelle qui civilisa le monde moderne. Les chefs-d'œuvre des arts s'effaçaient avec elle sur les murs du Vatican à demi abandonné. Une double tristesse s'emparait du spectateur : la Rome de saint Pierre, en commémorant l'agonie du Christ, avait l'air de célébrer la sienne, de redire pour la nouvelle Jérusalem les paroles que Jérémie adressait à l'antique Sion : *Quomodo sedet sola civitas ? Vie Sion lugent eò quòd non sint qui veniant ad solemnitatem.*

« Mais ce n'était là qu'une transformation non une fin. Le christianisme retournera à l'obscurité des cryptes qu'avaient reproduites nos basiliques du moyen âge ; il se replongera dans le tombeau du Sauveur pour y rallumer son flambeau, pour y ressusciter au jour glorieux d'une nouvelle Pâque, et changer une seconde fois la face de la terre. »

III

M. l'abbé Bertrin s'est proposé, dans son ouvrage, un double but : il édifie d'une main et il démolit de l'autre. Il met, d'une part, en pleine lumière, il met hors de toute contestation possible la sincérité religieuse de Chateaubriand ; et, d'autre part, il détruit l'œuvre si laborieusement échafaudée par Sainte-Beuve pour diminuer, pour dénigrer, pour déshonorer l'auteur du *Génie du Christianisme*. Il montre que celui qui a manqué ici de *sincérité*, c'est le critique, et que son fameux livre sur *Chateaubriand et son groupe littéraire sous l'Empire* est un livre de mauvaise foi.

Le talent de Sainte-Beuve n'est point ici en cause. Que ce talent fût considérable, nul ne le conteste, et M. l'abbé Bertrin moins que personne. Mais si le talent était grand, il n'en allait pas de même du caractère.

De 1830 à 1848, le célèbre critique n'a cessé de célébrer avec un véritable enthousiasme tous les écrivains qui pouvaient le servir, lui donner une place de bibliothécaire ou le faire entrer à l'Académie, où il voulait arriver de bonne heure et du premier coup, avant quarante ans, ne parlant de rien moins que de se faire sauter la cervelle, s'il n'était pas nommé d'emblée et dès sa

première candidature. Or, pendant qu'il célébrait ainsi, dans la *Revue des Deux Mondes* ou dans le *Journal des Débats*, Villemain, Cousin, Guizot, Thiers et vingt autres, il avait ce que Montaigne appelait sa *gardoire* ; il tenait assez régulièrement son *Journal*, et là il se dégonflait, il se vengeait des louanges qu'il lui avait fallu décerner, il éreintait en secret ces mêmes hommes qu'il venait de glorifier en public. Je citerai quelques exemples de cette comptabilité littéraire en partie double.

Un des hommes que Sainte-Beuve a le plus loués, c'est Villemain. Or, voici ce qu'il en dit, dans son *Journal :* « Villemain dit aujourd'hui du bien de tout le monde, lui qui auparavant était le plus méchant singe... Villemain, depuis son accident, use et abuse de l'intérêt universel pour se gorger des louanges que chacun lui prodigue, et pour se faire gratter à toute heure et partout sur sa bosse de vanité littéraire... Dès qu'on va droit sur Villemain, il recule et il *fouine...* »

Guizot est, selon Sainte-Beuve, « un grand esprit, un admirable orateur, un merveilleux talent » ; cela pour le public. Voici le Guizot du *Journal :*

« Thiers, dit de M. de Guizot : « N'allez pas vous étonner ! En politique, Guizot est *bête.* » — M. Molé me dit : « Il n'y a point d'homme qui soit moins homme d'Etat que lui. » — Ce Guizot, l'historien philosophe, s'est trouvé en définitive plus bête qu'un Polignac... Tous ces livres de Guizot et ces articles par lesquels il cherche à prolonger son importance ne sont pas grand'chose au fond. Il a beau faire, je ne puis me raccommoder avec cette façon hautaine et personnelle, et je ne comprends pas qu'un homme qui a présidé à un tel naufrage et qui

y a aidé de toutes ses forces s'obstine à venir donner des leçons de navigation. — Guizot, dans son ambition dernière et sa soif insatiable d'influence, ne sachant plus où se prendre, vise à dominer ou à paraître dominer l'Académie ; et pour cela il n'y a intrigue qu'il ne fasse... O légèreté, suffisance et faux semblant ! C'est là tout l'homme. »

Au tour de Thiers, maintenant, de Thiers, dont le critique a tracé, dans le *Revue des Deux Mondes*, un portrait où l'admiration déborde et que le *Journal* nous présente ainsi :

« Thiers, premier ministre, — Allez, triomphez, tirez-vous des mauvais pas et des mauvaises paroles ! *Que Mercure vous porte de ses six ailes ;* croyez-vous le Génie de ces temps ! Mettez dehors les maréchaux de France, et ces autres qui passaient, hélas ! pour trop philosophes. Soyez seul, et faites-vous, pour vous croire plus grand, un piédestal, une colonne de tout ce qui se fait de monuments d'art, d'obélisques à grands frais rapportés, de vases étrusques, de pots cassés... Que vos complaisants s'y ajoutent ; que les convives de vos villas et de vos *folies* s'empressent, le dos voûté, et y servent, aux quatre faces, de cariatides... Allez, allez au bout, et vous ne ferez jamais qu'il y ait sur votre colonne autre chose que la statue du plus spirituel des *MARMOUSETS !* »

Et ainsi pour tous les autres, pour Béranger, par exemple, qu'il avait presque déifié dans ses articles, auquel il décernait couramment l'épithète de *sublime*, et qu'il jugeait ainsi dans son *Journal*.

« Un homme *calculé*, faux bonhomme, un *comédien*

qui ne fait rien que par rapport à son *rôle*, dans les plus petites choses, comme dans les plus importantes ; d'une vanité qui n'a de comparable que celle de M. Lafayette... Je souriais en entendant Cousin défendre chaleureusement Béranger ; je me rappelais que celui-ci ne l'appelait jamais dans un temps que le *laquais de Platon* ou encore un *Phédon-Scapin*. »

Voilà la *sincérité* de Sainte-Beuve ! Il se croyait supérieur par le talent à tous ces hommes qui tenaient le premier rang dans la politique ou les lettres. Leurs succès, leur popularité lui pesaient, et pourtant il lui fallait les louer, les célébrer. Rentré chez lui, il épanchait dans ses notes intimes ses colères, sa haine et son mépris. Il rêvait de se venger un jour du supplice d'avoir ainsi prodigué tant d'éloges à des hommes qu'il détestait ; mais pour qu'il pût se venger d'eux sans péril, il fallait attendre qu'ils fussent morts, et presque tous s'obstinaient à vivre autant et plus que lui. Ce pauvre Chateaubriand eut le tort de mourir avant lui ; et comme c'était celui devant lequel il avait fait fumer le plus d'encens, ce sera lui qui paiera pour tous.

Pendant quinze ans, Sainte-Beuve avait été l'hôte le plus assidu du salon de M^me^ Récamier. Lui, le « carabin matérialiste », l'adepte de l'école sensualiste, il s'était fait l'enfant de chœur de la petite chapelle catholique et monarchiste de l'Abbaye-au-Bois. Il avait desservi pieusement l'autel du chantre des *Martyrs*. Chateaubriand n'était pas seulement pour lui le plus grand écrivain du dix-neuvième siècle, c'était un Dieu, son Dieu. Quant aux *Mémoires d'Outre-Tombe*, il n'en parlait qu'avec des transports d'enthousiasme, avec une émotion qui allait

jusqu'aux larmes. Chateaubriand meurt, et Sainte-Beuve aussitôt de brûler ce qu'il a adoré, de crier haro sur l' « empereur enterré » et de faire des *Mémoires d'Outre-Tombe* une exécution en règle. Et, maintenant, jusqu'à sa mort, pendant vingt ans, il s'acharnera après Chateaubriand. Sans se lasser jamais, il ramassera partout, jusque dans le ruisseau, tous les bouts de papier qu'il croira de nature à salir le grand écrivain, le grand homme d'honneur que fut Chateaubriand. Efforts impuissants ! Tentative misérable et vaine !

La statue de Chateaubriand se dresse plus haute que jamais. Ce sera l'honneur de M. l'abbé Bertrin, d'avoir apporté sa pierre au monument ; et s'il lui est arrivé, en passant d'égratigner un peu le buste de Sainte-Beuve, c'est un service de plus qu'il a rendu à la vérité, à la justice, aux Lettres.

24 décembre 1899.

II

Chateaubriand, l'Abbé Lacordaire et Alfred Nettement.

I

Ayant eu occasion ces jours derniers, de feuilleter la *Gazette de France* de 1836, j'y ai trouvé, sinon dans son texte, du moins dans ses grandes lignes, un sermon de Lacordaire qui n'a pas été recueilli dans ses Œuvres et qui me paraît mériter d'être tiré de l'oubli .Il a été prononcé, non à Notre-Dame, mais à l'Infirmerie de Marie-Thérèse, rue d'Enfer, et c'est un article d'Alfred Nettement, publié par la *Gazette de France* du 8 avril 1836, qui nous en a conservé l'analyse. Cet article est intitulé: *M. Lacordaire chez M. de Chateaubriand.*

Depuis le 27 janvier 1836, Alfred Nettement donnait à la *Gazette*, le mercredi de chaque semaine, un article de critique, consacré quelquefois aux gloires du passé, et plus souvent, comme il était naturel, aux renommées du présent. C'est ainsi qu'il passa successivement en revue Honoré de Balzac, Victor Hugo, Lamartine, Béranger, Casimir Delavigne, Eugène Scribe, Jules Janin, Mignet, Thiers, Michelet, George Sand.

En littérature comme en politique, Alfred Nettement avait des principes, une doctrine. Le critique chez lui se doublait d'un historien et d'un moraliste. Historien, il se plaît à rattacher la marche des idées à celle des événements. Moraliste, il indique comment le talent et le génie lui-même sont condamnés à l'erreur et à l'impuissance, s'ils ne reconnaissent d'autre loi que leur bon plaisir, s'ils n'acceptent d'autre guide que leur orgueil. C'est ainsi que, dès 1836, il signale chez Victor Hugo « cet orgueil intraitable qui est le fond du caractère du poète, orgueil si prodigieux qu'on se prend quelquefois à se reprocher de rendre justice au talent même de l'écrivain et à s'en vouloir de l'admirer. » Et il ajoute : « Depuis que le protestantisme a proclamé l'autorité individuelle de l'homme par-dessus toutes les autorités, l'arrogance humaine, perdant toute retenue, a pris de jour en jour d'immenses développements. L'homme préféra d'abord sa faible raison à la loi des cœurs et des intelligences, et l'on vit Luther et la Réforme. L'homme préféra ensuite sa volonté à la loi des faits, c'est-à-dire à la loi sociale, et l'on vit Mirabeau et la Révolution. Quand tout l'édifice fut tombé, quand tous les principes furent mis à terre, épouvanté des ruines qui l'entouraient et de la solitude qu'il s'était faite, l'homme qui ne croyait plus ni à la puissance de la société, ni à la puissance de Dieu, et qui avait cependant besoin d'une croyance, car le scepticisme n'est qu'un instrument de destruction, l'homme crut à la puissance de l'homme, et l'on vit Napoléon et l'Empire. La foi en la puissance de l'homme, tel est donc le symbole du siècle (1). »

(1) *Gazette de France*, 11 mai 1836.

Si le génie de Victor Hugo, en 1836, était unanimement reconnu, salué même par ses adversaires, si la presse lui faisait cortège, il n'en allait pas de même de Balzac. Il lui fallait se pousser lui-même, se créer seul sa vogue et sa faveur auprès du public. La presse presque tout entière lui était hostile ; la critique affectait de ne le point prendre au sérieux. Sainte-Beuve se gaussait de son « vocabulaire incohérent » ; il lui faisait des chicanes de grammairien : « M. de Balzac ne connaît que le *en*... Cet *en* est partout employé à faux par M. de Balzac. Au lieu de dire : il y va de la vie, de la fortune, il ne manque pas de dire : *il s'y en va de la vie.* » Il affecte de l'appeler *M. Honoré Balzac* tout court, afin de bien marquer que si l'auteur d'*Eugénie Grandet* abuse du *en*, il abuse aussi du *de*.

L'article de Sainte-Beuve avait paru dans la *Revue des Deux Mondes* en 1834. En 1836, ce n'est plus seulement la *Revue des Deux Mondes* que Balzac a contre lui, c'est aussi la *Revue de Paris*. Il est en procès avec cette dernière, qui a trouvé bon de livrer, sans son autorisation, à la *Revue étrangère de Saint-Pétersbourg*, les épreuves du *Lys dans la vallée*, épreuves encore informes et non revêtues du *bon à tirer*. Ce procès, il le gagnera. Mais, en attendant, il est l'objet d'une levée de boucliers générale de la part de ses confrères, presque tous inféodés à l'une ou à l'autre des deux revues, qui appartiennent l'une et l'autre aux mêmes propriétaires, MM. Bonnaire et Buloz. Tous épousent la querelle de ses adversaires. Plusieurs même signent une déclaration dans laquelle ils jurent leurs grands Dieux que la contrefaçon, horrible à Bruxelles, est, à Saint-Pétersbourg, chose charmante. Cette pièce étrange porte les signatures d'*Alexandre*

Dumas, Léon Gozlan, Roger de Beauvoir, Frédéric Soulié, Eugène Sue, Méry, Jules Janin et *Loève-Veimars.* Un seul écrivain se leva pour défendre Balzac ; ce fut Alfred Nettement. Voici comment Balzac parle de cet épisode de sa vie littéraire dans l'*Historique du procès auquel a donné lieu LE LYS DANS LA VALLÉE :*

« Dans la ville où cent quatorze notaires, cent neuf avoués, douze cents avocats, mille comédiens, tous ennemis les uns des autres, sont tous réunis en corps et se soutiennent, les artistes sont isolés ; quand l'un d'eux est calomnié, tous les autres arrivent à l'œuvre, la pelle à la main, et lui creusent sa fosse, espérant qu'il succombera, tandis que le corps entier des avoués, des avocats, se lève si l'on touche à l'un d'eux... Ainsi, dans la lutte actuelle, où je défends les intérêts de l'*exploité* contre l'*exploitant*, de l'écrivain contre le marchand, je suis seul, pas un de ceux qui devraient, comme les apprentis de la Cité dans *Nigel*, crier : *Aux bâtons !* pas un ne bouge. Non, pas une sympathie ! Je dois même rendre justice à la presse, il y a chez elle une honorable unanimité contre moi. Toutefois, dans la *Gazette de France*, récemment, un homme d'un beau talent, un vigoureux critique, sans déguiser sa pensée sur mes œuvres, les condamnant ou les approuvant à son gré, a pris mon parti contre ces lâches, qui viennent effrontément s'asseoir chez moi sans y être jamais entrés, raconter ce qui s'y fait, y clouer de prétendus tapis, y poser des divans fantastiques, m'habiller des laquais, me vernir des carrosses, après avoir porté le désordre dans mes petites affaires. Critiquer les meubles de l'auteur pour se dispenser de parler de ses livres, est une des faces de la polémique littéraire. Que M. Alfred

Nettement trouve ici l'expression de ma reconnaissance pour ses articles. Et quelle épigramme contre le temps présent que de considérer comme une belle action l'observance des lois de la bonne compagnie ! Encore si la république des lettres se contentait de me laisser seul ; mais plusieurs véritables hommes de lettres sont intervenus, hier, en faveur de mon adversaire, ils le secourent de toutes leurs forces.— *Abattez-le, nous l'achèverons*, a dit naguère un journaliste qui avouait m'avoir poursuivi d'injures pendant trois ans (1). »

Plus remarquables encore que ses articles sur les romanciers ou les poètes sont ceux que Nettement consacre aux historiens, particulièrement à Michelet et aux premiers volumes de son *Histoire de France*. Au début de l'un de ces articles, il mettait en regard M. Guizot et M. Michelet. Au talent du premier, à son style ferme et sobre, mais d'une sobriété qui fait songer parfois aux murailles de ces temples protestants, d'où un fanatisme puritain bannit tous les ornements, toutes les images, il oppose « le talent *plus catholique* du second ». M. Guizot, c'est la prose ; M. Michelet, c'est la poésie de l'histoire, et ce serait à merveille si l'auteur de l'*Histoire de France* ne péchait pas souvent par excès de poésie. « A force de *découvrir* l'histoire, dit Alfred Nettement, quelquefois l'historien l'invente. M. Michelet oublie peut-être trop fréquemment que l'imagination en histoire ne doit être que la lumière qui éclaire le fait, et non le rayon qui le colore. Si M. Guizot a dans sa marche quelque chose de trop méthodique et de trop compassé, M. Michelet procède par

(1) *Œuvres complètes de H. de Balzac* t. XXII, p. 438.

sauts et par bonds, et se laisse aller à ses impétueuses saillies avec un abandon qui est loin d'être toujours irréprochable. On dirait vraiment, en maintes rencontres, qu'il écrit l'histoire pour son plaisir plutôt que pour l'instruction des autres, ralentissant ou précipitant sa marche en voyageur égoïste, suivant que les sites lui plaisent ou le fatiguent, et s'arrêtant quelquefois tout à fait pour réciter une ode en face de quelque grande ruine qu'il aperçoit en passant. »

En le remerciant de cet article, Michelet lui écrivait : « Je vous en suis très reconnaissant, principalement de l'éloge que vous m'y donnez, d'être dans la forme et par le style, *l'historien catholique* (1).

II

Alfred Nettement ne s'occupait pas seulement, dans ses *Etudes littéraires*, des poètes, des romanciers et des historiens. Les orateurs trouvaient, aussi, place dans sa galerie, et il croyait avec raison, ne pas excéder son cadre en montrant Berryer à la barre, Thiers à la tribune, l'abbé Lacordaire dans la chaire.

Son article du 8 avril 1836 est intitulé : *M. Lacordaire chez M. de Chateaubriand.*

Les fatigues de la station quadragésimale de 1835, avaient ébranlé la complexion fort délicate alors de l'abbé Lacordaire. Le médecin lui prescrivit les bains de mer et lui indiqua Dieppe. L'abbé y passa le mois de juillet. Mme Récamier qui s'y trouvait à ce moment, fit au

(1) Lettre inédite de Michelet.

Conférencier de Notre-Dame les avances les plus gracieuses. Presque tous les soirs il se rencontrait chez elle avec M. de Chateaubriand, M. le duc de Noailles, M. Ampère fils, M. Ballanche. L'auteur du *Génie du Christianisme* se flattait à bon droit d'avoir teint de ses couleurs la plupart des écrits de son temps. Il ne pouvait manquer de reconnaître dans Lacordaire un de ses plus glorieux élèves. Il lui demanda un sermon pour l'Œuvre de Marie-Thérèse (1).

Mme de Chateaubriand avait fondé, en 1819, avec le concours et sous les auspices de Madame la Dauphine, l'*Infirmerie de Marie-Thérèse*, destinée à recevoir un certain nombre de vieilles dames, ruinées par la Révolution, et d'ecclésiastiques âgés et privés d'asile. Situé au numéro 86 de la rue d'Enfer (2), cet hospice communiquait avec la maison habitée par l'auteur des *Martyrs* (3).

Cette maison, ou plutôt ce pavillon, avait été achetée par Chateaubriand, et surpayée par lui quelques années auparavant, uniquement pour préserver l'*Infirmerie* d'un fâcheux voisinage. « Il s'agissait, dit-il, de sauver l'Infirmerie de Marie-Thérèse, fondée par les soins de Mme de Chateaubriand et contiguë au pavillon : une compagnie d'entrepreneurs se proposaient d'établir un café et des *Montagnes russes* dans le susdit pavillon, bruit qui ne va guère avec l'agonie (4). »

Une fois son pavillon acheté, ce que Chateaubriand avait de mieux à faire était de l'habiter. Il allait, du

(1) *Vie du R. P. Lacordaire*, par M. Théophile Foisset, t. I, p. 359.

(2) Aujourd'hui n° 92, rue Denfert-Rochereau.

(3) Au n° 84 de la rue d'Enfer.

(4) *Mémoires d'Outre-tombe*, t. VI, p. 2.

reste, s'y trouver à merveille. Le gros sacrifice d'argent qu'il avait fait dans cette circonstance, et que tant d'autres avaient précédé ou devaient suivre, ne resta pas du moins sans récompense. Lui-même nous a dit, dans ses *Mémoires*, ce qu'était cette habitation singulière et charmante :

« La démolition d'un mur m'a mis en communication avec l'Infirmerie de Marie-Thérèse ; je me trouve à la fois dans un monastère, dans une ferme, un verger et un parc. Le matin, je m'éveille au son de l'*Angelus ;* j'entends de mon lit le chant des prêtres dans la chapelle ; je vois de ma fenêtre un calvaire qui s'élève entre un noyer et un sureau ; des vaches, des poules, des pigeons et des abeilles ; des sœurs de charité en robe d'étamine noire et en cornette de basin blanc, des femmes convalescentes, de vieux ecclésiastiques vont errant parmi les lilas, les azalées, les pompadouras et les rhododendrons du jardin, parmi les rosiers, les groseilliers, les framboisiers et les légumes du potager. Quelques-uns de mes curés octogénaires étaient exilés avec moi : après avoir mêlé ma misère à la leur, sur les pelouses de Kensington, j'ai offert à leurs derniers pas les gazons de mon hospice ; ils y traînent leur vieillesse religieuse comme les plis du voile du sanctuaire...

« Ma maison, les divers bâtiments de l'*Infirmerie* avec leur chapelle et la sacristie gothique, ont l'air d'une colonie ou d'un hameau. Dans les jours de cérémonie, la religion cachée chez moi (1), la vieille monarchie à mon hôpital, se mettent en marche. Des processions compo-

(8) Chateaubriand écrivait cette page de ses *Mémoires* au mois de mai 1833.

sées de tous nos infirmes, précédés des jeunes filles du voisinage, passent en chantant sous les arbres avec le Saint-Sacrement, la croix et la bannière. Mme de Chateaubriand les suit, le chapelet à la main, fière du troupeau, objet de sa sollicitude. Les merles sifflent, les fauvettes gazouillent, les rossignols luttent avec les hymnes. Je me reporte aux Rogations dont j'ai décrit la pompe champêtre ; de la théorie du christianisme, j'ai passé à la pratique...

« Nous n'entendons parler du monde à l'*Infirmerie* qu'aux deux quêtes publiques et un peu le dimanche ; ces jours-là, notre hospice est changé en une espèce de paroisse. La Sœur supérieure prétend que de belles dames viennent à la messe dans l'espérance de me voir ; économe, industrieuse, elle met à contribution leur curiosité en leur promettant de me montrer, elle les attire dans le laboratoire ; une fois prises au trébuchet ; elle leur cède bon gré mal gré, pour de l'argent, des drogues en sucre. Elle me fait servir à la vente du chocolat fabriqué au profit de ses malades... La sainte femme dérobe aussi des trognons de plume dans l'encrier de Mme de Chateaubriand ; elle les négocie parmi les royalistes de pure race, affirmant que ces trognons précieux ont écrit le superbe *Mémoire sur la captivité de Madame la duchesse de Berry*.

« C'est à qui sera reçu à *Marie-Thérèse*. Les pauvres femmes obligées d'en sortir quand elles ont recouvré la santé se logent aux environs de l'*Infirmerie*, se flattent de retomber malade et d'y rentrer. Rien n'y sent l'hôpital : la juive, la protestante, la catholique, l'étrangère, la Française y reçoivent les soins d'une délicate charité qui se déguise en affectueuse parenté : chacune des affligées croit reconnaître sa mère...

« Grand nombre de veuves de chevaliers de Saint-Louis sont nos habituées ; elles apportent avec elles la seule chose qui leur reste, les portraits de leurs maris en uniforme de capitaine d'infanterie : habit blanc, revers roses ou bleu de ciel, frisures à l'oiseau royal... (1). »

Quelques bons tableaux de l'école italienne, une Vierge de Guérin, la *Sainte-Thérèse*, du baron Gérard, ornaient la chapelle de l'*Infirmerie*. C'est dans cette chapelle, que l'abbé Lacordaire, le 24 mars 1836, prononça son sermon, au milieu de la plus brillante assistance. Mgr de Quélen, officiait, et devait, après le salut, poser la première pierre d'un nouveau bâtiment destiné à agrandir l'hospice.

Ce confesseur de la foi, que la Révolution avait chassé de son palais et qui répondait à la proscription par des bienfaits, à la calomnie par des vertus ; ce jeune prêtre dont la gloire naissante avait l'éclat de l'aurore ; en face de lui, dans les splendeurs du couchant, le grand écrivain qui, au début du siècle, avait redressé la croix abattue et appelé la France au pied des autels relevés : dans l'assemblée, les noms les plus illustres, splendeurs vivantes du passé de notre histoire ; au fond du sanctuaire, les hôtes de la maison : invalides du sacerdoce, pauvres dont la vie s'était usée au service des pauvres — saintes et nobles femmes, filles indigentes de ces maisons jadis riches et puissantes qui ne connaissaient l'indigence que pour la secourir ; au frontispice de l'Infirmerie, le nom auguste de la victime du Temple, de la fille de Louis XVI, de celle qui s'occupa des souffrances des autres toutes les fois qu'elle cessa de souffrir. Alfred Nettement retrouvait

(1) *Mémoires d'Outre-tombe* t. VI, p. 4.

là, dans un cadre incomparable, tous les objets de son culte : la religion, la jeunesse, la Monarchie.

Son article fut digne du sujet. J'en détache l'analyse du discours de Lacordaire, discours qui n'a pas été reproduit dans les Œuvres de l'illustre dominicain. Prêchant devant un auditoire où quelques hommes seulement avaient pu trouver place, l'orateur s'était attaché surtout à montrer quels liens étroits rattachaient les besoins du sacerdoce et la charité des femmes :

« Ces luttes puissantes, disait-il, ces existences pleines de veilles et de travail, toutes ces laborieuses destinées du sacerdoce sont au-dessus des forces de votre sexe : il y a plus, elles sont, en quelque sorte, étrangères à vos douces et utiles destinées. Ces devoirs vous sont défendus par vos devoirs, ces vertus interdites par vos propres vertus. Et, cependant, que ne devez-vous pas aux prêtres ?

« Dans toute société chrétienne, ce sont de nobles et de puissants intermédiaires entre vous et vos affections, les tuteurs de votre faiblesse, les gardiens de votre bonheur. Comme à tous, les prêtres vous ouvrent la vie de la religion dans le baptême, vous préparent aux saintes initiations des sacrements, consacrant, conseillant, éclairant quelquefois ces unions d'où dépend votre vie. Entre le voile blanc des épousées et le linceul des funérailles, la protection du prêtre vous suit, sans vous abandonner un instant. La tendresse de vos enfants, l'affection de vos époux, ou leur retour, sont leur ouvrage, car ils prêchent tous les devoirs dont se compose votre félicité. Que ne devez-vous pas aux prêtres ? Aux prêtres ! De nouveaux et de touchants devoirs sont imposés envers eux dans les temps où nous sommes, devoirs in-

connus aux siècles passés comme les nouveaux besoins du sacerdoce. Quand la voix de Vincent de Paul trouvait des mères pour des milliers d'enfants, qui lui doivent et qui lui devront la vie, et qui, à deux pas de cette demeure vivent du lait qu'il a fait couler pour eux, Vincent et ses dignes émules ne connaissaient que la pauvreté volontaire. Mais depuis que le Ciel, dirai-je dans sa justice sévère, dirai-je dans sa bonté, a purifié le clergé de son opulence, le prêtre, brisé des fatigues de l'apostolat, éprouve au bout de sa carrière cette pauvreté qu'il assistait jadis et n'est pas sûr de trouver dans sa vieillesse la paix de ses dernières journées et le lit de mort de son agonie. Ce sont ces vénérables misères que vous devez secourir en ce moment. Quand ces vies si utiles et si nécessaires au monde, plus nécessaires aux riches qu'aux pauvres, car le riche a de plus grands devoirs et de plus difficiles vertus, quand ces vies sont épuisées de dévouement, usées de travail, dévorées par le zèle, il faut qu'elles puissent trouver dans ce séjour de repos et de prières un asile unique, dont nul asile rival ne s'élève en France, une dernière retraite et un premier tombeau (1) ! »

L'abbé Lacordaire, qui prêchait depuis deux années à Notre-Dame, avec un succès sans cesse grandissant, était à la veille de quitter Paris et de se rendre à Rome, pour y étudier, disait-on, en réalité, pour s'y préparer à prendre l'habit de dominicain. Voici, en quels termes, Alfred Nettement annonçait le prochain départ du jeune et éloquent prédicateur :

« M. Lacordaire va descendre de cette chaire encore tout émue de son éloquence ; dans une époque où tout

(1) *Gazette de France* du 8 avril 1838.

commence et où rien ne s'achève, où le talent prend ses premiers combats pour des victoires et ses premières fleurs pour des fruits, il rompt brusquement avec la gloire, il l'écarte de son chemin et va s'ensevelir dans la solitude et le recueillement. C'est que le succès, qui aveugle l'homme médiocre, éclaire et avertit l'homme supérieur, l'admiration de la foule lui découvre ce qui lui manque, car la foule admire bien plus les défauts que les qualités. Son propre jugement lui est plus sévère que celui des autres et, au lieu de jouir de sa gloire, il aime mieux s'occuper de la mériter.

« C'est ainsi qu'on vit un Bossuet descendre de la chaire où il était monté si jeune encore, et aller demander à l'étude et à la retraite cette vaste érudition et cet immortel génie qui devinrent plus tard l'un des remparts de l'Eglise et qui sont aujourd'hui l'une de ses gloires. Illustre exemple suivi par M. Lacordaire, qui, lorsque tout le monde a soif de sa parole, se condamne au silence et, se retirant pour plusieurs années à Rome, cette auguste solitude, va puiser à la source de la science sacrée et des immortelles inspirations (1). »

C'est une bonne fortune de trouver une lettre inédite de la vicomtesse de Chateaubriand. Voici celle qu'elle écrivit à Alfred Nettement, après avoir lu son article :

« J'aurais voulu, Monsieur, vous remercier dès hier, en mon nom et en celui de M. de Chateaubriand, de votre admirable article sur l'Infirmerie de Marie-Thérèse ; mais j'étais extrêmement souffrante et j'ai même de la peine à dicter ce billet aujourd'hui. J'ai encore,

(1) *Gazette de France*, n° du 8 avril 1836.

Monsieur, une grâce à vous demander ; vous serait-il possible, quand vous en trouverez l'occasion, de dire une chose qui favoriserait vos bonnes intentions pour mon pauvre établissement ? L'Infirmerie de Marie-Thérèse est *légalement* reconnue indépendante des hospices ; elle appartiendra après ma mort et celle de M. de Chateaubriand, à l'archevêché de Paris : elle est, par conséquent, autorisée à recevoir des legs, ce qui la mettra un jour à même de ne plus dépendre de la charité publique. C'est une chose très essentielle à faire connaître dans l'intérêt de cet établissement et vous accomplirez ainsi, Monsieur, l'œuvre charitable que votre talent a si bien commencée.

« Recevez de nouveau, je vous prie, Monsieur, mes remerciements les plus sincères. M. de Chateaubriand est plein de reconnaissance et trouve seulement que vous l'avez trop bien traité.

« Vicomtesse DE CHATEAUBRIAND. »

« Oserai-je vous prier de remercier M. de Genoude d'avoir bien voulu permettre que la *Gazette de France* prît sous sa protection l'asile des vieux prêtres et des victimes de nos malheurs ? »

III

Dans les papiers d'Alfred Nettement, que sa fille a bien voulu me communiquer, je trouve plusieurs lettres de Chateaubriand, écrites de 1831 à 1845.

Au début de la seconde Restauration, M. Philippe

Nettement, père du futur rédacteur de la *Gazette de France*, avait été nommé, par le gouvernement de Louis XVIII, chancelier du Consulat de France à Londres. Lors de son ambassade en Angleterre, en 1822, Chateaubriand eut vite fait d'apprécier le caractère et le mérite de M. Philippe Nettement, et il ne tarda pas à lui confier le poste de Vice-Consul de France. Il allait souvent le voir au Consulat, et s'il lui arrivait de trouver tout le monde sorti, à l'exception de la plus jeune des filles, âgée de cinq ans seulement, il ne laissait pas d'entrer quelques instants. Il avait pour cette enfant une affection particulière et se plaisait à dire quelquefois : « Je n'ai jamais été mieux reçu que par cette petite, en l'absence de ses parents. »

Alfred Nettement ne devait pas oublier les témoignages d'estime et d'affection que le grand écrivain avait donnés à sa famille. Jusqu'à la fin, il restera l'un des plus fidèles admirateurs de l'auteur du *Génie du Christianisme*. Il ne négligera aucune occasion de louer ses écrits.

Dès l'apparition des *Etudes historiques*, au mois d'avril 1831, la *Quotidienne* leur consacra un article non signé, mais sur l'auteur duquel Chateaubriand ne se trompa pas. Le jour même, il écrivit à Alfred Nettement (1) pour le remercier :

« Paris, ce 18 avril 1831.

« Je crois vous devoir, Monsieur, l'article obligeant que je viens de lire dans la *Quotidienne*. Je vous en remer-

(1) Alfred Nettement a reproduit cet article au tome I, pages 108 à 128, de son *Histoire fantastique de la Révolution de Juillet en soixante-dix articles, ou Recueil de Variétés insérées dans* La Quotidienne. Deux volumes in-8. 1834.

cie pour moi et je vous en félicite pour vous, non à cause des éloges que vous voulez bien me donner, et que je ne mérite guère, mais parce qu'il est bien conçu, bien pensé, écrit avec un rare talent.

« Recevez de nouveau, Monsieur, je vous prie, mes remerciements sincères et mes compliments les plus empressés. »

En 1834, aux mois de février et de mars, eurent lieu, à l'Abbaye-au-Bois, dans le salon de Mme Récamier, les lectures des *Mémoires d'Outre-Tombe*, Alfred Nettement n'y assista pas, mais il obtint de s'asseoir à la table même de l'auteur, dans son cabinet de travail, et de prendre connaissance du précieux manuscrit. Il lui fut donné de le feuilleter tout à son aise. La fête dura deux jours, d'autant plus complète que, lorsqu'il relevait les yeux, il apercevait Chateaubriand, assis en face de lui, le front incliné dans ses pensées, ou se promenant à pas lents dans son jardin, sous les arbres, qu'il avait plantés. Rentré chez lui, il écrivit, pour l'*Echo de la Jeune France*, deux articles, (1) qui furent aussitôt reproduits par la *Quotidienne*, et qui furent recueillis, à quelque temps de là, dans le volume publié sous ce titre : *Lectures des* MÉMOIRES *de M. de Chateaubriand, ou Recueil des articles publiés sur ces Mémoires, avec des fragments originaux* (2).

Après celui de Sainte-Beuve dans la *Revue des Deux*

(1) *L'Echo de la Jeune France*, mai et juin 1834. — Nettement, au mois d'avril 1833, avait fondé cette Revue, dans le but d'ouvrir une tribune aux jeunes écrivains et de réunir sur le terrain religieux les jeunes gens des Ecoles. « C'est la jeunesse, lui écrivait Chateaubriand en lui envoyant son adhésion, c'est la jeunesse religieuse et libre qui fera l'avenir de la France ; c'est elle qui retrouvera, dans l'anarchie des idées où nous sommes plongés, le principe de la société nouvelle. »

(2) Un vol. in-8°, Paris. 1834.

Mondes (1), ces deux articles, faits de verve, sont les plus remarquables qui aient paru alors sur les *Mémoires d'Outre-Tombe*. On y rencontre, à chaque page, des traits heureux, des lignes éloquentes, celles-ci, par exemple, sur Mirabeau, à propos, des périls que, à la veille de sa mort, il essayait de conjurer et que vraisemblablement il n'aurait pu vaincre :

Les grands hommes ont beau se coucher en travers d'une situation comme Attila en travers de la porte de son camp, les situations sont moins faciles à émouvoir que les armées. Il y eut un moment où Fouché fut plus puissant que Bonaparte, et où l'homme de la police put mettre insolemment aux arrêts, dans l'Elysée, l'honneur de la victoire. Il y eut au moment où l'épée du vainqueur d'Austerlitz resta scellée dans son fourreau par une parole sortie de ce Sénat d'une bassesse si lâche en face de cette grande fortune, d'un courage plus lâche encore contre cette grande adversité. Eh bien, il fût advenu à Mirabeau ce qu'il advint à Bonaparte. Les trente voix lui eussent répété cette loi du silence sous laquelle il les courbait naguère ; les trente voix eussent crié : « Silence à la grande voix ! » Sa vie, disent admirablement les *Mémoires*, eût montré sa faiblesse dans le bien. Sa mort l'a laissé en possession de sa force dans le mal ».

Chateaubriand lui écrivait, après avoir lu cet article :

« 21 mai 1834.

« Je viens de lire, Monsieur, dans la *Quotidienne*, l'article que j'avais lu dans l'*Echo de la Jeune France*. Louanges à part et le plaisir de mon amour-propre compté pour rien, votre article est admirable. Je prends un intérêt

(1) 15 avril 1834.

tout particulier à votre beau talent ; je vous regarde comme mon *élève*, et vous savez combien j'étais attaché à Monsieur votre père.

« Je vous remercie, mille fois, Monsieur, je vous félicite, en même temps, et suis entièrement à vos ordres. »

Si les *Mémoires d'Outre-Tombe* étaient l'œuvre de prédilection de Chateaubriand, il avait aussi un faible particulier pour sa tragédie de *Moïse*, composée pendant les derniers temps de l'Empire. La voir jouer par Talma avait été longtemps un de ses rêves. Talma mort, il se fût contenté de Lafon, mais les négociations avec la Comédie Française, n'aboutirent pas ; c'est pourquoi le jeudi 2 octobre 1834, par une belle journée d'automne, tout ce qu'il y avait de carrosses revenus des châteaux à Paris roulait sur la route de Versailles. La ville de Louis XIV donnait asile, ce jour-là, à la tragédie sacrée, bannie des scènes parisiennes ; le théâtre de Versailles jouait le *Moïse* de Chateaubriand. La pièce, certes, renfermait de beaux endroits, et l'on y trouvait çà et là, comme un écho, à demi voilé, des chœurs d'*Esther* ou d'*Athalie*. Malheureusement, si l'œuvre était remarquable au point de vue du style, si même la conception en était assez forte, elle ne laissait pas d'être très imparfaite au point de vue dramatique. Les décors étaient des décors de banlieue, les acteurs étaient des comédiens de troisième ordre. Dans ces conditions, la représentation ne pouvait être qu'un désastre. Si les loges firent bonne contenance, le parterre ne cacha pas son ennui. Tout le monde sortit triste, comme on sort d'une cérémonie funèbre. A la porte du théâtre, M^me^ Récamier, pressée et coudoyée par la foule, qui ne la reconnaissait pas sous son voile baissé, avait peine à

retenir ses larmes, il lui fallut attendre longtemps, au milieu de cette cohue, la voiture de louage que M. Ballanche cherchait en vain dans la rue. Cette fois, c'en était bien fait de *Moïse :* il était écrit qu'il n'entrerait jamais dans la terre promise.

Alfred Nettement rendit compte de la représentation dans la *Quotidienne* du 5 octobre, et il s'appliqua de son mieux à panser les blessures du poète ; il cita ses plus beaux vers ; il évoqua, pour consoler Chateaubriand, les grandes ombres de Louis XIV et de Racine. Chateaubriand lui écrivit :

« Paris, 6 octobre 1834.

« Il faut toujours, Monsieur, que je vous remercie, et je n'ose presque plus revenir sur le chapitre de ma reconnaissance, de peur d'être importun et ennuyeux. Vous aurez bien de la peine, Monsieur, à faire vivre mon pauvre *Moyse* six *vingt ans* (1) ; le temps des longues séries est passé. Toujours dois-je vous dire combien je suis touché de votre bienveillance et vous félicite de votre talent. Mille compliments empressés, Monsieur, toutes mes amitiés à M. Brian (2). »

Sous la Restauration, *le Conservateur*, rédigé par Chateaubriand, La Mennais, Fiévée, de Bonald, avait jeté, de 1818 à 1820, un incomparable éclat. Des royalistes voulurent, en 1835, sinon le faire revivre, du moins ressusciter son titre : ils fondèrent *le Nouveau Conservateur* (3). Le *Conservateur* de 1818 avait pour devise : *Le*

(1) Moïse mourut à l'âge de cent vingt ans.

(2) Le baron de Brian, directeur de la *Quotidienne*.

(3) Journal hebdomadaire. Ses bureaux étaient rue Caumartin, 7.

Roi, la Charte, et les Honnêtes Gens ; devise que le *Nouveau Conservateur* modifia ainsi : *La liberté par l'ordre, l'ordre par la monarchie, la monarchie par les honnêtes gens.* Au premier rang de ceux qui avaient créé la nouvelle Revue, se trouvait Alfred Nettement. Chateaubriand s'empressa de lui adresser la lettre suivante :

« Paris, 2 juin 1835.

« Je viens de lire, Monsieur, votre belle Introduction au *Nouveau Conservateur* et je m'empresse de vous remercier de l'obligeance avec laquelle vous avez bien voulu parler de l'*ancien*.On m'a souvent proposé, depuis 1830, de rétablir en mon nom *le Conservateur ;* je m'y suis refusé : le passé seul m'occupe, le présent ne m'est rien, l'avenir ne m'appartient pas. Mes dernières paroles à la tribune des Pairs annonçaient au gouvernement de Juillet qu'il ne pourrait marcher avec la liberté de la presse : me suis-je trompé ? Tous les efforts du gouvernement tendent à tuer une liberté, aujourd'hui la vraie constitution de la France, et dans laquelle chaque opinion trouve un asile. C'est donc un devoir sacré de la défendre. Quand on se sert comme vous, Monsieur, avec un égal succès, du raisonnement et de la plaisanterie, on est doublement armé.

« Recevez de nouveau, Monsieur, je vous prie, avec mes félicitations et mes remerciements, l'assurance de ma considération la plus distinguée. »

En cette même année 1835, pressé par le besoin, Chateaubriand s'était vu forcé de s'atteler à d'ingrates besognes. Vieux et cassé par l'âge, il traduisit, pour la librairie Gosselin, le *Paradis perdu* comme aux jours de sa

jeunesse, à Londres, il faisait, pour l'imprimeur Baylis, « des traductions du latin et de l'anglais ». Le chantre des *Martyrs* réduit, pour vivre, à traduire le poème de Milton, il y avait là, pour Alfred Nettement, le sujet d'un bel article. Celui qu'il publia dans la *Quotidienne* lui valut de recevoir la lettre qu'on va lire :

« Vous m'avez rendu un vrai service, Monsieur, en n'imprimant pas mon triste billet. Je n'écris que pour gagner mon pain ; en dehors de ce but, je regarde toutes mes paroles comme des paroles inutiles dont je rendrai compte à Dieu. Je ne regrette de mes douze lignes que ce que je disais de vous et de votre talent. Du reste, je ne suis pas le moins du monde découragé, mais je pense que j'ai payé mon tribut par quarante ans de combats qui ont fini vers le terme de mes jours par me mettre aux gages d'un libraire. C'est assez pour les rois ; si je les avais trahis, ils m'aimeraient beaucoup mieux et je ne serais pas obligé de traduire du Milton à l'aune. Je leur souhaite donc toutes les couronnes qu'ils portent à présent en Europe avec tant de gloire et d'honneur. Moi, je n'ai plus affaire qu'à ma tombe.

« Croyez, Monsieur, à mon sincère attachement et dévouement. « CHATEAUBRIAND.

« 11 juin 1835. »

Alfred Nettement fit paraître, en 1839, une traduction des *Conférences* du docteur Wiseman (1) *sur les doctrines*

(1) Nicolas-Patrice-Etienne Wiseman, né à Séville, le 2 août 1802, mort le 16 février 1865. Son nom, illustré par ses écrits et ses conférences, restera surtout attaché au rétablissement complet de la hiérarchie catholique en Angleterre (1849). Le 30 septembre 1850, il fut élevé par le pape Pie IX aux dignirés de cardinal, d'archevêque de Westminster et de Primat de l'Eglise catholique d'Angleterre.

et les pratiques les plus importantes de l'Eglise catholique, précédée d'un *Essai sur les progrès et la situation du Catholicisme en Angleterre.*

Dans son Introduction, principalement consacrée à l'émigration ecclésiastique en Angleterre, Nettement rappelait le souvenir des pieuses cérémonies célébrées par les évêques et les prêtres français dans la chapelle de Little-George Street, à Londres. Il racontait comment cette chapelle avait été bâtie par un prêtre émigré, un sulpicien, M. Bouret. « ..... L'emplacement était humble comme l'édifice qui allait s'y élever. On avait choisi une de ces ruelles, si communes à Londres, où sont placées les écuries et les remises des hôtels situés dans les rues élégantes du voisinage..... Quand les fonds furent rassemblés, on se mit à l'œuvre. Pour édifier l'église qu'on allait consacrer au Très-Haut sur la terre étrangère, il fallut supprimer deux écuries : qu'importe ! Le Christ n'était-il pas né sur une crèche, et n'est-ce pas d'une étable qu'est sortie cette loi qui a sauvé le monde, et qui peut seule le conserver aujourd'hui ? La ruelle n'avait pas changé de destination en donnant asile à la chapelle française. Les écuries, les remises, les étables subsistaient autour de la maison de la prière... »

Chateaubriand était l'un des derniers témoins de ces années d'exil que faisait revivre le traducteur de Wiseman. Alfred Nettement, qui lui avait fait hommage de ses deux volumes, en reçut cette réponse :

« Un million de pardons, Monsieur ; une multitude de petites souffrances et d'ennuyeuses affaires m'ont empêché de vous remercier plus tôt de votre inestimable présent. Je n'ai pu même encore achever que votre Intro-

duction, et suis à peine dans les Conférences. Votre Introduction m'a paru sérieuse, animée et pleine de faits. Vous sentez combien j'ai dû être touché, moi qui avais assisté, dans la petite chapelle, au milieu des écuries, au service funèbre célébré par mes compagnons d'exil, avec Monsieur votre père, pour la mort de Marie-Antoinette. Mon admiration pour vos talents, Monsieur, vous est connue, et j'aime à vous en réitérer l'expression. Le rhumatisme fatigant qui m'engage toujours la main droite m'oblige à recourir à la main de Pilorge (1) ; je vous en fais toutes mes excuses, Monsieur, et je vous prie d'agréer de nouveau, avec tous mes remerciements, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

« Jeudi, 21 août 1839. »

Dans un de ses meilleurs ouvrages, l'*Exposition royaliste*, publiée au mois d'avril 1842, Alfred Nettement, à l'occasion de la guerre d'Espagne, avait rappelé, avec de justes éloges, les services rendus par Chateaubriand pendant son trop court passage au ministre des Affaires étrangères. Le 26 avril il recevait cette lettre :

« Vous m'avez fait trop d'honneur, Monsieur, en citant mon nom dans l'*Exposition royaliste* ; vous avez usé envers moi de votre indulgence ordinaire ; je vous en remercie mille fois. Les armes sont maintenant entre vos mains et vous les maniez avec un bras moins fatigué que celui du vieux serviteur des rois, désabusé sans être infidèle. Vous voyez, Monsieur, que le temps ne répare pas les maux qu'il m'a faits ; je ne puis toujours tenir la

(1) M. Hyacinthe Pilorge, secrétaire de Chateaubriand.

plume et je suis toujours obligé de dicter à Pilorge ; vous voudrez bien m'excuser. Si à mon âge, on ne se guérit plus de rien, on se console de tout.

« Je vous renouvelle, Monsieur, mes remerciements et mes félicitations sincères.

« CHATEAUBRIAND.

« 26 avril. »

L'année suivante, à la veille du voyage de Belgrave-Square et de la visite de Chateaubriand au comte de Chambord, Alfred Nettement tint à signaler une fois de plus les titres de l'auteur du *Génie du Christianisme* à l'estime et à l'admiration de tous les Français. Chateaubriand le remercia en ces termes :

« Paris, ce 16 novembre 1843.

« J'ai vu, avant-hier, votre frère (1), Monsieur ; nous avons parlé de l'article beaucoup trop flatteur que vous aviez eu la bonté de faire sur moi. Je l'avais lu, non avec l'admiration d'un auteur qui s'enfle en s'entendant louer, mais avec la satisfaction d'un homme qui a quelque connaissance de la manière des grands écrivains.

« Si je ne vous ai pas encore remercié, Monsieur, malgré toute l'envie que j'en avais, c'est que je suis souffrant d'une telle manière, que j'en suis à craindre d'être incapable de me rendre à Londres.

« Quoi qu'il en soit, Monsieur, je vous prie de croire à la reconnaissance du vieil ami de Monsieur votre père et d'agréer, avec mes remerciements très sincères, la nouvelle expression de toute mon admiration. »

(1) Francis Nettement, journaliste comme son frère, rédacteur de la *Quotidienne* et de l'*Opinion publique*.

Dès l'apparition de la *Vie de Rancé*, le dernier livre du chantre des *Martyrs*, Alfred Nettement en rendit compte dans la *Gazette de France*, le 23 août 1844. Le même jour, Chateaubriand lui écrivait :

« Paris, 23 août 1844.

« Je n'ai pas eu besoin, Monsieur, pour vous reconnaître, de lire jusqu'au bout votre article ; dès la seconde ligne, vous vous étiez décelé. Quand on écrit comme vous, on ne peut se cacher. Vous m'avez vu avant-hier : vous aurez été apparemment touché de mes souffrances, de ma vieillesse, et puis vous vous serez souvenu des rapports d'amitié qui m'ont lié jadis à votre père. Je consens très volontiers à nourrir cette amitié qui a pris naissance pour vous dans un tombeau (1). Les cendres paternelles m'auront protégé auprès de vous. Votre talent a fait le reste. »

En 1845, un nouvel article valait à Nettement cette dernière lettre :

« Mes vieux doigts se redressent pour vous remercier, Monsieur. Vous n'avez vu en moi qu'un ancien serviteur de la monarchie dont vous déplorez la perte avec tant de cœur et d'éloquence. J'ai bien peur que vous soyez le dernier à la pleurer, mais il y a de la gloire à se promener comme vous sur des ruines immortelles.

« Pardonnez à mon écriture. Les morts tiennent mal la plume.

(1) Le père d'Alfred Nettement était mort quelques mois auparavant, le 1er janvier 1844.

« Vous connaissez, Monsieur, toute mon admiration et toute mon amitié.

« CHATEAUBRIAND.

« 20 septembre 1845. »

Je suis heureux, en insérant ici ces lettres, d'apporter une intéressante contribution à la *Correspondance de Chateaubriand*, qui ne tardera pas, je l'espère, à être publiée. Elles joignent à leurs autres mérites celui d'être d'être admirablement datées. L'illustre écrivain n'avait pas cette aversion du chiffre et du millésime, qui était commune à deux de ses amis, M^me^ de Staël et le duc de Laval. Ce dernier se plaisait souvent à dire avec un certaine moue : « Les dates ! C'est peu élégant ! »

23 décembre 1900.

III

De l'exactitude dans les « Mémoires d'outre-tombe ».

I

Au point de vue littéraire, les *Mémoires* de Chateaubriand sont un chef-d'œuvre, au-dessus duquel peuvent seuls être mis les prodigieux et incomparables *Mémoires* du duc de Saint-Simon. J'ai eu déjà plus d'une fois occasion d'en parler, et je ne promets pas de n'y point revenir encore, à l'occasion (1). Aujourd'hui, je voudrais seulement examiner, en quelques mots, quelle est leur valeur au point de vue de l'exactitude des faits et de la véracité de l'auteur.

Un critique et un historien distingué, M. L. de Lanzac de Laborie, écrivait récemment, à propos du premier volume des *Mémoires du chancelier Pasquier :* « Pasquier, *mille fois plus véridique* et plus impartial *que Chateaubriand*, ne saurait entrer en lice avec lui pour l'éclat du style et le prestige de l'éloquence (2) ». Si je comprend-

(1) Depuis la publication de ce chapitre (octobre 1893), j'ai donné, à la librairie Garnier frères, une édition nouvelle des *Mémoires d'Outre-Tombe*, avec notes et appendices, et où, pour la première fois, se trouve rétablie, conformément aux intentions de l'auteur, la division de l'ouvrage en quatre Parties, comprenant chacune plusieurs Livres.

(2) *Le Correspondant* du 10 juin 1893.

bien, cela veut dire que Chateaubriand, dans ses *Mémoires*, n'est pas véridique du tout, et que très fréquemment, sinon toujours, il en prend à son aise avec les faits et les accommode à sa guise. C'est là, je ne crains pas de le dire, une accusation sans fondement. Les *Mémoires d'Outre-Tombe* sont presque partout, dans les petites choses comme dans les grandes, d'une exactitude irréprochable. J'en veux donner ici quelques exemples.

Chateaubriand naquit à Saint-Malo le 4 septembre 1768 ; il dit, au début de ses *Mémoires :* « J'étais presque mort quand je vins au jour. *Le mugissement des vagues, soulevées par une bourrasque annonçant l'équinoxe d'automne, empêchait d'entendre mes cris :* on m'a souvent conté ces détails, leur tristesse ne s'est jamais effacée de ma mémoire. Il n'y a pas de jour où, rêvant à ce que j'ai été, je ne revoie en pensée le rocher sur lequel je suis né, la chambre où ma mère m'infligea la vie, *la tempête dont le bruit berça mon premier sommeil*, le frère infortuné qui me donna un nom que j'ai presque toujours traîné dans le malheur. Le ciel sembla réunir ces diverses circonstances pour placer dans mon berceau une image de mes destinées. »

Quelques lecteurs soupçonneront peut-être le grand poète d'avoir imaginé, en vue de l'effet à produire, quelques-unes de ces circonstances et, en particulier, cette tempête *romantique*, qui éclate si à propos. Mais voici que M. Charles Cunat, le savant et consciencieux archiviste de Saint-Malo, confirme de la façon la plus précise, dans un écrit publié en 1850, la parfaite exactitude de tous les détails donnés par Chateaubriand :

« En effet, dit-il, une pluie opiniâtre durait depuis

près de deux mois ; plusieurs coups de vent qu'on avait éprouvés n'avaient pas changé l'état de l'atmosphère ; ce temps pluvieux jetait l'alarme dans le pays ; ce fut dans la nuit du samedi au dimanche, à l'approche du dernier quartier de la lune, qu'eut lieu la tempête horrible qui accompagna la naissance de Chateaubriand et dont les terribles effets se firent sentir dans le pays et notamment à la chaussée du Sillon. De la chambre de Mme de Chateaubriand, le bruit causé par la tempête devait parfaitement se faire entendre ; il est peu de maisons à Saint-Malo, même celles qui se trouvent le plus abritées contre la direction du vent, qui, dans une tempête, n'en ressentent les effets. L'hôtel de la *Gicquelais*, occupé par la famille de Chateaubriand, était en première ligne et n'avait rien à le préserver, depuis le faîtage jusqu'au second étage compris, qui étaient à découvert (1). »

La continuité et la violence des tempêtes, en ces premiers jours de septembre 1768, furent telles que l'évêque et le chapitre firent exposer pendant neuf jours, comme aux époques des plus grandes calamités, les reliques de saint Malo dans le chœur de la cathédrale ; les voûtes de l'antique basilique ne cessèrent de retentir des chants de la pénitence et des appels à la miséricorde divine. Enfin, l'orage s'apaisa, le ciel reprit sa sérénité et, le dimanche 18 septembre, on porta processionnellement les précieux restes du saint à travers les rues de la ville et autour des remparts, au milieu d'uun concours immense de la population. Les reliques, précédées du clergé, étaient portées

(1) *Recherches sur plusieurs des circonstances relatives aux origines, à la naissance et à l'enfance de M. de Chateaubriand*, par M. Charles Cunat, Saint-Malo, 1850.

par deux chanoines et suivies par Mgr Jean-Joseph Fogasse de la Bastie, évêque du diocèse.

Chateaubriand fut mis en nourrice à Plancoët, joli village situé entre Dinan, Saint-Malo et Lamballe. Au bout de trois ans on le ramena à Saint-Malo. « Nous n'habitions plus, dit-il, la maison où j'étais né ; ma mère occupait un hôtel, place Saint-Vincent, presque en face de la porte qui communique au Sillon. » — Ceci concorde encore avec les renseignements fournis par M. Ch. Cunat : « Lorsque Chateaubriand revint de nourrice, écrit-il, sa famille avait quitté depuis peu de temps l'hôtel de la Gicquelais et habitait le premier étage de la belle maison de M. White de Boisglé, qui est presque en face de la porte *Saint-Vincent ;* c'est celle qu'on voit à droite quand on entre dans la ville (1). »

Après avoir parlé de ses jeux d'enfant sur la grève avec son ami Gesril, Chateaubriand ajoute : « Je ne sais si ce ne fut point cette année que le comte d'Artois vint à Saint-Malo ; on lui donna le spectacle d'un combat naval. Du haut du bastion de la poudrière, je vis le jeune prince dans la foule au bord de la mer ; dans son éclat et dans mon obscurité, que de destinées inconnues ! » — En effet, dit M. Cunat, le comte d'Artois, frère du roi, arriva à Saint-Malo le 11 mai 1777 et n'en repartit que le 13.

Sous l'ancien régime, on entrait jeune dans toutes les carrières. Dès qu'il eut dix-sept ans, il parut à Chateaubriand et à ses parents que l'heure était venue pour lui de se prononcer.

« Je dis à ma mère, écrit-il, que je n'étais pas assez

(1) Ch. Cunat.

fortement appelé à l'état ecclésiastique. Je variais pour la seconde fois dans mes projets ; je n'avais pas voulu me faire marin, je ne voulais plus être prêtre. Restait la carrière militaire ; je l'aimais : mais comment supporter la perte de mon indépendance et la contrainte de la discipline européenne ? Je m'avisai d'une chose saugrenue : je déclarai que j'irais au Canada défricher des forêts, ou aux Indes chercher du service dans les armées des princes de ce pays. Par un de ces contrastes qu'on remarque chez tous les hommes, mon père, si raisonnable d'ailleurs, n'était jamais trop choqué d'un projet aventureux. Il gronda ma mère de mes tergiversations, mais il se décida à me faire passer aux Indes. On m'envoya à Saint-Malo ; on y préparait un armement pour Pondichéry. » — C'était au mois d'avril 1786. M. Cunat confirme en ces termes le récit du grand écrivain : « Chateaubriand alla à Saint-Malo pour s'embarquer à bord de l'*Indien*, capitaine Jean Bazin, armé par M. Blaize-Maisonneuve. »

Il ne fut pas donné suite à ce projet d'embarquement, et, à peu de temps de là, le jeune Chateaubriand partait pour Cambrai avec un brevet de sous-lieutenant au régiment de Navarre que lui avait fait obtenir son frère aîné, récemment marié à la petite-fille de Malesherbes, M^lle^ de Rosambo. En traversant Paris pour se rendre à sa garnison, il vit plusieurs Bretons, entre autres son cousin Moreau, dont il nous trace ce portrait :

« ..... Entrent mon frère et un de mes cousins, *fils d'une sœur de ma mère qui avait fait un assez mauvais mariage*. Mon cousin Moreau était un grand et gros homme, tout barbouillé de tabac, mangeant comme un ogre, parlant beaucoup, toujours trottant, soufflant, étouffant, la

bouche entr'ouverte, la langue à moitié tirée, connaissant toute la terre, vivant dans les tripots, les antichambres et les salons... » — Cette fois, c'est un livre paru cette année même — *La Chalotais et le duc d'Aiguillon*, par M. Henri Carré (1) — qui va nous fournir la preuve de l'exactitude de ce passage. Dans ce livre, il est souvent parlé de Mme Moreau et de son fils, et, en un endroit, M. Carré leur consacre une note, où je relève les détails suivants :

« Julie-Angélique-Hyacinthe de Bédée de la Bouëtardaye, fille d'Ange-Annibal de Bédée, seigneur de la Bouëtardaye, et de Bénigne-Jeanne-Marie de Ravenel, était l'une des sœurs de la mère de Chateaubriand, Appoline-Jeanne-Suzanne de Bédée. Julie-Angélique épousa, en la paroisse de Bourseul, le 14 avril 1744, Jean-François Moreau, procureur au Parlement et échevin de Rennes. On peut, dit M. Carré, s'étonner de ce *mariage, qui était une véritable mésalliance*, rachetée probablement par des avantages pécuniaires considérables. Le fils Moreau, qui reçut, comme son grand-père de Bédée, le prénom d'Annibal, s'engagea comme volontaire au régiment d'Autichamp, où il ne laissa point d'avoir des aventures de toutes sortes. » Aussi M. Carré, ajoute-t-il, après avoir reproduit, d'après les *Mémoires d'Outre-Tombe*, le portrait du cousin Moreau : « Tel pouvait être, en effet, l'ancien soldat du régiment d'Autichamp, qui avait dû garder des habitudes de caserne et d'estaminet (2). »

(1) La Chalotais et le duc d'Aiguillon, *Correspondance du chevalier de Fontette*, publiée par Henri Carré, professeur d'histoire à la Faculté des lettres de Poitiers. Paris, 1893.

(2) Henri Carré, p. 487.

Chateaubriand était depuis peu de mois au régiment lorsqu'il lui arriva, toujours grâce à son frère, d'être présenté à la Cour et de monter dans les carrosses du roi. On sait que cet épisode lui a fourni quelques-unes des plus jolies pages de ses *Mémoires ;* il le place à la date du 19 février 1787. Il faut bien croire qu'ici encore, il a été véridique, puisqu'on lit ce qui suit dans la *Gazette de France* du mardi 27 février 1787 :

« Le comte Charles d'Hautefeuille, le baron de Saint-Marsault-Chatelaillon et le chevalier de Chateaubriand, qui précédemment avaient eu l'honneur d'être présentés au Roi, ont eu, le 19, celui de monter dans les voitures de Sa Majesté, et de le suivre à la chasse. »

II

Monter dans les carrosses du roi, c'était quelque chose ; mais le frère de Chateaubriand rêvait mieux encore pour lui : il s'agissait de le faire attacher à l'ordre de Malte, au moyen de quoi le *chevalier* jouirait de gros bénéfices. « Ce fut, dit-il, à cette époque (1788), que mon frère, suivant toujours ses projets, prit le parti de me faire agréger à l'ordre de Malte. Il fallait pour cela me faire entrer dans la cléricature : elle pouvait m'être donnée par M. Cortois de Pressigny, évêque de Saint-Malo. Je me rendis donc dans ma ville natale... Comme M^me^ de Chateaubriand était une véritable sainte, elle obtint de l'évêque la promesse de me donner la cléricature; il s'en faisait scrupule: la marque ecclésiastique donnée à un laïque et à un militaire lui paraissait une profanation qui tenait de la simonie. M. Cortois de Pressigny, aujourd'hui archevêque de

Besançon et pair de France (1), est un homme de bien et de mérite. Il était jeune alors, protégé de la reine, et sur le chemin de la fortune, où il est arrivé plus tard par une meilleure voie : la persécution. Je me mis à genoux, en uniforme, l'épée au côté, aux pieds du prélat ; il me coupa deux ou trois cheveux sur le sommet de la tête ; cela s'appela tonsure, de laquelle je reçus lettres en bonne forme... »

La pièce justificative de ce récit a été retrouvée par M. Cunat dans le registre destiné à enregistrer « les dispenses, démissoires, lettres d'ordres, synodes, délibérations du clergé du diocèse, et généralement les expéditions quelconques du secrétariat de l'évêché. »

Voici le texte de cette pièce, en marge de laquelle sont écrits ces mots : 16 *décembre* 1788, *lettre de tonsure pour M. de Chateaubriand :*

« GABRIEL CORTOIS DE PRESSIGNY miseratione divina et sanctæ sedis apostolicæ gratia Episcopus Macloviensis, etc. Notum facimus quod nos die datæ præsentium in sacello palatii nostri dilectum nostrum nobilem Franciscum-Augustum-Renatum de Châteaubriand, filium Renati-Augusti et dame Appollinæ-Joannæ Suzannæ de Bédée conjugum, ex paroehia et civitate Macloviensi laïcum de legitimo matrimonio procreatum, examinatum capacem et idoneum repertum, ad primam tonsuram clericalem promovendum duximus et promovimus. — Datum Maclovii sub signo sigilloque nostris et secretarii nostri suscriptione, anno Domini millesimo septingentesimo octogesimo octavo die vere decembris decima sextà.

« G. Epus Macloviensis.
« De Mandato
« Met, secret (2). »

(1) Chateaubriand a écrit cette partie de ses *Mémoires* en 1821.
(2) Ch. Cunat, *op. cit.*

Chateaubriand retourna à Paris après quelques mois de séjour en Bretagne. En 1791, il revint à Saint-Malo, afin de s'y embarquer pour l'Amérique. « Je fis marché, dit-il, avec un capitaine nommé Dujardin : il devait transporter à Baltimore l'abbé Nagault, supérieur du séminaire de Saint-Sulpice, et plusieurs séminaristes, sous la conduite de leur chef. » M. Charles Cunat a fait, aux archives de la marine, des recherches sur cet embarquement. Leur résultat concorde en tous points avec le texte des *Mémoires* : « Ses préparatifs de voyage terminés, écrit M. Cunat, Chateaubriand s'embarqua à bord du brick le *Saint-Pierre*, de 160 tonneaux, capitaine Dujardin Pinte-de-Vin, allant aux îles Saint-Pierre et Miquelon d'où il devait relever pour Baltimore, le capitaine Dujardin s'étant engagé à y transporter l'abbé Nagault, supérieur du séminaire de Saint-Sulpice, et plusieurs séminaristes sous ses ordres. »

D'après les *Mémoires*, le départ de Chateaubriand aurait eu lieu dans les premiers jours d'avril 1791. « Une lettre de mon frère, dit-il, a fixé dans ma mémoire la date de mon départ : il écrivait de Paris à ma mère en lui annonçant la mort de Mirabeau. » L'auteur, ici, a-t-il un peu arrangé les choses, en vue de faire coïncider son départ de France avec un grand événement ? En aucune façon. Mirabeau mourut le 2 avril 1791. Trois jours après, le 5 avril, le *Saint-Pierre* quittait le port de Saint-Malo (1).

Le 2 janvier 1792, Chateaubriand, qui avait interrompu son voyage en Amérique à la nouvelle de l'arrestation de Louis XVI, à Varennes, rentrait en France et

(1) Ch. Cunat.

débarquait au Havre. Pendant son absence, ses sœurs avaient arrangé son mariage avec une de leurs amies, Mlle Céleste de Lavigne-Buisson, âgée de dix-sept ans, orpheline de père et de mère, demeurant à Paramé, près de Saint-Malo, chez son grand père, M. de Lavigne, chevalier de Saint-Louis, ancien commandant de Lorient. Sainte-Beuve qui, après avoir accablé de ses adulations Chateaubriand *debout*, n'a cessé de poursuivre de ses insinuations venimeuses Chateaubriand *enterré*, est revenu à plusieurs reprises sur ce mariage, et il s'est donné un mal infini pour accréditer certaine historiette, qu'il raconte en ces termes :

« M. Viennet, dans ses Mémoires (inédits) raconte qu'étant entré au service de la marine vers 1797, il connut à Lorient un riche négociant, M. Lavigne-Buisson, et se lia avec lui. Quand l'auteur d'*Atala* commença à faire du bruit, M. Buisson dit à M. Viennet : « Je le connais, il a épousé ma nièce, et il l'a épousée de force. » Et il raconta comment M. de Chateaubriand, ayant à contracter union avec Mlle de Lavigne, aurait imaginé de l'épouser comme dans les comédies, d'une façon postiche, en se servant d'un de ses gens, comme prêtre et d'un autre comme témoin. Ce qu'ayant appris, l'oncle Buisson serait parti, muni d'une paire de pistolets et accompagné d'un prêtre, et surprenant les époux de grand matin, il aurait dit à son beau-neveu : « Vous allez maintenant, « Monsieur, épouser tout de bon ma nièce, et sur l'heure » « Ce qui fut fait. »

Certes, Sainte-Beuve savait mieux que personne que ce récit était faux d'un bout à l'autre. La mère et les

sœurs de Chateaubriand se seraient-elles prêtées à une aussi infâme comédie ? Très pieuses, tenant pour illégitime un mariage fait par un prêtre constitutionnel, elles avaient voulu que la bénédiction nuptiale fût donnée par un prêtre *non assermenté*, ce qui ne pouvait avoir lieu qu'en secret. Un oncle paternel de la jeune fille, M. de Vauvert, grand démocrate, qui s'était opposé au mariage de sa nièce, apprenant ce qui s'étiat passé, jeta feu et flamme et lâcha contre les nouveaux époux la magistrature, sous prétexte de rapt et de violation de la loi. Céleste de Lavigne, devenue M^me^ de Chateaubriand, fut enlevée au nom de la justice et mise au couvent de la Victoire, à Saint-Malo, en attendant la décision des tribunaux. Les choses en étant venues à ce point, la famille comme il arrive d'ordinaire, en pareil cas, se désista de son opposition et de sa plainte, et la justice accorda des délais pour donner le temps de procéder à un mariage régulier et légal. En conséquence, le 19 mars 1792, dans l'église paroissiale de Saint-Malo, le curé constitutionnel et assermenté, M. Duhamel, après publication de bans, célébra publiquement le mariage. M. Charles Cunat a relevé sur les registres de l'état civil les extraits qui suivent :

« Du dimanche 18 mars 1792.

« Il y a eu promesse de mariage entre :

« François-Auguste-René de Chateaubriand, fils mineur de feu René-Auguste et de dame Appoline-Jeanne-Suzanne de Bédée, et demoiselle Céleste Buisson, fille mineure de feu Alexis-Jacques et de feue dame Céleste Rapion, tous deux originaires et domiciliés de cette ville : 1^er^ et 3^e^ bans. »

« Lundi, 19 mars 1792.

« François-Auguste-René de Chateaubriand, fils second et mineur de feu René-Auguste de Chateaubriand et de dame Apolline-Jeanne-Suzanne de Bédée, et demoiselle Céleste Buisson, fille mineure de feu sieur Alexis-Jacques Buisson et de dame Céleste Rapion de la Placelière, tous deux originaires et domiciliés de cette ville, ont reçu de moi soussigné curé la bénédiction nuptiale dans l'église paroissiale, ce jour 19 mars 1792, en conséquence d'une bannie faite au prône de notre messe paroissiale, sans opposition, et de la dispense du temps prohibé et de deux bans. La présente cérémonie faite en vertu de deux décrets émanés de la justice de paix de cette ville, attendu la minorité des parties contractantes, en présence de François-André Buisson, Jean-François Leroy, Michel-Thomas Bossinot et Charles Malapert, qui ont attesté le domicile et la liberté des parties ; et ont signé avec les époux :

« *Céleste Buisson, François de Chateaubriand, François-Auguste Buisson, Michel Bossinot, Malapert fils, Leroy.*

« DUHAMEL, curé. »

Ce mariage du 19 mars, célébré publiquement, régulièrement, après la publication des bans, après deux décrets émanés de la justice de paix, exclut nécessairement le prétendu mariage au pistolet et à la minute de l'oncle Buisson.

Mais il y a plus : cet oncle Buisson, « le riche négociant de Lorient », n'a jamais existé, la famille de Lavigne n'a

jamais entendu parler de lui, ni de son voyage de Saint-Malo, ni de ce mariage à main armée (1).

III

Lorsqu'on lit les *Mémoires d'Outre-Tombe*, comme je me suis donné le plaisir de le faire, en recourant, pour chaque fait, aux sources elles-mêmes, aux documents contemporains, aux travaux spéciaux qui s'y rapportent, on reste surpris en voyant combien peu de ces faits ont été présentés par Chateaubriand d'une façon inexacte. Ecrits de longues années après les événements, ces *Mémoires* renferment, sans doute, quelques erreurs, et il ne se pouvait guère qu'il en fût autrement ; mais elles sont si rares et si peu graves, qu'il convient d'admirer ici la conscience de l'écrivain à l'égal de son génie lui-même.

On comprend que je ne puis, dans un simple feuilleton, multiplier les exemples. Je tiens pourtant à en donner encore un.

Le 6 juin 1824, Chateaubriand fut renvoyé du ministère. Voici comment il raconte sa destitution :

« ... Je traînai ensuite jusqu'à la Pentecôte, pourtant mes amis n'étaient pas sans inquiétude ; ils me disaient souvent : Vous serez renvoyé demain. Tout à l'heure si l'on veut, répondais-je. Le jour de la Pentecôte, 6 juin 1824, j'étais arrivé dans les premiers salons de *Monsieur* : un huissier vint me dire qu'on me demandait. C'était Hyacinthe, mon secrétaire. Il m'annonça, en me voyant,

(1) Voir le premier chapitre du volume de M. Chedieu de Robethon, sur *Chateaubriand et Mme de Custine*.

que je n'étais plus ministre. J'ouvris le paquet qu'il me présentait ; j'y trouvai ce billet de M. de Villèle :

« Monsieur le vicomte,

« J'obéis aux ordres du roi en transmettant de suite à Votre Excellence une ordonnance que Sa Majesté vient de rendre :

« Le sieur comte de Villèle, président de notre Conseil « des ministres, est chargé par intérim du portefeuille « des affaires étrangères, en remplacement du sieur « vicomte de Chateaubriand (1). »

Dans le *Congrès de Vérone*, qui n'est, on le sait, qu'un long fragment détaché de ses *Mémoires*, Chateaubriand entre dans plus de détails :

« Le 6 au matin, nous ne dormions pas ; l'aube murmurait dans le petit jardin ; les oiseaux gazouillaient : nous entendîmes l'aurore se lever ; une hirondelle tomba par notre cheminée dans notre chambre, nous lui ouvrîmes la fenêtre : si nous avions pu nous envoler avec elle ! Les cloches annoncèrent la solennité de la Pentecôte ; jour mémorable dans notre vie ; ce même jour, nous avions été relevé à sept ans des vœux d'une pauvre femme chrétienne ; après tant d'anniversaires, ce jour nous rendait à notre obscurité première ; de là, s'en allait nous attendre au palais des rois de Bohême, où nous devions le saluer, ce Charles X exilé, à qui l'on ne nous permit pas, en 1824, de chanter aux Tuileries l'hymne des félicitations.

(11) *Mémoires d'outre-tombe*, t. IV, p. 286.

« A dix heures et demie, nous nous rendîmes au château. Nous voulions d'abord faire notre cour à *Monsieur*. Le premier salon du pavillon Marsan était à peu près vide ; quelques personnes entrèrent successivement et semblaient embarrassées. Un aide de camp de *Monsieur* nous dit : « Monsieur le vicomte, je n'espérais pas vous rencontrer ici ; n'avez-vous rien reçu ? » Nous lui répondîmes : « Non, que pourrions-nous recevoir ? » Il répliqua : « J'ai peur que vous ne le sachiez bientôt. » Là dessus, comme on ne nous introduisit point chez *Monsieur*, nous allâmes ouïr la musique à la chapelle.

« Nous étions tout occupé des beaux motets de la fête, lorsqu'un huissier vint nous dire qu'on nous demandait : Nous suivîmes l'huissier, il nous conduit à la salle des Maréchaux. Nous y trouvons notre secrétaire Hyacinthe Pilorge ; il nous remit la lettre de M. de Villèle et l'ordonnance royale en nous disant : « Monsieur n'est plus mi« nistre. » M. le duc de Rauzan, directeur des affaires politiques avait ouvert le paquet pendant notre absence et n'avait osé nous l'apporter... (1). »

D'après le duc Victor de Broglie, ce récit ne serait aucunement conforme aux faits. Voici, selon lui, comment les choses se seraient passées :

« Le 8 juin (2), à dix heures du matin, *le lendemain* du jour où son sort avait été décidé à son insu, comme il entrait aux Tuileries pour faire sa cour au comte d'Artois, son secrétaire, consterné et la larme à l'œil, lui remit

(1) *Congrès de Verone*, par M. DE CHATEAUBRIAND, t. II, p. 389.

(2) C'est le 6 juin — et non le 8 — que Chateaubriand fut renvoyé au ministère.

un message qui le congédiait à peu près aussi cavalièrement qu'un laquais de bonne maison...

« Je dois ajouter, pour ne rien omettre, que les amis de M. de Villèle ne se firent pas faute de l'excuser, comme on excuse en ce bas monde, en aggravant le tort par la calomnie, en insinuant malignement que l'auteur du *Génie du Christianisme* devait s'en prendre à lui-même si son congé ne l'avait rejoint qu'en plein midi et en pleine cour ; qu'il l'aurait reçu en temps et lieu convenables, s'il fût rentré chez lui la veille au soir, et s'il y eût passé la nuit. J'ai toujours regardé, pour ma part, cette sottise comme inventée à plaisir et après coup. M. de Chateaubriand, dans ses *Mémoires d'Outre-Tombe*, en m'imputant (gratuitement, de son propre aveu) un acte de persécution aussi faux en lui-même qu'étranger, j'ose le dire à mon caractère, a trouvé bon d'y joindre cette réflexion : qu'en tout cas j'en étais bien capable. Il ne tiendrait qu'à moi de lui rendre aujourd'hui la pareille ; mais les mauvais exemples ne sont bons qu'à éviter (1). »

Voilà qui est bien dit, et qui est habile, mais parfaitement inexact.

L'ordonnance royale qui chargeait M. de Villèle *par intérim* du portefeuille des affaires étrangères en remplacement de M. de Chateaubriand, se terminait ainsi : « Donné à Paris, en notre château des Tuileries, *le* 6 *juin* de l'an de grâce 1824. »

C'est le dimanche, 6 juin, que Chateaubriand se présente aux Tuileries pour faire sa cour à M. le comte d'Artois ; l'ordonnance qui le renvoie du ministère est de ce même jour ; elle n'a donc pas pu être portée chez lui la

(1) *Souvenirs du duc de Broglie*, t. II, p. 405.

veille au soir. Que devient en présence de ce fait indéniable, de cette date incontestée, le récit du duc de Broglie ? Que deviennent les bruits, les insinuations recueillis dans ses *Souvenirs ?* Qu'en reste-t-il surtout après le témoignage suivant, émané de M. de Villèle et que je détache de ses carnets :

« *Le 6 juin, jour de la Pentecôte*, je fus mandé *à dix heures du matin*, chez le roi. Je m'y rendis et à peine la porte du cabinet était-elle fermée, qu'il me dit : « Villèle, Chateaubriand nous a trahis... (1) Je ne veux pas le voir ici à ma réception d'après la messe. Faites l'ordonnance de son renvoi. Qu'on le cherche partout, et qu'on la lui remette à temps. Je ne veux pas le voir à ma réception. » Je représentai au roi la brièveté du temps. Il me fit dresser l'ordonnance sur son propre bureau, ce qu'il n'aurait jamais fait dans une autre occasion. Il la signa, j'allai l'expédier. *On ne trouva plus M. de Chateaubriand chez lui, il était déjà dans les appartements de S. A. R. Monsieur, attendant la sortie du prince pour lui présenter ses hommages.* Ce fut là seulement qu'on put lui remettre l'ordre du roi qui le révoquait de ses fonctions. De cette circonstance fâcheuse sont sorties toutes les récriminations sur la forme (2). »

Le duc de Broglie avait, sans doute, espéré faire coup double et atteindre à la fois ses deux bêtes noires, Cha-

(1) Chateaubriand avait refusé de défendre à la Chambre des pairs le projet de loi sur la conversion des rentes, projet qui fut rejeté à la majorité de 120 voix contre 105.

(2) Cet extrait des carnets de M. de Villèle a été publié par M. Alfred Nettement au t. VII, page 706, de son *Histoire de la Restauration*.

teaubriand et Villèle. Il se trouve, on vient de le voir, que le coup a fait long feu, car les dates sont là, et rien n'est brutal comme une date.

Le 10 octobre 1893.

IV

L'Itinéraire de Paris à Jérusalem par... Julien [1].

I

Voici que l'on revient encore sur la prétendue inexactitude de Chateaubriand dans ses récits. Cette fois, c'est à propos de son *Itinéraire*.

L'illustre écrivain a fait plus d'un chef-d'œuvre, mais de tous ses ouvrages celui qui approche le plus de la perfection est peut-être son *Itinéraire de Paris à Jérusalem et de Jérusalem à Paris*.

Les récits de voyage forment une des branches importantes de la littérature au dix-neuvième siècle. Ici encore c'est Chateaubriand qui a ouvert la voie. Son *Itinéraire* est une œuvre complètement originale. *Le Voyage du jeune Anacharsis en Grèce*, de l'abbé Barthélemy, et le *Voyage en Egypte et en Syrie*, du philosophe Volney,

(1) *Itinéraire de Paris à Jérusalem*, par Julien, domestique de M. de Chateaubriand, publié avec introduction et notes par Edouard Champion. Librairie Honoré Champion, 9, quai Voltaire. 1904. — *Chateaubriand à vingt-deux ans*, d'après des documents inédits, par M. Victor Giraud. 1905.

l'avaient bien précédé (1), mais ils étaient conçus sur un tout autre plan. *Le Voyage du jeune Anacharsis* était le journal d'un érudit qui, pendant trente ans, sans sortir de son cabinet, avait tenu registre de ses impressions de lectures ; ce n'était pas le journal d'un touriste, qui note ses impressions personnelles : l'abbé Barthélemy n'avait jamais vu la Grèce. M. Chassebœuf de Volney avait bien visité la Syrie et l'Egypte, mais il s'était borné à donner, dans des vues d'ensemble, les résultats généraux de ses observations. Il est fermé à tout ce qui est couleur, lumière, émotion, poésie. Il a peur de tout ce qui est charme, évite avec soin de se mettre en scène, et ne nous montre nulle part l'homme, le voyageur.

Chateaubriand, au contraire, nous donne son *Journal de route ;* il nous initie à ses aventures, à ses joies et à ses ennuis ; on ne lit pas, on le suit ; c'est plus qu'un guide, c'est un compagnon. L'illusion est d'autant plus facile, que le pinceau du grand artiste, réunissant à la vigueur et à l'éclat dont ses premières œuvres étaient empreintes, une sobriété et une mesure qui leur avaient quelquefois manqué, met véritablement sous nos yeux les paysages, les monuments, le ciel et la lumière de l'Orient. Et ce ne sont pas les lieux seulement, qui revivent sous son pinceau, ce sont encore les plus grands souvenirs de la religion et de l'histoire. L'*Itinéraire de Paris à Jérusalem* est, en même temps que l'œuvre d'un voyageur et d'un peintre, celle d'un pèlerin, d'un historien et d'un poète. Telle est la perfection, tel est l'art ou plutôt le naturel exquis avec lequel ces inspirations diverses se combinent entre elles,

(2) Le *Voyage en Egypte et en Syrie* avait été publié en 1787 et le *Voyage d'Anacharsis* en 1786. L'*Itinéraire* parut en 1811.

que le livre de Chateaubriand forme un tout harmonieux, un ensemble achevé. L'*Itinéraire* demeurera l'un des plus rares chefs-d'œuvre de la littérature française ; en l'écrivant, Chateaubriand a créé un genre et il en a, du même coup, donné le modèle.

Vingt-cinq ans plus tard, Lamartine, à son tour, fera le même voyage ; il repassera sur les traces du pèlerin de 1807, et il dira de l'auteur de l'*Itinéraire :* « Ce grand écrivain et ce grand poète n'a fait que passer sur cette terre de prodiges, mais il a imprimé pour toujours le sceau du génie sur cette terre que tant de siècles ont remuée ; il est allé à Jérusalem en pèlerin et en chevalier, la Bible, l'Evangile et les Croisades à la main (1) ».

II

Lorsque le 1er août 1806, Chateaubriand s'embarqua à Trieste pour, de là, gagner la Grèce, il emmenait avec lui son domestique, Julien. Celui-ci devait l'accompagner jusqu'au jour où tous les deux rentrèrent à Paris, le 5 juin 1807. Frère de la cuisinière de Chateaubriand, Julien était lui-même quelque peu cuisinier, et il fut, de ce chef, très utile à son maître, au cours de leur commun voyage. Dans quel équipage, il quitta Paris, et dans quel costume, c'est ce que nous apprend Joubert, dans une de ses lettres à Mme de Vintimille :

« Chateaubriand partit de Paris, le dimanche 13 juillet, à trois heures après midi, pour se donner le plaisir de voyager la nuit. Dans la matinée, il eut du loisir, et

(1) *Voyage en Orient.*

en employa une partie à visiter ses plus chers amis, quoiqu'il eût reçu leurs adieux la veille au soir... Rentré chez lui, il se trouva du temps de reste, et, pour se désennuyer par quelque fantaisie, il se fit apporter des armes ; j'entends des armes à acheter, des pistolets, des carabines, des *espingoles*. Je nomme ces dernières sur la foi de la relation qu'on m'a faite, car je ne sais pas ce que c'est. Je n'avais jamais lu ou entendu ce mot depuis Louvet (1). L'ennui était grand, apparemment, et la fantaisie fut forte. Il prit beaucoup de cette menue artillerie ; M. de Clausel (2) homme digne de foi, m'a protesté qu'il lui en avait vu payer pour 800 francs... Il eut besoin sans doute de beaucoup d'adresse pour distribuer ce surcroît d'équipage dans sa voiture déjà pleine, et surtout pour l'y cacher aux yeux très pénétrants de Mme de Chateaubriand, qui lui avait déclaré l'avant-veille, en ma présence, qu'en voyage « elle aimerait mieux voir un brigand qu'un pistolet ». Tous ces arrangements finis, les chevaux arrivèrent, et on partit. Il avait pour voiture une grosse, grande et belle dormeuse : c'est un bâton de voyageur... Cette porteuse démarre, en emportant sa femme et lui dans le fond, une énorme femme de chambre sur le devant, et, sur le siège, le frère de la cuisinière (*Julien*) qu'il emmène à Constantinople et que, par une bizarrerie dont assurément il rira pendant toute la route, il s'est avisé d'habiller comme un icoglan. Il faut vous dire que cet icoglan, qui est d'ailleurs un brave garçon, a au moins ses quarante-six ans et la peau d'un rôti brûlé. On l'a affublé d'une espèce de turban bleu, orné de galons d'or, petite veste et pantalon de même couleur. Il a oublié les moustaches, ce qui sera la cause que le pauvre homme, qui a l'air fort doux et

(1) Louvet de Couvray, membre de la Convention, dans ses curieux Mémoires intitulés : *Quelques notices pour l'histoire et le récit de mes périls depuis le 31 mai* (Paris, 1793, in 8°).

(2) M. de Clausel de Coussergues, l'un des meilleurs amis de Chateaubriand, celui que Mme de Chateaubriand, dont il faisait toutes les commissions, appelait toujours *le bon* Clausel.

l'œil d'un menuisier honnête, tel qu'il l'avait toujours été, ne pourra faire peur à personne et fera rire tout le monde à commencer par son patron.

« Il arriva que le postillon se trouva vêtu comme le domestique, et tout à neuf, ce qui fit faire à la portière de la maison des conjectures qu'elle communiquait à tous ceux qui entraient, l'un après l'autre, pour diner chez sa maîtresse, ce jour-là, et qu'heureusement pour lui le voyageur n'entendit pas : « Voyez-vous, Monsieur ? voyez-vous, Madame ? disait-elle, le postillon et le domestique ont le même habit. Monsieur part aux dépens du gouvernement. Oh ! il a une bonne place ! » Quelques charitables personnes voulurent se donner la peine de redresser ses idées ; mais elle persista sur la haute opinion qu'elle avait de ce départ, et, au passage de la voiture, on remarqua qu'elle fit une de ces profondes inclinations de corps, de ces révérences d'anéantissement que ses semblables réservent pour les occasions où il entre de ce respect qu'on rend aux têtes couronnées (1). »

On ne peut vivre, paraît-il, dans l'intimité d'un grand écrivain sans éprouver soi-même, fût-on un simple valet de chambre, la démangeaison d'écrire. Ainsi en advint-il de ce pauvre Julien. A côté de son maître et comme lui il tint son journal de route. « Julien, mon domestique et compagnon, dit Chateaubriand, a, de son côté, fait son Itinéraire auprès du mien, comme les passagers sur un vaisseau tiennent leur journal particulier dans un voyage de découverte (2) .»

Que devint Julien, après son retour de Constantinople, de Jérusalem, d'Alexandrie et de Carthage ? Chateaubriand nous le dit dans ses *Mémoires :*

(1) *Pensées, Essais et Correspondance* de J. Joubert, t. I, p. 362.

(2) *Mémoires d'outre-tombe*, t. II, p. 507.

« ... Le camarade d'Ulysse, Julien, qu'est-il devenu ? Il m'avait demandé, en me remettant son manuscrit d'être concierge dans ma maison, rue d'Enfer ; cette place était occupée par un vieux portier et sa famille que je ne pouvais renvoyer. La colère du ciel ayant rendu Julien volontaire et ivrogne, je le supportai longtemps ; enfin, nous fûmes obligés de nous séparer. Je lui donnai une petite somme et lui fis une petite pension sur ma cassette, un peu légère, mais toujours copieusement remplie d'excellents billets hypothéqués sur mes châteaux en Espagne. Je fis rentrer Julien, selon son désir, à l'hospice des vieillards ; il y acheva le grand et dernier voyage (1). »

L'*Itinéraire de Julien* est un manuscrit de quarante-trois pages, de format petit in-folio, couvertes recto et verso d'une écriture assez large : elle est malhabile et d'une orthographe désastreuse. Mis en vente, il y a quelques années, ce manuscrit accompagnait tout un lot de documents variés : *Petits échantillons des productions du cœur*, recueil d'acrostiches, de poésies, etc... Offert *à Mme la vicomtesse de Chateaubriand par une personne inconnue*,— différentes lettres des dames de la Halle désireuses d'offrir à S. A. R. Mme la duchesse de Berry un berceau pour le jeune prince attendu et la minute autographe de la lettre de Chateaubriand chargé de cette présentation. Ce dossier était curieux. Il fut acquis par un bibliophile éminent et ami des lettres, M. Lesouëf, qui a bien voulu autoriser M. Edouard Champion à publier le manuscrit de Julien.

III

M. Edouard Champion est un très jeune écrivain, déjà

(1) *Mémoires d'outre-tombe*, t. II, p. 546.

connu par plus d'une publication remarquable, le *Tombeau de Louis Ménard*, les *Entretiens avec M. Sully-Prudhomme*, les *Idées politiques et religieuses de Fustel de Coulanges*. J'ai lu avec intérêt l'Introduction et les Notes de son *Julien ;* je regrette seulement de ne pouvoir en adopter les conclusions. M. Edouard Champion estime, en effet, que Chateaubriand dans ses *Mémoires*, et en particulier dans son *Itinéraire*, « se place obstinément en deçà de la vérité ». D'après lui, les récits du grand écrivain, toutes les fois qu'il se met en scène, sont « inexacts et imprécis », si bien que l'*Itinéraire* n'a aucune valeur documentaire et tire tout son mérite de quelques belles images et de quelques phrases magnifiques. Il triomphe des contradictions qu'il croit apercevoir entre le *Journal de route* de Chateaubriand et les notes de voyage de son domestique. Mais ces contradictions existent-elles réellement ? J'avoue que je ne les vois pas.

Et d'abord, sur un chapitre, ici très important, celui des dates, l'accord des deux touristes est aussi complet que possible. Les textes ci-après ne laissent à cet égard aucun doute.

MANUSCRIT DE JULIEN	*ITINÉRAIRE*
Nous sommes partis de Paris pour Lyon le dimanche 13 juillet 1806.	En quittant de nouveau ma patrie le 13 juillet 1806.
Nous sommes partis de Venise pour Trieste, le lundi 28, à dix heures du soir.	Je quittai Venise le 28, et je m'embarquai à 10 heures du soir pour me rendre en terre ferme.
Nous nous sommes embarqués à Trieste le ven-	Nous appareillâmes le 1er août, à une heure du

dredi 1er août ; mais le vent n'étant pas favorable pour sortir du port, nous y sommes restés jusqu'au lendemain.

—

M. de Chateaubriand me laissa à bord (à Modon) pour continuer ma route jusqu'à Smyrne et avoir soin de tous ses effets... Je suis arrivé le lundi 18 août, à 7 heures du soir, dans le port de Smyrne.

—

J'attendais M. de Chateaubriand de jour en jour ; il n'est arrivé que le 2 de septembre.

—

Nous sommes partis de Smyrne le 4 septembre, à minuit.

—

Nous sommes arrivés dans le port de Constantinople, un dimanche, 14 septembre.

matin. Nous eûmes les vents contraires en sortant du port.

—

Je laissai à bord Julien, mon domestique français, que j'envoyai m'attendre avec le vaisseau à la pointe de l'Attique, ou à Smyrne si je manquais le passage du vaisseau... Julien était arrivé à Smyrne le 18 août.

—

Le 2 septembre, nous vînmes raser le château qui commande le fond du golfe ou le port de Smyrne.

—

Le 4 septembre, au matin, tous les arrangements étant faits, le garde partit avec les chevaux... Le soir, après avoir remercié M. le Consul, je m'embarquai dans un bateau avec Julien.

—

Le 13 septembre, à l'aube, nous nous trouvâmes sous la côte d'Europe... Quelques heures plus tard, nous abordâmes à Galata...

(Etait-ce le 13 ou le 14 ? Le 13 sans doute, comme le dit Chateaubriand, puisque nous avons une lettre de lui à sa cousine, Mme de

Talaru, datée de Constantinople le 13 septembre).

—

Notre départ pour Jaffa a été le jeudi 18 septembre, où nous nous sommes embarqués sur un bâtiment grec.

—

Le 18 septembre à midi je fus conduit sur le vaisseau des pèlerins... Nous levâmes l'ancre le jour même de mon embarquement à quatre heures du soir.

—

Nous arrivons *un matin de très bonne heure* à Rhodes.

—

Le 25, *à 6 heures du matin*, nous jetâmes l'ancre dans le port de Rhodes.

—

Nous sommes entrés le mercredi 1er octobre chez les religieux de Jaffa.

—

Le mercredi 1er octobre, nous vînmes jeter l'ancre devant Jaffa.

—

Nous sommes arrivés à Jérusalem le samedi 4 octobre.

—

Le père Clément Pérès, procureur général du couvent (des Pères de Terre-Sainte), me conduisit à la chambre d'honneur des pèlerins. On y déposa mes bagages... Les religieux se mirent à chanter dans l'église du Monastère. Je demandai la cause de ces chants, et j'appris que l'on célébrait la fête du patron de l'Ordre. Je me souvins alors que nous étions au 4 octobre, jour de la Saint-François, jour de ma naissance et de ma fête.

—

Nous sommes repartis de

—

Le 12 octobre, nous sor-

Jérusalem le vendredi 10, pour retourner à Jaffa, où nous sommes arrivés le samedi 11.

tîmes de la ville (Jérusalem) au coucher du soleil, par la porte des pèlerins... J'arrivai à Jaffa le 13, à midi.

(Il y a ici, entre le maître et son domestique, un désaccord de deux jours — le 12 au lieu du 10, le 13 au lieu du 11. — Il semble bien que les chiffres de Chateaubriand soient les véritables, et qu'il n'a pas eu trop des huit jours écoulés du 4 au 12 octobre, pour visiter en détail Jérusalem, l'église du Saint-Sépulcre, le jardin des Oliviers, Bethléem, le couvent de Saint-Saba, le torrent de Cédron, la mer Morte, le Jourdain, Jéricho, la vallée de Josaphat, les « champs de bataille immortalisés par le Tasse ».

—

Nous sommes repartis de Jaffa le jeudi 16 pour Alexandrie.

—

Jean et Julien ayant porté nos bagages à bord, je m'embarquai le 16 à huit heures du soir... Je restai sur le pont aussi longtemps que je pus apercevoir les lumières de Jaffa.

—

Notre trajet n'a été que de quatre jours; nous y sommes arrivés le lundi 20, nous avons descendu chez M. Drovetti, consul français.

—

Ma navigation de Jaffa à Alexandrie ne dura que quatre jours... Le 20, à huit heures du matin, la chaloupe de saïque me porta à

Le 23, M. de Chateaubriand a parti, avec deux personnes de la connaissance de M. le Consul, pour le Caire et n'a ramené que son domestique interprète. Il m'a laissé ayant un mouvement de fièvre...

—

Nous partimes (d'Alexandrie le dimanche 23 novembre, avec tous les regrets de quitter toutes les personnes qui nous avaient si bien reçus.

—

Nous sommes repartis pour reprendre notre route sur Tunis, et le 11 janvier 1807, nous avons approché du port sans pouvoir y entrer ayant vent contraire.

—

Enfin, nous sommes donc descendus le dimanche 18 janvier à ce port de la Goulette, dont aussitôt on a fait savoir l'arrivée de M. de Chateaubriand à M. Doise M. Devoise, consul de France à Tunis, qui, de terre et je me fis conduire chez M. Drovetti, consul de France...

—

Nous nous embarquâmes le 23 pour Rosette. M. Drovetti garda Julien, qui avait la fièvre...

—

Le 23 novembre, à midi, le vent étant devenu favorable, je me rendis à bord du vaisseau avec mon domestique français... Notre navire était à l'ancre dans le grand port d'Alexandrie... Nous levâmes l'ancre à deux heures.

—

Le 11 janvier 1807, nous mouillâmes sous le cap de Carthage. Le 12, nous jetâmes l'ancre devant la Goulette, échelle ou port de Tunis.

—

J'écrivis à M. Devoise, consul français auprès du bey. Je craignais de subir encore une quarantaine, mais M. Devoise m'obtint la permission de débarquer le 18.

suite, a renvoyé son interprète et des chevaux pour aller par terre.

—

Le lundi 9 mars, nous sommes partis pour rejoindre notre brick américain, qui était au large dans le grand port, environ à une demi-lieue de celui de la goulette.

—

Nous sommes restés à Algésiras depuis le lundi 30 mars, jusqu'au samedi 4 avril que nous en sommes repartis pour Cadix... Nous sommes arrivés à Cadix le lundi 6.

—

Nous sommes arrivés à Madrid le mardi 21 avril.

—

Nous sommes arrivés à Bayonne le mardi 5 mai.

—

Nous sommes arrivés à Paris le 5 juin 1807, à trois heures après midi.

—

Je m'embarquai sur le schooner américain, où M. Lear m'avait fait obtenir un passage. Nous appareillâmes de la Goulette le lundi 9 mars 1807, et nous fîmes voile pour l'Espagne.

—

Je descendis à Algésiras le lundi de Pâques. J'en partis le 4 avril pour Cadix, où j'arrivai deux jours après.

—

J'arrivai le 21 avril à Madrid.

—

Le 3 de mai, je mis le pied sur les terres de France; j'arrivai le 5 à Bayonne.

—

Julien ne me lâcha pas qu'il ne m'ait ramené sur la place Louis XV, le 5 juin 1807, à trois heures après midi.

Mémoires d'Outre-tombe.

On le voit, depuis le commencement jusqu'à la fin, du jour du départ au jour de retour, la concordance des

dates est parfaite. Aussi, Chateaubriand, s'est-il donné le plaisir, dans ses *Mémoires d'Outre-Tombe*, non sans coquetterie, je le veux bien, de mettre en regard de plusieurs passages de son *Itinéraire* le texte de son compagnon de voyage. En publiant aujourd'hui dans son entier le manuscrit de Julien, M. Edouard Champion a complété, sans le vouloir peut-être, la démonstration commencée par le grand écrivain. Entre les deux textes, il n'y a pas une seule contradiction véritable. De tous les auteurs de Mémoires, et l'*Itinéraire*, comme le *Congrès de Vérone*, n'est en réalité qu'un fragment de ceux de Chateaubriand, — de tous les auteurs de Mémoires, Chateaubriand demeure sans conteste celui qui est le plus précis, le plus sincère et le plus exact.

IV

Les pages qu'on vient de lire étaient écrites depuis quelques mois, lorsque M. Victor Giraud, l'auteur de belles et fortes études sur Chateaubriand, a publié, dans le *Correspondant* du 10 août 1905, un précieux document sur la jeunesse du célèbre écrivain et sur sa traversée de France en Amérique.

On sait qu'il s'embarqua, à Saint-Malo, le 8 avril 1791, sur le brick le *Saint-Pierre*, capitaine Dujardin. Parmi les autres passagers se trouvait l'abbé Nagot, supérieur à Paris de la communauté des Robertins, une des annexes du séminaire de Saint-Sulpice ; il se rendait à Baltimore pour y fonder un séminaire et emmenait avec lui trois prêtres et cinq séminaristes, dont deux Américains et deux Anglais. L'unique séminariste français s'appelait

Edouard de Mondésir. En 1842, M. Faillon, qui réunissait de toutes parts des matériaux pour la *Vie de M. Emery*, s'adressa à lui et le pria de rassembler et de mettre par écrit ses souvenirs. Du 2 août au 21 octobre 1842, l'abbé de Mondésir, alors septuagénaire, rédigea des notes restées inédites et d'où M. Victor Giraud a extrait le récit du voyage d'avril 1791, où Chateaubriand tient naturellement une grande place. Il ne sera pas sans intérêt de rapprocher les détails fournis par le Sulpicien de ceux donnés par les *Mémoires d'Outre-Tombe* et l'*Essai sur les révolutions*.

« Le capitaine Dujardin, lisons-nous dans les *Mémoires*, devait transporter à Baltimore, l'abbé Nagot, supérieur du séminaire de Saint-Sulpice, et plusieurs séminaristes, sous la conduite de leur chef..... Parmi eux, se trouvait un Anglais. Francis *Tulloch* avait servi dans l'artillerie : peintre, musicien, mathématicien, il parlait plusieurs langues. L'abbé Nagot, supérieur des Sulpiciens, ayant rencontré l'officier anglican, en fit un catholique : il emmenait son néophyte à Baltimore ». — L'abbé de Mondésir dit, de son côté : « Voici les passagers que le capitaine Dujardin, de Saint-Malo, s'était engagé à débarquer à Baltimore : MM. Nagot, Garnier, Texier, Le Vadoux, sulpiciens ; cinq élèves, *Tulloch* et Floyd, *jeunes Anglais convertis ;* Périnault, jeune Canadien, sortant avec moi du *petit séminaire* Saint-Sulpice, un jeune Américain que M. de La Fayette avait amené en France pour son éducation..... Tulloch, bel homme, d'une belle figure, d'un caractère doux, retourna en Angleterre, où il se maria bientôt à une riche veuve qui revenait de l'Inde. J'étais le cinquième élève à bord..... »

Ce que l'abbé de Mondésir dit de l'Anglais Tulloch, concorde parfaitement avec le texte des *Mémoires*.

« Qu'est devenu Francis Tulloch ? écrit Chateaubriand. La lettre suivante m'a été remise à Londres, le 12 du mois d'avril 1822 :

« Trente ans s'étant écoulés, mon très cher vicomte, « depuis l'*époch* de notre voyage à Baltimore, il est très « possible que vous ayez oublié jusqu'à mon nom ; mais « à juger d'après les sentiments de mon cœur, qui vous a « toujours été vrai et loyal, ce n'est pas ainsi, et je me « flatte que vous ne seriez pas fâché de me revoir. Pres- « que en face l'un de l'autre (comme vous verrez par la « date de cette lettre), je ne sais que trop que bien des « choses nous séparent. Mais témoignez le moindre désir « de me revoir, et je m'empresserai de vous prouver, au- « tant qu'il me sera possible, que je suis toujours, comme « j'ai toujours été, votre fidèle et dévoué,

« FRANÇ. TULLOCH.

« P.-S. — Le rang distingué que vous vous êtes acquis « et que vous méritez par tant de titres, m'est devant « les yeux ; mais le souvenir du chevalier de Chateau- « briand m'est si cher, que je ne puis vous écrire (au « moins cette fois-ci) comme ambassadeur, etc., etc. « Ainsi, pardonnez, le style en faveur de notre ancienne « alliance.

« Vendredi, 12 avril.

« Portland Place, nº 30.

« Ainsi, Tulloch était à Londres ; *il ne s'est point fait*

prêtre. Il s'est marié ; son roman est fini comme le mien. Cette lettre dépose en faveur de la véracité de mes *Mémoires* et de la fidélité de mes souvenirs. Qui aurait rendu témoignage d'une *alliance* et d'une *amitié* formées, il y a trente ans, sur les flots, si la partie contractante ne fût survenue ? et quelle perspective morne et rétrogade me déroule cette lettre ! Tulloch se retrouvait en 1822 dans la même rue que moi ; la porte de sa maison était en face de la mienne, ainsi que nous nous étions rencontrés dans le même vaisseau, sur le même tillac, cabine vis-à-vis cabine. Combien d'autres amis je ne rencontrerai plus ! L'homme, chaque soir en se couchant, peut compter ses pertes ; il n'y a que ses ans qui ne le quittent point, bien qu'ils passent ; lorsqu'il en fait la revue et qu'il les nomme, ils répondent : « Présents ! » Aucun ne manque à l'appel (1). »

Au bout d'un mois, on arrive aux Açores. « Un jour, « écrit notre Sulpicien, la vigie signale : Terre, terre. » C'étaient les îles Açores... On jeta l'ancre en face de la petite île *Gracicuse*. Le capitaine alla y faire des vivres ; le chevalier (Chateaubriand) l'accompagna en touriste qui veut tout voir, pour ensuite pouvoir parler de tout... » — Les *Mémoires*, avec plus de précision et plus de détails, nous disent la même chose : « Des vents d'ouest, entremêlés de calmes, retardèrent notre marche. Le 4 mai, nous n'étions qu'à la hauteur des Açores. Le 6, vers les 8 heures du matin, nous eûmes connaissance de l'île du Pic ; ce volcan domina longtemps des mers non naviguées : inutile phare la nuit, signal sans témoin le jour... Nous ancrâmes dans une mauvaise rade, sur une

(1) *Mémoires d'outre-tombe*, t. I, p. 353.

base de roches, par quarante-cinq brasses d'eau. L'île *Graciosa*, devant laquelle nous étions mouillés, nous présentait ses collines un peu renflées dans leurs contours comme les ellipses d'une amphore étrusque... Il fut décidé que j'irais à terre avec Tulloch et le second capitaine; on mit la chaloupe en mer : elle nagea au village dont nous étions à environ deux milles. Nous aperçûmes du mouvement sur la côte ; une proue s'avança vers nous. Aussitôt qu'elle fut à portée de la voix, nous distinguâmes une quantité de moines. Ils nous hélèrent en portugais, en italien, en anglais, en français et nous répondîmes dans ces quatre langues... Les moines nous recueillirent dans le bateau, et nous ramâmes gaiement vers Santa-Cruz ; nous y débarquâmes avec quelque difficulté, à cause d'un ressac assez violent... Nos religieux nous menèrent à leur couvent, édifice à balcons, commode et bien éclairé... »

Jusqu'ici donc l'accord est complet. Naturellement, de retour à bord, le chevalier ne se fit pas faute de raconter ce qu'il avait vu. En 1842, l'auteur du *Génie du Christianisme* n'était, aux yeux de l'abbé de Mondésir, qu'un *affreux libéral*, lequel avait « plus que frisé le socinianisme ». Voici donc comment il poursuit son récit : « M. de Chateaubriand revint le lendemain avec des provisions de bouche, et surtout force nouvelles, partie forgées, partie embellies. Il faisait l'éloge du supérieur d'un couvent de Saint-Pierre d'Alcantara, composé de deux cents religieux ; mais il voulait nous faire accroire qu'après avoir soupé à deux heures du matin avec un de ces moines, il avait entendu la messe de ce même moine au lever de l'aurore. Il disait encore qu'il avait rencontré parmi ces religieux un matelot anglais et calviniste qui

avait déserté, pris le froc dans l'île, et fini par dire messe, ne sachant ni lire ni écrire. J'écris ici ces menteries incroyables, dans la crainte qu'elles ne se lisent plus tard, dans un ouvrage posthume de l'auteur, dont nous sommes déjà menacés de son vivant. Avis donc aux lecteurs futurs ! »

Etaient-ce là vraiment des « menteries incroyables » ? Tel n'est point le sentiment de M. Victor Giraud. Pour sa part, il ne trouve rien là d'invraisemblable. Si ces histoires avaient été imaginées à plaisir, Chateaubriand les eût-il reproduites, en termes presque identiques, dans l'*Essai sur les révolutions ?* On lit, en effet, dans l'édition de 1797 :

« T... (Tulloch) avait trouvé (au couvent) un compatriote. Le principal Frère, qui se donnait tous les mouvements pour nous, était un matelot de Jersey, dont le vaisseau avait péri sur Gracioza plusieurs années auparavant. Lorsqu'il se fut sauvé seul à terre, ne manquant pas d'intelligence, il s'aperçut qu'il n'y avait qu'un métier dans l'île, celui de moine. Il se résolut de le devenir ; il se montra extrêmement docile aux leçons des bons Pères, apprit le portugais et à lire quelques mots de latin ; enfin sa qualité d'Anglais parlant pour lui, on sacra cette brebis ramenée au bercail. Le matelot jerseyais, nourri, logé, chauffé, à ne rien faire et à boire du *Fayal*, trouvait cela beaucoup plus doux que d'aller ferler la misaine sur le bout de la vergue (1). »

(1) *Essai historique, politique et moral sur les Révolutions anciennes et modernes, considérées dans leurs rapports avec la Révolution française.* A Londres, 1797 ; page 644.

Et un peu plus loin :

« Le soir étant venu, on nous servit un excellent souper... Il fallut avaler du *Fayal* à grands flots. On prévoit assez ce qui nous arriva : à une heure du matin, pas un convive ne pouvait se tenir dans sa chaise. A six heures, notre moine de Jersey nous déclara en balbutiant, et avec un serment anglais fort connu, qu'il prétendait dire sur-le-champ la messe ; nous l'accompagnâmes à l'église, où dans moins de cinq minutes, il sut expédier le tout(1).

De cette messe de cinq minutes succédant à un souper au *Fayal*, Chateaubriand ne parle pas dans ses *Mémoires;* il dit seulement quelques mots du matelot jerseyais devenu moine, et son nouveau texte est de tous points conforme à celui de l'*Essai :* «... Sauvé seul du naufrage, ne manquant pas d'intelligence, il se montra docile aux leçons des catéchistes ; il apprit le portugais et quelques mots de latin ; sa qualité d'Anglais militant en sa faveur, on le convertit et on en fit un moine. Le matelot jerseyais, logé, vêtu et nourri à l'autel trouvait cela beaucoup plus doux que d'aller serrer la voile du perroquet de fougue. Il se souvenait encore de son ancien métier : ayant été longtemps sans parler sa langue, il était enchanté de rencontrer quelqu'un qui l'entendit ; il riait et jurait en vrai pilotin. Il nous promena dans l'île (2). »

Une note de l'*Essai*, dans l'édition de 1826, a, d'ailleurs, remis les choses au point. En voici le texte :

« Qu'est-ce que prouve, dit Chateaubriand, cette anecdote de matelot devenu moine aux Açores ? Rien

(1) *Essai...*, p. 646.
(2) *Mémoires d'outre-tombe*, t. I, p. 337.

du tout ! Qu'est-ce que prouve la licence d'un couvent de moines placé dans une petite île, loin des regards des supérieurs ecclésiastiques ? Rien du tout. Ce récit de mauvais ton, et qui sent son sous-lieutenant d'artillerie, était un très méchant argument dans mon système. »

J'emprunte au manuscrit de l'abbé de Mondésir un dernier petit fait : « Nous avions jeté l'ancre sur un récif qui coupa le câble, et l'ancre fut perdue. Le capitaine voulait rendre responsables de cette perte ceux qui avaient frêté son bâtiment. Le bon sens disait que c'était au capitaine, jetant l'ancre, à savoir où il la jetait. La cause fut plaidée à Saint-Pierre, devant un jury de six capitaines de vaisseau, qui condamnèrent leur confrère. Nous avions pour avocat M. de Chateaubriand : il eût été difficile de mieux choisir. C'est, sans contredit, un homme de talent, de parole et d'action. » — Ce détail de l'ancre perdue confirme encore le texte des *Mémoires*, où il est dit, en effet : « Le vaisseau s'était trouvé en danger par la levée d'un fort sud-est. On vira l'ancre, mais engagée dans des roches, on la perdit comme on s'y attendait. »

Chateaubriand s'arrête là, sans rappeler le rôle brillant qu'il avait joué, comme avocat, dans le procès auquel donna lieu la perte de cette ancre. Il ne cherche donc pas tant que cela à se faire valoir et à toujours mettre sa personnalité en avant. C'est ainsi qu'il ne dit rien de deux autres petits épisodes, racontés par l'abbé de Mondésir, et où « le jeune vicomte, chevalier de Malte, à tête chevaleresque », ne laissa pas de faire assez bonne figure.

Voici le premier de ces épisodes : « Nous eûmes, pen-

dant la traversée, écrit l'abbé, plusieurs coups de vent. Une fois même, nous essuyâmes une tempête. M. de Chateaubriand, plein de ses auteurs grecs, et grand imitateur des héros d'Homère, se fit, comme Ulysse, attacher au mât du milieu où il fut couvert des vagues de la mer et bien battu du vent. Mais bravant l'air et l'eau, il s'encourageait en disant : « O tempête, tu n'es pas encore si belle qu'Homère t'a faite ! »

Le second épisode n'est pas moins curieux : « Le jour du Vendredi Saint, on adora la croix, et M. Le Vadoux officia sur le tillac. Il parla bien, et nous étions tous suffisamment édifiés. M. de Chateaubriand, après le service, demanda à M. Nagot permission d'adresser quelques paroles aux matelots, bons Bretons et bons catholiques. M. le Supérieur y consentit. Alors, notre nouveau missionnaire, prenant en main un grand crucifix, se mit à haranguer l'équipage, et il débita des phrases extrêmement fortes et brûlantes, au point que, s'il se fût trouvé un juif à bord, je ne doute nullement que nos matelots ne l'eussent jeté à la mer. Cette scène fut le pendant de celle qui avait eu lieu en présence de Crillon, de valeureuse et héroïque mémoire, qui, entendant à pareil jour, dans une église, le récit de la Passion du Sauveur, tira son épée et s'écria de colère et d'enthousiasme : « Où étais-tu, brave Crillon ! »

On le voit, le manuscrit de l'abbé de Mondésir est tout à l'honneur de Chateaubriand. De même que le *Journal* de Julien, il est en concordance parfaite avec les récits du grand écrivain. Ces deux documents, récemment mis au jour, déposent l'un et l'autre, en faveur de la véracité, des célèbres *Mémoires*.

Février-août 1905.

V

Chateaubriand et Madame de Custine [1].

I

Mme de Custine a été mêlée à la vie de Chateaubriand. L'illustre écrivain lui a consacré une page de ses *Mémoires* :

Au retour de l'émigration, dit-il, il n'y avait si pauvre banni qui ne dessinât les tortillons d'un jardin anglais dans les dix pieds de terre ou de cour qu'il avait retrouvés... Parmi les abeilles qui composaient leurs ruches, était la marquise de Custine, héritière des longs cheveux de Marguerite de Provence, femme de saint Louis, dont elle avait du sang. J'assistai à sa prise de possession et j'eus l'honneur de coucher dans le lit du Béarnais, de même que dans le lit de la reine Christine à Combourg. Ce n'était pas une petite affaire que ce voyage ; il fallait embarquer dans la voiture Astolphe de Custine enfant (2),

(1) *Chateaubriand et Mme de Custine. Episodes et Correspondance inédite*, par E. Chédieu de Robethon. Un volume in-18. 1893.

(2) Astolphe de Custine, fils de Mme de Custine auteur du roman *d'Alors, de la Russie en 1839*, etc., né le 22 mars 1790, mort le 22 septembre 1857.

M. Berschtett (1), le gouverneur, une vieille bonne alsacienne ne parlant qu'allemand, Jenny, la femme de chambre, et Trim, chien fameux qui mangeait les provisions de la route. N'aurait-on pas pu croire que cette colonie se rendait à Fervacques pour jamais? et, cependant, le château n'était pas achevé de meubler que le signal du délogement fut donné. J'ai vu celle qui affronta l'échafaud d'un si grand courage, je l'ai vue, plus blanche qu'une Parque, vêtue de noir, la taille amincie par la mort, la tête ornée de sa seule chevelure de soie, je l'ai vue me sourire de ses lèvres pâles et de ses belles dents, lorsqu'elle quittait Sécherons, près Genève, pour expirer à Bex, à l'entrée du Valais ; j'ai entendu son cercueil passer la nuit dans les rues solitaires de Lausanne, pour aller prendre sa place éternelle à Fervacques ; elle se hâtait de se cacher dans une terre qu'elle n'avait possédée qu'un moment, comme sa vie. J'avais lu sur le coin d'une cheminée du château ces méchantes rimes attribuées à l'amant de Gabrielle :

La dame de Fervacques
Mérite de vives attaques.

« Le soldat-roi en avait dit autant à bien d'autres : déclarations passagères des hommes, vite effacées et descendues de beautés en beautés jusqu'à Mme de Custine. Fervacques a été vendu (2). »

On le voit, sur Mme de Custine, comme sur Mme de Beaumont, les *Mémoires d'Outre-Tombe* sont d'une réserve et d'une convenance parfaites.

(1) Ainsi imprimé dans toutes les éditions des *Mémoires d'outre-tombe*, la véritable orthographe du nom est *Berstœcher*.

(2) *Mémoires d'outre-tombe*, t. II, p. 276.

Chateaubriand s'est ici montré, comme en tant d'autres occasions, un parfait galant homme. Peut-être est-il regrettable qu'en ces dernières années, au lieu d'imiter sa discrétion, quelques écrivains aient pris à tâche de mener grand bruit autour de ces vieilles histoires sur lesquelles il avait tout le premier fait le silence. M. Agénor Bardoux, vice-président du Sénat, a consacré deux gros volumes à Mme de Beaumont et à Mme de Custine (1). Certes, dans ces deux volumes, il a mis de l'esprit, de l'intérêt, de la délicatesse ; si son collègue M. Bérenger les a lus, il n'en aura été aucunement scandalisé. On me permettra, cependant, de tenir pour fâcheuses de telles publications. Chateaubriand, je le veux bien, appartient à l'histoire et à la chronique ; mais ces femmes qui ont vécu dans l'ombre, qui n'ont jamais joué aucun rôle, a-t-on le droit aujourd'hui de les mettre en scène, de venir, après un demi-siècle et plus, vider leurs tiroirs et jeter en pâture à la malignité publique leurs lettres les plus intimes ?

Je ne confonds pas, d'ailleurs, avec le cas de M. Bardoux celui de M. Chédieu de Robethon. Ce dernier ne se propose point de nous apporter des révélations sur les rapports de Mme de Custine avec Chateaubriand. Aussi bien il viendrait un peu tard cinq ans après le livre de M. Bardoux. Il ne pourrait que glaner de rares épis dans le champ où l'honorable vice-président du Sénat a fait une si riche moisson. L'objet de sa publication est tout autre.

Il y a quelques années, M. de Robethon s'est rendu acquéreur de quarante lettres de Chateaubriand à Mme de

(1) *Mme de Custine, d'après des documents inédits*, par M. A. Bardoux. Un vol. in-8°. 1888.

Custine. Toutes ces lettres sont de la main même de Chateaubriand, de cette grande écriture dont on ne peut plus oublier les traits quand on les a vus une fois. Elles sont entièrement inédites, et M. Bardoux ne les a pas connues. Les dix-neuf premières portent en tête, de la main de Mme de Custine, un numéro d'ordre. Dans cette série, du nº 1er au nº 19, il en manque trois, qui ont porté les nos 7, 12 et 14. Le nº 7 a été publié par M. Bardoux ; les deux autres problablement n'existent plus. A partir de la dix-neuvième, les lettres n'ont plus de numéro d'ordre.

Elles sont pour la plupart timbrées de la poste.

Cette correspondance qui n'a pas sa contre-partie, parce que Chateaubriand ne conservait aucune lettre, a passé des mains de Mme de Custine entre celles de son fils Astolphe, puis, en septembre 1857, date de la mort de celui-ci, entre les mains de ses héritiers. Dix ou onze ans plus tard, elle fut vendue à un libraire, qui s'en est dessaisi, à son tour, en faveur de M. Chédieu de Robethon.

Une fois en possession de ces quarante lettres inédites, M. de Robethon se demanda s'il convenait de les faire paraître. Il hésita quelque temps. Ces lettres n'avaient point été destinées par leur auteur à la publicité. Toujours épris de la beauté de la forme et de la grandeur du style, Chateaubriand se serait refusé, sans doute, à placer à côté de ses autres œuvres des pages familières et sans apprêt. Cette considération, après tout, était assez secondaire ; elle l'était d'autant plus que beaucoup de ces lettres, même au seul point de vue de la forme, sont très remarquables. Voici qui était beaucoup plus grave. Chateaubriand, par un sentiment de discrétion et d'honneur dont il ne s'est jamais départi, avait soigneusement évité, dans ses *Mémoires*, de mettre en scène la femme qu'il

avait aimée. Produire au grand jour les lettres qu'il lui avait écrites, c'était aller contre sa volonté la plus certaine et la mieux établie. Enfin, et cette dernière considération paraissait décisive, Mme de Custine n'avait jamais été ni une femme de lettres, ni une femme politique. Son nom n'appartient à l'histoire que par un acte de dévouement héroïque et de grand courage. Etait-il permis de livrer à la publicité ses sentiments intimes, de rappeler sans nécessité l'attention sur les faiblesses de sa vie ? Or donc, ne publiez pas.

Oui, mais, depuis le livre de M. Bardoux, la question n'était plus entière.

La vie de Mme de Custine était maintenant connue de tous. Une publication nouvelle ne pouvait plus nuire à sa mémoire. Il ne restait pas une indiscrétion à commettre. Et alors une autre question se posait. M. Bardoux, et avant lui Sainte-Beuve, ont pris texte des relations de Mme de Custine et de Chateaubriand pour présenter sous un jour odieux le caractère du grand écrivain. Ils ont chargé son portrait des plus sombres couleurs. Ils ont fait de Mme de Custine une victime, misérablement trahie, lâchement abandonnée ; ils ont fait de Chateaubriand un froid adorateur, sans scrupule, sans remords et sans pitié. Il a paru à M. de Robethon que les lettres qu'il avait entre les mains ne s'accordaient guère avec ces sévérités ; qu'elles montraient les choses sous un tout autre jour et qu'elles disculpaient Chateaubriand. Ne devenait-il pas dès lors nécessaire de les publier ? M. de Robethon l'a pensé et j'estime qu'il a eu raison. Il les a, du reste, encadrées à merveille dans un récit habilement conduit, très curieux et très neuf, même après le volume de M. Bardoux.

II

A quelle époque Chateaubriand et Mme de Custine se sont-ils connus ? Comment est né ce long attachement qui a traversé tant de fortunes diverses et que la mort seule a brisé ? D'après M. Bardoux, ils se seraient vus pour la première fois en 1803, dans le salon de Mme de Rosanbo, alliée au frère aîné de Chateaubriand, et l'une des compagnes de Mme de Custine à la prison des Carmes (1). M. de Robethon est d'avis que leur première rencontre remonte un peu plus haut, peut-être jusqu'à l'année 1801, et qu'elle a eu lieu dans des circonstances très différentes. Il croit, en effet, trouver un indice de leurs premières relations dans la page des *Mémoires d'Outre-Tombe* où Chateaubriand raconte que, après l'apparition du *Génie du Christianisme*, au milieu de l'engouement des salons, il fut enseveli sous un amas de billets parfumés. « Si ces billets, dit-il, n'étaient aujourd'hui des billets de grand'mères, je serais embarrassé de raconter avec une modestie convenable comment on se disputait un mot de ma main, comment on ramassait une enveloppe suscrite par moi, et comment, avec rougeur, on la cachait, en baissant la tête, sous le voile tombant d'une longue chevelure (2). » Ce dernier trait s'appliquait évidemment à une seule personne et à un fait particulier : c'est une émotion unique que le poète a ressentie à ce larcin, gage indiscret d'un naissant amour, qui se dérobait « sous le voile *d'une longue chevelure*. » Cette longue chevelure, nous la connaissons ; nous la retrouvons deux fois

(1) *Bardoux*, p. 131.
(2) *Memoires d'outre-tombe*, t. II, p. 235.

dans le passage des *Mémoires d'Outre-Tombe* que j'ai cité au début de cet article. Chateaubriand semble en avoir fait pour Mme de Custine une sorte d'auréole, un charme distinctif qui n'appartient qu'à elle.

A l'appui de la conjecture, déjà très plausible, de M. de Robethon, il est permis aujourd'hui d'apporter une preuve directe et décisive. L'homme de France qui connaît le mieux aujourd'hui son Chateaubriand, M. l'abbé Pailhès (1), a commmencé, depuis quelque temps, dans la *Revue Catholique de Bordeaux*, la publication des lettres inédites de Chateaubriand à Fontanes. Voici le début d'une de ces lettres, en date du 8 septembre 1802 :

« Eh bien, mon cher enfant, les vers ? Vous êtes un maudit homme. Pas un signe de vie de votre part...

« Comment va Mme Fontanes et l'enfant 2 et la sœur. et l'oncle ? Que vous êtes heureux d'avoir autant de cœurs qui s'intéressent à vous.

« La grande voyageuse (3), comment est-elle ? Je ne sais si elle a reçu ma lettre.

« A propos de lettre, il vient de m'arriver par la poste, toute décachetée, une lettre qui me fait peine si F.... l'a vue. On se plaint de mes rigueurs et on m'offre des merveilles. Je ne sais comment faire pour empêcher les indiscrètes bontés de m'arriver par le grand chemin... »

F... ne peut être que Fouché. C'est lui, en sa qualité de ministre de la police, et lui seul, qui a pu voir cette lettre, si même ce n'est pas lui qui l'a décachetée ; car une lettre

(1) Voir *Mme de Chateaubriand, d'après ses Mémoires, sa Correspondance*, par l'abbé G. Pailhès, un vol, in-8, et *Mme de Chateaubriand, lettres inédites à M. Clausel de Coussergues*, par le même, un vol. in-8°.

(2) Christine de Fontanes.

(3) Mme Baciocchi, sœur du premier consul.

mise à la poste, une lettre contenant *d'indiscrètes bontés*, et de nature à intéresser Fouché, n'a pas pu n'être pas cachetée avec soin. Or, Fouché, à cette époque, et depuis plusieurs années déjà, était le protecteur actif, l'admirateur passionné, le grand ami de l'héroïque veuve du marquis de Custine, — de la « reine des roses ».

Il est donc impossible de ne pas faire remonter à cette lettre « décachetée » et à cette date de septembre 1802, le début des relations de Mme de Custine avec Chateaubriand.

Si la date de 1803, donnée par M. Bardoux est inexacte, celle de 1801, mise en avant par M. de Robethon, est également erronée. Il dit, en effet, — et avec raison — que la première rencontre eut lieu peu après l'apparition du *Génie du Christianisme*. Or, le *Génie du Christianisme* a paru non en 1801, mais le 14 avril 1802.

Mme de Custine, nous venons de le dire, était très liée avec Fouché, qui lui avait fait restituer la partie de ses biens que l'Etat n'avait pas vendue. Dans plusieurs de ses lettres, Chateaubriand la prie d'user de son influence auprès du ministre de la police en faveur d'un de leurs amis. Sa lettre du 1er août 1804 se termine ainsi :

« Je vous conjure de pousser l'affaire de mon ami. Je ne sais où demeure le ministre, mais il est trop connu pour que ses lettres se soient égarées. Mais prenez garde à présent, il faut que vos lettres soient adressées particulièrement à F... (Fouché) et non pas au ministre, car alors vos lettres seraient simplement ouvertes par les commis de la police, comme une affaire de bureau. »

D'après M. Bardoux, l'*ami* pour lequel Chateaubriand

fait ici appel à l'influence de Mme de Custine ne serait autre que Chénedollé, alors absent de Paris et à qui il voulait ouvrir la carrière diplomatique. « Mme de Custine, écrit-il, étant liée avec Fouché, il fallait inspirer à celui-ci de l'intérêt pour un ami si cher. Fouché, au reste, avait été son professeur à Juilly ; quand il s'était agi de le rayer de la liste des émigrés, Mme de Staël l'avait conduit au ministère de la police ; Fouché avait reconnu son ancien élève et lui avait tendu les bras (1). » — C'est à tort que M. Bardoux a cru qu'il s'agissait ici de Chénedollé. Dans une autre de ses lettres — en date du 16 juillet 1804 — Chateaubriand s'exprime ainsi : « Vous avez voulu rendre service à mon ami, et vous le pouvez plus que moi puisque Fouché est ministre. Je connais votre générosité, et l'éloignement que vous pouvez ressentir pour moi ne retombera pas sur *un malheureux injustement persécuté* (2). » Ces expressions ne pouvaient aucunement s'appliquer à Chénedollé, qui n'était alors ni persécuté ni malheureux, qui n'avait rien à démêler avec la police et pour qui Fouché ne pouvait rien à aucun titre. L'*ami* persécuté sur le compte duquel il s'agissait d'apitoyer le ministre de la police était M. Bertin l'aîné.

Très royaliste, M. Bertin avait été, en 1800, arrêté par mesure administrative et enfermé au Temple. Sans avoir subi aucun jugement, aucune condamnation, il fut relégué à l'île d'Elbe, puis envoyé en Italie, où la résidence de Florence, et plus tard celle de Rome, lui fut assignée.

C'est à Rome qu'il se lia d'une étroite amitié avec Chateaubriand. Celui-ci se plaisait à rappeler les débuts de sa liaison avec Bertin l'aîné : « C'est avec lui, disait-il, que

(1) Bardoux, p. 154.
(2) Chédieu de Robethon, p. 85.

je visitai les ruines de Rome, et que je vis mourir Mme de Beaumont, deux choses qui ont lié sa vie à la mienne (1). »

Las de l'exil et de ses sollicitations sans résultat pour obtenir son rappel, Bertin prit le parti assez aventureux de rentrer en France sans autorisation, mais avec un passeport que Chateaubriand lui avait complaisamment délivré.

Cela se passait au commencement de 1804, au moment même où Chateaubriand, de son côté, quittait Rome et rentrait à Paris. Bertin qui, malgré son passeport, n'était pas en règle, fut obligé de se tenir caché, après son retour, tantôt dans sa maison de la vallée de Bièvre, tantôt à Paris.

C'est pour ce proscrit, pour « son ami malheureux, injustement persécuté », que Chateaubriand demande avec instance à Mme de Custine d'intercéder auprès de « son grand ami » Fouché. La suite de la correspondance ne laisse aucun doute à cet égard, notamment la lettre du 8 septembre 1804, où je trouve ces lignes : « La pauvre Mme Bertin a la fièvre putride. Je ne sais qui présentera votre lettre. Comment nous tirer de là ? » Notons en passant qu'il n'est presque aucune des lettres de Chateaubriand à cette époque qui ne débute par ces mots : « Avez-vous écrit à Fouché ? » ou qui ne se termine par ceux-ci : « Ecrivez à Fouché. » Jamais on ne mit plus d'insistance, plus de suite, plus de dévouement à plaider la cause d'un ami. Cela n'empêchera pas Sainte-Beuve, M. Bardoux et, après eux, combien d'autres ! de l'accuser de sécheresse et d'égoïsme.

(1) *Chateaubriand et son temps*, par le comte de Marcellus.

III

Après avoir reproduit une lettre du 1er août 1804, M. Bardoux ajoute : « Le Chateaubriand quinteux, personnel, méfiant, est tout entier dans cette lettre (1). » De quoi s'agit-il donc ? M. Bardoux ne nous le dit pas, par cette excellente raison qu'il n'en sait rien lui-même. Prise isolément, la lettre qu'il avait sous les yeux n'était pas seulement obscure, elle était inintelligible. Mais alors pourquoi s'emparer de cette lettre, à laquelle on ne comprend rien, dont on ignore, par conséquent, le caractère et la portée, pour s'en faire une arme contre son auteur, pour en tirer des conclusions défavorables à son caractère ?

Aujourd'hui, grâce à la publication de M. Chédieu de Robethon, nous savons exactement ce qui s'est passé.

Désintéressé, généreux, n'entendant rien aux affaires et ne voulant pas en entendre, parler, Chateaubriand était souvent à court d'argent. Pendant son séjour à Rome, il avait épuisé toutes ses ressources auprès de Mme de Beaumont mourante, il ne pouvait pas et pour rien au monde il n'aurait voulu, en un tel moment, lui exposer sa détresse, lui demander un crédit et se faire rembourser en quelque sorte des soins qu'il lui avait prodigués. Il y avait là une question de délicatesse et d'honneur. C'est dans ces circonstances qu'il s'adressa à madame de Custine. Celle-ci refusa. Elle n'avait vu qu'une rivale, là où elle ne devait plus voir qu'une femme infortunée et mourante. Chateaubriand était rentré en France depuis quelques mois, lorsqu'il apprend que cet incident, connu de lui seul et de Mme de Custine, est tombé dans la

(1) Bardoux, p. 153.

bouche du public et que les détails en courent les salons. Atteint jusqu'au fond du cœur, il écrit à Mme de Custine la lettre qu'on va lire :

« Lundi, 16 juillet (1804).

« Je ne sais si vous ne finirez point par avoir raison, si tous vos noirs pressentiments ne s'accompliront point. Mais je sais que j'ai hésité à vous écrire, n'ayant que des choses fort tristes à vous apprendre. Premièrement, les embarras de ma position augmentent tous les jours et je vois que je serai forcé tôt ou tard à me retirer hors de France ou en province ; je vous épargne les détails. Mais cela ne serait rien si je n'avais à me plaindre de vous. Je ne m'expliquerai point non plus ; mais quoique je ne crois pas tout ce qu'on m'a dit, et surtout la manière dont on me l'a dit, il reste certain toutefois que vous avez parlé d'un service que je vous priais de me rendre lorsque j'étais à Rome, et que vous ne m'avez pas rendu. Ces choses-là tiennent à l'honneur, et je vous avoue qu'ayant déjà le tort du refus, je n'aurais jamais voulu penser que vous eussiez encore voulu prendre sur vous le plus grand tort de la *révélation*. Que voulez-vous ? On est indiscret sans le vouloir, et souvent on fait un mal irréparable aux gens qu'on aime le mieux.

« Quant à moi, madame, je ne vous en demeure pas moins attaché. Vous m'avez comblé d'amitiés et de marques d'intérêt et d'estime ; je parlerai éternellement de vous avec les sentiments, le respect, le dévouement que je professe pour vous. Vous avez voulu rendre service à mon ami (1), et vous le pouvez plus que moi puisque

(1) M. Bertin.

Fouché est ministre. Je connais votre générosité, et l'éloignement que vous pouvez ressentir pour moi ne retombera pas sur un malheureux injustement persécuté. Ainsi madame, le ciel se joue de nos projets et de nos espérances. Bien fou qui croit aux sentiments qui paraissent les plus fermes et les plus durables. J'ai été tellement le jouet des hommes et des prétendus amis que j'y renonce ; je ne me croirai pas, comme Rousseau, haï du genre humain, mais je ne me fierai plus à ce genre humain. J'ai trop de simplicité et d'ouverture de cœur pour n'être pas la dupe de quiconque voudra me tromper.

Cette lettre très inattendue vous fera sans doute de la peine. En voilà une autre sur ma table que je ne vous envoie pas et que je vous avais écrite, il y a sept ou huit heures. J'ignorais alors ce que je viens d'apprendre, et le ton de cette lettre était bien différent du ton de celle-ci. Je vous répète que je ne crois pas un mot des détails honteux qu'on m'a communiqués, mais il reste un fait : on sait le service que je vous ai demandé, et comment peut-on savoir ce qui était sous le sceau du secret dans une de mes lettres, si vous ne l'aviez pas dit vous-même ?

« Adieu (1). »

Dans sa réponse, Mme de Custine essaya, sans doute, d'une diversion et rejeta probablement les torts sur une personne qu'elle craignait de se voir préférer et dont la perfidie aurait machiné cette dénonciation. La seconde lettre de Chateaubriand ne fut pas moins digne et moins noble que la première. En voici un extrait :

(1) De Robethon, p. 84.

«... Vous vous trompez, si vous croyez que je tiens ce que je vous ai dit de *celle* que vous soupçonnez. Si je le tenais d'elle, je pourrais croire que la chose n'est pas encore publique ; or, ce sont des gens qui vous sont étrangers qui m'ont averti des bruits qui couraient. Il me serait encore fort égal, et je ne m'en cacherais pas, qu'on dît que je vous ai demandé un service. Mais ce sont les circonstances qu'on ajoute à cela qui sont si odieuses que je ne voudrais pas même les écrire et que mon cœur se soulève en y pensant. Vous vous êtes très fort trompée si vous avez cru que madame..... m'ait jamais rendu des services du genre de ceux dont il s'agit (1) ; c'est moi, au contraire, qui ai eu le bonheur de lui en rendre. J'ai toujours cru, au reste, que vous avez eu *tort* de me refuser. Dans votre position, rien n'était plus aisé que de vous procurer le peu de chose que je vous demandais ; j'ai vingt amis pauvres qui m'eussent obligé poste pour poste si je ne vous avais donné la préférence. Si jamais vous avez besoin de mes faibles ressources, adressez vous à moi, et vous verrez si mon indigence me servira d'excuse.

« Mais laissons tout cela. Vous savez si jusqu'à présent j'avais gardé le silence, et si, bien que blessé au fond du cœur, je vous en avais laissé apercevoir la moindre chose, tant était loin de ma pensée tout ce qui aurait pu vous causer un moment de peine ou d'embarras. C'est la première et la dernière fois que je vous parlerai de ces choses-là.....

« C'est à vous maintenant à juger si cela doit nous éloigner l'un de l'autre. Pour blessé, je l'ai été profondé-

(1) Est-ce à Mme de Beaumont qu'il fait allusion ? Ces suppositions de Mme de Custine auraient été bien blessantes pour Chateaubriand. (Note de M. Chédieu de Robethon.)

ment ; mais mon attachement pour vous est à toute épreuve ; il survivra même à l'absence, si nous ne devons plus nous revoir.

« Je vous recommande mon ami.

« Paris, 4 thermidor (23 juillet) (1). »

Mme de Custine, dans sa réponse, cherche, paraît-il, à expliquer le refus du service que Chateaubriand lui avait demandé ; elle laissait entendre qu'elle s'était sentie froissée à l'idée de subvenir aux dépenses nécessitées par la présence à Rome de Mme de Beaumont. C'est ici que se place la lettre de Chateaubriand, du 1er août 1804, citée par M. Bardoux, et dont voici le début :

« Je vois qu'il est impossible que nous nous entendions jamais par lettre. Je ne me rappelais plus pour quel objet je vous avais demandé ce service ; mais si c'est pour celui que vous faites entendre, jamais, je crois, preuve plus noble de l'idée que j'avais de votre caractère n'a été donnée ; et c'est une grande pitié que vous ayez pu la prendre dans un sens si opposé ; je m'étais trompé... »

Cependant, malgré l'aigreur de ces premières lignes, Chateaubriand s'adoucit : il ne demande qu'à pardonner, à tout oublier, et la lettre se termine par un mot charmant : « Adieu ; j'ai encore bien de la peine à vous dire quelques mots aimables, mais ce n'est pas faute d'envie. » Le post-scriptum renouvelle la demande de pressantes démarches auprès de Fouché en faveur de « l'ami malheureux et persécuté ». Ainsi, même dans ces circonstances où il semblerait devoir être tout entier à sa légitime irritation et à sa vive douleur, pas un seul instant il n'ou-

1. De Robethon, p. 88.

bliera son ami. N'en déplaise à M. Bardoux, il me semble bien que cet épisode est tout à l'honneur de Chateaubriand.

IV

Nous ne sommes encore qu'en 1804. Mme de Custine ne mourra que vingt-deux ans plus tard. Jusqu'à la fin, la correspondance publiée par M. de Robethon le démontre, Chateaubriand resta son ami.

Pendant son ambassade à Londres, en 1822, Astolphe de Custine vint en Angleterre. « Une fois à son poste, dit M. Bardoux, il (Chateaubriand) n'écrivait plus ; et Astolphe alla passer quelques jours en Angleterre pour rapporter de ses nouvelles. » Cela n'est point tout à fait exact. Il ne s'agissait pas d'une simple excursion de quelques jours pour que le fils rapportât à sa mère des nouvelles de l'ambassadeur trop lent à écrire, mais d'un voyage de plus de deux mois, qui dura du 20 juillet au 30 septembre.

Le 2 juillet, Chateaubriand adresse à Mme de Custine cette aimable lettre :

« Londres, ce 2 juillet 1822.

« Cette lettre répondra à la fois à Astolphe et à vous. Je me réjouis fort de l'arrivée du nouveau venu. J'espère qu'il sera plus sage que moi et surtout plus heureux. Je serai charmé de voir Astolphe ; j'aurais grand désir de l'accompagner en Ecosse, mais les affaires me retiendront vraisemblablement à Londres. Il faut qu'Astolphe, en arrivant, descende chez Grillon, Albemarle Street, ou chez Brunet, Leicester Square, d'où il viendra chez

moi ; on lui trouvera un logement dans mon voisinage, et il déjeunera et dînera à l'ambassade. S'il restait à l'auberge, il se ruinerait. Que vous êtes heureux de vous réunir dans le grand château au mois d'octobre ! Que ne donnerais-je pas pour m'y trouver avec vous ! Je suis comblé dans ce pays, mais j'aime mieux Fervaques.

« A vous depuis longtemps et pour jamais. Mille choses à tous, sans oublier le petit Magot (1).

« J'ai fait de mon mieux pour Julien et son compagnon de voyage (2). »

Et les lettres se succèdent, fréquentes, empressées, surtout quand le voyageur est en Ecosse. En voici une du 23 août :

« Comme il est possible qu'Astolphe, au milieu de tous les plaisirs d'Ecosse, ne sache comment vous écrire, je veux vous tirer d'inquiétude. Il est arrivé en bonne santé à Edimbourg ; il va s'enfoncer dans les montagnes, d'où il reviendra par Glasgow à Londres. Dormez en paix ; il ne peut lui arriver le plus petit mal.

« J'ai reçu vos lettres. Je vous verrai à Fervaques cet automne ; je reviens de partout, vous le savez, et on ne peut se soustraire à un éternel attachement.

« Mille tendresses.

« Compliments à l'ami (3). »

Moins de huit jours après, nouvelle lettre :

(1) Sans doute le fils d'Astolphe, le petit Enguerrand né le 19 juin 1822. Il mourut le 2 janvier 1826.

(2) De Robethon, p. 204.

(3) Ibid. p. 214.

« Toutes vos lettres et celles de votre belle-fille (1) m'arrivent pour Astolphe ; je les adresse à Glasgow où il a recommandé de les envoyer. Mais comme il est dans les montagnes, n'espérez pas avoir des nouvelles immédiatement. Je vous en avertis pour empêcher votre imagination de trotter. Je sais indirectement des nouvelles de votre grand fils par les personnes qui arrivent d'Edimbourg ; il se porte à merveille ; soyez en paix. Bonjour et à vous pour la vie.

« Londres, le 30 août 1822 (2). »

Toutes ces lettres témoignent de la sollicitude et presque de la tendresse de Chateaubriand pour le voyageur. « C'est à sa mère, dit très bien M. de Robethon, c'est à sa mère bien plus, sans doute, qu'à lui-même qu'Astolphe en était redevable ; et, cependant, ces sentiments, qui ont quelque chose de paternel, ont persisté jusqu'à la fin, et résisté à de bien rudes épreuves. »

Astolphe rentra en France le 30 septembre 1822. A ce moment, depuis le 8 du même mois, Chateaubriand avait quitté l'Angleterre pour se rendre au Congrès de Vérone. Après le Congrès, de retour à Paris, il reprit ses relations assidues avec Mme de Custine, qui, comptant avec raison sur le dévouement de son ami et sur le crédit qu'elle-même possédait à la cour, avait entrepris de faire de son fils un pair de France, ou tout au moins, s'il n'était pas possible d'atteindre immédiatement à ce rang élevé, de lui créer des titres par de hautes fonctions diplomatiques.

(1) Léontine de Saint-Simon de Courtomer, mariée le 15 mai 1821, à Astolphe du Custine ; elle mourut le 7 juillet 1823.

(2) Robethon, p. 216.

Chateaubriand approuva ces projets et peut-être en fut-il l'inspirateur.

Quand il arriva au ministère avec M. de Villèle, au mois de décembre 1822, la confiance de Mme de Custine dans le succès de ses espérances s'en accrut encore. Renonçant pour Astolphe à cette sorte de stage dans la diplomatie, qui, une première fois, du reste, lui avait assez mal réussi, elle sollicita directement la pairie avec l'ardeur fiévreuse et l'obstination qu'elle mettait à toutes choses. Elle ne laissera plus à Chateaubriand une heure de répit. Elle le poursuit, elle le harcèle, et comme la nomination ne vient pas, elle se répand en plaintes et en reproches. M. Bardoux les tient naturellement pour fondés. Il accuse Chateaubriand d'oublier, « au milieu des enivrements du pouvoir », les intérêts du fils de son amie. « De toutes les amies fort anxieuses de lui, dit-il, Mme de Custine était la plus négligée ; les billets que Chateaubriand, ministre, lui envoie, sont bien écrits de sa main, mais *il ne prend plus le temps de mettre l'adresse ; c'est un secrétaire qui s'en charge* (1). « — Chateaubriand est ministre des affaires étrangères ; la France est en guerre avec l'Espagne ; c'est sur lui que pèsent à ce moment les plus lourdes responsabilités ; il lui faut faire tête aux attaques de l'opposition ; dans le sein même du cabinet, il a des luttes à soutenir ; et s'il lui arrive de charger un secrétaire de mettre une adresse sur un billet, il sera démontré qu'il n'est qu'un égoïste, un ingrat et un lâcheur ! Cela n'est pas sérieux. Ici, d'ailleurs, comme pour l'incident de 1804, que j'ai rappelé tout à l'heure, M. Bardoux n'a pas eu de chance. On ne lui a communiqué que des

(1) Bardoux, p. 361.

billets, des billets de deux ou trois lignes, et il part de là pour attaquer Chateaubriand. Mais à côté de ces billets un peu laconiques, il y en a d'autres qui sont charmants et il ne les a pas connus. Il y a aussi des lettres, de vraies lettres, et il ne les a pas connues davantage. Lettres et billets prouvent que Chateaubriand ne négligeait rien pour faire réussir la candidature d'Astolphe à la pairie. Un moment, il crut avoir partie gagnée, mais le succès espéré ne vint pas. Dans la lettre suivante, il rend compte à Mme de Custine de l'ajournement de ses espérances :

« Mercredi, 24 décembre 1823.

« J'avais de grandes espérances. Elles ont été trompées pour le moment. Le Roi n'a voulu nommer, je crois, que des députés, des militaires et des hommes de sa maison et de celles des princes. Mais j'ai la promesse pour Astolphe pour une autre circonstance qui n'est pas très éloignée. Ne croyez pas que je vous oublie et que vous n'êtes pas dans ma vie au nombre de mes plus doux et de mes plus impérissables souvenirs.

« Mille tendresses à tous.

« Ch. (1). »

La promesse faite ne fut pas tenue, mais ce ne fut ni la faute de Chateaubriand, ni celle du gouvernement de la Restauration. C'est à lui-même et à lui seul qu'Astolphe de Custine doit imputer d'avoir tout perdu. Son nom fut, à ce moment, mêlé à une aventure honteuse, à un scandale sans nom. M. Chédieu de Robethon s'est vu dans la douloureuse nécessité d'en parler, au moins sommairement.

(1) De Robethon, p. 251.

Il me serait impossible de reproduire ici son récit. A peine y puis-je faire allusion. Ce récit, d'ailleurs, n'étonnera aucun de ceux qui ont lu les pages consacrées par Philarète Chasles, dans ses *Mémoires*, au marquis de Custine.

A partir de ce moment, tout fut fini pour Mme de Custine. Sa vie était brisée ; elle mourut le 25 juillet 1826, à l'âge de 56 ans.

« Avec elle, — et c'est par ces lignes que s'achève le volume de M. Chédieu de Robethon, — avec elle se termine la période la plus brillante de la vie de Chateaubriand. Désormais, la politique absorbera l'ardeur de ce grand esprit, jusqu'au jour où le souffle des révolutions aura détruit sans retour ce gouvernement de la Restauration qu'il avait servi ou cru servir, et auquel, en fin de compte, il est au fond du cœur resté fidèle. Etranger aux affaires publiques à partir de 1830, il n'a pas cessé d'écrire. Si sa main, comme il le dit, était lasse, ses idées du moins n'avaient pas faibli ; il les sentait toujours « vives comme au départ de la course ». Presque aussi riche d'inspirations qu'aux plus belles années de sa jeunesse, il a su créer encore de nouvelles formes et de nouvelles couleurs, et, moins ingrat qu'on ne l'a dit, il a consigné dans son œuvre de prédilection, les *Mémoires d'Outre-Tombe*, avec l'hommage d'une discrétion respectueuse, le cher souvenir de Mme de Custine. »

15 octobre 1893.

VI

Une amie de Mme de Chateaubriand.

I

Mme de Chateaubriand, dans son *Cahier rouge* (1), raconte comment, à la fin des Cent-Jours, rentrant en France avec son mari, à la suite de Louis XVIII, elle arriva, le 30 juin 1815 au soir, dans la petite ville de Roye :

Le roi coucha à l'hôtel de... et nous à l'auberge des... *Rois*. La maîtresse de cette auberge était si royaliste qu'elle voyait des princesses partout ; elle me prit pour

(1) Mme de Chateaubriand n'a point écrit ses *Mémoires*, comme l'a dit à tort Maxime du Camp dans ses *Souvenirs littéraires* (t. I, p. 382). Elle a seulement jeté sur le papier des notes, destinées à servir de point de repère à son mari pour une partie de ses *Mémoires d'outre-tombe*. Ces notes, qui vont de 1804 à 1816, et qu'elle avait consignées sur des cahiers reliés en maroquin rouge, ont été publiées en 1887 par M. l'abbé Pailhès, dans son livre sur *Mme de Chateaubriand d'après ses Mémoires et sa Correspondance*. Écrites à la diable, ces pages de Mme de Chateaubriand sont les plus spirituelles du monde, et presque toujours si bien venues que Chateaubriand n'a eu souvent qu'un mot ou deux à y changer pour les faire passer du *Cahier rouge* dans ses propres *Mémoires*, où elles font très bonne figure.

Mme la duchesse d'Angoulême et me porta presque dans une grande salle, où il y avait une table de vingt couverts au moins. La chambre était tellement éclairée de bougies et de chandelles qu'on perdait la respiration au milieu d'un nuage de fumée, sans compter la chaleur d'un feu qui aurait été à peine supportable au mois de janvier. Lorsque la bonne dame s'aperçut que je n'étais pas Mme la duchesse d'Angoulême, elle fut un peu désappointée, mais enfin nous arrivions de Gand ; nous étions donc au moins de bons royalistes : elle nous fit fête en conséquence ; et, en partant, nous eûmes une peine infinie à lui faire accepter de l'argent. Dans cette classe, le dévouement est bien plus sans réserve que dans la classe plus élevée. Je me rappelle que cette pauvre femme me disait : « Voyez-vous, Madame, je suis royaliste au point que, quelquefois, je me regarde de travers pour n'avoir pas su me faire guillotiner pour nos Bourbons.»

Ce dévouement, ce zèle pour les Bourbons n'étaient pas rares alors dans le nord de la France, et si Mme de Chateaubriand, au lieu de rentrer par Cambrai et par Roye, était revenue de Gand par Lille ou par Tourcoing, elle y eût rencontré une jeune femme dont elle devait plus tard devenir l'amie, et qui ne le cédait en rien, pour l'ardeur de ses sentiments royalistes, à la bonne aubergiste des *Trois-Rois*.

Sophie-Josèphe de Witte était née, le 6 décembre 1792, à Neuville-en-Ferrain, petit village aux environs de Tourcoing. Ses parents, de condition modeste, exploitaient eux-mêmes un petit domaine appelé la Bonne-Ferme et situé à une certaine distance du village, près de la frontière belge. Les prêtres proscrits étaient toujours assurés d'y trouver un asile. Il y en eut, à certains moments, jusqu'à sept à la fois cachés dans la maison. Au plus fort de

la Terreur, les frères de Sophie-Josèphe allaient chez les voisins les plus proches et chez les bonnes gens du village et les prévenaient, à l'aide d'un langage convenu, que, la nuit suivante, la messe serait dite à la ferme. Les émigrés étaient, de même, l'objet de la sollicitude de la pieuse famille. On les aidait à passer la frontière sous un déguisement ; mais il arrivait souvent qu'ils étaient obligés de se cacher pendant plusieurs jours dans le voisinage, en attendant le moment de sortir de France. Dès que Sophie Josèphe eut trois ou quatre ans, ce fut elle que son père envoya leur porter des vivres : son âge et sa faiblesse devaient éloigner tout soupçon Elle partait du logis, chargée d'un petit panier de tartines et de fruits et d'un petit chaudron d'enfant. Si, d'aventure, elle était rencontrée par quelque inconnu, elle devait ou se diriger vers un champ de travailleurs et leur remettre leur goûter, ou bien aller puiser de l'eau à une petite source et revenir sur ses pas. La maison de M. de Witte était bien nommée : c'était vraiment *la Bonne-Ferme*.

Quand vinrent les Cent-Jours, Sophie-Josèphe avait vingt-deux ans. Son père était mort depuis longtemps, elle était restée seule avec sa mère et son frère aîné. Quelques semaines après le retour de l'empereur aux Tuileries, le 13 mai 1815, ils virent arriver à la ferme une dizaine de soldats qui emmenaient à Lille deux jeunes officiers, arrêtés dans le village de Neuville au moment où ils se disposaient à franchir la frontière. L'un de ces officiers était le chevalier de Comméras, qui allait rejoindre à Gand son oncle, le duc de Feltre, ministre de la guerre de Louis XVIII. Sophie-Josèphe réussit à faire évader M. de Comméras et son ami, et, accompagnée de deux domestiques, les conduisit à Courtray, chez M. Ber-

tier de Bizy, qui avait mission de recevoir dans cette ville et d'enrôler les volontaires royaux. Introduite auprès de M. de Bertier, Mlle de Witte lui annonça qu'elle était chargée par sa mère et par tous les siens d'offrir leurs services au roi : « Plus les dangers seront grands, dit-elle, plus je serai heureuse de les affronter. Le plus beau jour de ma vie sera celui où je pourrai exposer ma tête pour une cause si sacrée. »

De Courtray, elle se rendit à Gand. Louis XVIII lui fit l'accueil le plus bienveillant et, après avoir causé longuement avec elle, il convoqua son conseil, auquel fut appelé M. de Comméras. Quelques jours auparavant, le roi avait été secrètement informé que les Anglais projetaient de se diriger sur Lille et, une fois maîtres de cette place, de s'emparer du département du Nord. Il importait de déjouer ce projet ; mais pour cela besoin était que le drapeau blanc flottât sur les murs de la ville. Le général Lapoype y commandait au nom de l'empereur. Sommation devait donc lui être faite, au nom du roi, « de rendre à son souverain légitime cette ville fidèle, dont la reddition devait épargner de grands maux à la France ». Pour réussir, une telle démarche devait être entourée de secret. Il parut au conseil, d'après les renseignements fournis par M. de Comméras sur le sang-froid, l'intelligence et le courage de Mlle de Witte, qu'elle pourrait remplir cette mission avec succès. Elle fut donc invitée à se rendre immédiatement à Courtray, où les ordres du roi lui seraient communiqués par M. Bertier de Bizy. Celui-ci la mit au courant de la mission qu'elle aurait à remplir auprès du général Lapoype ; mais il l'informa en même temps qu'il était chargé de lui faire connaître tous les périls qu'elle rencontrerait dans son accomplissement et,

d'ordre du roi, il n'insista pas pour la lui faire accepter.

Mlle de Witte n'eut pas un instant d'hésitation. Elle accepta avec joie. M. de Bertier lui recommanda alors de solliciter une réponse du général Lapoype, et surtout de bien observer l'expression de sa physionomie, s'il décachetait en sa présence la sommation du roi. Munie du précieux message, elle revint à la Bonne-Ferme. Le lendemain, accompagnée de son frère, elle partit pour Lille, et se dirigea vers l'Intendance, rue Royale. Laissant son frère dans la rue, elle entra seule et demanda le général qui la reçut aussitôt. Elle lui raconta que la veille, tandis qu'elle surveillait à la frontière les ouvriers de son exploitation, elle avait vu venir à elle deux officiers qui, ayant accompagné Louis XVIII à Gand, mais désirant maintenant regagner leurs foyers, l'avaient conjuré de porter au général, dont ils connaissaient l'honneur et la générosité, leur supplique de rentrée en France ; qu'elle avait d'abord repoussé leur demande, mais que les voyant malheureux et si pleins de regrets, elle avait fini par y accéder. Elle ajouta que ces officiers viendraient le lendemain chercher la réponse, à l'endroit où avait eu lieu leur rencontre. En terminant, Mlle de Witte remit au général Lapoype la lettre de sommation qu'elle avait eu soin de placer sous une seconde enveloppe, afin de couvrir le cachet aux armes de France.

Le général lui posa plusieurs questions, auxquelles elle répondit avec beaucoup de calme et d'assurance ; il était visible que le beau récit qu'on venait de lui faire lui inspirait quelque méfiance, et il refusait d'accepter la lettre. Ce fut seulement au bout d'une demi-heure qu'il se décida à la décacheter. Après l'avoir tournée et retournée,

il dit à Mlle de Witte d'un ton sévère : « Comment ! Mademoiselle, vous m'apportez une lettre sans signature ? » Elle le pria de chercher encore, l'assurant que la lettre devait être signée, puisque les deux officiers ne lui avaient pas dit leurs noms.

La sommation était composée de deux doubles grandes feuilles de papier de poste, écrites en très petits caractères, et où il ne restait plus de blanc. Enfin, dans le tout petit coin d'une page, le général Lapoype découvrit, non pas deux, mais trois signatures : *duc de Feltre*, ministre de la guerre ; *comte de Beurnonville*, ministre d'Etat ; comte de *Rochechouart*, chef de l'état-major. La physionomie du général changea subitement ; sa voix, tout à l'heure sévère, se fit bienveillante. Il pria très courtoisement la jeune fille de lui dire qui elle était et de quelle manière il pourrait lui faire parvenir sa réponse. Elle ne croyait pas pouvoir s'en charger, demeurant chez sa mère, qu'elle serait au désespoir de compromettre. « Je vous prie d'être bien tranquille à cet égard, Mademoiselle, lui dit le général ; j'ai trop d'honneur pour compromettre jamais qui que ce soit. » Il prit note de son adresse, et l'assura que, le lendemain matin, son aide de camp, visitant les avant-postes, lui porterait sa réponse.

La réponse ne devait pas venir. Mlle de Witte apprenait, le lendemain, par l'intime ami du général Lapoype, le colonel Troussard, commandant du génie, que le général Allix venait d'arriver à Lille comme commissaire extraordinaire chargé de la haute police du département et que, effrayé par sa présence, Lapoype n'oserait rien entreprendre.

Cet insuccès ne découragea pas l'intrépide royaliste et jusqu'à la rentrée de Louis XVIII, elle ne cessa pas de

multiplier ses voyages de la Bonne-Ferme à Courtray et à Lille, — à Lille surtout. Elle avait réussi, grâce au colonel Troussard, à nouer des intelligences avec quelques-uns des membres du conseil de défense. Après Waterloo, elle renouvela auprès d'eux ses démarches et ses instances, et ne contribua pas peu à les décider à reconnaître Louis XVIII. Dans les derniers jours de juin, le drapeau blanc fut arboré sur les murs de la ville et sur ceux de la citadelle. En ouvrant ses portes au roi, la ville les fermait aux étrangers. Le département du Nord échappait aux convoitises des Anglais. Mlle de Witte voulut annoncer elle-même à Louis XVIII cette bonne nouvelle. Comme elle se jetait à ses pieds, le roi lui dit : « Pas à genoux, mon enfant, pas à genoux ! Je connais tous les dangers que vous avez courus. J'apprécie votre dévouement et je n'en perdrai jamais le souvenir. Je me rappellerai toujours ceux qui auraient sacrifié leur vie pour servir ma cause pendant mon infortune. Je suis sûr que votre zèle continuera. »

Les détails de cette entrevue coururent bientôt de bouche en bouche dans la petite ville qui en était le théâtre, et où se trouvaient à ce moment M. et Mme de Chateaubriand. Cette scène, en effet, se passait à Roye, le 30 juin 1815.

II

Dans ses diverses courses en Belgique, Mlle de Witte avait eu plusieurs fois l'occasion de rencontrer un de ses compatriotes, un notaire d'Armentières, M. Charles

Bayart, dont le zèle monarchique n'était pas moins ardent que le sien. Il avait été des premiers à se rendre à Gand, où il était arrivé porteur d'une somme de 500.000 fr., réunie en quelques jours, et qu'il venait mettre à la disposition de Louis XVIII qui, du reste, refusa de l'accepter. Un royaliste d'Armentières, M. de Croix, avait à lui seul versé 75.000 francs ; et c'était si bien tout ce qu'il avait de disponible à ce moment que, le jour du départ du jeune notaire, il le vint trouver, et, presque timidement, comme un homme qui demande sans avoir droit : « Mon bon Monsieur Bayart, lui dit-il, je vous ai tout remis ; ne voudriez-vous pas me donner 500 francs pour faire vivre ma maison d'ici quelques semaines ? Je n'ai rien à recevoir avant un mois. »

Nommé par le roi, le 16 avril 1815, commissaire extraordinaire, M. Bayart fut fait, le 15 août suivant, chevalier de la Légion d'honneur. Le duc de Berry l'honorait d'une affection particulière ; le prince avait également en haute estime la jeune fille qui, pendant les Cent-Jours, avait si bien servi la cause royale ; ce fut sous ses auspices qu'eut lieu, en 1819, le mariage de Charles Bayart et de Sophie-Josèphe de Witte.

Lorsqu'ils apprirent l'assassinat du duc de Berry, la douleur de M. et de Mme Bayart fut immense. Ils apprenaient en même temps que l'auguste veuve de la victime de Louvel serait bientôt mère. Comme la princesse, Mme Bayart allait avoir aussi un enfant. « N'est-il pas providentiel, dit-elle à son mari que je sois en état de m'offrir pour être la nourrice du petit prince ? Qui mieux que moi le défendra ?... J'en défie la terre entière ! Si le poignard d'un nouveau Louvel se lève contre lui, il me percera avant de l'atteindre ! » Son mari partageait

ses sentiments. Le jour même, ils partirent pour Paris. Il leur fut facile, dès leur arrivée, de faire parvenir jusqu'à la duchesse de Berry l'expression de leur désir et du motif qui l'inspirait ; elle leur accorda aussitôt une audience et témoigna à Mme Bayart combien elle serait heureuse d'accueillir ses services et de l'avoir auprès d'elle. « Je donne à mon fils un sang généreux, dit la princesse ; je veux que le lait qui doit le nourrir ait la même vertu. »

Au mois de mai 1820, Mme Bayart fut installée dans la maison de campagne de *Madame*, à Bagatelle, où elle accoucha, le 20 juillet, d'un fils qui fut appelé Charles en souvenir du duc de Berry. Le 29 septembre, non plus, cette fois, de Bagatelle, mais du château des Tuileries, elle écrivait à son mari, resté à Armentières :

De l'appartement du duc de Bordeaux.

29 septembre 1820.

Vive Dieu ! Vivent les Bourbons ! Vite, que toi, mon bon ami, ou ma sœur Eugénie, se mette de suite en route avec la nourrice. Je t'abandonne notre fils Charles et suis tout au prince,

Au duc de Bordeaux.

Ta femme, Sophie.

Le bonheur dure peu, même à la cour, surtout à la cour. Moins d'un mois après, Mme Bayart eut une légère indisposition ; on parut craindre qu'elle ne fût trop sensible, qu'elle ne s'affectât trop vivement et ne pût, dans ces conditions, faire une nourrice parfaite. A la fin d'octobre, elle retournait à Armentières, comblée par la famille royale de marques d'estime et d'affection, inconsolable

pourtant de perdre l'enfant qui, plus tard, lorsqu'il la reverra, l'appellera « sa seconde mère ».

En 1823, M. Bayart vint habiter Lille, avec le titre de garde-magasin des tabacs. La place, assez lucrative, d'ailleurs, lui laissait des loisirs, et il les mettait souvent à profit pour aller, avec sa femme, à Paris, où la duchesse de Berry les recevait toujours avec bonheur. A chacun de leurs voyages, ils ne manquaient pas non plus de rendre visite à M. et Mme de Chateaubriand, chez qui M. Bayart avait fréquenté à Gand, pendant les Cent-Jours.

Enthousiastes du grand écrivain, entraînés vers lui, moins par la fascination de son génie que par la conviction où ils étaient que sa popularité serait pour la monarchie menacée la meilleure des sauvegardes, M. et Mme Bayart prenaient la plus vive part à ses succès et à ses revers, à ses joies et à ses inquiétudes. En 1824, quelque temps avant son renvoi du ministère, Chateaubriand adressa à M. Bayart une lettre assez noire, ainsi qu'il lui arrivait si souvent d'en écrire. Plus optimiste et plus confiant, son correspondant lui disait, dans sa réponse, parlant de sa femme : « Si son auguste nourrisson était roi, elle trouverait, dans son dévouement éprouvé, la force de lui représenter, avec le respect le plus profond, ce que Philippe V, roi d'Espagne, entendit de la senora Luisa, sa nourrice : « Sire, si vous abandonnez le gouvernement « de vos peuples en éloignant vos plus fidèles serviteurs, « vous serez responsable de la perte de votre royaume et « du malheur de votre famille ! » La nourrice fut écoutée et l'Espagne fut heureuse. »

La fête du duc de Bordeaux tombait le jour de la Saint-Henri, le 15 juillet, et Mme Bayart faisait d'habi-

tude le voyage de Paris pour la lui souhaiter. Elle était donc à Saint-Cloud, le 15 juillet 1830, heureuse de revoir le petit prince, heureuse et fière des bonnes nouvelles venues d'Alger, très effrayée cependant des périls que courait alors la monarchie, triomphante au dehors, mais si violemment attaquée à l'intérieur. Elle fit part de ses craintes à M. de Peyronnet, qu'elle vit le jour de la fête, et qui s'efforça de la rassurer. Le 18 juillet, elle alla chez Chateaubriand, au numéro 84 de la rue d'Enfer, et lui communiqua ses alarmes. « Elles ne sont malheureusement pas sans fondement, lui dit-il ; j'estime néanmoins qu'elles sont prématurées. Je me refuse à croire à un coup d'Etat, qui serait un acte de démence. La France veut et aime encore les Bourbons. Ce dont elle ne veut pas, ce qu'elle repousse, c'est le ministère qui est aujourd'hui au pouvoir.Que le roi renvoie ses ministres et la France retrouvera pour lui son enthousiasme des premiers jours du règne. S'il s'obstinait à les conserver, il s'attirerait de grands malheurs. » Et, après un moment de silence, il ajouta : « Tranquillisez-vous, Madame ; confions-nous en la Providence, et dites à votre mari qu'il s'effraie à tort, qu'il est impossible que les ministres fassent une telle sottise ; les bruits qui courent ne peuvent venir que de la valetaille du château. »

Mme Bayart sortit vivement impressionnée. Plus que jamais, elle voyait dans le retour de Chateaubriand aux affaires le salut de la monarchie. Cette conviction en elle était si profonde, qu'elle voulut la porter, avec ses hommages et ses supplications, au pied du trône. Elle sollicita une audience du roi Charles X, mais elle dut regagner Lille sans l'avoir obtenue.

III

La révolution était, encore une fois, triomphante ; les Bourbons allaient reprendre de nouveau le chemin de l'exil. La fidélité, le dévouement, le courage de Sophie-Josèphe de Witte, ne leur manqueront pas plus en 1830 qu'ils ne leur ont manqué en 1815. Ni sa foi, ni son zèle n'ont faibli ; son affection pour la famille royale est même plus vive et plus profonde aujourd'hui que l'héritier du trône est l'enfant à qui, la première, elle a donné son lait, l'enfant dont elle a apaisé les premières larmes dont elle a reçu le premier sourire et les premières caresses.

Le 6 août 1830, Mme Bayart est de retour à Paris. Elle court chez Chateaubriand et le supplie de ne pas abandonner l'orphelin. Consolée par la noblesse de son attitude et par la promesse qu'il défendra les droits du duc de Bordeaux, elle se rend, en le quittant, chez le duc de Maillé et chez un autre pair de France qu'elle avait autrefois connu à la cour. Elle insiste près d'eux pour qu'ils fassent entendre respectueusement à Charles X, s'il en est temps encore, un suprême conseil. Qu'il proclame la royauté d'Henri V, qu'en même temps, il annonce que Chateaubriand sera placé auprès du jeune roi comme son guide et le président de son conseil ; et peut-être tout pourra-t-il encore être sauvé ! Le 7 au matin, elle revoit Chateaubriand. Le grand écrivain, touché de son affliction, l'engage à remettre sa confiance en Dieu. « Après avoir, de notre côté, dit-il, fait notre devoir, tout notre devoir, ne nous laissons pas abattre par le malheur.... Nous nous assemblons ce soir pour recevoir la déclara-

tion de la Chambre des députés (1) et nous prononcer ensuite. Mais ne vous flattez pas, Madame, d'une fausse espérance. Je dois vous dire que la peur s'est emparée des esprits, et que très peu oseront soutenir les droits de leur maître, non pas même ceux qui ont poussé au coup d'Etat. » — Le soir de ce jour, Chateaubriand prononçait son admirable discours en faveur de la royauté de Henri V. Cent dix-neuf pairs assistaient à cette séance ; quatre-vingt-neuf sanctionnèrent la déclaration des députés. Deux jours après, le 9 août, le duc d'Orléans allait prendre la couronne au Palais-Bourbon.

Le 16 août, le roi Charles X, le Dauphin son fils, la fille de Louis XVI, *Madame*, duchesse de Berry, le duc de Bordeaux, sa sœur, *Mademoiselle*, celle à qui M. le duc de Berry avait dit, quelques instants avant de mourir : « Mon enfant, puissiez-vous être moins malheureuse que ceux de votre famille ! » s'embarquèrent à Cherbourg et firent voile vers la côte d'Angleterre. Une famille catholique et jacobite, la famille Weld, tint à honneur d'exercer envers les exilés les devoirs de l'hospitalité, et de payer ainsi aux Bourbons la dette des Stuarts. Son chef, le cardinal Weld, fit offrir à Charles X le château de Lulworth, situé dans le Dorsetshire, non loin de la petite ville de Warcham. Le lendemain de son arrivée à Lulworth, le vieux roi se promenait sur la terrasse, seul, triste, plongé dans ses pensées. Soudain une femme se jette à ses pieds. Il veut la relever, lui prend les mains et, le visage éclairé d'une lueur de joie : « Madame Bayart ! s'écrie-t-il, déjà ! Elle ne me surprend pas ! »

(1) Dans la soirée du 6 août, la Chambre des députés avait déclaré le trône vacant en fait et en droit et y avait appelé le duc d'Orléans.

Mme Bayart s'était embarquée au Havre, dès qu'elle l'avait pu, et était arrivée en Angleterre vingt-quatre heures après les proscrits. Le roi fit prévenir la duchesse de Berry, qui vint aussitôt. Profondément émue à la vue de la fidèle royaliste, la princesse l'embrassa et, avec cette vivacité qui mettait son cœur dans ses paroles : « Ah ! Madame Bayart, lui dit-elle, que ne nous avez-vous rejoints en France ? Je vous aurais donné Henri, et nous ne serions pas partis ! »

Elle resta plusieurs jours à Lulworth. Dans ses conversations avec *Madame*, elle revenait souvent sur une idée qui, d'ailleurs, ne la quittait guère, celle de voir Chateaubriand appelé auprès du duc de Bordeaux, présidant à son éducation, réconciliant le jeune prince avec les générations nouvelles. Bien qu'accueillie avec faveur par la duchesse de Berry, cette idée n'avait malheureusement aucune chance d'être adoptée, combattue qu'elle était par les hommes qui avaient suivi Charles X en exil, et qui avaient toute sa confiance.

De retour en France, Mme Bayart demeura quelque temps à Paris et y vit presque chaque jour ses amis de la rue d'Enfer. Elle leur parlait de la petite cour de Lulworth, insistait beaucoup sur la très réelle et très vive sympathie de la duchesse de Berry pour M. de Chateaubriand, atténuait, au contraire, le plus possible, dans ses récits, l'opposition que rencontrait, dans l'entourage du vieux roi, l'idée de faire appel au grand écrivain. Mme de Chateaubriand ne s'y trompait pas. Très vive, très ardente, intraitable à quiconque touchait au caractère et à l'honneur de son mari, elle ne se faisait pas faute de dire très haut et sans ménagement ce qu'elle pensait, et, comme

elle parlait, elle écrivait. Le 14 septembre 1830, elle écrit à Mme Bayart :

J'étais sur les épines hier, ma chère Madame Bayart, dans la crainte que vous me disiez quelque chose devant M. de Chateaubriand, car je me suis bien gardée de lui rendre notre conversation dans toute son étendue. Malgré cette patience que je lui reproche si souvent, il aurait été étrangement surpris et trop profondément offensé. Au moment où il se sacrifie presque seul à la fidélité qu'il croit devoir à ses serments et à ses princes légitimes ; au moment des regrets universels que sa résolution de s'éloigner inspire à la France, son étonnement eût été trop grand d'apprendre que l'auguste famille à laquelle il s'immole le juge si mal et connait si peu la puissance d'estime et d'honneur qu'il exerce en son pays : Je ne dirai pas la puissance de son talent, car on sait trop qu'il ne s'en servira jamais que pour la défense de son Dieu et de son roi : autrement, il n'aurait pas été si maltraité ; aussi, ce ne sont pas ses paroles, c'est son silence, qui, j'en conviens, a causé beaucoup de maux. M. de Chateaubriand *ne demande rien* et n'a jamais rien demandé à personne ; il n'a pas de *confession* à faire, parce qu'il n'a point péché. On lui reproche ses articles du *Journal des Débats ;* mais ces articles m'a-t-on dit, car de ma vie je n'ai lu un journal etaient, à quelques-uns près, dont la religion aurait eu à souffrir, aussi royalistes et surtout aussi utiles à la cause des Bourbons que ceux de la *Gazette* et du *Drapeau blanc* lui ont été funestes. Il n'y a donc que l'insigne mauvaise foi pour tromper ceux qui ne lisent point ou l'imbécillité la plus complète qui ait pu attribuer les articles d'un autre à mon mari ; car son style, bon ou mauvais, ne ressemble à celui de personne ; et jamais la charité de ces Messieurs, qui n'est pas celle de saint Paul, ne pourra prendre l'auteur du *Génie du christianisme* et de *Bonaparte et les Bourbons*, à dire le pour et le contre : c'est une vertu qu'il ne leur volera pas. M. de Chateaubriand ne serait pas si haut

dans l'esprit public si on pouvait opposer ses paroles à ses paroles; et certes, dans sa position actuelle, le parti qu'il refuse aujourd'hui de servir ne manquerait pas de lui rappeler ses contradictions. Quant à la prétendue pension qu'il touche, dit-on, aux *Débats*, qui ne sait qu'il donne son argent, mais qu'il n'en reçoit point, et qu'il n'a jamais vendu ni son talent ni sa conscience.

M. de Montmorency a eu raison de désavouer les fautes de sa jeunesse; il aurait encore mieux fait d'aller les déplorer dans la retraite, au lieu de les expier à la cour, au milieu de la fortune, des places et des honneurs. Dans la position de M. de Montmorency, M. de Chateaubriand eût fait les mêmes aveux et se serait éloigné du monde : la pénitence n'est bonne que sous le cilice et dans le désert : on croit à celle-là. Mon mari n'a, lui, d'autres fautes à se reprocher que d'avoir été, en tout temps et malgré tous les risques, trop bon serviteur du roi, un serviteur aussi loyal que désintéressé, disant toujours la vérité, non pas dans les temps où il n'avait rien à perdre, mais lorsqu'il n'avait plus rien à désirer. Quand il publia *la Monarchie selon la Charte*, il était pair, ministre d'Etat, avec une pension de 24.000 francs. Il donna sa démission d'ambassadeur à Berlin pour rester fidèle à des amis qui le trahirent. Ministre des affaires étrangères, il ne voulut pas (pour garder sa place) approuver la loi de la conversion des rentes. Envoyé ambassadeur à Rome, il renonça à 200,000 livres de rente et à la plus belle existence du monde pour ne pas soutenir un ministère qu'il pensait devoir perdre le roi (prévision qui ne s'est que trop vérifiée). Enfin, aujourd'hui, il sacrifie le reste de son existence, et il ne veut rien accepter de tout ce qu'on ne cesse de lui offrir ; car les hommes qu'il refuse de servir l'apprécient mieux que ceux auxquels il a dévoué toute sa vie. M. de Chateaubriand ne changera ni de système ni de langage : un honnête homme n'en a qu'un. Il n'a point été élevé à l'école de ceux qui ont puisé dans les *antichambres* de *M. Bonaparte* la bassesse d'un courtisan avec la fausseté d'un laquais. Nous verrons à quoi aboutiront les

belles intrigues de ces messieurs pour ramener leur maître sur le trône, où, s'il y montait avec eux, il ne resterait pas huit jours.

Vous voyez, chère Dame, que c'est sans succès que vous avez voulu me masquer les hommes et m'arranger les choses. Depuis plus de trente ans, j'ai acquis à mes dépens le funeste don de ne pouvoir être trompée, ni sur les choses ni sur les hommes. Mais, pour conclure cette lettre déjà trop longue, je crois que M. de Chateaubriand prend le meilleur parti, pour lui et pour moi ; c'est de se retirer en Suisse pour y mourir loin des révolutions et des intrigues. Je ne lui conseillerai jamais d'aller encore au-devant de nouveaux mécomptes et de nouvelles injustices. Je ne connais que trop sa vertueuse folie, et s'il était appelé, il suivrait sans aucun doute le penchant qui l'entraîne et se ferait un devoir d'obéir.

Je n'ai pas besoin, bonne Madame Bayart, de vous renouveler l'assurance de mon inaltérable dévouement.

Notre bonne Sœur Marie (1) vous sera très reconnaissante si vous voulez bien ne pas oublier la toile : le dernier échantillon lui convient fort.

Vicomtesse de Chateaubriand.

Mme Bayart, après cette longue absence, rentra enfin à Lille. Son mari a perdu sa place de garde-magasin des Tabacs. La gêne est entrée dans le ménage. On occupait une assez grande maison rue des Canonniers. Pour diminuer les dépenses, on sous-loue le rez-de-chaussée, puis le premier étage, et l'on escalade le second et les mansardes, où force est bien de s'arrêter. Mme Bayart estime, cependant, au commencement de 1831, que le service de la cause royale exige d'elle qu'elle se rende de nouveau auprès des exilés. Charles X a quitté Lulworth ;

(1) Une des religieuses de l'Infirmerie Marie-Thérèse, fondée par Mme de Chateaubriand, qui s'y consacrait tout entière.

il est maintenant en Ecosse, à Holy-Rood. Le voyage sera donc plus long, plus coûteux. Où trouver l'argent nécessaire ? Le garde-magasin destitué possède une belle argenterie de famille : on l'envoie à la Monnaie de Lille. Le sacrifice est dur ; qu'importe, on pourra faire le voyage d'Holy-Rood. Comment, d'ailleurs, Mme Bayart se plaindrait-elle, alors que ses princes sont à peine plus fortunés ! Durant son séjour en Ecosse, elle rencontrera un jour, au milieu d'une rue d'Edimbourg, dans une espèce de petite charrette de paysanne, la duchesse de Berry, qui venait à la ville acheter des souliers pour ses enfants.

A Holy-Rood, comme à Lulworth, elle plaida la cause de Chateaubriand, mais sans plus de succès. Quand elle revint en France, au mois de mai 1831, ce fut pour apprendre que M. et Mme de Chateaubriand quittaient définitivement Paris pour aller se fixer à Genève. Mme de Chateaubriand lui écrit, le 7 mai :

Nous partons au plus tard vendredi ; c'est auprès de Genève que nous nous établirons d'abord. J'espère, bonne Dame, que je recevrai là un mot de vous... Je suis toute triste de penser que nous allons encore une fois nous éloigner de vous. Ici du moins nous avons le bonheur de vous voir quelquefois ; et, croyez-moi, chère Madame Bayart, c'est un vrai bonheur pour des cœurs droits que de savoir seulement qu'il existe dans ce monde deux personnes comme vous et votre excellent mari !...

Le 17 juin 1831, la duchesse de Berry partit pour l'Italie. Au mois de janvier 1832, elle était à Naples lorsqu'elle voit arriver — non pas Mme Bayart, à ce moment retenue auprès d'un berceau, — mais M. Bayart porteur

d'instructions secrètes, dont l'avait chargé le comité royaliste de Paris. Il était allé lui-même au-devant de cette mission pour laquelle il n'avait voulu accepter aucune aide pécuniaire et qui devait, nous allons le voir, lui coûter fort cher. Lorsque Mme Bayart avait dû se séparer de son nourrisson, au mois d'octobre 1820, le comte d'Artois, en son nom et au nom du roi, lui avait remis un magnifique médaillon, contenant des cheveux du duc de Bordeaux et enrichi de quatorze gros brillants montés à jour. A tout événement, M. Bayart, à son départ pour Naples, avait emporté le médaillon. Il le rapporta à Lille, à la grande joie de sa femme, qui le serra précieusement. Comme elle se faisait une fête de le montrer à ses amis dans toutes les grandes occasions, son mari la pria un jour de n'en plus rien faire et lui avoua que les dépenses du voyage ayant de beaucoup dépassé ses prévisions, il s'était vu obligé de vendre les brillants et de les remplacer par du strass. Les diamants du comte d'Artois avaient eu le sort de la vieille argenterie de famille. Mme Bayart ne fit aucun reproche à son mari : c'était pour le service du roi.

Mme de Chateaubriand n'eut pas connaissance de ce nouveau sacrifice de ses amis ; mais elle se doutait bien que ce voyage à Naples serait encore pour eux une source de dépenses au-dessus de leur fortune, et elle avait tout fait pour en détourner le *chevalier* (comme elle se plaisait à appeler M. Bayart). N'ayant pu y réussir, elle écrivait de Genève à Mme Bayart :

... Hélas ! chère Dame, malgré vous et malgré nos deux *bêtas* de maris, il en faudra toujours venir à ce maudit refrain :

Au rang des maux qu'au ciel même il impute,
Leur cœur ingrat met sa fidélité !... (1)

Adieu, bonne et chère amie, mes vœux sincères sont de vous voir heureuse et mère encore d'un beau garçon que vous présenterez au chevalier, au retour de sa croisade.

Peu de jours, en effet, après cette lettre, Mme Bayart eut un fils qui fut appelé Auguste-Céleste, les deux noms de M. et de Mme de Chateaubriand.

IV

Le 7 novembre 1832, la duchesse de Berry fut arrêtée à Nantes — on sait dans quelles circonstances. Le 12 novembre, Berryer entrait dans le cabinet de Chateaubriand à Genève, et lui apprenait la nouvelle. Chateaubriand partit aussitôt pour Paris, non sans avoir écrit de Genève même, au ministre de la justice, M. Barthe, pour le prier de faire passer à l'auguste et malheureuse princesse une lettre ouverte où il sollicitait l'honneur d'être choisi par elle au nombre de ses défenseurs. Le même jour, 12 novembre, Mme Bayart écrivait de son côté à M. Barthe ; elle demandait l'autorisation « de se rendre près de Madame pour passer avec elle tout le temps que durerait sa captivité ». — « Je voudrais être assez heureuse, Monsieur le ministre, ajoutait-elle, pour vous prouver que mes démarches près de vous sont dictées par un sentiment d'honneur que vous saurez appré-

(1) Vers de Béranger dans ses *Stances à M. de Chateaubriand*, juillet 1831.

cier et non par aucune arrière-pensée qui puisse me rendre ingrate envers Votre Excellence. Je lui devrai les plus beaux jours de ma vie, si Elle me met à même, sinon de briser les chaînes de la mère de mon auguste nourrisson, au moins d'en diminuer le poids. »

La lettre fut publiée par tous les journaux royalistes. Chateaubriand écrivit à M. Bayart pour le féliciter : « C'est toujours, lui disait-il, la fière nourrice de l'Enfant qui est mon Roi ! »

M. Bayart, lui non plus, ne restait pas inactif. Il envoyait aux Chambres deux protestations ; il adressait au juge de paix de Blaye une sommation juridique, basée sur l'illégalité de la détention de la princesse ; il faisait faire une jolie lithographie, dédiée *à M. de Chateaubriand*, et qui se répandit alors dans la France entière. Je l'ai, en ce moment, sous les yeux. Elle représente Madame dans sa prison ; au dehors, l'emblème de la fidélité, un chien brisant les barreaux de la fenêtre devant laquelle la captive se tient debout.

Au milieu de leurs tristesses, c'était, du moins, une consolation pour M. et Mme Bayart d'écrire à Chateaubriand et à sa femme, et de recevoir leurs lettres. Le 1er janvier 1834, ils n'avaient pas manqué de souhaiter au ménage de la rue d'Enfer une bonne et heureuse année. Chateaubriand répondit à M. Bayart :

7 janvier 1834.

Je vous remercie mille fois, mon cher Monsieur Bayard, de vos bons souhaits de bonne année. Il serait bien temps que nous en eussions de meilleures que celles qui se sont écoulées pour nous ; mais je ne l'espère guère, et désormais las de me mêler des affaires de ce monde, je m'en remets à la Providence. Vous avez été par-

fait dans cette question des élections, comme vous l'êtes en tout, et votre amitié ne m'a jamais manqué. Dieu n'a pas permis que je soutinsse ce dernier combat pour une cause qu'il semble abandonner, et il a voulu apparemment me soustraire à une lutte inutile.

Je suis désolé d'être dans l'impossibilité de m'acquitter envers vous dans ce moment d'une dette d'autant plus sacrée que votre position est pénible. Il est question de former une compagnie par actions pour l'achat de mes *Mémoires*. Si l'affaire se fait, je vous en préviendrai et pourrai trouver dans cet arrangement le moyen de terminer le nôtre.

Ma pauvre femme est bien souffrante. Elle vous est bien attachée, ainsi qu'à Mme Bayart. Offrez, je vous prie, à l'excellente nourrice de notre jeune roi tous mes vœux les plus sincères. Peut-être un jour nous retrouverons-nous tous ensemble plus heureux. Croyez que personne dans le monde ne jouirait plus de votre bonheur que votre dévoué serviteur et ami.

CHATEAUBRIAND.

A l'avènement du ministre Polignac, Chateaubriand avait donné sa démission d'ambassadeur à Rome, et il était revenu à Paris, non seulement sans le sou, mais chargé d'une dette de 60.000 francs contractée pendant son ambassade. Quand éclata la révolution de Juillet, il lui restait, pour toute fortune, sa modeste maison et son petit jardin de la rue d'Enfer, et la pension de pair, de 12.000 francs, qu'il tenait de Louis XVIII. Il eût pu la conserver, même en cessant d'être pair de France, puisqu'elle avait été transformée en rentes viagères inscrites au grand-livre de la Dette publique. Dès le 10 août 1830, il en fit le sacrifice. « Je restai nu comme un petit saint Jean », écrit-il dans ses *Mémoires*. Au mois d'octobre 1831, Charles X voulut continuer à lui faire sa pen-

sion de pair. Chateaubriand refusa l'offre du vieux roi. Et pourtant en ce temps-là même, ne trouvant rien de sa maison et de son jardin, harcelé par une nuée de créanciers, il était réduit à vendre son argenterie. C'est à ce moment qu'il avait accepté de M. Bayart un prêt de 10.000 francs. M. Bayart, nous le savons, n'était pas riche ; mais cela ne l'empêchera pas, toutes les fois que Chateaubriand lui parlera de sa dette et de son très vif désir de s'acquitter envers lui, de lui écrire aussitôt pour le conjurer de ne pas s'en préoccuper.

Le 25 mai 1834, une ordonnance royale prononça la dissolution de la Chambre des députés. Le scrutin devait s'ouvrir dans tous les collèges le 21 juin. Dans le département du Nord, un certain nombre d'électeurs royalistes résolurent de porter Chateaubriand. Celui-ci adressa à M. Bayart, qui avait été le promoteur et le principal artisan de sa candidature, la lettre suivante :

Paris, 11 juin 1834.

Je vous remercie, mon cher Monsieur Bayart, de toute votre sollicitude ; mais, je vous en prie, point d'erreur : vous savez que je ne demande rien, que je ne me mets point sur les rangs. *J'accepterais* sans doute, si j'étais nommé par hasard ; mais dans ce sens seulement que je me présenterais à la Chambre pour lui demander si elle veut me recevoir *sans serment* : il faut que cela soit bien compris afin de ne tromper personne. Si je n'écris point dans les journaux, c'est que je ne veux point entraver le plan formé par les royalistes, et qu'ils m'accuseraient, en cas de leur non-succès, d'avoir fait manquer leurs élections. M. Berryer est parti pour Lyon [1] ; il n'aura pas reçu votre lettre.

(1) Berryer se rendait dans le département de la Haute-Loire, où on lui avait offert une double candidature au Puy et

Agissez donc, mon excellent ami, comme bon vous semblera; mais ayez toujours soin de ne m'engager en aucune manière. Je ne me plains de rien ni de personne. Mon rôle politique est fini. Si on m'envoie sur le champ de bataille, j'irai; mais sans avoir demandé le combat et pour remplir seulement, et pour quelques instants, un devoir extrêmement pénible.

Mille amitiés pour vous et mille hommages à Mme Bayart.

CHATEAUBRIAND.

Au mois de janvier 1836, c'est Mme de Chateaubriand qui écrit à Mme Bayart :

Vous seriez bien ingrate, chère Dame, de ne pas penser quelquefois à moi, car je ne cesse de penser à vous et d'en parler avec *l'honnête homme* (1). Je voudrais faire mieux; mais impossible. Je frappe à toutes les portes pour obtenir le triste emploi que votre position vous force d'accepter, et je trouve tout le monde pourvu de fripons dont on voudrait se défaire, mais qu'on n'ose renvoyer : il ne faut qu'être honnêtes gens pour ne réussir à rien ; le patron et le chevalier en sont les preuves. Ne viendrez-vous plus à Paris l'un et l'autre ? Ce serait cependant un grand plaisir pour nous de pouvoir causer du temps passé, car bien qu'il ne nous ait pas été favorable, il y a toujours un certain charme à se rappeler des jours avec lesquels la conscience n'a jamais eu rien à demêler. Vous savez que nous avons une chambre à vous donner.

Vous avez à Lille une dame qu'on appelle la comtesse de Lagrenville. Cette dame s'est chargée d'une petite quête

à Yssingeaux. Il sortit vainqueur dans quatre collèges : à Yssingeaux, à Toulouse, à Marseille et à Toulon. Annulée à Yssingeaux pour une irrégularité dans le vote, son élection fut validée par la Chambre dans les trois autres collèges ; il opta pour Marseille qui, jusqu'à la fin, lui resta fidèle.

(1) Nom sous lequel Mme de Chateaubriand désignait souvent son mari.

en faveur de l'Infirmerie Marie-Thérèse, où nous sommes obligés d'augmenter les bâtiments. Si vous voyez cette dame, veuillez exciter son zèle, et l'aider si elle en a besoin. Votre voix doit être encore plus puissante que la sienne auprès des pieux Flamands, bien que Mme de Lagrenville jouisse, à ce qu'il paraît, d'une très grande considération dans votre pays.

Adieu, bien bonne amie. De grâce, écrivez-moi donc quelquefois et n'attendez pas seulement la nouvelle année, qui n'ajoute rien à nos sentiments mutuels.

Mille et mille tendresses au bon chevalier.

Vtesse DE CHATEAUBRIAND.

Charles X mourut à Goritz le 6 novembre 1836. Le moment était peut-être venu où il serait possible d'obtenir de la famille royale qu'elle fît enfin appel à M. de Chateaubriand. La présence du grand écrivain auprès du duc de Bordeaux ne manquerait pas de produire en France un effet considérable et de servir grandement les intérêts du jeune prince. Pénétrée de cette pensée, Mme Bayart songea à se rendre à Goritz auprès de Mme la duchesse d'Angoulême, et à Gratz, auprès de Mme la duchesse de Berry, afin de plaider une fois de plus, et cette fois peut-être avec succès, la cause de son illustre ami. Elle s'ouvrit de son projet au plus fidèle serviteur de la duchesse de Berry, le comte de Mesnard, qu'elle savait partager ses vues à l'endroit de Chateaubriand. M. de Mesnard lui répondit :

Personne ne connaît mieux que moi, Madame, le zèle ardent et éclairé qui ne cesse de vous animer, ainsi que M. Bayart, pour tout ce qui peut être utile à Madame la duchesse de Berry et à son fils ; et si j'avais quelque chose de très important à leur communiquer pour son

service, je ne balancerais pas à accepter ce que vous m'offrez, et je suis bien certain que je ne saurais lui envoyer un messager qui lui fût plus agréable ; mais, dans ce moment, je n'ai rien de nature à vous engager à vous éloigner de votre famille pour faire un aussi long voyage. Cependant, comme vous me le faisiez entendre dans vos dernières lettres, si vous aviez de fortes raisons pour donner encore cette marque de dévouement, je ne voudrais pas que ce fût sans me voir ; car, étant chargé ici des affaires d'intérêt de *Madame*, je ne suis guère sans avoir à lui faire quelques communications que je n'aime pas à confier au premier venu.

Je voudrais bien que votre *Mentor* le fût d'une *autre personne ;* je crois que celle que nous aimons bien le voudrait aussi ; mais, en attendant, votre *Mentor*, après s'être occupé des anges et des diables [1], devrait parler aussi plus souvent des humains, sur lesquels ses paroles ont tant d'effet.

De son côté, Chateaubriand, à qui Mme Bayart avait communiqué son projet de voyage, lui écrivait, à la date du 22 novembre 1836 :

J'étais absent, ma chère Madame Bayart, lorsque votre bonne lettre m'est arrivée. Je vous en remercie ; mais je n'ai plus rien à faire en ce bas monde ; je n'ai rien à dire, rien à porter, et j'attends en paix les derniers ordres de la Providence. Votre zèle est admirable ; il surpasse le mien: je suis las, et j'oublie tout comme on m'oublie.

Je suis bien affligé de ce que vous me dites de la santé de M. Bayart ; mais, avec vos soins, on ne peut mourir et j'espère que, dans ce moment même, il a recouvré toute sa santé.

Bonjour, Madame, soyez, s'il se peut, heureuse. Je

(1) Chateaubriand venait de publier sa tradition du *Paradis perdu*.

vous offre tous mes hommages et j'embrasse M. Bayart. Mille tendres souvenirs de la part de ma femme.

CHATEAUBRIAND.

Cette lettre n'était pas faite pour confirmer Mme Bayart dans son idée d'aller à Gratz et à Goritz et d'y faire une suprême tentative en faveur de l'illustre écrivain. Celui-ci désormais n'aspirait plus qu'au repos, estimant que son rôle politique était fini, et que tout au plus lui restait-il assez de temps et de forces pour achever ses *Mémoires*. Quant à Mme de Chateaubriand, elle était encore moins encourageante que son mari. Elle écrit à Mme Bayart, le 2 janvier 1837 :

Si vous n'aviez pas le temps de m'écrire une longue lettre, je vous pardonne, très chère Dame ; mais je n'admets pas l'excuse que vous me donnez pour m'avoir abrégé les expressions de vos sentiments ; ne nous aimerez-vous jamais assez pour nous écrire de bonne amitié ?

M. de Chateaubriand dit qu'il espère vous avoir donné un *bon conseil ;* il est devenu fort habile, depuis qu'il laisse parler un peu plus son esprit que son cœur. Vous n'êtes point encore arrivée à ce point de perfection, mais cela viendra...

Je vois que vous avez tout à fait renoncé à Paris ; je voudrais bien cependant que quelques affaires vous y amenassent bientôt; autrement, chère amie, il faudrait vous dire adieu pour longtemps, peut-être pour toujours, notre projet étant d'aller nous fixer en Italie. Je dois partir dans les premiers jours de mai pour préparer les logements. Ne vivriez-vous pas aussi bien dans ce beau pays que dans le nord de la France ?...

... Tous mes tendres vœux pour le ménage ; ils sont les mêmes, le premier comme le dernier jour de l'année.

Vicomtesse DE CHATEAUBRIAND.

Mille et mille choses de la part du patron.

M. et Mme de Chateaubriand ne donneront pas suite au projet qu'ils avaient un instant formé d'aller se fixer en Italie. Le 5 janvier 1838, Mme de Chateaubriand écrivait, de Paris, à Mme Bayart :

Bonne année, chère amie ; mais je sais que mes vœux ne seront exaucés que lorsque votre cœur et celui de votre chevalier seront satisfaits. Pour moi, je ne demande plus qu'une chose ; c'est le repos ; et je songe à l' aller chercher dans un climat où ma santé et surtout celle de M. Chateaubriand pourra trouver quelque amélioration, car, depuis un an, elle est loin d'être bonne. Il a gagné à me soigner un rhumatisme nerveux qui le fait beaucoup souffrir et ne lui laisse plus le temps de gagner sa vie. Nous irons donc au printemps aux Pyrénées attendre la saison des eaux ; ensuite nous aviserons à ce que nous ferons pour nous fixer convenablement et un peu confortablement. Que n'êtes-vous placés un peu plus près du soleil ? Nous irions finir nos jours avec vous. Ma dernière maladie, qui a été de sept mois, m'a laissé une faiblesse et un affaiblissement dans la vue qui ne me permet de vous écrire que ce petit mot pour vous remercier, chère Dame, et vous renouveler à tous les deux l'assurance de mon sincère et invariable attachement.

Vicomtesse de Chateaubriand.

Mme Bayart ne se consolait point, cependant, de n'avoir pas réalisé son projet de voyage à Gratz et à Goritz. En 1838, elle n'y tint plus, et, le 18 septembre, elle se mettait en route pour l'Allemagne. Quelques jours auparavant, elle avait informé Chateaubriand de son prochain départ, et elle en avait reçu cette lettre :

Paris, 3 septembre 1838.

Je ne puis, Madame, vous empêcher de persister dans cette résolution, mais je vous prie en grâce de ne parler

de moi à personne ; je désire que mon nom ne soit pas prononcé. J'ai sacrifié ma vie à mon honneur ; j'accomplirai mon sacrifice jusqu'au bout ; mais je ne veux rien, je ne demande rien ; je ne prétends me mêler de rien ; l'oubli le plus complet est ce qu'il me faut. Vous êtes, du reste, Madame, dans une grande erreur : vous verrez là-bas que vous vous êtes trompée sur tout et en tout.

Recevez, je vous prie, mes hommages et l'assurance de mon dévouement et de mon attachement sincère. Je suis obligé de dicter ce peu de mots, ne pouvant écrire à cause de la goutte que j'ai à la main droite.

Ce fut seulement le 29 septembre qu'elle arriva à Gratz. Le 30, elle se rendait à Brunsée, où était installée la duchesse de Berry (1). Elle y passa plusieurs semaines auprès de la princesse, et il lui fut bien impossible de se conformer à la recommandation que Chateaubriand lui avait faite de ne pas parler de lui. « Il eût fallu que je fusse muette pour n'en point parler, car je crois que, s'il est possible, Madame en est aussi enthousiaste que nous. »

De Brunsée Mme Bayart alla à Goritz, où se trouvaient en ce moment le Dauphin et la Dauphine et, avec eux, Henri de France et Mademoiselle. Elle fut reçue par le duc et la duchesse d'Angoulême avec une affectueuse bonté, et elle eut la joie d'embrasser le duc de Bordeaux et sa sœur. Enhardie par l'accueil qui lui était fait, elle crut pouvoir parler à Madame la Dauphine de M. de Chateaubriand et du désir qu'avaient les meilleurs royalistes de France de voir le grand écrivain placé auprès du duc de Bordeaux. « M. de Chateau-

(1) La duchesse de Berry, qui passait tous les hivers à Gratz, avait récemment acheté, à 16 lieues de cette ville, la terre de Brunsée, où elle passait la belle saison.

briand ! » dit la princesse, et de grosses larmes roulaient dans ses yeux ; « c'est impossible !... Le boulet de son *Congrès de Vérone* est encore là trop pesant sur mon cœur ! »

Dans son livre, récemment paru sur le Congrès de Vérone, se lisaient, en effet, ces lignes :

Le 28 (28 septembre 1823), le duc d'Angoulême, visitant la ligne d'attaque contre l'île de Léon, s'exposa pendant un long espace de onze cents toises au feu des batteries espagnoles. Un boulet l'ayant couvert de débris, il dit : « Vous conviendrez, Messieurs, que si je suis tué, je finirai en bonne compagnie et à la française.»

Pourquoi ce boulet le manqua-t-il ?

Cela voulait dire, dans la pensée de Chateaubriand : Heureux le Dauphin, s'il était mort en un jour de victoire et s'il eût échappé ainsi à la douleur de voir tomber la monarchie, à la tristesse et au deuil d'un troisième exil ! Mme Bayart s'efforça de montrer que cette interprétation était la seule possible, et elle supplia la princesse de rendre ses bonnes grâces à l'illustre écrivain

Revenue de Goritz à Brunsée, elle y resta jusqu'à la fin de novembre. Le jour de son départ, la duchesse de Berry lui remit une lettre pour Chateaubriand ; elle était ainsi conçue :

Brunsée, 21 novembre 1838.

Mon cher Fénelon (1), Mme Bayart, que vous connaissez bien, vous parlera de mon Henri et pourra vous dire les

(1) La duchesse de Berry, qui avait toujours désiré que l'éducation du duc de Bordeaux pût être confiée à Chateaubriand, avait pris depuis longtemps l'habitude de l'appeler Fénelon, en souvenir du précepteur du duc de Bourgogne.

progrès étonnants qu'il a faits depuis que vous ne l'avez vu, et tout ce qu'il promet d'heureux pour la France. Dieu qui nous l'a donné et qui nous l'a conservé à travers tant de dangers, le réserve, j'en suis sûre, à de hautes destinées.

J'ai longuement parlé de vous avec Mme Bayart, je lui laisse le soin de vous parler de nous tous.

Dites bien des choses de ma part à votre bonne femme et croyez à toute mon amitié.

MARIE-CAROLINE.

P. S. — Le comte de Lucchesi me prie de le rappeler à votre bon souvenir.

A peine débarquée à Paris, Mme Bayart courut chez Chateaubriand qui avait quitté la rue d'Enfer et demeurait alors rue du Bac au nº 112 (1). C'était un dimanche, et Chateaubriand se disposait à partir pour la grand'-messe; il voulut, cependant, recevoir aussitôt la voyageuse qui, au sortir de cette entrevue, écrivait à son mari :

Mme de Chateaubriand étant déjà sortie pour la messe, je me trouvai seule avec son mari : ne t'en déplaise, il me sauta au cou ! Je racontai à mon cher *pilote* toute la vérité et rien que la vérité, jusqu'aux larmes que j'ai vu verser par notre sainte martyre sur le *coup de boulet* qui a si vivement affligé son cœur ; je lui rapportai tout ce que Dieu m'avait inspiré de dire à Madame la Dauphine pour la consoler ; je lui dis enfin que j'étais parvenue à verser un baume salutaire dans cette profonde blessure ; que c'était à lui maintenant d'achever de la cicatriser !... Eh bien ! qu'ai-je vu ?... les larmes de ce *vrai* partisan du malheur couler en abondance !... Il fera désormais tout ce que je voudrai ; il va écrire là-bas de suite ; j'y écrirai à

(1) Aujourd'hui nº 120.

mon retour. Enfin, j'ai remporté la plus belle victoire sans la moindre difficulté, je dois le dire à son honneur ; son cœur, son cœur, ah ! qu'il est facile à toucher ! Je pense que tu ne m'aurais pas permis tant de cruauté, et cependant elle était nécessaire. Il est heureux, mille fois heureux de connaître la vérité ; il a remercié le Ciel avec moi de ce que sa femme n'était pas là... Il ira en Italie, s'il le faut, partout où je voudrai (1) !

Ah ! quelle journée ! Nous sommes allés ensuite à la messe de midi, et j'y ai remercié Dieu du courage qu'il a daigné m'accorder. Je suis retournée, quelques heures plus tard, chez Mme de Chateaubriand, qui m'a sauté au cou à son tour, me faisant des reproches de ne pas être descendue directement chez elle... Enfin, te dire que j'ai été reçue comme un ange, n'est certainement te dire que la vérité ; ils voudraient que je ne les quittasse pas... Impossible, impossible de tout te dire... On ira passer la semaine sainte à Rome, et j'espère être de la partie...

Fidèle à la promesse qu'il avait faite à Mme Bayart, Chateaubriand écrivit à Mme la duchesse d'Angoulême. Voici sa lettre :

Madame,

J'ai appris avec la plus vive peine qu'un paragraphe du *Congrès de Vérone* aurait été représenté à V. M. comme irrespectueux pour Louis XIX. Dans les malheurs dont la famille royale a été de nouveau frappée, je n'avais cru exprimer qu'un regret naturel à tout soldat français, le regret que le vainqueur du Trocadéro n'eût pas quitté la vie au milieu de sa gloire. Des serviteurs de la monarchie légitime à qui je me suis adressé ont pensé comme moi, persuadés qu'ils étaient que le Prince Géné-

(1) La duchesse de Berry se proposait d'aller en Italie au printemps de 1839, et elle avait exprimé le désir d'y recevoir la visite de M. et de Mme Chateaubriand.

ralissime lui-même sentirait tout comme nous. Si je me suis trompé, la Reine excusera quelques phrases arrachées à ma douleur par le souvenir d'un triomphe si pur suivi si promptement de l'exil. Dans les prochaines éditions, je ne retrancherai pas des expressions qui resteraient malgré moi dans la première, mais je les expliquerai, et ces explications ne laisseront pas plus de doute sur le fond de ma pensée que ma conduite n'en laisse sur ma fidélité.

Je suis, avec le plus profond respect, etc.

L'impression produite sur la duchesse d'Angoulême par la malheureuse phrase du *Congrès de Vérone* avait été trop vive et trop cruelle pour que la lettre qu'on vient de lire pût l'effacer complètement. L'infortunée princesse pardonna sans doute, mais à un homme comme Chateaubriand, on devait peut-être autre chose et mieux qu'un simple et froid pardon.

V

Les années, cependant, pesaient de plus en plus sur la tête de Chateaubriand ; la maladie se venait ajouter maintenant à ses éternels embarras d'argent. De Néris, où les médecins l'avaient envoyé, il écrivait, le 9 août 1841, à Mme Récamier :

... J'ai pris ce pays-ci en horreur. Les eaux et les médecins me sont odieux. Cette grande chaudière que le diable fait perpétuellement bouillir et où l'on puise de l'eau chaude pour les remèdes et pour la cuisine, me gâte tout. Il me semble que nous avons pour cuisinier un pharmacien. Je souffre comme un enragé ; je passe les nuits à tousser, et je me lève brisé pour me jeter sur un vieux sofa.

De vieilles femmes que je ne connais plus, et qui me rappellent leurs admirations âgées de cinquante années, me font fuir la promenade... *On m'avait flatté* de l'espoir que désormais je n'aurais plus à tirer le diable par la queue. Il y a bien longtemps que je le traîne. Mais je n'entends plus parler de rien...

C'était encore la bonne Mme Bayart qui lui avait valu cet espoir. Elle s'employait activement, de concert avec la duchesse de Berry, à obtenir du duc de Bordeaux qu'il mît à l'abri de la gêne les dernières années du grand écrivain. Cette fois, du moins, elle devait pleinement réussir. Le 28 juin 1842, le petit-fils de Charles X écrivit à Chateaubriand :

Kirchberg, ce 28 juin 1842.

Monsieur le vicomte de Chateaubriand, je sais que cruelle à votre égard comme elle ne l'a été trop souvent envers les hommes qui ont illustré leur époque et leur pays, la fortune n'a point marché pour vous du même pas que la gloire. J'éprouverais donc une vive satisfaction à réparer, autant que ma position me le permet, cette injustice du sort, en réalisant une pensée de mon aïeul le Roi Charles X, qui voulut, il y a quelques années, vous faire accepter l'équivalent d'un des traitements dont vous avez été privé par un gouvernement contre lequel vous avez si éloquemment protesté, et à alléger ainsi les sacrifices que vous impose votre inébranlable fidélité. C'est une dette à l'acquittement de laquelle vous ne vous opposerez plus, je l'espère ; vous ne voudrez pas, par un nouveau refus, m'ôter l'une des occasions où la conscience d'un devoir bien rempli peut, sur la terre étrangère, me procurer l'une de ces rares jouissances qui adoucissent l'amertume de l'exil. Je charge le duc de Lévis de vous faire connaître mes intentions ou plutôt mes désirs. Connaissant les liens d'amitié qui vous unissent à lui, j'ai pensé

que je ne pouvais choisir un intermédiaire qui vous fût plus agréable.

Je vous renouvelle, Monsieur le vicomte de Chateaubriand, l'assurance de toute mon estime et de ma bien sincère et constante affection.

HENRY.

Il s'agissait de faire, à Chateaubriand, cette pension de 12.000 francs, à lui offerte à deux reprises en 1831 et en 1833, par le roi Charles X, et qu'il avait alors refusée, disant : « Non, Sire, je ne puis accepter, parce que vous avez des serviteurs plus malheureux que moi (1). » En 1842, les choses étaient changées. Le duc de Bordeaux était moins pauvre que son aïeul. Quant à Chateaubriand, infirme et vieilli, il ne pouvait plus désormais *gagner sa vie* et il lui avait fallu hypothéquer sa tombe. Il accepta, cette fois, et répondit à la noble lettre du prince par la lettre suivante :

MONSEIGNEUR,

Je viens de relire la lettre que vous avez daigné m'écrire ; j'en ai encore été plus touché qu'à la première lecture. Me parler du milieu de vos malheurs avec tant de bonté et de noblesse ! Je me suis accusé d'ingratitude. Je n'ai rien fait pour votre couronne, c'est vous qui avez voulu tout faire pour les embarras de ma vie. Je renonce, Monseigneur, à me mettre à part. Je ne veux plus vous fatiguer de mes délicatesses ; vous avez assez de vos maux sans qu'un fidèle sujet vienne encore les aggraver par des scrupules incompréhensibles. J'ai vu mon ami le duc de Lévis, je lui ai dit que j'étais décidé à accepter vos bienfaits, ma pension de Pair à partir du jour de votre majorité. Je l'ai refusée de votre auguste aïeul; je l'accepte de vous dont j'ai proclamé le premier les droits héréditaires:

(1) *Mémoires d'outre-tombe*, t. VI, p. 88.

Madame, votre fils est mon Roi ! Je suis bien vieux, Monseigneur, et bien malade, je ne serai pas longtemps à charge à votre munificence. Vous aurez donné la main au bord de la tombe à un homme qui n'avait plus qu'un pas à faire pour y descendre et dont le nom, s'il survivait, resterait attaché à celui de son jeune Roi. Je me range avec orgueil à la suite de votre exil. J'attends maintenant, Monseigneur, vos ordres pour aller vous porter le tribut de ma reconnaissance partout où il vous plaira de m'appeler.

M^me^ de Chateaubriand demande la permission de mettre ses vœux et ses respects à vos pieds.

Je suis, etc.

CHATEAUBRIAND.

Quelques jours seulement après avoir écrit cette lettre, et comme il venait d'arriver à Néris pour y faire une saison, Chateaubriand y recevait la nouvelle du terrible événement du 13 juillet 1842. Le fils aîné de Louis-Philippe, le duc d'Orléans, s'était fracassé la tête sur un pavé de la route de Neuilly, en tombant du marche pied de sa voiture. Cette mort tragique qui semblait découronner la maison d'Orléans, produisit en France et en Europe une émotion profonde. Les Chambres furent immédiatement convoquées pour le 25 juillet, afin d'assurer l'avenir par le vote d'une loi de régence. Il parut à M^me^ Bayart que, dans de telles circonstances, il convenait de rappeler à la France les droits de Henri V. Que ces droits fussent affirmés une fois de plus par la grande voix de Chateaubriand et l'effet serait, sans nul doute, considérable. Dès le 19 juillet, elle écrivit en ce sens à la duchesse de Berry. Celle-ci lui fit répondre, le 22 août, par les lignes suivantes, sous la signature de M. le comte de Chazelles, qui se trouvait à ce moment auprès de la princesse :

Devant cet événement du 13 dont vous entretenez S. A. R. se présentent pour l'avenir de si puissantes considérations, que les développer, en saisir le pays, eût été, serait de la plus importante actualité. La plume de *Fénelon* n'aurait besoin que d'être trempée dans son cœur pour que la France trouvât lumière dans les inspirations de son génie... Tous les vœux sont unanimes pour que cette puissante voix se fasse entendre... L'initiative pour la demander doit venir de cette même main dont vous rappelez que les lignes ont déjà porté bonheur au génie... mais son cœur ne les aura pas attendues peut-être... et nous espérons en lui !

Mme Bayart s'empressa de communiquer ce billet à Mme de Chateaubriand, qui lui répondit, le 9 septembre :

... Nous avons lu la bienveillante lettre de Brunsée ; mais ce qu'on demande souffre bien des difficultés et ne peut se faire, non seulement sans beaucoup de réflexion, mais encore sans une indication *formelle* de la manière dont on veut que la *chose* soit dite. Vous savez que Fénelon ne sait bien parler qu'à sa manière, et il confesse qu'en ce moment, ne connaissant pas le terrain d'outre-frontière, cette manière pourrait avoir des inconvénients. Aussi longtemps que votre ami ne pourra pas connaître par lui-même les intentions des intéressés, il doit se taire, dans l'intérêt d'une cause qui, depuis douze ans, n'a été, avec les meilleures intentions du monde, que trop mal servie...

Aucune indication « formelle » n'étant venue à Chateaubriand de la part des « intéressés », la brochure ne fut pas écrite, et il vaut sans doute mieux qu'elle ne l'ait pas été. Le zèle de Mme Bayart l'avait ici abusée. Il est deux choses qui, malgré toutes les divisions, doivent rester saintes : la mort et le deuil. Il

ne convenait pas que le coup affreux qui venait d'atteindre la famille d'Orléans fût, pour le parti légitimiste, l'occasion d'une manifestation politique. Les princes de la Branche aînée firent, en cette triste circonstance, la seule chose qu'il y eût à faire. Le duc de Bordeaux était, à ce moment, aux eaux de Tœplitz ; le duc et la duchesse d'Angoulême et Mademoiselle étaient à Kirchberg. Dès qu'ils apprirent la nouvelle et sans s'être concertés, les princes se rencontrèrent dans un même sentiment, et firent immédiatement célébrer des services funèbres pour le repos de l'âme de M. le duc d'Orléans. La chapelle du château de Kirchberg vit trois exilés, le fils de Charles X, la fille de Louis XVI et la fille du duc de Berry s'approcher de la table sainte, afin de rendre plus efficace et plus puissante la prière qu'ils adressaient à Dieu pour qu'il voulût bien recevoir en sa miséricorde le premier-né du roi des Français.

L'année suivante allait apporter à M^me^ Bayart une grande joie. Le duc de Bordeaux, prenant le titre de comte de Chambord, qu'il avait déjà porté à Rome en 1839, résolut, à l'automne de 1843, de se rendre en Angleterre. Bien qu'il désirât vivement voir auprès de lui, pendant son séjour à Londres, le plus grand nombre de Français possible, il n'adressa en France que deux invitations personnelles, l'une à Chateaubriand, l'autre à Berryer. Ce fut à Chateaubriand que le jeune prince adressa son premier appel : « Je serai heureux et fier, lui écrivait-il dès le 30 septembre, de montrer près de moi un homme dont le nom est une des gloires de la France et qui l'a si noblement représentée dans le pays que je vais visiter. »

Chateaubriand était très souffrant. Quelques-uns de

ses amis lui représentèrent que les fatigues et les émotions de ce voyage pourraient être mortelles pour lui : « Quand on a reçu une telle lettre, dit-il, il faut y aller vivant, et mort, s'y faire porter dans sa bière. » De son côté, Mme de Chateaubriand écrivait à Mme Bayart :

Mon mari se prépare au voyage auquel il a été invité par l'auguste voyageur lui-même, de manière à lui faire oublier que, dans cette saison, sa santé ne répond pas à son zèle, et que ses jambes le porteront bien mal où son cœur l'appelle. Je ne puis vous promettre, très chère Dame, qu'il laisse ici sa modestie : c'est un défaut de caractère qui lui est trop particulier pour qu'il s'en corrige. Il ira donc, tout simplement, mettre ses respects et son dévouement aux pieds du Prince et reviendra ici chanter le *Nunc dimittis*.

Il sera heureux de rencontrer votre mari et votre cher Henri qui parait être le digne fils de son père ; je conçois bien, chère amie, vos regrets de ne pouvoir les accompagner...

Le comte de Chambord avait commencé son voyage par Edimbourg et par l'Ecosse ; il ne devait être à Londres que le 28 novembre. Ce fut seulement à ce moment que Chateaubriand passa le détroit. Henri de France avait voulu qu'il fût son hôte et occupât le rez-de-chaussée de l'hôtel que lui-même habitait dans Belgrave-Square. A peine arrivé, il monta dans les salons du prince. Confondu dans la foule, donnant à tous l'exemple du respect, le vieillard, malgré les fatigues d'un long voyage et le poids de la maladie, se tenait debout devant les grandeurs de l'exil et les majestés d'un passé de huit siècles. Averti de sa présence, le comte de Chambord traversa les flots nombreux de visiteurs qui s'ouvraient avec

peine pour lui faire un passage, et quand il fut auprès de lui, prenant ses deux mains : « Monsieur de Chateaubriand, lui dit-il, asseyez-vous de grâce, je vous en prie, pour que je puisse m'appuyer sur vous. »

Chaque matin, le prince allait visiter son *cher malade*, s'asseyait familièrement sur son lit et causait longuement avec lui des hommes et des choses. Il venait le prendre dans la journée pour l'emmener en voiture, afin de ne perdre presque aucune heure de son séjour.

Le 30 novembre, une nombreuse députation de Français, ayant à sa tête le duc de Fitz-James, étant allée saluer Chateaubriand, le comte de Chambord parut inopinément au milieu de l'assemblée ; il était accompagné de Berryer et du duc de Valmy : « Messieurs, dit-il, j'ai appris que vous étiez réunis chez M. de Chateaubriand, et j'ai voulu venir ici vous rendre visite... Je suis si heureux de me trouver au milieu des Français ! J'aime la France parce que la France est ma patrie, et si jamais mes pensées se sont dirigées vers le trône de mes ancêtres, ce n'a été que dans l'espoir qu'il me serait possible de servir mon pays avec ces principes et ces sentiments si glorieusement proclamés par M. de Chateaubriand, et qui s'honorent encore de tant et de si nobles défenseurs dans notre terre natale. »

Tout le monde pleurait. « Messieurs, dit Chateaubriand, mes larmes sont la seule réponse que je puisse faire. » Et il tomba assis sur un fauteuil. Le prince lui serra de nouveau la main, et non moins ému que tous les assistants, il leur dit : « Messieurs, je vous laisse avec notre ami » ; puis il se retira au milieu des cris mille fois répétés de *Vive le Roi !* (1).

(1) Lettre de M. Henri Bayart.

Le rêve de Mme Bayart se réalisait enfin : son jeune roi se montrait à la France appuyé sur M. de Chateaubriand, déclarant faire siens les principes et les sentiments du grand écrivain. Elle n'avait pu se rendre à Londres, où le comte de Chambord désirait, d'ailleurs, ne voir venir que des hommes ; mais elle avait envoyé à Belgrave-Square son mari, son fils Henri, filleul du prince, et son gendre, M. Auguste Johanet (1). Chaque jour, ils la tenaient au courant des incidents qui se produisaient, et qui tous étaient de nature à fortifier ses espérances, à réjouir son cœur de fidèle royaliste. Le prince avait accordé à nos trois voyageurs une audience particulière et s'était montré pour eux — et aussi pour *l'absente* — plein de la plus affectueuse sollicitude. De son côté, dès que Chateabriand avait aperçu M. Bayart dans les salons de Belgrave-Square : « Eh ! bien, lui avait-il dit, vous devez sentir vos entrailles remuer à l'aspect de ce beau prince qui a sucé le lait de Mme Bayart ! — Et vous, Monsieur Henri, que vous a dit votre parrain ? »

Le voyage de Londres se ferma sur ces deux lettres :

Londres, le 4 décembre 1843.

Monsieur le vicomte de Chateaubriand, au moment où je vais avoir le chagrin de me séparer de vous, je veux vous parler encore de toute ma reconnaissance pour la visite que vous êtes venu me faire sur la terre étrangère, et vous dire tout le plaisir que j'ai éprouvé à vous revoir et à vous entretenir des grands intérêts de l'avenir. En me trouvant avec vous en parfaite communion d'opinions et

(1) M. Auguste Johanet, avocat à Paris, avait plaidé dans la plupart des procès politiques de l'époque. Il est l'auteur de plusieurs écrits royalistes : *la Vendée à trois époques* ; — *Souvenirs de Belgrave-Square*, etc.

de sentiments, je suis heureux de voir que la ligne de conduite que j'ai adoptée dans l'exil, et la position que j'ai prise, sont en tous points conformes aux conseils que j'ai voulu demander à votre longue expérience et à vos lumières. Je marcherai donc avec encore plus de confiance et de fermeté dans la voie que je me suis tracée.

Plus heureux que moi, vous allez revoir notre chère patrie. Dites à la France tout ce qu'il y a dans mon cœur d'amour pour elle. J'aime à prendre pour mon interprète cette voix si chère à la France, et qui a si glorieusement défendu, dans tous les temps, les principes monarchiques et les libertés nationales.

HENRY.

Londres, le 5 décembre 1843.

Monseigneur,

Les marques de votre estime me consoleraient de toutes les disgrâces, mais exprimées comme elles le sont, c'est plus que de la bienveillance pour moi, c'est un autre monde qu'elles découvrent, c'est un autre univers qui apparaît à la France.

Je salue avec des larmes de joie l'avenir que vous annoncez. Vous, innocent de tout, à qui l'on ne peut rien opposer que d'être descendu de la race de saint Louis, seriez-vous donc le seul malheureux parmi la jeunesse qui tourne les yeux vers vous ?

Vous me dites que, plus heureux que vous, je vais revoir la France : *plus heureux que vous !* c'est le seul reproche que vous trouviez à adresser à votre patrie. Non, prince, je ne puis jamais être heureux tant que le bonheur vous manque. J'ai peu de temps à vivre, et c'est ma consolation. J'ose vous demander, après moi, un souvenir pour votre vieux serviteur.

Je suis, avec le plus profond respect,
Monseigneur, de Votre Altesse Royale,
le très humble et très obéissant serviteur,

CHATEAUBRIAND.

A peine Chateaubriand était-il rentré à Paris que Mme Bayart y accourait. L'illustre pèlerin lui parla avec émotion des bontés que le prince avait eues pour lui, de la confiance qu'il lui avait témoignée. Il était heureux de son voyage, Mme de Chateaubriand paraissait moins satisfaite. Elle eût voulu que le comte de Chambord retînt près de lui son mari et lui confiât l'office de pilote ; aussi, bien c'était le nom qu'elle se plaisait à donner au grand homme et celui qui revenait le plus souvent dans ses conversations et sous sa plume. Pour Mme Bayart aussi, Chateaubriand était le pilote. Elle entra donc sans peine dans les vues de son amie ; elle y entra si bien qu'elle résolut sur-le-champ de partir pour Londres, afin de conjurer Henri de France, qui s'y trouvait encore, de faire un nouvel appel au grand écrivain et de l'attacher définitivement à sa personne. M. Bayart goûta fort l'idée ; mais comme sa femme était sérieusement souffrante, il ne voulut pas qu'elle fît elle-même le voyage. Il fut convenu qu'elle écrirait au prince, et que leur fils Henri retournerait en Angleterre, porteur de la lettre de sa mère. Le comte de Chambord fit au jeune Bayart l'accueil le plus aimable, mais il ne crut pas devoir accéder à la demande qui lui était faite. Chateaubriand était malade, paralysé par la goutte ; il venait d'entrer dans sa soixante-seizième année. Peut-être le jeune prince était-il excusable de penser que soixante-seize ans, ce n'était pas l'âge, même pour un pilote, d'être rappelé à l'activité.

Les deuils allaient maintenant se succéder pour Mme Bayart. Le 9 février 1847, elle perdit Mme de Chateaubriand. Chateaubriand, à son tour, mourut pieusement le 4 juillet 1848 : le vieux pilote était en-

fin entré au port. Leur souvenir ne devait plus la quitter. Elle eut, cependant, en 1849, une grande consolation. Le comte de Chambord était à Ems ; elle alla le voir avec ses enfants et resta plusieurs jours auprès du prince, qui aimait à s'entretenir avec elle, lui laissant son franc-parler, l'appelant avec une souriante bonté, *sa seconde mère, sa plus vieille connaissance*. Elle ne devait plus le revoir ; mais ses relations avec la famille royale continuèrent jusqu'à la fin, toujours pleines de dévouement d'un côté, de bienveillance reconnaissante et affectueuse, de l'autre.

Mme Bayart mourut à Lille le 11 mai 1866. Après avoir reçu les derniers sacrements avec un profond sentiment de foi, elle bénit ses enfants et leur fit ses suprêmes recommandations. Les derniers mots, les derniers noms, que murmurèrent ses lèvres mourantes furent le nom de l'un de ses petits-fils et le nom de Henri V.

Il m'a paru que la vie de cette « chrétienne fervente », de cette « Française fidèle (1) » méritait un souvenir et un hommage. Jeune, Mme Bayart avait eu ses heures d'héroïsme ; jusqu'à son dernier jour, elle est restée courageuse et dévouée. Rien n'est au-dessus d'une vie tout entière consacrée à une grande cause, et l'honneur est plus grand encore si cette cause est une cause vaincue.

10 février 1901.

(1) Expressions de M. le comte de Chambord dans sa lettre du 25 mai 1866 à M. Henri Bayart.

VII

Chateaubriand et Michelet.

I

Par une étrange rencontre, on va célébrer ce mois-ci, presque le même jour, deux anniversaires, dont la signification à coup sûr n'est pas la même, le Cinquantenaire de la mort de Chateaubriand, le Centenaire de la naissance de Michelet.

Il ne sera pas sans intérêt de mettre un instant en regard ces deux morts.

Napoléon Bonaparte a remporté de prodigieuses victoire : il est entré dans toutes les capitales, il a vu à ses pieds tous les rois. Mais la campagne d'Italie et la campagne d'Egypte, Marengo, Austerlitz, Wagram, Friedland, Iéna, toutes ces victoires, et cent autres pareilles, ont été suivies de revers inouïs. Ces ennemis, tant de fois vaincus, Napoléon est allé les chercher lui-même jusqu'aux extrémités de l'Europe, et de Moscou, de Vienne, de Cadix, il les a amenés jusque sous les murs de Paris. Et c'est pourquoi il est une journée dans sa vie, plus glorieuse, plus véritablement grande que celles que je viens de rappeler. C'est le dimanche 18 avril, le jour de Pâques de l'année 1802. Ce jour-là, à six heures du matin, une

salve de cent coups de canon annonça au peuple, en même temps que la ratification du traité de paix entre la France et l'Angleterre, la promulgation du Concordat et le rétablissement de la religion catholique.

Quelques heures plus tard, suivi des premiers corps de l'Etat, entouré de ses généraux en grand uniforme, le premier consul se rendait du palais des Tuileries à l'église métropolitaine de Notre-Dame où le cardinal Caprara, légat du Saint-Siège après avoir dit la messe, entonnait le *Te Deum*, exécuté par deux orchestres que conduisaient Méhul et Cherubini. Ce même jour, le *Moniteur* insérait un article de Fontanes sur le *Génie du Christianisme* qui venait de paraître et qui, à cette heure propice, allait être lui-même un événement.

Ce n'est pas sans émotion que, même après un siècle presque écoulé, on lit dans le *Journal des Débats* du 17 avril 1802 : « Demain le fameux bourdon de Notre-Dame retentira enfin, *après dix ans de silence*, pour annoncer la *fête de Pâques*. » Combien dut être profonde la joie de nos pères, lorsqu'au matin de ce jour ils entendirent retentir dans les airs les joyeuses volées du bourdon de la vieille église ! Dans les villes, dans les hameaux, d'un bout de la France à l'autre, les cloches répondirent à cet appel et firent entendre un immense, un inoubliable *Alleluia !* Le *Génie du Christianisme* mêla sa voix à ces voix sublimes ; comme elles, il rassembla les fidèles et les convoqua au pied des autels.

L'ouvrage de Chateaubriand ne fut pas le livre d'un écrivain, ce fut le livre d'une situation. De là son prodigieux succès. Voltaire avait mis l'esprit du côté de l'impiété. Chateaubriaud mit le génie du côté de la religion. Le premier s'était efforcé de rendre le Christianisme

ridicule. Le second réussit à le rendre populaire. La philosophie matérialiste du dix-huitième siècle dut s'avouer vaincue, et sur les ruines de la forteresse démantelée, à l'aurore du siècle naissant, le jeune et glorieux écrivain planta le drapeau du spiritualisme victorieux. Jamais plus grand service ne fut rendu à la société, et n'eût-il écrit que le *Génie du Christianisme*, Chateaubriand mériterait que la France lui fût éternellement reconnaissante.

Mais en dehors même de son action religieuse et sociale, le *Génie du Christianisme* était appelé à exercer sur la littérature du dix-neuvième siècle une influence profonde et durable.

Le dix-huitième siècle avait rompu avec l'antiquité classique aussi bien qu'avec les traditions chrétiennes. Pas plus que la Bible et l'Evangile, Homère n'avait trouvé grâce devant les contemporains de Voltaire, et ce dernier avait pu, sans mettre les rieurs contre lui, laisser imprimer en tête de la *Henriade* que vingt vers de son poème valaient mieux que toute l'*Iliade*. Chateaubriand ramena les esprits à ces deux grandes sources d'inspiration, la Bible et Homère.

Les Pères de l'Eglise — saint Augustin, saint Jérôme, saint Ambroise, Tertullien — étaient relégués dans un complet oubli : le *Génie du Christianisme* remit en lumière ces admirables et puissantes figures.

La supériorité des écrivains du dix-septième siècle sur ceux du dix-huitième était méconnue : Chateaubriand prit en main leur cause, et grâce à lui, justice fut rendue à Bossuet et à Pascal, comme à Moïse et à Homère.

Les chefs-d'œuvre des littératures étrangères n'avaient pas encore obtenu droit de cité dans la nôtre :

Chateaubriand accorda une très large place dans son livre à Dante, au Tasse et à Milton. Déjà, dès 1801, dans le *Mercure de France*, il avait consacré à Shakespeare des pages enthousiastes. « On ne peut jamais trop admirer Shakespeare, disait-il... Sous les rapports des talents naturels ou du grand écrivain, Shakespeare n'est pas moins prodigieux. Je ne sais si jamais homme a jeté des regards plus profonds sur la nature humaine ; soit qu'il traite des passions, soit qu'il parle de morale ou de politique, soit qu'il déplore ou qu'il prévoie les malheurs des États, il a mille sentiments à citer, mille pensées à recueillir, mille sentences à appliquer dans toutes les circonstances de la vie. »

En tout, il est un précurseur. Le dix-huitième siècle, le dix-septième siècle lui-même avaient tenu en mépris l'architecture gothique, Fénelon décorait nos cathédrales du nom de barbares. Chateaubriand les a remises en honneur. « Ce qui frémit dans les pages qu'il leur a consacrées, dit très bien M. Léon Gautier, c'est le respect, c'est l'amour. Et ces deux choses-là, en vérité font des prodiges. C'est grâce à Chateaubriand que nos archéologues ont retrouvé aujourd'hui tous les secrets de cet art remis si légitimement en honneur ; c'est grâce à Chateaubriand que Notre-Dame et la Sainte-Chapelle sont si belles et si radieuses (1). »

Il a créé la critique moderne. Il ne s'occupe pas des mots, mais des pensées ; la place que l'ancienne critique accordait à la syntaxe, il la donne au cœur humain. Il étudie tour à tour « le père, la mère, l'ami, le vieillard, l'épouse, le fils », et nous montre comment ces grands types ont été compris par tels et tels écrivains qu'il inter-

(1) Léon Gautier, *Portraits littéraires*, p. 14.

roge et compare. Il prend *pour base* d'une nouvelle critique les passions, les caractères, les différentes situations de l'âme humaine ; et cela, alors que, la veille encore, la critique en était aux analyses grammaticales de La Harpe.

C'est donc à bon droit que M Nisard a pu dire, dans son *Histoire de la littérature française :* « Toutes les nouveautés durables de la première moitié du dix-neuvième siècle, en poésie, en histoire, en critique, ont reçu de Chateaubriand ou la première inspiration ou l'impulsion décisive. Il a ouvert la marche... Il nous a donné des goûts qui sont devenus des sciences. Son admiration pour les beautés de l'architecture gothique a suscité l'archéologie chrétienne (1). »

Dans l'*Itinéraire*, Chateaubriand a créé un genre, et il a, du même coup, donné le modèle.

On peut discuter sur la valeur des *Martyrs*, considérés comme épopée (2) ; on ne saurait contester ni la beauté, ni la nouveauté de tant d'admirables peintures : le tableau du christianisme naissant, dans les catacombes de Rome et les déserts de l'Egypte, dans les vallons de la Grèce et les forêts de la Germanie ; les coutumes et les mœurs des barbares revivant pour la première fois avec leurs vraies couleurs ; le combat des Romains ou des Francs, plein de flamme et de poésie comme un chant d'Homère, plein de précision et de clarté comme un bulletin de Napoléon. Ces grandes et fortes pages étaient à

(1) Nisard, t. IV, p. 503.

(2) « Dans les *Martyrs*, M. de Chateaubriand a livré la plus grande bataille que le talent puisse livrer, la bataille épique ; il suffit à sa gloire de dire qu'il ne l'a pas perdue. » (Sainte-Beuve, *Chateaubriand et son groupe littéraire sous l'Empire*, t. II, p. 46.)

la fois d'un poète et d'un historien : ce sont elles qui ont révélé sa vocation à l'auteur des *Récits mérovingiens* (1). A l'entrée de cette voie nouvelle, où vont s'engager, avec Augustin Thierry, Guizot, de Barante, Michelet, c'est encore Chateaubriand que nous apercevons ; là encore, il est l'initiateur et le guide.

A l'Empire succède la Restauration, et nous assistons alors, selon l'expression de Lamartine « au plus beau comme au plus hardi mouvement intellectuel qu'aucun de nos siècles eût encore vu (2) ». Le mouvement romantique revêt d'une gloire incomparable les plus belles années de notre siècle et ce mouvement c'est encore de Chateaubriand qu'il procède. Tous, depuis Lamartine jusqu'à Hugo, s'accordent à saluer dans l'auteur de *René* et du *Génie du Christianisme* le « père du Romantisme ».

Mais la Restauration n'avait pas seulement donné naissance à un admirable réveil littéraire. Elle donnait naissance en même temps à un puissant réveil politique. Elle créait des besoins nouveaux. A ces nouveaux besoins il fallait une langue nouvelle. Ce sera Chateaubriand encore qui créera cette langue et qui en donnera les modèles. Jusqu'ici il avait été surtout un poète, et voilà que ce poète se révèle soudain publiciste, à la fois sobre, vigoureux, simple, naturel, sans ombre de recherche et de rhétorique. Du premier coup, sans tâtonnements, avec une sûreté de main et de plume merveilleuse, il porte à sa perfection la langue de la politique et des affaires ; dans la *Monarchie selon la Charte* et dans vingt

(1) Voyez la préface des *Récits des temps mérovingiens*, par Augustin Thierry, p. 28.

(2) Lamartine, *Des destinées de la poésie*.

autres écrits, il s'affirme le premier de nos écrivains politiques et répand sa grande et lumineuse pensée sur toutes les hautes questions de gouvernement et de liberté. Mais un publiciste est encore un écrivain, un homme de cabinet. Ce n'est pas un journaliste, un combattant. Le publiciste choisit sa question et son moment, son terrain et son heure : il ne s'adresse pas, d'ailleurs, à tous les lecteurs, mais seulement à une élite. Le journaliste doit être prêt sur tout et à tout instant, et c'est à tous qu'il parle. Chateaubriand a été aussi journaliste, et là encore, il a été le maître. Il n'a peut-être rien écrit de plus parfait que ses articles du *Conservateur* et du *Journal des Débats*.

Ce poète, ce journaliste a mis aussi la main aux affaires, et ce n'a pas été non plus sans gloire. Il a été successivement ambassadeur à Berlin, à Londres et à Rome. Dans le *Congrès de Vérone* et dans ses *Mémoires*, il a publié une partie de ses dépêches, et il s'est trouvé que sa correspondance diplomatique était à la hauteur de ses chefs-d'œuvre littéraires. On ne sait ce qu'admirer le plus, dans cette correspondance, la beauté de la forme, la hauteur des vues, l'étonnante justesse de la plupart des prévisions de l'auteur, et par dessus tout l'ardeur de son patriotisme. Personne n'a mieux que lui montré que l'alliance russe était pour la France l'alliance vraie, l'alliance nécessaire. On était alors sous la Restauration, et si la Révolution de 1830 ne fût venue, Chateaubriand et ses amis auraient, grâce à cette alliance, assuré à la France les frontières du Rhin.

Ministre des affaires étrangères, dès 1823, huit ans après Waterloo, il a, par la hardiesse de *sa* guerre d'Espagne, replacé la France à son rang en Europe. Rapidement et habilement conduite, cette guerre nous a créé

une armée, elle nous a fait remonter à notre rang militaire parmi les nations ; elle a décidé notre émancipation et rétabli notre indépendance.

Le gouvernement de la Restauration a eu l'honneur d'affranchir la Grèce, de l'arracher à la barbarie musulmane et d'assurer son indépendance. Grande fut la part de Chateaubriand dans cette œuvre d'humanité et de civilisation. Il multiplia pour cette noble cause les écrits, les discours et les actes. Ce ne sera pas le moindre de ses titres d'avoir été le premier, le plus éloquent, le plus infatigable des *Philhellènes*.

Avant même que la question grecque ne fût posée, dès 1816, il réclamait cette expédition d'Alger qui, accomplie quatorze ans plus tard, restera l'œuvre la plus glorieuse, la plus civilisatrice, la plus française de ce siècle. Le 9 avril 1816, il déposait à la Chambre des pairs une proposition relative aux puissances barbaresques, et il s'exprimait en ces termes :

« J'ai vu, Messieurs, les ruines de Carthage ; j'ai rencontré, parmi ces ruines, les successeurs de ces malheureux chrétiens, pour la délivrance desquels saint Louis fit le sacrifice de sa vie Le nombre de ces victimes augmente tous les jours. Avant la Révolution, les corsaires de Tripoli, de Tunis, d'Alger et de Maroc, étaient contenus par la surveillance de l'Ordre de Malte ; nos vaisseaux régnaient sur la Méditerranée, et le pavillon de Philippe-Auguste faisait encore trembler les infidèles : profitant de nos discordes, ils ont osé insulter nos rivages. Ils viennent d'enlever la population d'une île entière : hommes, femmes, enfants, vieillards, tout a été plongé dans la plus affreuse servitude. *N'est-ce pas aux Français, nés pour la gloire et pour les entreprises généreuses, d'ac-*

complir enfin l'œuvre commencée par leurs aïeux ? C'est en France que fut prêchée la première croisade, c'est en France qu'il faut lever l'étendard de la dernière... »

On n'en finirait pas, s'il fallait rappeler toutes les grandeurs et toutes les gloires de Chateaubriand. Et cependant comment ne pas dire encore que son caractère fut grand comme son génie ; que sa carrière, si longue et agitée, a été dominée tout entière par le sentiment de l'honneur ?

Au milieu de tant de révolutions, il a su garder intacte l'unité de sa vie. Cette vie, il l'a racontée dans ces *Mémoires d'Outre-Tombe*, que M. Melchior de Vogüé, l'autre jour, appelait le plus beau livre du siècle. Son œuvre terminée, l'auteur du *Génie du Christianisme*, s'est endormi dans la paix du Seigneur, et ses dernières paroles ont été encore un enseignement.

Ces paroles, il les faudra rappeler, le mois prochain à Saint-Malo, sur la tombe du Grand-Bé : « Voilà mon Roi, voilà mon Dieu ! »

II

Certes, il y a loin de Chateaubriand à Michelet. Ce dernier, sans doute, a été un écrivain de grand talent ; il tient une place éminente parmi ces historiens à qui Chateaubriand a ouvert la voie. Il est même par excellence l'historien romantique ; c'est, si l'on veut, dans la première et sa plus belle période, le plus brillant disciple du Maître, mais ce n'est, après tout, qu'un disciple. Il a, du reste, d'éclatantes et rares qualités d'imagination et de style, et si l'on avait voulu seulement, dans le centenaire

qui se prépare, honorer en Michelet l'historien des premiers volumes de l'*Histoire de France*, nul n'aurait applaudi plus que nous à un hommage qui aurait été justement mérité. Mais on sait assez qu'il s'agit ici, non d'un simple hommage, mais d'une véritable apothéose, et d'une apothéose qui s'adresse avant tout au Michelet *seconde manière*, à celui qui fut l'ennemi fanatique de la Monarchie et de l'Eglise, à celui qui, parce qu'elle a été monarchique et chrétienne, a traîné dans la boue la France d'autrefois.

Ce ne serait pas trop d'un volume entier pour montrer, avec preuves à l'appui, que Michelet, à partir du moment où il a rompu avec l'Eglise et où il s'est fait l'ennemi acharné du catholicisme, n'a plus vu, dans l'histoire de France que... les Jésuites ! Pendant dix volumes, il n'a plus eu d'autre souci que de rabaisser toutes nos gloires, de diminuer tous nos grands hommes, de réduire à rien toutes nos victoires, coupables d'avoir été remportées au cri de *Vive le Roi !*

Richelieu, par exemple, est un des hommes de l'ancienne France auquel il serait le plus tenté de pardonner, parce qu'il a abattu l'aristocratie. Mais comme il ne faut pas que son règne ait été un grand règne, il ne dit rien des admirables résultats de sa politique et du haut rang auquel il avait élevé la France. Il ne veut pas qu'il ait fait « rien de grand et de solide ». Voici dans quelle posture ridicule il se plaît à le représenter : « Richelieu, vaincu dans l'opinion par le drame espagnol et le succès du *Cid*, vaincu dynastiquement par la grossesse de la reine (!) et l'enfant du miracle, reste vaincu encore dans la question d'argent par la résistance du clergé. D'autant plus pesant il retombe sur le peuple, et d'autant plus maudit. »

Nos armées remportent partout des victoires, en Allemagne, en Artois, dans la Haute Italie, en Espagne. Michelet ne parlera de ces victoires qu'avec dédain. De nos succès en Allemagne il dira :

« Il me faut bien maintenant laisser les grandes choses (il vient de célébrer avec enthousiasme le suédois Gustave-Adolphe) pour conter *les petites*, voir maintenant comment Richelieu, en entravant Gustave, profita de ses victoires, exploita habilement la terreur de son nom et *grapilla* sur sa conquête. L'histoire est identique à l'histoire naturelle. L'*astucieux corbeau* suit l'aigle, ou va devant, attentif à se faire sa part, s'invitant au repas et relevant les restes même avant la fin du festin. »

De la guerre dans les Pays-Bas et dans la Haute Italie en 1635, il dira : « La grande invasion des Pays-Bas n'eut d'autre effet que la ruine d'une ville, l'horrible saccagement de Tirlemont. En Italie, quoiqu'on eût pour soi le Savoyard, on resta ou échoua devant une bicoque. Bref la première campagne resta *de tout point ridicule.* »

En 1636, pendant que nos principales forces étaient dirigées contre la Franche-Comté, les Espagnols pénétrèrent en France et s'emparèrent de Corbie. Richelieu les en chassa, mais ce succès est bien près lui aussi d'être aux yeux de notre historien, *de tout point ridicule.* « *En six semaines*, dit-il, Richelieu et le roi reprirent Corbie, une méchante petite place *qu'on aurait pu enlever en vingt-quatre heures*, et à qui on fit les honneurs d'un siège. » Il a, d'ailleurs, bien soin d'ajouter : « L'invasion des Espagnols n'était pas sérieuse, et les conquérants se souciaient peu de conquérir. »

A le lire, il semblerait vraiment que la politique de Richelieu n'éprouva que des échecs : « Donc, dit-il encore,

Richelieu n'empêcha rien. Sa petite combinaison d'opposer la Bavière à l'Autriche ayant échoué complètement, tous les princes allemands se soumirent, et firent roi des Romains le fils de l'empereur, consolidèrent la couronne impériale dans la maison d'Autriche. En France même, les Espagnols prirent *à notre barbe* et gardèrent longtemps nos îles de Provence, tenant nos côtes en crainte et nos flottes en échec. »

Et plus loin : « De toutes parts, Richelieu avait des revers. Impuissance complète en Italie. En Espagne, un honteux échec, Condé, Sourdis en fuite. Au Nord, nouveau projet de conquérir les Pays-Bas avec le prince d'Orange et, pour tout résultat, la reprise d'une petite place. »

Décidément, M. Michelet l'affirme, et il n'en paraît pas autrement désolé, nous sommes toujours battus. « Notre campagne de 1639 ne valut guère mieux que les autres. Richelieu n'aboutit, avec sa principale armée et le roi en personne, qu'à donner à la Meilleraye, son parent, le *petit succès* de prendre Hesdin. Et l'on n'y arriva qu'au prix d'une diversion très malheureuse à l'est, où on força le brave Feuquières d'attaquer sans avoir des forces, c'est-à-dire de se faire tuer. Le favori de Richelieu, Condé, en Catalogne, eut échec sur échec. Si nous réussîmes en Savoie par la bravoure d'Harcourt et du jeune Turenne, ce *petit succès* fut terni par la spoliation de la duchesse de Savoie... »

Cependant, en 1640, nos succès sont tels, que M. Michelet est bien forcé de les avouer, mais il a bien soin de faire remarquer que Richelieu n'y fut pour rien, ou pour si peu de chose ! « La scène change en 1640, écrit-il ; mais comment ? Par des circonstances extérieures, où, quoique

l'on ait dit, Richelieu eut bien peu de part. L'Angleterre, alliée de l'Espagne, tombe en pleine révolution. L'Empire espagnol tombe en pièces, la France n'aura qu'à ramasser. Notre succès en Catalogne fut très étrange. *Nous réussîmes à force d'être battus.* »

Sous Mazarin, la France remporta les plus éclatantes victoires, Rocroy, Nordlingen, Lens ; ces victoires amenèrent la paix la plus glorieuse et assurèrent à la France les agrandissements les plus considérables. Aux yeux de Michelet, ces victoires sont misérables. « C'est de cette *fumée*, dit-il, que Mazarin nourrit la France et la tint cinq longues années immobile pendant qu'il la saignait à blanc... La grande scène du temps, le *triomphe du faux*, c'est la guerre. Le machiniste c'est Condé... Il fallait, chaque année, frapper un coup brillant qui saisît l'opinion ; à quel prix ? peu importe. En concentrant tout sur un point, dans une seule armée, et laissant le reste au hasard, par un grand sacrifice d'hommes, chaque année on frappait ce coup. Une bataille sanglante, de *nom sonore*, occupait l'opinion. Qu'elle restât *stérile*, *sans résultat*, qu'elle fût même suivie de revers, cela n'y faisait rien. On avait *le coup de trompette*, le changement à vue, et le *miracle d'opéra*. » Ces victoires lui tiennent au cœur, il leur en veut et il les raille. Avec *nos fameuses victoires*, écrit-il, l'Espagne avait pourtant l'avantage. »

Ces victoires *stériles*, *sans résultat*, nous valurent pourtant la paix d'Osnabrück ou de Westphalie (24 octobre 1648). La France y gagnait l'abandon des droits de l'Empire sur les Trois-Évêchés, l'acquisition de Brisach, de la haute et basse Alsace avec le Sundgau, et la garde de Philipsbourg, la propriété de cette dernière ville demeurant à l'évêque de Spire. Elle s'*assurait ainsi le pas-*

sage du Rhin, et elle avait *un pied en Allemagne*. Elle obtint encore que l'Empereur consentît à confirmer le traité de Chierasco de 1631, qui *nous ouvrait l'Italie*. De ces admirables résultats, Michelet ne dit rien, ou à peu près rien. Une ligne, et c'est tout : « Nous gardâmes les conquêtes de Richelieu sur l'Empire, quelques morceaux d'Alsace. »

Dix ans plus tard, en 1659, Mazarin signait le traité des Pyrénées. La France acquérait, du côté des Pays-Bas, Gravelines, Bourbourg, Saint-Venant, Béthune, Hesdin, Arras, Bapaume, Lens, le comté de Saint-Pol, Pernes, Lillers, Le Quesnoy, Landrecies, Avesnes, Marienbourg, Philippeville, Montmédy, Yvois, Thionville, et deux bailliages des Ardennes; du côté de l'Espagne, le Roussillon et le Conflans ; en Italie, Pignerol. De tout cela encore, Michelet ne dit rien (singulière façon d'écrire l'histoire), et il ne tiendra pas à lui que ses lecteurs ne considèrent comme une paix honteuse cette paix qui faisait de la France la première puissance de l'Europe. Voici tout ce qu'il en dit : « Mazarin, par une suite de fautes, avait perdu la Catalogne. Il sacrifia le Portugal. C'est la base réelle de son traité des Pyrénées. »

En revanche, il ne tarit pas, lorsqu'il s'agit de couvrir d'insultes cet habile ouvrier de la grandeur française. Il n'est injure qu'il ne lui prodigue : « Roi des fripons, bouffon italien, beau laquais, lâche escroc, sauteur, coquin », et le reste.

Et pourtant Condé — le grand Condé — est encore plus maltraité. Voici le portrait que l'historien trace du héros de Lens et de Rocroy : « Le quatrième personnage sur lequel il faut s'arrêter était un homme de vingt ans qui n'avait rien de jeune. *Très sinistre figure d'oiseau de*

proie, la plus bizarre du siècle. Point de front et nez de *vautour*, des yeux *sauvages* et fort brillants ; *rien d'homme*, quelque chose de moins ou de plus et d'une espèce différente. *Animal féroce* et docile, *servile* en ses débuts, *plus servile* à la fin. Ce personnage, nourri par Richelieu *dans sa ménagerie*, va éclater dans l'histoire. C'est Condé... »

Mais c'est surtout à Louis XIV qu'en veut M. Michelet. Louis XIV, c'est le grand roi. Donc M. Michelet ne reculera devant rien pour le rabaisser, pour le salir, pour le rendre à la fois ridicule et odieux. Sa haine est telle qu'il n'attend même pas que Louis XIV soit né pour l'attaquer. Il aura tout un chapitre sur sa conception, sur la grossesse et l'accouchement de la reine — un long chapitre tout plein des détails les plus malpropres. « Les origines des grandes choses, dit-il en commençant, ne sont pas toujours claires. Ne nous étonnons pas si les vraies origines du Messie de la monarchie sont restées un peu troubles, si son fameux Noël n'en est pas moins louche. » Et à la fin du chapitre : « Si je ne craignais de faire tort à ce pauvre roi (Louis XIII), je dirais que, malgré ses sentiments chrétiens, il se fût consolé sans peine de voir *crever son Espagnole*. » C'est de ce style que Michelet écrira jusqu'à la fin son *Siècle de Louis XIV*. Jusqu'à la fin, il parlera du vainqueur et du maître de l'Europe, comme le faisaient, à l'heure de ses triomphes, les gazetiers aux gages de la Hollande et les pamphlétaires à la solde de l'Angleterre. Ou plutôt, car il ne faut calomnier personne, pas même les gazetiers, il laisse ces malheureux bien loin derrière lui. Il appelle la médecine à son aide et, avec les médecins, les apothicaires. Pour me servir d'une expression dont je demande pardon au lecteur

mais que j'emprunte à M. Michelet lui-même, il conduit l'histoire aux latrines.

Et comme il a haï Louis XIV, il haïra aussi Napoléon. Son *Histoire de la Révolution* s'arrêtait au 10 thermidor (28 juillet 1794). Arrivé à cette date fatale, M. Michelet ne s'était pas senti le courage d'aller plus loin : il avait posé la plume et fermé le livre. A quoi bon continuer ? Robespierre est mort ! Pourquoi poursuivre le récit ? Saint-Just est mort ! Voici en quels termes l'historien raconte cette catastrophe : « Robespierre toucha enfin le port, la place de la Révolution ; il monta d'un pas ferme les degrés de l'échafaud... puis il y eut un coup sourd... *Ce grand homme n'était plus*... Saint-Just, dès longtemps, avait embrassé la mort et l'avenir. Il mourut digne, grave et simple. *La France ne se consolera jamais d'une telle espérance !* »

Cependant un jour est venu où M. Michelet s'est décidé à reprendre son récit, et il a publié sous ce titre : *Histoire du dix-neuvième siècle*, un livre écrit à la seule fin de rabaisser Bonaparte. Après l'*éreintement* de Louis XIV, l'*éreintement* de Napoléon. Il faut voir, par exemple, comment, dans le premier volume de cette *Histoire*, il raconte la première campagne d'Italie. Bonaparte n'a rien fait. Ces fameuses victoires ne sont que de « petits combats », de « petites affaires ». Bonaparte n'y est même pas la plupart du temps. Il commet fautes sur fautes. Il a même des *défaillances*, et tout serait perdu, si ses lieutenants n'étaient pas là pour tout réparer. « Les historiens, copistes trop fidèles du lyrisme insensé des journaux de l'époque, dit M. Michelet avec ironie, parlent toujours de la *foudroyante* campagne d'Italie. » Pour lui, il estime que si le Directoire avait fait son devoir, il aurait tout simple-

ment rappelé Bonaparte et l'aurait fait fusiller. « Tout ceci, écrit notre historien, m'a rappelé l'histoire de Carmagnola, *moins légitimement suspect*, et combien les Vénitiens *furent sages de lui couper le cou.* »

Est-ce à dire que M. Michelet, qui, à ses débuts, avait le culte des héros, n'en a plus trouvé à célébrer ? Il en a rencontré un qu'il célèbre avec enthousiasme, dont il ne parle qu'avec un véritable lyrisme. Le héros de Michelet, c'est le roi de Prusse, c'est Frédéric II. Cet homme, qui est notre allié et qui nous trahit en toute rencontre, alors que, pour rester fidèles à nos engagements avec lui, nous refusons de traiter avec l'Autriche dans les conditions les plus avantageuses, cet homme, aux yeux de M. Michelet, c'est l'honneur, la loyauté même ! « Il avait le droit de nous accuser, de nous tourner le dos », et cependant il ne cesse de nous rendre « de signalés services, services, en conscience, beaucoup trop oubliés ». Il n'écoute que « sa partialité pour la France ». « On ne dit pas assez tout ce qu'il fit pour nous ». « Tous ses actes sont français » « Il était ivre de la France... Il dit qu'il ne demande que le rôle des anciens Suédois, dont l'épée était toute française. Tout cela est sincère. » Quand arrive la journée de Rosbach, l'enthousiasme de M. Michelet pour « le grand roi de Prusse » ne faiblit pas, bien au contraire ; il n'a souci de la défaite de la France, il en rit, il s'en amuse : « Par l'affaire de Rosbach, *d'immortel ridicule*... L'affaire ne fut que *ridicule... Frédéric apparaît... notre infanterie fuit à toutes jambes.* » C'est précisément ce chapitre de Rosbach que notre historien choisit pour célébrer Frédéric avec une véritable frénésie d'admiration.

Il lui est si reconnaissant d'avoir battu l'armée royale — l'armée française — qu'il ne souffrira pas qu'on aille

comparer à son capitaine ce petit foutriquet de Bonaparte. « *Fort ridiculement,* écrit-il, on le compare à Bonaparte ! » l' « heureux Corse », après tout, ne fut que « le favori du destin ». Tout au plus peut-il prétendre à être un bon élève. Le maître, le grand capitaine, le seul « véritablement grand », ce n'est pas Napoléon, c'est Frédéric !

Après cela, M. Michelet avait une bonne raison pour admirer, pour aimer Frédéric : le roi de Prusse était athée. Or, ce qui caractérise surtout M. Michelet *seconde manière*, celui précisément que l'on exalte et que l'on divinise aujourd'hui, c'était sa haine frénétique contre la religion chrétienne. Il était, et c'est par là que je veux finir, il était fanatique d'irréligion ; sur ce point, il était atteint d'une véritable hydrophobie.

La vraie France sera tout entière avec ceux qui vont bientôt célébrer à Saint-Malo le Cinquantenaire de l'auteur du *Génie du Christianisme*. Ceux qui vont célébrer demain le Centenaire de Michelet, de l'homme qui a, pendant un demi-siècle, dénigré, rabaissé, bafoué les gloires de la France, ceux-là auront avec eux, à l'étranger, tous les ennemis de la France, de Londres à Berlin.

15 juillet 1898.

VIII

Les maisons de Chateaubriand.

I

Charles Nodier, un Parisien venu de la province comme presque tous les Parisiens célèbres, a écrit au début de l'une de ses plus jolies nouvelles, la *Neuvaine de la Chandeleur :*

La vie intime de la province a un charme dont on ne conçoit aucune idée à Paris, et qui se fait surtout sentir dans les premières années de la vie. On peut aimer le séjour de Paris dans l'âge de l'activité, des passions, du besoin des émotions et des succès ; mais c'est en province qu'il faut être enfant, qu'il faut être adolescent, qu'il faut goûter les sentiments d'une âme qui commence à se révéler et à se connaître. Ce n'est pas à Paris qu'on éprouvera jamais ces émotions incompréhensibles que réveillent au fond du cœur le son d'une certaine cloche, l'aspect d'un arbre, d'un buisson, le jeu d'un rayon de soleil sur la ferblanterie d'un petit toit solitaire. Ces doux mystères du souvenir n'appartiennent qu'au village. J'entendais l'autre jour une femme de beaucoup d'esprit se plaindre amèrement de n'avoir point de patrie :

— Hélas ! dit-elle en soupirant, je suis née sur la paroisse Saint-Roch.

Et le bon Nodier ajoutait :

Dieu me garde de faire un reproche à Paris de cette légère imperfection. C'est moins un vice qu'un malheur. La grande métropole de la civilisation a d'ailleurs, pour se consoler, tout ce qu'il est possible d'imaginer de séductions et d'amusements : l'Opéra, le bal Musard, la Bourse, l'Association des Gens de lettres, l'homœopathie, la phrénologie et le gouvernement représentatif. Je pense seulement que le lot de la province vaut mieux ; mais je le pense avec mon esprit de tolérance accoutumée. Il ne faut pas disputer des goûts.

Paris, heureusement, a d'autres séductions et il nous offre d'autres amusements que ceux dont parle Nodier. Parmi ceux qu'il a oubliés, il en est un que je manque rarement de me donner, quand il m'arrive d'aller passer quelques jours à Paris. Rien de plus charmant, à mon gré, que de flâner à travers les rues de la ville et d'évoquer le souvenir des hommes illustres, et, en particulier, des grands écrivains qui les ont habitées. Ces derniers jours, ce m'a été une fête d'aller à la recherche des « maisons » de Chateaubriand. Si le lecteur veut bien m'accompagner, peut-être trouvera-t-il, lui aussi, quelque intérêt dans ce petit voyage autour des divers logis successivement occupés par l'auteur du *Génie du Christianisme* depuis sa rentrée en France, en 1800, jusqu'à sa mort, en 1848.

Débarqué à Calais le 18 floréal an VIII (8 mai 1800), il prit aussitôt le chemin de Paris. Comme il était encore sous le coup de la loi contre les émigrés, arrivé aux Ternes, il se fit mettre à terre sur le chemin de la Révolte et loua une petite chambre dans une auberge. C'est là qu'au bout de quarante-huit heures son ami Fontanes le vint pren-

dre. Ils entrèrent à pied dans Paris par la barrière de l'Etoile. C'était le dimanche 11 mai 1800.

Le *citoyen* Fontanes demeurait rue Saint-Honoré (ou, comme on le disait encore, rue Honoré) au numéro 85, près le passage Saint-Roch. Il mena Chateaubriand chez lui, et ce dernier, le lendemain, allait à la police, sous le nom du Suisse La Sagne, déposer son passeport étranger et recevoir en échange, pour rester à Paris, une permission qui fut renouvelée de mois en mois. Au bout de quelques jours, il loua un entresol rue de Lille, du côté de la rue des Saints-Pères.

Il y vécut deux ans, dans une profonde misère (1), travaillant avec ardeur au *Génie du Christianisme* et mettant la dernière main à son petit conte d'*Atala*.

La publication d'*Atala* ou *les Amours de deux sauvages dans le désert* eut lieu le 26 germinal, an IX (16 avril 1801). Un an après, presque jour pour jour, le 14 avril 1802, les libraires Migneret, rue du Sépulcre, faubourg Saint-Germain, n° 28, et Le Normant, rue des Prêtres-Saint-Germain-l'Auxerrois, n° 42, mettaient en vente le *Génie du Christianisme*, ou *Beautés de la religion chrétienne*.

Le succès, on le sait, fut immense. Chateaubriand maintenant était riche, ou se croyait riche, ce qui pour lui était la même chose. Il n'hésita donc pas, au mois de juillet 1802, à quitter le petit entresol de la rue de Lille et à se rapprocher de ses amis. Fontanes, nous l'avons vu, demeurait au 85 de la rue Saint Honoré, près de la rue

(1) Le 30 juillet 1800, il écrivait à Fontanes :
« Me voilà comme au sortir du ventre de ma mère, car mes chemises mêmes ne sont pas françaises. Elles sont de la charité d'un autre peuple. Tirez-moi donc d'affaire si vous le pouvez, mon cher ami. Vingt-cinq louis me feront vivre jusqu'à la publication qui décidera de mon sort. »

Neuve-du-Luxembourg ; Mme de Beaumont occupait, dans cette dernière rue, un appartement que lui avait cédé M. Pasquier. L'auteur du *Génie du Christianisme* prit un logement dans le voisinage. Le 7 fructidor an X (25 août 1802), Mme de Beaumont écrit à Chênedollé :

« Il (Chateaubriand) est dans son nouveau logement, *hôtel d'Etampes*, nº 84 de la rue Saint-Honoré. Ce logement est charmant, mais il est bien haut. Toute la société vous regrette et vous désire : mais M. Joubert est dans les grands abattements ; M. de Chateaubriand est enrhumé, M. de Fontanes tout honteux, et la plus aimable des sociétés ne bat que d'une aile. »

La « société », la « petite société », comme l'appelaient ceux qui avaient le bonheur d'en faire partie, se composait habituellement, outre Mme de Beaumont, Chateaubriand, Fontanes et Joseph Joubert, de Mmes Joubert, Hocquart et de Vintimille ; de MM. Molé, Pasquier, Guéneau de Mussy, Chênedollé, Bonald et Clausel de Coussergues.

Il n'est si bons amis qui ne se quittent. Au mois de mai 1803, Chateaubriand accepta le poste de secrétaire de la légation de France à Rome. La médiocrité du travail et d'infimes tracasseries politiques, suscitées par son ambassadeur, le cardinal Fesch, allaient l'amener à donner sa démission, lorsque, au mois de décembre 1803, il fut nommé ministre de France au Valais.

Il quitta Rome le 21 janvier 1804 et s'arrêta quelques jours à Villeneuve-sur-Yonne, chez Joubert. Comme il n'avait plus de logement dans la capitale et qu'il ne pouvait être question pour lui d'en prendre un à ce moment, puisqu'il devait se rendre bientôt à son nouveau poste,

Joubert mit à sa disposition son appartement de Paris.

Chateaubriand ne crut pas devoir accepter. Sa femme dont il était depuis si longtemps séparé et qui vivait en Bretagne auprès de ses sœurs, devait, en effet, venir le retrouver, pour l'accompagner ensuite dans sa mission du Valais. En vue de cette réunion, il lui parut plus convenable de ne pas s'installer dans l'appartement de M. et Mme Joubert.

Lors de son arrivée à Paris, dans la première quinzaine de février 1804, il descendit à l'*Hôtel de France*, rue de Beaune — aujourd'hui l'*Hôtel de France et de Lorraine* — au numéro 5 de cette rue. Mme de Chateaubriand l'y rejoignait peu de jours après.

Ils y étaient encore, le 21 mars, quand Chateaubriand, traversant le jardin des Tuileries, entre 11 heures et midi, entendit un homme et une femme qui criaient la nouvelle officielle de la condamnation à mort et de l'exécution, dans les fossés de Vincennes, du *nommé Louis-Antoine-Henry de Bourbon, né le 2 août 1772 à Chantilly*. Rentré aussitôt chez lui, il s'assit devant une table et se mit à écrire sa démission. Mme de Chateaubriand ne s'y opposa point et le vit écrire avec un grand courage. Elle ne se dissimulait pas les dangers que pouvait faire courir à son mari cet acte d'indépendance en un tel moment.

La lettre de démission est ainsi datée : *Paris, rue de Beaune, Hôtel de France*, 1er *germinal an XII*.

La carrière diplomatique de Chateaubriand était finie. Puisqu'il ne pouvait plus être question maintenant de quitter Paris, mais tout au contraire d'y former un établissement définitif, il fallait donc chercher une installation ; on la trouva, dès le mois d'avril, rue de Miromesnil,

n° 1119 (1), au coin de la rue Verte, aujourd'hui rue de la Pépinière.

L'ancien locataire du petit entresol de la rue de Lille avait pris cette fois un véritable hôtel. Joubert en parle en ces termes à Chênedollé, dans sa lettre du 10 mai 1804 :

Chateaubriand se porte bien, il vous a écrit. Rien de fâcheux ne lui est arrivé (2). Mme de Chateaubriand, lui, les bons *Saint-Germain* (3) que vous connaissez, un portier, une portière et je ne sais combien de petits portiers logent ensemble rue de Miromesnil, dans une jolie petite maison. Enfin, notre ami est le chef d'une tribu qui me paraît assez heureuse. Son bon génie et le ciel sont chargés de pourvoir au reste...

A cette époque, le haut de la rue de Miromesnil et la rue Verte, c'était presque la campagne. Les *Mémoires d'Outre-Tombe* nous en donnent la description suivante :

Le petit hôtel que je louai fut occupé depuis par M. de Lally-Tolendal... Mon jardinet aboutissait à un chantier, et j'avais auprès de ma fenêtre un grand peuplier que M. de Lally-Tolendal, afin de respirer un air moins humide, abattit lui-même de sa grosse main, qu'il voyait transparente et décharnée : c'était une illusion comme une autre. Le pavé de la rue se terminait alors devant ma porte ; plus haut, la rue ou le chemin montait à travers un terrain vague que l'on appelait la *Butte-aux-Lapins*. La Butte-aux-Lapins, semée de quelques maisons isolées,

(1) On numérotait alors les maisons par quartier et non par rue.

(2) A la suite de sa démission.

(3) A la mort de Mme de Beaumont, fille du comte de Montmorin-Saint-Hérem, les *Saint-Germain*, la femme et le mari (Germain Couhaillon), étaient depuis trente-huit ans au service de la famille Montmorin. Chateaubriand, à son tour, les prit à son service, et ils ne le quittèrent plus.

joignait à droite le jardin de Tivoli, d'où j'étais parti avec mon frère pour l'émigration ; à gauche, le parc de Monceaux. Je me promenais assez souvent dans ce parc abandonné... (1).

C'est dans la rue de Miromesnil que Chateaubriand a commencé d'écrire *Les Martyrs*. Il n'y demeura qu'un an, la maison ayant été vendue. Au printemps de 1805, il s'arrangea avec Mme la marquise de Coislin (2), qui lui loua l'attique de son hôtel, place Louis XV. C'est la maison qui fait angle sur la rue Royale, en face de l'ancien Garde-Meuble de la Couronne, aujourd'hui ministère de la Marine.

Comme autrefois à l'*Hôtel d Etampes*, le poète logeait un peu haut ; il fallait monter quatre-vingt-quatre marches pour arriver à son attique. Mais cela n'était pas pour effrayer ses amis. MM. Molé, Fontanes, Joubert, Clausel venaient passer les soirées chez lui, et c'étaient des discussions sans fin. Fontanes surtout était très batailleur et voulait toujours avoir le dernier mot.

Un soir, raconte Chateaubriand, à 11 h. 1/2, Fontanes remonta mes quatre-vingt-quatre marches pour venir, furieux, en frappant du bout de sa canne, achever un argument qu'il avait laissé interrompu : il s'agissait de Picard, qu'il mettait, dans ce moment-là, fort au-dessus de Molière : il se serait donné de garde d'écrire un seul mot de ce qu'il disait : Fontanes parlant et Fontanes la plume à la main étaient deux hommes.

Les trois premiers livres des *Martyrs* étaient composés.

(1) *Mémoires d'Outre-Tombe*, t. II, p. 465.

(2) La marquise de Coislin occupait le premier étage de son hôtel. Les pages que lui a consacrées Chateaubriand sont des plus belles de ses *Mémoires* (T. II, pages 471-477.)

Avant de pousser plus loin son œuvre, le poète crut nécessaire de visiter les sites qu'il voulait peindre : la Grèce, la Palestine, l'Egypte, Athènes, Jérusalem, Alexandrie, Carthage. Son voyage dura un an. Parti de Paris le 13 juillet 1806, pour aller s'embarquer à Trieste, il était, le 5 juin 1807, de retour place Louis XV. Il n'y devait pas rester longtemps.

II

Dès le 4 juillet, en effet, paraissait le terrible article du *Mercure :*

C'est en vain que Néron prospère, Tacite est déjà né dans l'Empire ; il croit inconnu auprès des cendres de Germanicus, et déjà l'intègre Providence a livré à un enfant obscur la gloire du maître du monde...

Napoléon était, à ce moment, à Tilsitt. A peine de retour à Paris, où il rentra le 29 juillet, il enleva le *Mercure* à ses propriétaires, qui étaient, l'un, Bertin aîné, l'autre, Chateaubriand lui-même. Ce dernier, quelque temps auparavant, avait acheté la part de Fontanes pour une somme de vingt mille francs. En même temps qu'il était ainsi dépouillé, ordre lui était signifié d'avoir à s'éloigner de Paris. Ses amis et, en particulier, M. de Fontanes et M. Pasquier, alors conseiller d'Etat, obtinrent qu'on lui laisserait le temps de trouver un autre logis à la campagne. Après quelques semaines de recherches, au mois d'août 1807, il acheta, près du hameau d'Aulnay, dans le voisinage de Sceaux et de Châtenay,

une maison de jardinier, cachée parmi des collines couvertes de bois. Joubert écrivait à Chênedollé le 1er septembre :

Chateaubriand viendra tard à Villeneuve, car il a acheté au-delà de Sceaux un enclos de quinze arpents de terre et une petite maison. Il va être occupé à rendre la maison logeable, ce qui lui coûtera un mois de temps au moins et sans doute aussi beaucoup d'argent. Le prix de cette acquisition, contrat en main, monte déjà à plus de 30.000 fr. (1). Préparez-vous à passer quelques jours d'hiver dans cette solitude qui porte un nom charmant pour la sauvagerie : on l'appelle dans le pays *Maison de la Vallée aux Loups*. Cela forme un creux de taillis assez breton et même assez périgourdin (2). Un poète normand (3) pourra aussi s'y plaire. Le nouveau possesseur en paraît enchanté, et, au fond, il n'y a pas de retraite au monde où l'on puisse mieux pratiquer le précepte de Pythagore : *Quand il tonne, adorez l'écho* (4).

Mme de Chateaubriand dit, de son côté, dans son *cahier rouge :*

C'était quand nous en fîmes l'acquisition une espèce de grange sans cour avec un verger planté de mauvais pommiers ; mais ce verger, rempli de mouvements de terrain, et environné, ainsi que la maison, de coteaux plantés, était susceptible de devenir un fort joli jardin... Cette sauvage propriété avait jadis appartenu à un fort brasseur très riche de la rue Saint-Antoine, lequel, au commencement

(1) Le chiffre exact était de 33.000 fr., savoir : 20.000 fr. pour le prix de la propriété, 10.000 fr. pour le mobilier, 3.000 fr. de frais de contrat, et autres frais.

(2) Joubert était né à Montignac, Périgord.

(3) Chênedollé était né à Vire, Normandie.

(4) *Pensées, Essais, Maximes et Correspondance de J. Joubert*, t. I, p. 166.

de la Révolution, avait rendu un assez grand service à la famille royale. En reconnaissance, la reine lui fit dire un jour qu'elle irait visiter sa brasserie d'Aulnay. Le bonhomme, ne trouvant pas sa chaumière assez belle pour recevoir sa souveraine, fit construire en trois jours le petit pavillon qui se trouve sur l'un des coteaux du jardin, et qui, à l'époque où nous achetâmes la Vallée, se trouvait être effectivement de trop magnifique fabrique pour le reste de l'habitation. Comme après la sentence d'exil prononcée, on n'en pressait pas l'exécution, cela nous donna le temps de faire les réparations les plus urgentes à la Vallée avant d'aller en prendre possession...

Plusieurs mois devaient s'écouler avant la fin de ces réparations. En attendant, comme à la suite de leur acquisition, ils avaient quitté leur appartement de la place Louis XV, Chateaubriand et sa femme allèrent demeurer rue des Saints-Pères, dans un hôtel garni, l'*Hôtel de Lavalette*, qui tirait son nom de ses propriétaires. C'était un bonhomme très particulier que M. Lavalette, ancien officier du gobelet de Louis XVI, coiffé à l'oiseau royal et royaliste enragé. Trapu, vêtu d'un habit prune de monsieur, il marchait avec une canne à pomme d'or, ne la quittant jamais « pour être plus tôt prêt à se mettre en course pour rendre service ». La femme de l'ancien officier du gobelet était une demoiselle de très bonne maison, veuve d'un marquis de Béville, pour lequel elle conservait un souvenir d'orgueil qui ne nuisait en rien à la tendresse qu'elle portait à son nouvel époux. Elle était sourde au point de vue de ne rien entendre avec un cornet long d'une demi-aune qui ne quittait jamais son oreille.

A la fin de novembre 1807, voyant que les travaux n'avançaient pas, M. et Mme de Chateaubriand prirent le parti d'aller les surveiller eux-mêmes. Ils arrivèrent le

soir par un temps épouvantable, ne suivirent pas la route ordinaire, impraticable dans la mauvaise saison, et entrèrent par la grille au bas du jardin. La terre des allées, fraîchement remuée et détrempée par la pluie, empêchait les chevaux d'avancer. La voiture versa. Le buste en plâtre d'Homère, placé auprès de Mme de Chateaubriand, sauta par la portière et se cassa le cou : mauvais augure pour *les Martyrs*, dont Chateaubriand s'occupait alors(1).

Le lendemain matin, réveillés au bruit des marteaux et des chants joyeux de leurs ouvriers « les deux exilés virent le soleil se lever avec moins de soucis que le maître des Tuileries et qui alors l'était du monde entier (2). » Le jour même, ils se mirent à l'ouvrage. Pendant que la maison subissait une transformation complète, qu'on la refaisait tout entière à l'intérieur et qu'on la décorait extérieurement d'un portique soutenu par deux colonnes de marbre noir et deux cariatides de femmes de marbre blanc, M. et Mme de Chateaubriand, aidés de maître Benjamin, « le plus fripon des jardiniers (3) », traçaient des allées et plantaient des arbres. La chose ne se faisait point, sans de fréquentes et vives discussions qui n'étaient point, d'ailleurs, pour effrayer beaucoup Mme de Chateaubriand. « Les allées surtout, écrit-elle, étaient le sujet de querelles perpétuelles mais je suis restée convaincue que j'étais beaucoup plus habile dans *cette partie* que M. de Chateaubriand. Pour les arbres, il les plantait à merveille. Cependant, il y avait encore discussion au sujet des groupes... En outre de la collection presque entière de tous les arbres d'agrément, nous plantâmes des

(1) *Mémoires d'Outre-Tombe*, t. III, page 5.
(2) *Souvenirs de Mme de Chateaubriand.*
(3) *Ibidem.*

milliers d'arbres verts, à peine hauts d'un pied ; ces pins, tirés de Méréville (1) et que nous devions à M. de Laborde, sont actuellement (1830) des arbres que les Alpes ne renieraient pas. Les cèdres surtout sont d'une beauté remarquable. Plusieurs personnes eurent encore la bonté de nous donner des arbres rares. L'impératrice Joséphine, entre autres, nous fit présent de plusieurs arbustes et surtout d'un magnolia à fleurs pourpres, le seul qu'il y eût alors en France, après celui qui lui restait à la Malmaison. »

Plus encore que sa femme, Chateaubriand était fier de ses arbres ; il les aimait comme ses enfants, puisque aussi bien il n'en avait pas d'autres. Le 4 octobre 1811, à la première page de ses *Mémoires*, il écrivait :

> Les arbres que j'y ai plantés prospèrent, ils sont encore si petits que je leur donne de l'ombre quand je me place entre eux et le soleil. Un jour, en me rendant cette ombre, ils protègeront mes vieux ans comme j'ai protégé leur jeunesse. Je les ai choisis autant que je l'ai pu des divers climats où j'ai erré, ils rappellent mes voyages et nourrissent au fond de mon cœur d'autres illusions.

III

Ce fut seulement au commencement de 1808 que Chateaubriand s'installa dans son ermitage. Il s'y attacha tellement qu'il le voulut bientôt agrandir et qu'il acheta,

(1) Le château de Méréville était situé en Beauce. Il avait appartenu, avant la Révolution, au célèbre banquier de la Cour, Jean-Joseph de La Borde, qui en avait fait une habitation d'une splendeur achevée.

tant en dedans qu'en dehors de la propriété, cinq autres arpents qu'il paya 15.000 francs. Il se trouva ainsi avoir un parc de vingt arpents qu'il fit enclore de murs. Chaque année, il faisait à sa campagne de nouveaux embellissements, si bien qu'il dépensa en bâtisse, plantation et ornementation de toutes sortes, plus de cent cinquante mille francs, soit, en tout, une mise dehors de cent quatre-vingt-dix-huit mille francs.

Grâce à tout cela, grâce surtout au grand renom de l'écrivain, la *Vallée-aux-Loups* n'avait pas tardé à devenir célèbre. Tout le monde la voulait visiter, Mme de Chateaubriand raconte ainsi l'une de ces visites :

Pendant l'été de 1810, nous étions absents. Notre jardinier de la Vallée reçut une singulière visite. Voici ce qu'il nous raconta à notre retour :

« — Un monsieur, pas trop élégant, vint un jour me « demander à voir la maison. Il avait avec lui un autre « monsieur, grand et beau, et qui était bien mieux habil- « lé : cependant il n'était pas le maître ; car, pendant que « le premier *postillonnait* dans le jardin, celui-ci ne s'ap- « prochait de lui que lorsqu'il l'appelait. Le petit homme « allait si vite que nous ne pouvions pas le suivre. Quand « il fut près de la tour, il se mit à croiser les bras et à « regarder la belle vue.

« Monsieur ! il n'en pouvait pas revenir ; car il dit à « son camarade :

« — Chateaubriand n'est pas trop malheureux. Je me plairais fort ici. »

« Ensuite il monta dans la tour, et il me dit que je pou- « vais m'en aller parce qu'il voulait se promener encore. « Ils firent plusieurs fois le tour du jardin et, en sortant, « il me donnèrent 200 fr. pour ma peine.

« Ma foi, Monsieur, j'ai pensé que c'était Bonaparte.

« Le soir, en allant fermer la tour, j'ai trouvé au bas « une branche de laurier, piquée dans un peu de terre

« fraîchement remuée. J'ai fouillé, et j'ai trouvé un gant « de peau jaune tout neuf que j'ai gardé. »

Effectivement, Benjamin nous apporta ce gant, que nous avons longtemps conservé.

L'année suivante, c'était un autre visiteur, très grand, celui-là, très élégant et très jeune, vingt ans à peine. Il n'osa pas sonner à la grille et pénétrer dans le parc ; aussi bien, il n'avait pas 200 francs à donner au jardinier. Il rôda autour des murs, revint plusieurs jours de suite, s'efforçant d'apercevoir, du haut des coteaux voisins, le chantre des *Martyrs* se promenant dans les allées de son jardin. Cet inconnu, qui venait à la *Vallée-aux-Loups* moins comme un visiteur que comme un pèlerin — un pèlerin de la poésie et de la gloire — c'était Alphonse de Lamartine (1).

IV

Après tant de voyages et de traverses, après tant d'orages, Chateaubriand avait enfin trouvé le calme et le repos. Laissons-le raconter lui-même son bonheur : « Sans être Mme de Sévigné, j'allais, muni d'une paire de sabots, planter mes arbres dans la boue, passer et repasser dans les mêmes allées, voir et revoir tous les petits coins, me cacher partout où il y avait une broussaille, me représentant ce que serait mon parc dans l'avenir. *J'étais dans des enchantements sans fin.* »

Mais le propriétaire, heureusement, ne faisait pas trop de tort à l'écrivain. « Je travaillais, dit-il, avec délices. »

1) Voir *Les Confidences.*

C'est à la Vallée-aux-Loups qu'il a composé les *Martyrs*, l'*Itinéraire*, sa tragédie de *Moïse* et les *Aventures du dernier Abencerage*. C'est là qu'il a commencé d'écrire ses *Mémoires* et, dès la première page, il y traçait ces lignes :

Ce lieu me plaît; il a remplacé pour moi les champs paternels; je l'ai payé du produit de mes rêves et de mes veilles; c'est au grand désert d'Atala que je dois le petit désert d'Aulnay; et pour me créer ce refuge, je n'ai pas, comme le colon américain, dépouillé l'Indien des Florides. Je suis attaché à mes arbres; je leur ai adressé des élégies, des sonnets, des odes. Il n'y a pas un seul d'entre eux que je n'aie soigné de mes propres mains, que je n'aie délivré du ver attaché attaché à sa racine, de la chenille collée à sa feuille; je les connais tous par leurs noms, comme mes enfants : c'est ma famille, je n'en ai pas d'autre, j'espère mourir auprès d'elle.

C'est encore à la Vallée-aux-Loups qu'il avait commencé ses recherches sur l'histoire de France et qu'il avait écrit les premiers chapitres de ses *Etudes historiques*, tenant ainsi l'engagement qu'il avait pris quand il avait dit au dernier livre des *Martyrs :*

O Muse, je n'oublierai point tes leçons. Je ne laisserai point tomber mon cœur des régions élevées où tu l'as placé. Les talents de l'esprit que tu dispenses s'affaiblissent par le cours des ans : la voix perd sa fraîcheur, les doigts se glacent sur le luth ; mais les sentiments que tu inspires peuvent rester quand les autres dons ont disparu. Fidèle compagne de ma vie, en remontant dans les cieux laissez-moi l'indépendance et la vertu. Qu'elles viennent ces vierges austères, qu'elles viennent fermer pour moi le livre de la Poésie, et m'ouvrir les pages de l'Histoire. J'ai consacré l'âge des illusions à la riante peinture du mensonge : j'emploierai l'âge des regrets au tableau de la vérité.

Comme sa campagne était seulement à cinq quarts d'heure des barrières de la capitale par la route d'Orléans et que ses amis avaient ainsi toutes facilités pour le venir voir, il n'avait plus d'établissement à Paris ; mais, de temps à autre, les circonstances l'obligeaient à s'y rendre et à y faire un séjour plus ou moins long. C'est ainsi qu'au mois de juin 1808, étant tombé gravement malade et voulant se rapprocher de son médecin, le Dr Laënnec, il vint loger à l'*Hôtel de Rivoli* (1). Il y resta plusieurs semaines. Dès qu'il fut entré en convalescence, il retourna à la Vallée.

A la fin de l'hiver de cette même année 1808, la nécessité de surveiller l'impression des *Martyrs* (2) le décida à revenir à Paris. Cette fois, il loua un appartement rue St-Honoré, au coin de la rue Saint-Florentin. De même, deux ans plus tard, au mois de janvier 1811, pendant qu'on imprimait l'*Itinéraire*, il prit un logement dans la rue des Capucines. C'est là que le vint trouver sa candidature à l'Académie, où la mort de Marie-Joseph Chénier (3) venait d'ouvrir une vacance. Ayant accepté, non sans quelque répugnance, il fit ses visites d'une façon un peu cavalière. Un contemporain, M. Auguis, qui fut député des Deux-Sèvres, aimait à raconter comment les choses se passèrent. Chateaubriand se rendit à cheval chez ses futurs confrères. Aux renommés et aux puissants il faisait la visite entière ; au fretin, il remettait sa carte, sans descendre du fougueux coursier. « Quand on en vint à la délibération, ajoutait M. Auguis, M*** vota pour le cheval du nouveau confrère, disant que c'était de

(1) Situé au numéro 26 de la rue de Rivoli.
(2) *Les Martyrs* parurent au mois de mars 1809.
(3) Marie-Joseph Chénier mourut le 10 janvier 1811.

lui seul qu'en bonne conscience il avait reçu une visite. »

En ce temps-là, on ne faisait pas languir les candidats. L'élection eut lieu le 20 février, quarante jours révolus après la mort de Chénier. Presque au lendemain de l'élection, dans les premiers jours de mars, paraissait l'*Itinéraire*. Chateaubriand rentrait aussitôt à la Vallée-aux-Loups et se mettait, sans perdre de temps, à travailler son discours, l'usage étant alors que la séance de réception suivît de près l'élection. Dès le milieu d'avril, il prévenait l'Académie qu'il était prêt. On sait le reste, et comment l'empereur ne permit pas que son discours fût prononcé. L'élection de l'auteur du *Génie du Christianisme* ne fut point annulée ; mais les effets en demeurèrent suspendus. Tant que dura l'Empire, il ne siégea point parmi ses collègues.

Sous les arbres de sa chère *Vallée*, il eut vite fait d'oublier cette légère disgrâce. Le malheur voulut qu'à peu de mois de là un autre incident qui, celui-là, n'avait rien d'académique, vînt l'arracher de nouveau à sa retraite.

Dans la seconde quinzaine de juillet 1811, il fut désigné par le sort pour être juré, à la Cour d'assises de la Seine, à la session d'août. Le 24 juillet, il écrit à son ami, M. Fraser Frisell :

> Mon bon ami, voilà la pauvre tragédie (1) remise à quand ? C'est dommage, car la Muse était descendue ; n'importe, j'aurai toujours trois actes complets et corrigés à porter à Paris. Savez-vous ce qui suspend ma verve ? Je suis nommé *juré !* à la prochaine session de la Cour d'assises ! Quel changement ! Au lieu de faire mourir mon

(2) La tragédie de *Moïse*.

héroïne (1), je vais condamner à mort quelque voleur de grand chemin ou renvoyer à la Salpétrière de pauvres diablesses qui le méritent moins qu'Arzane. La conclusion de tout cela est que vous m'arrêtiez un logement sur-le-champ ou, au plus tard, pour le 30 ; *j'entre en fonctions* le 2 ; vous savez que mon prix est de 150 à 200 francs. Hors l'*Hôtel du Congrès* (2), tous les hôtels nous seront bons autour de vous. Quand vous aurez vu un logement, vous m'écrirez, et ma femme ira le voir. Pour moi, je veux m'ensevelir ici ces derniers jours et travailler comme un nègre ; ce dérangement vient mal à propos, et il n'y a pas moyen de l'éviter, il y a *amende et prison.*

A vous, toujours.

Vers la fin de l'automne, Chateaubriand commença à se sentir fort souffrant de palpitations et de douleurs au cœur. Sa femme ne voulut pas rester à la campagne, où l'on était trop loin du Dr Laënnec, le seul médecin en qui elle eût de la confiance ; on loua donc, au commencement de l'hiver, dans la rue de Rivoli, en face de la première grille du jardin des Tuileries, un appartement dont le propriétaire, M. Alexandre de Laborde, était depuis longtemps un des amis de l'auteur des *Martyrs*.

Au mois de mai 1812, Chateaubriand regagna sa chaumière. A la même heure, Napoléon quittait, lui aussi, Paris pour se rendre en Allemagne et de là en Russie (3). L'écrivain n'allait pas tarder à recevoir, dans son ermitage, le contre-coup de la fatale expédition. Le 4 septembre — jour anniversaire de sa naissance — ordre de s'éloigner à quarante lieues de Paris lui était signifié par le le préfet de police, M. Pasquier. Il choisit Dieppe pour

(1) Arzane, reine des Amalécites.
(2) Cet hôtel était situé rue de Rivoli, 44.
(3) Napoléon quitta Paris le 9 mai, accompagné de Marie-Louise.

lieu de son exil. Avant de partir, il adressa ce billet à Joubert, par manière d'adieu :

Mon cher ami, je voulais aller vous embrasser, je pars cette nuit pour Dieppe ; j'ai grand besoin de respirer un peu l'air de ma nourrice, la mer. La *Chatte* (1) va se trouver bien seule, puisque vous partez donc aussi. Je vous embrasse tendrement, ainsi que le *Loup* (2).

Son exil devait durer un peu moins de cent jours. Au mois de novembre 1812, la police lui permit de revenir à Paris, où il passa l'hiver dans son appartement de la rue de Rivoli. D'avril à octobre 1813, nous le retrouvons à la Vallée-aux-Loups, puis, à Paris, d'octobre 1813 à la chute de l'Empire, toujours dans la maison d'Alexandre de Laborde. C est dans cette maison, en face même de cette grille des Tuileries, devant laquelle il avait entendu crier la mort du duc d'Enghien, qu'il écrivit sa brochure: *De Bonaparte et des Bourbons*. La nuit, il s'enfermait à clé, mettait ses paperasses sous son oreiller, deux pistolets chargés à portée de sa main. Mais le jour, il était moins prudent, et souvent, quand il sortait, il laissait traîner sur sa table le terrible manuscrit. Sa femme alors avait soin de le prendre, et le mettait sur elle. Un jour, en traversant les Tuileries, elle s'aperçoit qu'elle ne l'a plus et, bien sûre de l'avoir senti en sortant, elle ne doute pas de l'avoir perdu en route. Elle voit déjà le fatal écrit entre les mains de la police et M. de Chateaubriand arrêté : elle tombe sans connaissance au milieu du jardin.

(1) Mme de Chateaubriand.

(2) Mme Joubert. — Dans la « petite société », suivant une mode ancienne, chacun avait son sobriquet. Chateaubriand était surnommé le *Chat* ; Joubert, le *Cerf* ; Fontanes, le *Sanglier* ; Mme de Beaumont, l'*Hirondelle* ; Chênedollé et Guéneau de Mussy, le *grand* et le *petit corbeau*. Jamais on ne vit réunies des *bêtes* de tant d'esprit.

De bonnes gens m'assistèrent, a-t-elle écrit plus tard, et me reconduisirent à la maison dont j'étais peu éloignée. Quel supplice lorsque, montant l'escalier, je flottais entre une crainte qui était presque une certitude, et un léger espoir d'avoir oublié de prendre la brochure ! En approchant de la chambre de mon mari, je me sentais de nouveau défaillir ; j'entre enfin ; rien sur la table, je m'avance vers le lit ; je tâte d'abord l'oreiller, je ne sens rien ; je le soulève, je vois le rouleau de papier ! Le cœur me bat chaque fois que j'y pense. Je n'ai jamais éprouvé un tel moment de joie dans ma vie. Certes, je puis le dire avec vérité, il n'aurait pas été aussi grand si je m'étais vue délivrée au pied de l'échafaud, car enfin c'était quelqu'un qui m'était bien plus cher que moi-même que j'en voyais délivré (1).

V

Chateaubriand avait écrit, en 1811, à la première page de ses *Mémoires :*

Si jamais les Bourbons remontent sur le trône, je ne leur demanderai, en récompense de ma fidélité, que de me rendre assez riche pour joindre à ma maison d'Aulnay la lisière des bois qui m'environnent : l'ambition m'est venue ; je voudrais accroître ma promenade de quelques arpents : tout chevalier errant que je suis, j'ai les goûts sédentaires d'un moine : depuis que j'habite cette retraite, je ne crois pas avoir mis trois fois les pieds hors de mon enclos.

Que les prévisions de l'homme sont courtes, et comme le ciel se plaît souvent à les déjouer ! La Restauration,

(1) *Souvenirs de Mme de Chateaubriand*, p. 40.

dans la pensée de Chateaubriand, devait lui permettre d'accroître son domaine, et c'est elle qui va le réduire à s'en défaire.

Ministre de l'Intérieur à Gand, pendant l'interrègne des Cent-Jours, il fut, à la seconde rentrée du roi, nommé pair de France et ministre d'Etat. La Chambre de 1815 était composée, en grande majorité, de ses amis, et par eux, sans doute, il allait arriver aux situations les plus hautes. En attendant, pour répandre la connaissance des principes du gouvernement représentatif, il écrivait et faisait imprimer *la Monarchie selon la Charte*, l'un de ses plus beaux ouvrages. Comme il le terminait, parut l'ordonnance du 5 septembre 1816 prononçant la dissolution de la Chambre que Louis XVIII avait appelée *la Chambre introuvable*. Chateaubriand se hâta d'écrire le *post-scriptum* qui fit faire explosion à la colère de M. le duc de Richelieu, président du Conseil, et de M. Decazes, ministre de la police générale. Le 20 septembre, il était rayé de la liste des ministres d'Etat. Il perdait, de ce chef, le traitement de vingt-quatre mille francs. C'était alors son seul revenu ; il n'avait pas achevé de payer les considérables dépenses qu'il avait faites dans son «ermitage» ; la Vallée-aux-Loups était encore grevée d'hypothèques : force lui fut bientôt de tailler dans le vif. Il demanda au ministre de l'Intérieur, M. Lainé, l'autorisation de mettre en loterie sa maison de campagne ; la loterie fut ouverte le 4 avril 1817, chez M. Denis, notaire. Il y avait quatre-vingt-dix billets de mille francs chacun. Un aimable bibliophile, M. Henri Cordier, a eu récemment la bonne fortune de trouver l'affiche-circulaire en deux feuilles in-4° (4 pages), dans laquelle était annoncée la vente de la *Vallée-aux-Loups*.

Voici cet intéressant document :

A VENDRE

par voie de loterie,

en vertu de l'adhésion de Son Exc. le Ministre, secrétaire d'Etat des finances (1),

VNE MAISON DE CAMPAGNE

en partie meublée

Située à Aulnay, commune de Châtenay, près Sceaux-Penthièvre, appelée la Vallée, ou le Val-de-Loup.

Cette maison n'était qu'une Chaumière avec une vigne et un verger, quand le propriétaire actuel en fit l'acquisition en 1807.

C'est aujourd'hui une Maison agréable placée dans un Parc de vingt arpens enclos de murs et planté avec soin. On y trouve la collection presque entière des arbres de pleine terre, exotiques ou naturels au sol de la France ; les arbres verts y dominent et sont de la plus belle venue. Le tout présente l'aspect d'une petite Vallée solitaire environnée de bois qui semblent en faire partie.

Le Potager, composé de deux arpents, est en plein rapport : on récolte dans le parc du foin pour nourrir deux chevaux et trois vaches. La Serre est garnie d'orangers et d'arbustes.

La Maison (qui n'était, comme on l'a dit plus haut, qu'une chaumière) a été refaite tout entière dans l'intérieur, et décorée extérieurement d'un portique de marbre supporté par des cariatides dont le torse est antique.

1° On trouve dans l'intérieur, au rez-de-chaussée : un vestibule avec un escalier à deux branches, et disposé pour y mettre des fleurs ; une cuisine, une salle à manger, un salon (qui n'est pas meublé) ; un office bâti par le propriétaire.

2° Au premier étage deux chambres à coucher, un petit

(1) Le comte Corvetto.

salon nouvellement meublé et séparé des deux chambres par un vestibule.

3° L'attique, ou les mansardes, se compose de deux chambres de garçons, de quatre chambres de domestiques, et plusieurs cabinets dans les combles, quelques-unes de ces chambres sont meublées. La toiture, les gouttières, fenêtres, croisées, portes, enceintes extérieures, tout a été refait à neuf.

On a fait construire une grande citerne, bâtir de plus une serre, une remise, une écurie pour quatre chevaux, une étable et une nouvelle basse-cour ; on a agrandi les communs et le logement du jardinier.

Un petit pavillon placé au milieu du parc contient une Chapelle au premier étage, et l'établissement d'une bibliothèque au rez-de-chaussée.

Cette campagne n'est qu'à cinq quarts d'heure de distance des barrières de Paris par la route d'Orléans ; ces barrières sont celles du Maine et d'Enfer : elle n'est qu'à une demi-lieue de Sceaux, et à l'entrée des bois de Verrières. On suit, pour y arriver, une partie de la route pavée de Sceaux au Petit-Piquet ; et lorsqu'on quitte cette route on n'a plus qu'un quart de lieue de traverse.

La Maison a de plus deux sorties : l'une sur Châtenay, l'autre sur les bois de Verrières pour aller reprendre la route de Versailles à Berny. On a coupé une colline devant la Maison pour élargir les entrées et adoucir la pente du chemin....

Les hypothèques dont la propriété peut se trouver grevée maintenant seront purgées sur le prix de la vente, déposé chez le notaire ci-après désigné, par le porteur du numéro gagnant ; de manière que le porteur de ce ce numéro entrera en jouissance de ladite propriété, libre de toute hypothèque et de toutes redevances.

La loterie est composée de *quatre-vingt-dix billets de mille francs* chacun. Le billet gagnant sera le numéro qui sortira le premier au tirage de la Loterie royale de France du quinze septembre prochain, à Paris. Le contrat de vente sera passé aux frais et au profit du porteur du billet

gagnant, sous les charges, clauses et conditions insérées au procès-verbal dressé devant le même notaire le trois du présent mois d'avril mil huit cent dix-sept.

On ne délivrera plus de billets après le 25 août prochain. Si, à cette époque, tous les billets ne sont pas pris, le notaire soussigné préviendra les porteurs des billets distribués que la loterie n'aura pas lieu, et rendra l'argent aux porteurs de ces billets.

Au procès-verbal est annexé l'état des meubles.

Les billets signés par le notaire, visés par le propriétaire, et dont les numéros seront écrits en toutes lettres de la main du notaire, seront ainsi conçus :

(N°.....)

« Il a été remis par le porteur la somme de *mille francs* « à Me Denis, notaire à Paris, pour avoir part au tirage « de la Loterie de la Maison de campagne appartenant « à....., située à Aulnay, lieu dit *la Vallée* ou *le Val-de-* « *Loup*, canton de Sceaux, département de la Seine, dési- « gnée dans le procès-verbal dressé par ledit Me Denis et « son confrère, le trois du mois d'avril, et sous les charges « et conditions exprimées audit procès-verbal dont « l'actionnaire aura pu prendre communication.

« Le billet gagnant sera celui portant le numéro qui « sortira le premier à Paris, au tirage de la Loterie « Royale de France du 15 septembre prochain. »

A Paris, ce quatre avril mil huit cent dix-sept.

S'adresser pour tous les renseignements, à Me Denis, *notaire, rue de Grenelle, faubourg Saint-Germain, n° 3.*

Imprimerie de Le Normant, rue de Seine, n° 8.

VI

Les amis de Chateaubriand s'étaient émus de la nécessité où il se trouvait de vendre sa maison d'Aulnay, et ils

s'efforçaient de lui être utiles. Bertin l'aîné publia dans le *Journal des Débats* du 12 avril 1817 une note ainsi conçue :

On vient de mettre en vente une maison de campagne, en partie meublée, située à Aulnay, commune de Châtenay, près Sceaux-Penthièvre, appelée *la Vallée* ou *le Val-de-Loup*. Cette maison, qui n'était qu'une chaumière avec une vigne et un verger quand le propriétaire actuel en fit l'acquisition, est aujourd'hui une maison agréable, placée dans un parc de vingt arpens... Nous pouvons parler en connaissance de cause de cette demeure charmante, de ces beaux arbres trop tôt ravis aux mains qui les ont plantés, et nous félicitons d'avance celui qui devra à la faveur du sort la propriété d'une campagne qui, comme celle de Tibur et d'Auteuil, sera à jamais illustrée par le nom et le souvenir de son premier créateur.

Ni l'article de M. Bertin, ni l'affiche de M. Denis, ni la modestie des prétentions du propriétaire, qui demandait seulement à rentrer dans quatre-vingt-dix mille francs, après en avoir dépensé 198.000, rien ne put décider les souscripteurs. L'insuccès de la loterie fut complet. Quatre billets, seulement furent placés. M^me^ la duchesse d'Orléans, douairière, prit trois numéros ; M. Lainé, ministre de l'Intérieur, prit, sous un faux nom, un quatrième billet. L'argent fut rendu aux souscripteurs ; toutefois, M. Lainé refusa de retirer ses 1.000 francs ; il les laissa au notaire pour les pauvres.

Peu de temps après, la *Vallée-aux-Loups* fut vendue, « comme on vend les meubles des pauvres, sur la place du Châtelet (1). » La mise à prix était de 50.000 francs ; elle fut couverte par le vicomte Mathieu de Montmo-

(1) *Mémoires d'Outre-Tombe*, t. IV, page 145.

rency, qui seul osa mettre une surenchère de cent francs ; *la Vallée* lui resta (1).

La séparation fut cruelle pour Chateaubriand, qui exhale ainsi ses plaintes au livre IV de la première partie des *Mémoires d'Outre-Tombe :*

Vallée-aux-Loups, novembre 1817.

Revenu de Montboissier, voici les dernières lignes que je trace dans mon ermitage ; il le faut abandonner tout rempli des beaux adolescents qui déjà dans leurs rangs pressés cachaient et couronnaient leur père. Je ne verrai plus le magnolia qui promettait sa rose à la tombe de ma Floridienne, le pin de Jérusalem et le cèdre du Liban, consacrés à la mémoire de Jérôme, le laurier de Grenade, le platane de la Grèce, le chêne de l'Armorique, au pied desquels je peignis Blanca, chantai Cymodocée, inventai Velléda. Ces arbres naquirent et crûrent avec mes rêveries : elles en étaient les Hamadryades. Il vont passer sous un autre empire : leur nouveau maître les aimera-t-il comme je les aimais ? Il les laissera dépérir, il les abattra peut-être ; je ne dois rien conserver sur la terre. C'est en disant adieu aux bois d'Aulnay que je vais rappeler l'adieu que je dis autrefois aux bois de Combourg ; tous mes jours sont des adieux.

En même temps qu'à sa maison, il lui avait fallu aussi dire adieu à ses livres. « Je fus obligé, dit-il, de vendre mes livres ; M. Merlin les exposa à la criée, à la salle Sylvestre, rue des Bons-Enfants. Je ne gardai qu'un petit Homère grec, à la marge duquel se trouvaient des essais de traductions et des remarques écrites de ma

(1) Elle est passée par héritage à M. le duc de La Rochefoucauld-Doudeauville, dont la mère était une Montmorency-Laval.

main. » La bibliothèque de Chateaubriand fut vendue le 21 avril 1817 et jours suivants (1).

Ces heures de détresse, Chateaubriand les connaîtra plus d'une fois encore. Mais n'est-ce pas là une des raisons pour lesquelles il reste cher à toutes les nobles âmes ? Depuis Homère, la pauvreté et la poésie ont presque toujours cheminé de compagnie. Nos sympathies vont difficilement aux poètes qui thésaurisent.

VII

Dans le chapitre des *Misérables* intitulé l'*Année* 1817, Victor Hugo a écrit ces lignes :

Chateaubriand, debout tous les matins devant sa fenêtre du *numéro 27 de la rue Saint-Dominique*, en pantalon à pied et en pantoufles, ses cheveux gris coiffés d'un madras, les yeux fixés sur un miroir, une trousse complète de chirurgien-dentiste ouverte devant lui, se curait les dents, qu'il avait charmantes, tout en dictant la *Monarchie selon la Charte* à M. Pilorge, son secrétaire.

Outre que c'eût été une singulière fantaisie à Chateaubriand de dicter ainsi, en 1817, des pages imprimées et publiées en 1816, il n'avait garde de se mettre, cette année-là, aux fenêtres du numéro 27 de la rue Saint-Dominique, par cette excellente raison qu'il habitait alors rue de l'Université, au numéro 25. Il y était venu loger en juillet 1815, à son retour de Gand, et il y de-

(1) *Journal des Débats*, 29 avril 1817.

meura jusqu'en 1818. A cette époque, il échangea le ruisseau de la rue de l'Université contre celui de la rue du Bac, si cher à Mme de Staël (1), et il habita deux ans le numéro 42 de cette dernière rue ; en 1820 seulement, il se transporta au numéro 27 de la rue Saint-Dominique Saint-Germain.

Le mardi 1er janvier 1823, il passa les ponts, et « il alla coucher dans ce lit de ministre, lit où l'on ne dort guère et où l'on reste peu ». Quatre jours auparavant, le 28 décembre 1822, il avait été nommé ministre des Affaires étrangères, à la place de Mathieu de Montmorency, son remplaçant à la Vallée-aux-Loups. L'hôtel du ministère était situé boulevard des Capucines ; il y resta une année et demie, jusqu'au dimanche 6 juin 1824, jour où une ordonnance du roi Louis XVIII le releva inopinément de ses fonctions.

Chateaubriand sortait du ministère, comme il était sorti de ses ambassades (2), plus pauvre encore qu'il n'y était entré. Son appartement de la rue Saint-Dominique lui parut trop onéreux, et il alla demeurer rue du Regard, nº 7. Une circonstance qui lui fait grandement honneur le conduisit du reste bientôt à prendre un nouveau logement.

En 1819, Mme de Chateaubriand, avec l'assistance de Mme la duchesse d'Angoulême, avait fondé, rue d'Enfer, l'*Infirmerie de Marie-Thérèse*. Cet établissement, auquel elle donnait tous ses soins, se trouva un jour menacé d'un sérieux danger. C'était au mois d'octobre 1824. Un pavil-

(1) Mme de Staël, qui s'écriait : « Oh ! le ruisseau de la rue du Bac ! » quand on lui montrait le miroir du Léman, demeurait, avant son exil, rue de Grenelle-Saint-Germain, près de la rue du Bac.

(2) A Berlin et à Londres.

lon avec jardin, contigu à l'*Infirmerie*, fut mis en vente, et une compagnie d'entrepreneurs offrit aussitôt de l'acheter, se proposant d'y établir un café, d'y installer des *montagnes russes* et d'y donner des fêtes de nuit. Un tel voisinage eût été la mort de l'hospice, consacré à de vieux prêtres et à des femmes infirmes. L'œuvre de sa femme était en péril : Chateaubriand n'hésita pas. Le pavillon et le jardin pouvaient valoir une soixantaine de mille francs ; mais, par suite de la hausse des terrains on en demandait cent quatre-vingt mille. Chateaubriand en passa par les prétentions du vendeur. Il n'avait pas d'argent, mais il comptait, pour se libérer, sur le produit de l'édition de ses *Œuvres complètes* qu'allait bientôt entreprendre le libraire Ladvocat.

Une fois la maison (1) achetée, ce qu'il avait de mieux à faire était de l'habiter ; il la fit donc arranger et s'y établit en 1827. Cette première installation fut, du reste, de courte durée. Le 14 septembre 1828, il quittait la rue d'Enfer pour se rendre à Rome en qualité d'ambassadeur de Sa Majesté Très Chrétienne.

Avant de partir, il donna en toute propriété à l'Infirmerie de Marie-Thérèse une petite maison et un jardin dits de la rue de Lacaille, qu'il avait achetés de ses deniers, en 1823, pour la somme de quatorze mille francs, avant l'augmentation des terrains. Ces quatorze mille francs étaient le produit de ses *Mémoires sur la vie et la mort du duc de Berry*.

L'année suivante, au printemps de 1829, il obtint un congé. De retour à Paris, il en repartait bientôt pour aller aux Pyrénées prendre les eaux de Cauterets ; mais il ne

(1) Elle portait, rue d'Enfer, le numéro 84; c'est aujourd'hui le numéro 88 de la rue Denfert-Rochereau.

s'éloigna pas de la capitale sans avoir donné ses ordres pour exécuter dans son jardin et dans sa maison les changements et les accroissements nécessaires, afin qu'à sa mort le legs qu'il voulait faire de cette maison à l'Infirmerie de Chateaubriand fût plus profitable. Il destinait cette propriété à la retraite de quelques artistes et de quelques gens de lettres malades.

Il était encore dans les Pyrénées quand fut formé le Cabinet qui avait à sa tête le prince de Polignac (1). Rentré en hâte à Paris, son premier soin fut de porter au prince sa démission d'ambassadeur, puis il reprit à pied, par le boulevard des Invalides, le chemin de la rue d'Enfer.

Chateaubriand avait appris à Cauterets, au mois d'août 1829, l'avènement du ministère Polignac ; c'est à Dieppe qu'il apprit, le 27 juillet 1830, la publication des Ordonnances. Le 28 au soir, il entrait dans Paris au bruit de la canonnade, de la fusillade et du tocsin. Ses voisins le virent arriver avec plaisir ; il leur semblait une protection pour le quartier. Le 29, il eut, en effet, à le défendre. La banlieue et les carriers de Montrouge affluaient par la barrière d'Enfer. En passant devant la communauté des *Missions de France*, située dans sa rue, ils y entrèrent : une vingtaine de prêtres furent obligés de se sauver ; leur maison fut pillée, leurs lits et livres brûlés ; des coups de feu furent tirés sur le Supérieur, le P. Rauzan (2). Chateaubriand donna l'hospitalité à sept ou huit fugitifs, tandis que les autres se réfugiaient à l'hospice des Enfants-Trouvés, situé également rue

(1) *Moniteur* du 9 août 1829.

(2) *Vie du T. R. P. Jean-Baptiste Rauzan*, par le P. A. Delaporte, p. 281 et suivantes.

d'Enfer ; ils restèrent plusieurs jours cachés sous son toit. Par l'intermédiaire de son voisin, M. Arago (1), il leur obtint des passeports, et ils allèrent ailleurs prêcher la parole de Dieu.

VIII

Chateaubriand habita la rue d'Enfer jusqu'en 1838. Ce n'était plus la riante demeure de la *Vallée-aux-Loups ;* les arbres de son jardin ne lui rappelaient plus les voyages de sa jeunesse et les créations de son génie. L'heure avait sonné des tristesses et des désenchantements. Mais pourtant c'était encore la campagne, la solitude, et peut-être le poète vieilli eût-il vainement cherché ailleurs une plus douce retraite. Il y écrivit la dernière partie de ses *Études ou discours historiques*, et les derniers livres de ses *Mémoires ;* il y composa ses éloquentes brochures sur la *Restauration et la monarchie élective* (2), sur la *Proposition relative au bannissement de Charles X et de sa famille* (3), sur la *Captivité de M^me^ la duchesse de Berry* (4). De sa maison, telle qu'elle était au lendemain de 1830, il nous a laissé une description inoubliable. En voici quelques traits :

Des fenêtres du salon, on aperçoit d'abord ce que les Anglais appellent *pleasure-ground*, avant-scène formée d'un gazon et de massifs d'arbustes. Au delà de ce pour-

(1) La maison de Chateaubriand était voisine de l'Observatoire, dont François Arago était alors le directeur.
(2) 3 Mars 1831.
(3) Octobre 1831.
(4) Décembre 1832.

pris, par-dessus un mur d'appui que surmonte une barrière blanche losangée, est un champ variant de cultures et consacré à la nourriture des bestiaux de l'*Infirmerie*. Au delà de ce champ vient un autre terrain séparé du champ par un autre mur d'appui à claire-voie verte, entrelacée de viornes et de rosiers du Bengale. Cette marche de mon Etat consiste en un bouquet de bois, un préau et une allée de peupliers...

Un mail, double allée de marronniers, conduit du jardin supérieur au jardin inférieur ; le long du champ intermédiaire, la déclivité du sol est rapide... Mes arbres se marient à ceux de l'enclos des Enfants-Trouvés et du boulevard d'Enfer qui m'enveloppent. Je n'aperçois pas une maison. A deux cents lieues de Paris, je serais moins séparé du monde, j'entends bêler les chèvres qui nourrissent les orphelins délaissés... (1).

Si variés qu'eussent été jusqu'ici ses logements, Chateaubriand allait, en 1832, en connaître un nouveau, celui-là bien inattendu, et qu'il n'avait pas cherché. Le samedi 16 juin, à 4 heures du matin, la police se présentait chez lui et le mettait en état d'arrestation, sous la prévention de « complot contre la sûreté de l'Etat ». Conduit au dépôt de la préfecture de police, il fut enfermé dans une étroite cellule d'où il entendait les cris, les rires, les chansons obscènes des prisonniers ses voisins, lui qui la veille, dans son ermitage, entendait les pieux cantiques des Sœurs de charité ! Sur le soir, le préfet, M. Gisquet, le vint prendre et le pria de choisir lui-même une chambre dans ses appartements. Chateaubriand accepta seulement une petite pièce écartée qui donnait sur le jardin, et qui n'était rien moins que magnifique : elle avait

(1) Voir, pour plus de détails, les *Mémoires d'Outre-Tombe*, t. VI, p. 4 et suivantes, et ci-dessus, le chapitre sur *Chateaubriand, l'abbé Lacordaire et Alfred Nettement*.

pour tous meubles une couchette sans rideaux, quatre chaises de paille, un fauteuil pour Mme de Chateaubriand, qui venait tous les jours visiter le prisonnier, une commode et une table. Cette pièce était située sous les combles d'un bâtiment, et on y étouffait aussitôt que les fenêtres étaient fermées. Malgré tout, cela ne ressemblait guère au *carcere duro* de Silvio Pellico et aux *Plombs* de Venise. Aussi Chateaubriand s'est-il bien gardé, dans ses *Mémoires*, de chercher à nous attendrir sur ses *prisons*, qui, d'ailleurs, ne durèrent que quinze jours. Le 30 juin, une ordonnance de non-lieu lui rendit la liberté.

Mme de Chateaubriand, écrit-il, vint me chercher dans un fiacre; je le remplis de mon petit bagage aussi lestement que j'étais jadis sorti du ministère, et je rentrai dans la rue d'Enfer avec *ce je ne sais quoi d'achevé que le malheur donne à la vertu* (1).

La maison de la rue d'Enfer, cependant, n'était pas payée ; chaque année, le pauvre grand écrivain avait à faire face à de gros intérêts. La charge, de plus en plus lourde, finit par devenir insoutenable. Le jour vint où il fallut se résigner à vendre. Mais Chateaubriand ne le voulait faire qu'autant qu'il rencontrerait un acquéreur dont le nom et la situation offriraient toutes garanties à sa chère Infirmerie. Il le trouva, en 1837, dans la personne de Mgr de Quélen, archevêque de Paris, son compatriote et son ami. Mgr de Quélen habita pendant plusieurs mois la maison de l'auteur du *Génie du Christianisme ;* son vénérable successeur, Mgr Affre, y résida aussi quelque temps après avoir pris possession de son nouveau diocèse.

(1) *Mémoires d'Outre-Tombe*, t. V, p. 535.

Plus tard, la maison de Chateaubriand fut cédée par l'archevêché aux sœurs aveugles de Saint-Paul pour leur œuvre des jeunes filles aveugles.

IX

Au mois de juillet 1838, Chateaubriand prenait possession, au numéro 112 de la rue du Bac (aujourd'hui n° 120), de l'appartement où se devaient écouler les dix dernières années de sa vie. Situé au rez-de-chaussée, l'appartement était entre cour et jardin. Le jardin, assez étroit, longe celui du Séminaire des Missions étrangères. Chateaubriand occupait la chambre à gauche ; Mme de Chateaubriand, la chambre à droite : les deux chambres sont séparées par le salon qui ouvre par un perron sur le jardin.

Dans un coin du jardin, appliquée à l'une des fenêtres de la chambre de gauche et communiquant avec elle, était une volière, petite logette grillée et vitrée, où s'ébattaient du matin au soir, à la grande joie de leur maîtresse, les oiseaux de Mme de Chateaubriand. Un jeune sapin ou sapinette choisie parmi les plants les plus gras, chez un pépiniériste de confiance, servait d'arbre d'agrément et de liberté à la bruyante colonie. Il montait presque jusqu'au toit vitré de l'établissement et le remplissait des rayons circulaires de ses branches étagées. Au pied de l'arbre vert s'arrondissait un bassin rempli d'eau et entouré d'un beau sable que perçaient quelques brins d'herbe. Vers la cime étaient les cellules particulières appendues aux parois de cette maison de verre et d'har-

monie. Un petit calorifère chauffait l'arbre et ses habitants (1).

Du côté de la cour se trouvaient, précédant le salon, un vestibule qui servait de salle à manger, et, contiguë à la chambre de Mme de Chateaubriand, une modeste chapelle. C'était tout ; il n'y avait pas place pour une bibliothèque, si réduite fût-elle. Le 10 juillet 1839, Mme de Chateaubriand écrivait à leur vieil ami, l'abbé de Bonnevie, chanoine de la cathédrale, à Lyon :

Le bon abbé Deguerry vous aura dit que nous sommes très contents de notre appartement ; M. de Chateaubriand surtout en est enchanté, parce qu'il n'y a pas moyen d'y placer un livre : vous connaissez l'horreur du patron pour ces nids à rats qu'on nomme bibliothèques.

A défaut de bibliothèque, Chateaubriand, nous venons de le voir, avait une chapelle. Depuis quelques années déjà, il était devenu, dans toute la force du terme, un chrétien pratiquant. Il avait pour confesseur l'abbé Seguin, prêtre de Saint-Sulpice. Non content d'observer rigoureusement les lois de l'Eglise sur l'abstinence et le jeûne, il allait souvent au-delà de ce que lui permettait sa santé (2).

M. et Mme de Chateaubriand sont morts tous les deux dans cet appartement de la rue du Bac. Une dernière

(1) Dans une lettre de la vicomtesse de Chateaubriand à M. de Clausel de Coussergues, en date du 10 février 1844, je trouve ces lignes : « Nous sommes toujours dans notre rue du Bac, où nous resterons, parce qu'il nous faut un rez-de-chaussée pour M. de Chateaubriand et un jardin pour trois douzaines d'oiseaux qui chantent sous ma fenêtre dans une volière (comme on dit) modèle — où ils vivent heureux à l'abri des chats et de la politique....»

(2) Voir ci-dessus le chapitre sur *la Sincérité religieuse de Chateaubriand*.

visite nous resterait à faire aux lieux où repose maintenant leur dépouille mortelle.

Décédée la première, le 9 février 1847, Mme de Chateaubriand a été enterrée sous l'autel de la chapelle de l'Infirmerie. Derrière l'autel, sur une tablette de marbre noir, on lit cette inscription :

Ci-gît dame Céleste Buisson,
Vicomtesse de Chateaubriand,
Distinguée par l'exercice des bonnes œuvres
Qu'inspire la religion.
Elle a voulu faire bénir sa mémoire
Par la pieuse fondation
De l'Infirmerie Marie-Thérèse
Faite de concert avec son époux,
Le vicomte de Chateaubriand.
Décédée le 9 février 1847, à l'âge de 73 ans,
Elle repose dans le caveau de cette chapelle
Selon le désir qu'elle en a exprimé.

Chateaubriand s'endormit dans le Seigneur le 4 juillet 1848. Le samedi 8 juillet, un service funèbre fut célébré dans l'église des Missions étrangères, située rue du Bac, tout près de la maison mortuaire. Le corps fut descendu dans le caveau de la chapelle, pour être, de là, transporté à Saint-Malo, dans le tombeau préparé depuis longtemps par les soins mêmes du grand écrivain, sur l'îlot du Grand-Bé. Depuis un demi-siècle, l'auteur du *Génie du Christianisme* dort, au bord des vagues, dans son sépulcre de granit, sous une pierre entourée d'une petite grille gothique en fer et surmontée d'une croix. Du reste, point d'inscription, ni nom, ni date. Il l'avait ainsi demandé, dans sa lettre de 1831 au maire de Saint-Malo :

La croix, écrivait-il, dira que l'homme reposant à ses pieds était un chrétien : cela suffira à ma mémoire.

1er février 1902.

DEUXIÈME PARTIE

VICTOR HUGO

I

L'Enfance de Victor Hugo [1].

I

Sous ce titre : *L'Enfance de Victor Hugo*, M. Gustave Simon vient de publier le récit des vingt premières années du grand poète. Se propose-t-il de donner une suite à ce travail et d'écrire la Biographie complète de Victor Hugo ? Si les autres volumes doivent ressembler à celui-ci, j'estime que l'auteur fera bien de s'en tenir là. Victor Hugo, en effet, a tenu à nous donner lui-même son autobiographie, au moins jusqu'en 1841. Elle a paru, en 1862, sous ce titre : *Victor Hugo raconté par un témoin de sa vie*. Est-il donc nécessaire de recommencer ces deux volumes, si c'est pour n'y rien changer ? Or, M. Gustave Simon n'a rien changé du tout aux récits personnels et presque toujours inexacts du poète. Pour lui, tout ce qu'a raconté Victor Hugo est parole d'Evangile ; c'est sacré : y porter la main serait un sacrilège.

Dès le début, il montre bien dans quel esprit il a composé son livre.

(1) *L'Enfance de Victor Hugo*, par Gustave Simon, un volume in-18 ; 1904.

La première question qu'il rencontre est celle des origines de Victor Hugo. Etait-il de vieille et haute noblesse, appartenait-il, comme il n'a cessé de le prétendre, à une des plus grandes familles de Lorraine ; ou n'avait-il, au contraire, comme ancêtres que des cultivateurs et des menuisiers ?

Il y a déjà vingt ans (1), j'ai établi la généalogie de Victor Hugo d'après une série de pièces dont l'authenticité n'a pas été contestée.

Dans l'*Histoire de Nancy*, par M. Jean Cayon, à la page 353, consacrée au récit de la fête des Epoux dans le département de la Meurthe, on lit ce qui suit :

> Parmi les citoyens couronnés dans ces fêtes patriarcales, nous remarquons, le 10 floréal au V (29 avril 1797), Joseph Hugo, menuisier, « très excellent républicain » et père de neuf enfants dont plusieurs étaient à la frontière. Il est l'aïeul de notre célèbre Victor Hugo, pair de France... (2).

Ce n'est pas sans raison que Joseph Hugo avait été couronné le jour de la fête des époux. Il s'était marié deux fois : sa première femme, demoiselle Dieudonnée Béchet, était fille de Dominique Béchet, maître cordonnier ; sa seconde femme, demoiselle Jeanne-Marguerite Michaud, était gouvernante d'enfants chez le comte Rosières d'Euvezin (3). De ses deux mariages il avait eu douze enfants, sept filles et cinq garçons : Jean-François,

(1) *Victor Hugo avant 1830*, par Edmond Biré, 1883.

(2) L'ouvrage de M. Jean Cayon a paru en 1846.

(3) *Les Archives de Nancy ou Documents relatifs à l'histoire de cette ville publiés sous le patronage de l'administration municipale*, par M. Lepage, archiviste de la Meurthe, t. IV, 1865.

né le 27 janvier 1757 ; François-Balthazar, né le 5 janvier 1762 ; *Joseph-Sigisbert-Léopold* (le futur général, père du poète), né le 15 novembre 1773 ; Louis-Joseph, né le 14 février 1777 et François-Juste, né le 3 août 1780.

Du recensement officiel des habitants de Nancy, fait en l'an IV (1796), il résulte que, des sept filles du menuisier Joseph Hugo, trois, Victoire, Anne-Julie et Marie-Françoise, étaient couturières et demeuraient avec leur père dans la rue des Maréchaux. Trois étaient mariées l'une à Joseph Pettinger, boulanger, puis livreur de blé ; une autre à Joseph George, perruquier ; la troisième, qui habitait Paris, à René-François-Martin Chopine. Peu après ce recensement, Victoire quitta à son tour la maison paternelle pour épouser Jean-Baptiste-André Werquin, magistrat de sûreté à Neufchâteau, département des Forêts (Luxembourg). L'aînée, Catherine, née le 12 mars 1755, est restée célibataire, ainsi qu'Anne-Julie et Marie-Françoise.

Dans le tableau généalogique que l'auteur de *Victor Hugo raconté* a placé en tête de son livre, tous ces braves gens brillent par leur absence. M. Hugo parle bien de ses oncles « Francis-Juste, qui devint major d'infanterie, et Louis-Joseph qui devint général de brigade » ; mais les oncles perruquiers et boulangers n'ont pas obtenu la moindre mention, non plus que les tantes couturières. Que ne se faisaient-elles admettre comme chanoinesses, au chapitre de Remiremont, ainsi que l'avait fait une des sœurs de Chateaubriand ? De la grand'mère, *gouvernante d'enfants*, il n'est pas soufflé un traître mot ; passe encore, si elle eût été, comme la grand'mère de Lamartine sous-gouvernante des enfants de M. le Duc d'Orléans !

II

Un prédécesseur de M. Gustave Simon, M. A. Barbou, dans une Biographie parue du vivant du poète (1), s'est appliqué de son mieux à le débarrasser de ces parents pauvres, et V. Hugo l'a eu, certes, pour agréable, car l'honnête M. Barbou nous apprend qu'il n'a écrit son ouvrage qu'après en avoir soigneusement recueilli les éléments dans ses conversations avec *LE MAITRE*. Son livre est un livre de biographie domestique et qui entend M. Barbou entend Victor Hugo lui-même. Comprenant que le silence avait ici ses dangers, l'auteur de *Victor Hugo et son temps* s'est décidé, non pas à nommer Joseph Hugo, — son nom n'attristera jamais des pages consacrées à la gloire de Victor Hugo, — mais à y faire une allusion discrète : « Certains généalogistes, dit-il, ont contesté cette descendance (celle qui le rattacherait directement à une *famille de vieille noblesse*, celle de Georges Hugo, capitaine des gardes du duc de Lorraine, anobli dès 1535). Ils ont prétendu que le grand'père du général Hugo avait exercé un métier manuel. » Pourquoi ce tour classique et cette périphrase ? Le mot de *menuisier* est-il donc si terrible à prononcer et à écrire ? « Cela est possible, continue mélancoliquement M. Barbou, les plus illustres familles ayant eu des revers à subir : mais il n'en est pas moins exact que Victor Hugo, qui n'eu tire point vanité, qui ne rougirait point, bien au con-

(1) *Victor Hugo et son temps*, 1882.

traire, de la plus humble extraction, appartient à une famille de vieille noblesse, de cette noblesse vénérable devant ses titres aux services rendus au pays. » —« Ses pères, ajoute le bon biographe Barbou,

Avaient donjon sur roche et fief dans la campagne. »

Et, à l'appui de son dire, l'auteur de *Victor Hugo et son temps* invoque Pierre d'Hozier, juge d'armes de France, et le quatrième registre de son *Armorial général*, publié en 1752. D'Hozier a dressé, en effet, sous ce titre : *Hugo en Lorraine*, l'arbre généalogique des descendants de Georges Hugo, capitaine dans les troupes de René II, duc de Lorraine et anobli par lettres du 14 avril 1535, — ce Georges Hugo, dont le poète s'est réclamé en toute circonstance et dont il avait tenu à donner le prénom à son petit-fils :

Premier degré : *Georges Hugo.*

Deuxième degré : *Claude Hugo*, écuyer, gendarme dans la compagnie du prince Nicolas de Lorraine.

Troisième degré : *François Hugo*, avocat au Parlement de Saint-Mihiel.

Quatrième degré : *Nicolas Hugo*, écuyer, syndic de la noblesse du bailliage de Saint-Mihiel.

Cinquième degré : *Nicolas-Ignace Hugo*, écuyer, conseiller d'Etat et privé du duc Léopold de Lorraine.

Sixième degré : *Charles-Hyacinthe Hugo*, chevalier, né le 16 décembre 1699, conseiller-maître en la Chambre des Comptes de Lorraine, lequel épousa, le 9 mars 1734, Anne Lhuillier de Spitzemberg, fille de Léopold Lhuillier, seigneur de la capitainerie de Spitzemberg et capitaine d'infanterie au service de France. François, duc de Lorraine, accorda à Charles-Hyacinthe, le

20 novembre 1736, des lettres par lesquelles lui, ses enfants et sa postérité, née et à naître en légitime mariage, furent créés *chevaliers*.

L'Armorial général de France ayant paru en 1752, l'arbre généalogique dressé par d'Hozier s'arrête forcément à cette date. M. Barbou profite de ce silence obligé pour continuer à sa façon la généalogie interrompue, et il écrit bravement : « Charles-Hyacinthe Hugo, issu de Georges au cinquième degré, obtint d'autres lettres patentes, et *son petit-fils, Sigisbert Hugo,* entra au service en 1788 ».

Ce n'est pas plus difficile que cela et le tour est joué. Du moment que le général Sigisbert Hugo, père de Victor Hugo, est le *petit-fils* de Charles-Hyacinthe, conseiller-maître en la Chambre des Comptes de Lorraine et époux d'Anne de Spitzemberg, Victor Hugo est bien le descendant direct de Georges Hugo, capitaine dans les troupes du duc René II : ce qu'il fallait démontrer.

Tout cela serait à merveille s'il n'y avait, dans cette démonstration, une lacune fâcheuse, une omission regrettable. M. Barbou affirme bien que le général Sigisbert Hugo était le *petit-fils de Charles-Hyacinthe,* mais c'est là une assertion absolument fantaisiste : nous allons l'établir, à l'aide d'une double série de preuves.

Charles-Hyacinthe mourut à Estival le 24 janvier 1738, laissant sa femme veuve — demoiselle Anne Lhuillier de Spitzemberg, — et trois enfants nés de son mariage, savoir :

1° Nicolas-Dieudonné Hugo, chevalier, né le 12 juin 1735 ;

2° Louis-Charles-Toussaint Hugo, chevalier, né le 29 mai 1736 ;

3° Joséphine-Mectilde Hugo, née le 6 juillet 1737.

Nicolas Dieudonné Hugo devint lieutenant au régiment de Caraman et mourut sans enfants.

Louis-Charles-Toussaint, chevalier Hugo de Spitzemberg, épousa, le 25 septembre 1770, Marie-Catherine de Bazelaire de Neuvillers, et sa descendance directe s'est continuée jusqu'à nos jours. Massacré par la populace à Saint-Dié, au mois de septembre 1793, et *scié entre deux planches*, il laissait quatre enfants, une fille et trois fils, qui émigrèrent et s'établirent à Stuttgart.

Deux de ses fils sont morts sans postérité ; le troisième, *Louis-François-Xavier, baron Hugo de Spitzemberg*, né à Saint-Dié, le 21 juillet 1781, et marié à Elisabeth-Juliane-Caroline-Charlotte, baronne de Massembach, est mort à Stuttgart le 25 avril 1844, laissant quatre fils, dont les deux plus jeunes moururent sans enfants.

Des deux autres, l'aîné, *Guillaume, baron Hugo de Spitzemberg*, né à Stuttgart le 19 janvier 1825, général au service du Wurtemberg, grand chancelier, premier aide de camp du Roi, a eu de son mariage avec Marie, baronne de Hermoux :

1. Maximilien-Xavier-Guillaume, baron Hugo de Spitzemberg, né à Stuttgart le 18 mars 1858, lieutenant de dragons au service du Wurtemberg, mort à Ulm le 2 décembre 1881 ;

2. Elisabeth Hugo de Spitzemberg, née à Stuttgart le 8 mars 1861 ;

3. Olga Hugo de Spitzemberg, née à Stuttgart le 18 janvier 1863 ;

4. Amélie Hugo de Spitzemberg, née à Stuttgart le 25 mai 1869.

Le second fils de Louis-François-Xavier, né à Stuttgart le 19 septembre 1826, a été conseiller d'État, chambellan

du roi de Wurtemberg, ministre plénipotentiaire à Berlin, où il est mort le 13 décembre 1880. Il avait épousé Hildegarde, baronne de Warnbüler de Nemmingen. Sont issus de ce mariage :

1. *Constantin-Henry-Conrad-Lothard Hugo de Spitzemberg*, né à Berlin le 16 octobre 1868 ;

2. Anne-Francisca-Vilma-Caroline-Johanna de Spitzemberg, née à Berlin le 21 juin 1877 (1).

Pendant la guerre de 1870, le baron Guillaume Hugo de Spitzemberg et son frère demandèrent — ce qui leur fut accordé — à ne point prendre part à la campagne la France.

Nous avons donc, d'une façon complète et sans solution de continuité le tableau généalogique de la famille qui a pour chef Georges Hugo, anobli par le duc René. Et sur ce tableau, pas la moindre lacune, pas le plus léger vide où il soit possible, avec la meilleure volonté du monde, d'introduire Joseph-Léopold-Sigisbert, père de Victor Hugo.

III

Après avoir démontré que Victor Hugo est étranger à la *famille de vieille noblesse* dont il prétend descendre, il nous reste à faire connaître sa généalogie véritable.

Son père, Joseph-Léopold-Sigisbert Hugo, mort en 1828, lieutenant-général des armées du roi, est né à Nancy le 15 novembre 1773. Voici l'extrait de son acte

(1) *Généalogie des Hugo de Spitzemberg*. — Bibliothèque publique de Nancy.

de naissance, relevé sur les registres de la paroisse Saint-Epvre :

15 novembre 1773, Joseph-Léopold-Sigisbert, fils de Joseph Hugo, maître menuisier, et de Jeanne-Marguerite Michaud. Parrain, le sieur Joseph Béchet, avocat à la Cour ; marraine, demoiselle Marthe-Elisabeth Béchet.

De qui était fils Joseph Hugo, le maître menuisier ? C'est ce que vont nous apprendre avec certitude ses deux actes de mariage publiés d'après les *Archives de Nancy :*

1755, 1er juillet. — Acte de mariage de Joseph Hugo, maître menuisier, fils de Jean-Philippe Hugo et de feu Catherine Grandmaire, avec Dieudonnée, fille de Dominique Béchet, maître cordonnier.

1770, 22 janvier. — Acte de mariage de Joseph Hugo, maître menuisier, veuf de Dieudonnée Béchet, avec Marguerite Michaud, gouvernante d'enfants chez M. le comte Rosières d'Euvezin (1).

Nous avons voulu remonter plus haut, et nous y sommes arrivés, grâce à d'obligeantes communications. Jean-Philippe Hugo, père de Joseph, n'habitait point Nancy. Il était cultivateur à Baudricourt, près Mirecourt (département des Vosges). Nous reproduisons ici son acte de mariage avec Catherine Grandmaire :

Ce premier janvier de l'an mil sept cent sept, Jean-Philippe, fils de Jean Hugo, paroissien de Domvallier, et de Catherine Grandmaire, fille de défunt Didier Grandmaire et de Marguerite Voizy, paroissiens de Baudricourt,

(1) *Les Archives de Nancy*, t. IV, p. 17 et 18.

se sont volontairement promis en présence du curé soussigné et des témoins, et ont signé :

Jean-Philippe Hugo, Catherine Grandmaire, Jean Hugo, P. Grandmaire, Grandmaire, Pierre Voizy, N. Meunier et Claude Durand (1).

De ce mariage sont nés à Baudricourt :

1. Pierre Hugo, le 7 juin 1708 ;
2. Claude-Joseph Hugo, le 19 mars 1713 ;
3. Jeanne Hugo, le 4 mars 1716 ;
4. Laurent Hugo, le 29 avril 1719 ;
5. Jean Hugo, le 30 mars 1722 ;
6. Joseph Hugo, le 17 février 1726 ;
7. Joseph Hugo, le 24 octobre 1727.

Le premier Joseph Hugo, né en 1726, paraît être mort peu de temps après sa naissance. Il est d'usage, en Lorraine, si l'on perd un enfant, de donner à celui qui vient après lui les prénoms de l'enfant défunt. C'est ce qui eut lieu pour le fils qui naquit de Jean-Philippe Hugo et de Catherine Grandmaire, le 24 octobre 1727 et qui fut appelé *Joseph*. Ce fut lui qui fut l'aïeul du poète. Nous reproduisons son acte de naissance, extrait du registre des actes de l'état civil de la commune de Baudricourt :

Joseph, fils légitime de Jean-Philippe Hugo et de Catherine Grandmaire sa femme, est né le vingt-quatrième jour d'octobre de l'an mil sept cent vingt-sept et a été baptisé le même jour. Il a eu pour parrain Joseph Lhuillier, laboureur à Offroicourt, et pour marraine Marguerite Christophe, femme de Claude Mansuy, de ce lieu, qui ont signé et marqué. Ont signé :

Claude Mansuy, L. Pillement, J.-F. Rollin, curé de Saint-Menge, marque de Marguerite Christophe.

(1) Extrait des actes de l'état civil de la commune de Baudricourt (ci-devant Saint-Menge), arrondissement de Mirecourt, département des Vosges.

Appuyé sur les pièces qui précèdent, nous pouvons dresser, avec une certitude absolue, l'arbre généalogique de Victor Hugo.

I. — Jean Hugo, cultivateur à Domvallier.

II. — Jean-Philippe Hugo, cultivateur à Baudricourt.

III. — Joseph Hugo, menuisier à Nancy.

IV. — Joseph-Léopold-Sigisbert Hugo, lieutenant-général.

V. — *Victor Hugo.*

Nous nous sommes adressé à Domvallier pour avoir les actes de l'état civil concernant *Jean Hugo* et ses ascendants. Il nous a été répondu que les plus anciens registres existant dans la mairie de cette commune ne remontaient pas au-delà de l'année 1690. Il faut croire que cet affreux maréchal de Créqui, que Victor Hugo, à la première page de son autobiographie, accuse d'avoir détruit à Nancy ses papiers de famille et ses titres de noblesse *antérieurs à* 1532, a fait aussi des siennes à Domvallier !

IV

Bah ! nous dit ici M. Gustave Simon, laissons tout cela ! Ces questions d'origines n'ont rien à faire dans une biographie de Victor Hugo, puisqu'aussi bien il ne s'est jamais targué de noblesse, ayant au contraire pour ces vieilleries le plus parfait dédain ! ! — Pardon ! Toute sa vie, du commencement jusqu'à la fin, il a essayé de se rattacher à une *famille de vieille noblesse.*

Dans un projet d'autobiographie, *écrit et signé de la*

main même de Victor Hugo, daté de 1828, et remis par lui à un journaliste, au rédacteur de *L'Oracle Européen*, je lis en tête ces lignes : « *Hugo* (Victor-Marie), *baron*, né à Besançon le 26 février 1802, *d'une famille lorraine anoblie en* 1535 *dans la personne de Georges Hugo, capitaine des gardes du duc de Lorraine.* »

Le 14 avril 1829, dans une lettre à M. de la Bourdonnaye, ministre de l'intérieur, il écrivait : — « Monseigneur, je suis profondément touché des bontés du roi. Mon dévouement au roi est, en effet, sincère et profond. Ma famille, *NOBLE DÈS L'AN* 1531, est une vieille servante de l'Etat... »

Au mois de juillet 1831, à la veille de la publication des *Feuilles d'Automne*, Sainte-Beuve, alors son ami, fit paraître, dans la *Biographie des Contemporains*, une notice dont le poète lui-même lui avait fourni les éléments. « Je n'ai point écrit mon article, dit Sainte-Beuve, sans m'informer et sans puiser à la meilleure source ». Or, voici l'information que Victor Hugo avait fournie à son biographe, relativement à l'ancienneté de sa maison : « Sa famille paternelle, anoblie, dès 1531, en la personne de Georges Hugo, capitaine des gardes du duc de Lorraine, avait donné, au dix-septième siècle, un savant théologien de ce nom, évêque de Ptolémaïs. »

En 1836, à Alexandre Dumas, qu'il avait chargé de raconter son enfance et sa jeunesse jusqu'à la révolution de 1830, il dictait ceci :

Joseph-Léopold-Sigisbert Hugo ; *vieille famille lorraine ; vieille souche allemande ;* Hugo veut dire souffle. — D'Hozier, registre 4 : *d'azur, au chef d'argent chargé de deux merlettes de sable.* Si c'était trois, c'étaient les

armes de Lorraine. L'aïeul, Georges Hugo, capitaine des gardes du duc de Lorraine, anobli en 1531 par lettres-patentes datées de Lillebonne (Normandie) (1).

En 1863, *Victor Hugo raconté par un témoin de sa vie* (c'est-à-dire par lui-même) s'ouvre par cette page :

Le premier Hugo qui ait laissé trace, parce que les documents ont disparu dans le pillage de Nancy par les troupes du maréchal de Créqui en 1670, est un Pierre-Antoine Hugo, né en 1532, conseiller privé du grand-duc de Lorraine, et qui épousa la fille du seigneur de Bioncourt. Parmi les descendants de Pierre-Antoine, je remarque : au XVI^e^ siècle, Anne-Marie, chanoinesse de Remiremont ; au XVII^e^ siècle, Charles-Louis, abbé d'Etival, évêque de Ptolémaïs, auteur d'un recueil estimé : *Sacræ antiquitatis monumenta ;* au XVIII^e^ siècle, Joseph-Antoine, officier près du maréchal de Montesquiou, tué à la bataille de Denain ; Michel-Pierre, lieutenant-colonel au service de Toscane.

Dans cette liste, on aura remarqué *Anne-Marie, chanoinesse de Remiremont.* Soyez sûrs que son nom ne se trouve pas là par hasard, mais bien parce qu'il fallait prouver pour entrer dans ce chapitre, trente-deux quartiers de noblesse dans les lignes paternelles et autant dans les lignes maternelles, en tout : *soixante-quatre quartiers !* (2)

Même quand il sera devenu démocrate, républicain, ultra-socialiste, le poète continuera de faire sonner bien haut ces soixante-quatre quartiers. A Guernesey, dans sa maison de Hauteville-House, on voyait, dans la salle à manger, fixé à la muraille, un grand fauteuil sculpté,

(1) *Revue encyclopédique*, 15 avril 1892.
(2) *Souvenirs et Mélanges*, par le comte d'Haussonville, p. 3.

sur lequel étaient gravés ces mots : *Cella patrum defunctorum*. Sur le bras droit du fauteuil, on lit : *Georges*, 1535, sur le bras gauche, *Joseph-Léopold-Sigisbert*, 1828. Sur le dossier était sculpté l'écusson des Hugo de Lorraine : *d'azur au chef d'argent, chargé de deux merlettes de sable*.

V

Ce point des origines une fois vidé, je me plais à reconnaître qu'il y a, dans le volume de M. Gustave Simon, une cinquantaine de pages où l'on trouve des détails et des documents inédits, savoir :

1° La liste des pièces contenues dans un cahier de Victor Hugo, portant la date de 1816-1817. Ces pièces sont au nombre de quarante-six.

2° L'analyse et de longues citations de sa tragédie d'*Irtamène*, écrite en 1816.

3° L'analyse, avec citations, de son poème en trois chants, *Le Déluge*, composé également en 1816.

4° L'analyse de sa seconde tragédie, *Athélie ou Les Scandinaves*, composée en 1817. Les deux premiers actes seulement furent écrits.

5° Un *Acte d'association entre MM. Abel, Eugène et Victor Hugo, Marteau et Ader pour la publication des « Lettres Bretonnes »*. Il ne fut pas donné suite à ce projet, qui est du 25 janvier 1818.

6° Trois lettres inédites d'Alexandre Soumet, de la duchesse de Reggio et de l'abbé de La Mennais.

En dehors de ces cinquante pages, qui méritaient vraiment d'être publiées, le reste du volume n'est guère que

la reproduction — non corrigée — du *Victor Hugo raconté*. Je le répète, c'était peut-être inutile. On préférera toujours Victor Hugo raconté par lui-même à Victor Hugo raconté par M. A. Barbou — ou même par M. Gustave Simon.

12 juin 1903.

II

Les manuscrits de Victor Hugo [1].

I

Victor Hugo, même lorsqu'il fut devenu socialiste, resta conservateur comme pas un. Non seulement il garda jalousement ses manuscrits, les abritant dans des armoires de fer ou dans des malles blindées, mais encore ses biographes attestent à l'envi qu'il ne détruisait jamais rien de ce qu'il avait écrit. « Je ne brûle aucun papier, disait-il ; la postérité se chargera de brûler ce qu'elle voudra. » Et il comptait bien — en quoi peut-être il se trompait — que la postérité ne brûlerait rien. Toutes ces fiches, toutes ces feuilles, tous ces bouts de papiers s'entassaient en d'immenses coffres, qui garnissaient, à Hauteville-House, le plancher de la « chambre de verre, » celle où tous les jours, par tous les temps, l'été sous le soleil, l'hiver auprès de son poêle de faïence que surmontait une statuette de Vénus, appuyé sur son grand pupitre de chêne, vêtu de sa longue robe de chambre rouge, Victor Hugo travailla jusqu'à la fin de son exil, sans se donner un moment de relâche. Dans le cabinet de travail de la rue de Clichy, « on marchait sur un tapis épais de papier de toutes sortes, car le maître avait défendu

(1) *Essai critique sur le théâtre de Victor Hugo*, par Paul et Victor Glachant, t. Ier. Un volume in-18, 1902.

qu'on en enlevât jamais rien. Quand son bureau était trop chargé d'écritures, cela glissait à terre... Une nouvelle couche se formait à la place de celle qui venait de tomber dans le gouffre (1) ». Ajoutez à cela les *Tas de pierres* et les *Rouleaux bleus*, qui renfermaient des milliers de notes et de souvenirs ; les innombrables cartons où le poète mettait en réserve des rimes ou des vers isolés ; enfin, les *Océans :* c'étaient des feuilles qu'il trouvait sous sa main et qu'il réunissait dans de petits cahiers intitulés *Papier blanc*.

Deux érudits patients et consciencieux, MM. Paul et Victor Glachant, viennent de se livrer, avec un soin extrême, avec une intelligente curiosité, à l'examen des manuscrits de Victor Hugo, non de tous, — la tâche serait immense, — mais seulement des manuscrits dramatiques. Dans une première série, ils ont étudié *les drames en vers de l'époque et de la formule romantiques*. Au cours d'un second volume, ils parcourront *les drames en prose*, — également romantiques, — *le drame épique* et *le théâtre lyrique*, qui sont de dates postérieures et d'inspirations essentiellement différentes.

Beaucoup se demanderont sans doute pourquoi les deux ingénieux et savants écrivains n'ont pas choisi pour objet de leurs études les œuvres lyriques de Victor Hugo, celles qui feront sa vraie et durable gloire, les *Odes et Ballades*, les *Orientales*, les *Feuilles d'automne*, les *Voix intérieures*, les *Rayons et les Ombres*, les *Châtiments* et les *Contemplations ?* pourquoi ils se sont attachés de préférence aux drames du poète, qui ne sont pourtant que la partie secondaire de son œuvre ? Mes-

(2) M. Richard Lesclide, *Propos de table de Victor Hugo*. M. R. Lesclide fut quelque temps secrétaire du poète.

sieurs Paul et Victor Glachant reconnaissent eux-mêmes que la critique contemporaine s'est mise à peu près d'accord pour condamner le théâtre romantique. MM. J.-J. Weiss, Jules Lemaitre, Ferdinand Brunetière, Francisque Sarcey, Paul Albert, René Doumic, s'ils font état du style et des images du Maître, n'hésitent pas à blâmer la conduite de ses pièces et nient la valeur psychologique de ses personnages. M. Gustave Lanson déclare ces drames « enfantins » et juge que « la plus complète inintelligence » y éclate. M. Renouvier accuse volontiers l'auteur « d'ignorance et d'absurdité ».

Mais ce sont là déjà des anciens. Qu'en pensent les *Jeunes ?* — pas grand'chose de bon ! M. Fernand Gregh, qui n'est pas suspect, écrivait hier encore, au lendemain du centenaire : « *Le roi s'amuse, Marion de Lorme, Ruy Blas,* sont pleins de beaux vers, mais le sujet de ces drames est par trop absurde... Ce théâtre a manqué d'humanité... Hugo n'était pas psychologue ; les âmes de ses héros sont vides de vérité humaine. Ce qu'il y a de bon dans ses drames, c'est le décor, le pittoresque ; l'intérieur lui échappe. Les belles parties sont les parties lyriques... Aussi les meilleurs de ses drames sont-ils ses drames en vers. Ceux qu'il eut le tort d'écrire en prose, *Lucrèce Borgia, Marie Tudor, Angelo,* sont injouables et presque illisibles. Il y a, dans ces pièces, d'involontaires bouffonneries qui eussent été cachées par la magnificence des vers et que la prose met en valeur de cruelle façon... Les drames en vers de Victor Hugo sont des mélodrames écrits par un poète de génie (1). »

(1) Fernand Gregh. Article sur Victor Hugo, dans la *Revue de Paris.* Livraison du 1er avril 1902.

Pour vertes qu'elles soient, ces semonces ne laissent pas d'être justes. MM. Paul et Victor Glachant essaient à peine de le contester, et, au cours même de leur volume, il leur arrivera de confesser « qu'au fond, Hugo lui-même n'a jamais cru fermement à l'avenir de sa dramaturgie (1). »

II

MM. Paul et Victor Glachant étaient, après tout, dans leur droit en choisissant les manuscrits des drames pour en faire l'objet de leur minutieuse recension. Il ne nous reste qu'à les suivre très rapidement à travers leur intéressant volume.

Leur premier chapitre est naturellement consacré au premier essai dramatique de Victor Hugo, à *Cromwell*. Cette pièce ne fut jamais jouée. Elle est injouable, à cause de ses proportions (75 scènes, longues pour la plupart ; plus de six mille vers). Elle durerait six ou sept heures d'horloge. Elle parut en librairie au mois de décembre 1827.

Le manuscrit (n° 14 de la collection déposée à la Bibliothèque nationale) se présente sous l'aspect d'un fort volume grand in-4° de 226 feuillets. L'écriture est une *mise au net* soignée. Nul vestige du travail de brouillon préalable, hormis quelques notes et citations documentaires jetées en hâte, en général au verso des feuillets qui enveloppent les divers actes du drame et en portent les titres.

(1) Page 161.

En confrontant ce manuscrit avec les diverses éditions de Victor Hugo, et notamment avec l'édition prétendue définitive, MM. Glachant ont constaté que le poète et ses éditeurs avaient laissé échapper et se perpétuer des lapsus et des fautes sans nombre. Il leur a fallu tout juste cent pages — *justum volumen* — pour relever les leçons et les variantes fournies par le texte autographe. A cette besogne ils ont dépensé un labeur énorme et dont il est aisé de se rendre compte en lisant par exemple, la page suivante, prise au hasard dans leur volume :

« *Acte I, Scène IX.* — Sur le manuscrit, le *major* général *Lambert.* » La mention : « *longue épée à large garde de cuivre* » manque au ms. — Dans tout le cours de cette scène, l'auteur a écrit, avant les noms des interlocuteurs, leurs titres *in extenso :* « *le général* Lambert, *le major général* Harrisson, *le lieutenant général* Ludlow, *le colonel* Joyce ». L'édition les a supprimés partout.

« *Risquer* est dans l'interligne : premier jet, non biffé : *donner* le grand coup ». — L'indication : « *Une pause* » est absente du ms. L'aparté de Lambert, qui suit (quatre vers), est rajouté en marge : (« Allons ! c'en est donc fait... Parlons ! ») Dans l'indication suivante de jeu de scène, « joyeusement » a remplacé *gaîment.* — Premiers jets : « *Mes chers* amis... Un homme, *se disant* protecteur... » — Sur le ms, sans correction : « Veut s'arroger *de roi* le titre héréditaire ». — « Du comté d' » est dans l'interligne ; premier jet, non barré : « *natif* de Huntingdon ? » — Le ms., sans correction, porte : « Oui, qu'il meure ! » (et non : « Meure Olivier Cromwell ! ») et : « *LAMBERT, à part* : Point de maître ! » — « Me sem-. ble un » est dans l'interligne ; premier jet, non barré :

« Notre oppresseur du ciel peut-être est l'instrument ». — Ms., sans correction : « *Puissent* (et non : *Pussent*) de leurs clartés... » Le tour est, d'ailleurs, incorrect. — « *D'entortiller...* » est une correction interlinéaire ; premier jet, non biffé : « *D'assaisonner...* » — On lit en marge la mention : « *Il hésite* » avant ; « *D'immoler* (premier jet, biffé : « *De frapper* » Cromwell ? » (1)...

Il y en a, je le répète, cent pages comme cela. Les résultats obtenus répondront-ils à l'effort dépensé ? J'en doute un peu ; j'en doute d'autant plus que, si quelques curieux lisent encore la *Préface de Cromwell*, personne, je le crois bien, ne s'avise plus de lire le drame lui-même.

Je trouve pourtant, dans ce premier chapitre, quelques remarques intéressantes. A l'acte III, scène première, Gramadoch, l'un des quatre fous de Cromwell, chante à l'écho une ballade :

Pourquoi fais-tu tant de vacarme,
Carme ?
Rose t'aurait-elle trahi ?
Hi !

Cette chanson, en quatorze couplets, avec ses rimes-échos monosyllabiques, est un morceau rapporté, un intermède rajouté, comme les chansons de Trick et d'Elespuru, qui suivent. La vue du manuscrit le prouve ; elle figure, en effet, dans le texte même, mais dans les marges des folios 103 et 106. Hugo, sans nul doute, la possédait en réserve dans ses cartons.

A ce même acte III, la scène neuvième, cette scène comique entre Cromwell, lord Rochester et dame Guggligoy, a été fortement remaniée, amplifiée. Les allon-

(1) Paul et Victor Glachant, pages 72, 73.

gements figurent dans la marge du folio 124. Le dialogue est écrit sur un petit papier rajouté, collé entre les deux grands feuillets 124 et 126, en haut de la page. « Nous observerons, disent ici MM. Glachant, pour *Cromwell* comme pour beaucoup d'autres drames, *Ruy Blas* notamment, que c'est de préférence l'élément comique que l'on trouve ainsi, comme systématiquement et de parti pris, appliqué postérieurement, enclavé après coup dans la rédaction primitive... »

Cette observation a son importance. Hugo n'avait pas seulement du génie ; il avait aussi de l'esprit,... en s'appliquant. Il avait, à l'occasion, dans ses drames comme dans ses autres œuvres, des fantaisies et des imaginations assez drôles, sinon très amusantes ; mais il ne les trouvait qu'après les avoir cherchées. Le comique chez lui n'était pas spontané, mais *voulu*. Ce n'était plus de l'inspiration, c'était du placage.

III

Marion de Lorme, jouée seulement en 1831 fut composée en 1829, avant *Hernani*. Le manuscrit porte cette mention autographe : « Reçu au théâtre royal de l'Odéon, 14 juillet 1829. *Harel.* » Cette indication, et Messieurs Glachant ne manquent pas d'en faire la remarque, semble en contradiction avec ce que j'ai dit, au tome Ier de *Victor Hugo avant* 1830 : « Le poète avait dans ses tiroirs un drame en cinq actes et en vers, entièrement terminé et reçu au *Théâtre-Français*, à l'unanimité, le 14 juillet 1829, le drame de *Marion de Lorme*. » Je n'ai

rien dit que d'absolument exact, ainsi que les registres de la Comédie-Française elle-même en font foi. La phrase de Harel a été écrite par celui-ci, de son autorité privée, sur le manuscrit qu'on lui refusait, afin de forcer la main à Victor Hugo (1). Harel, on le sait, ne manquait pas plus d'audace que d'esprit.

Les notes de MM. Paul et Victor Glachant sur *Marion de Lorme* sont beaucoup plus intéressantes que celles sur *Cromwell*. Le manuscrit renferme, en effet, aux folios 83, 84, 85, 86 et 87, des plans schématiques, sortes de résumés très instructifs, où Victor Hugo avait noté, acte par acte, l'ordre primitif des scènes, quelques indications rapides, et certains vers, venus de verve, auxquels, plus tard, il ne changera presque rien. Ces plans en raccourci les auteurs de l'*Essai critique* les ont reproduits avec soin.

Victor Hugo refit jusqu'à trois et quatre fois la première scène de l'acte premier, la recommençant sans cesse. C'était toujours une longue scène de conversation, et l'on ne discernait pas clairement où le poète voulait en venir. Bref, il finit par supprimer, dans cette conversation, entre Marion de Lorme et Saverny, soixante-neuf vers, que MM. Glachant ont rétablis. Le lecteur leur en saura gré, car la plupart de ces vers sont charmants ; quelques-uns seulement sont franchement mauvais, celui-ci par exemple.

Guiche est duc. On parle d'événements *banaux*,

pour rimer avec *huguenots*,

Le cinquième acte fut presque entièrement refait en 1831, lorsque fut représentée la pièce. Le dénouement

(1) Richard Lesclide, *Propos de table de Victor Hugo*.

surtout a subi de fortes retouches, puisque, dans la pièce de 1829, Didier marchait à l'échafaud sans avoir pardonné à Marion. Le public restait ainsi sur une impression pénible. Le drame était moins humain ; moins romantique aussi, puisqu'il ne consacrait pas absolument la réhabilitation de la courtisane par l'amour. Or, l'on sait à quel point cette thèse fut chère à Victor Hugo et à son époque. Le dénouement étant ainsi changé, force était au poète de remanier entièrement la grande scène entre Marion et Didier (scène VI de l'acte Ier), telle qu'il l'avait écrite en 1829. Outre quelques modifications de détail, il a supprimé là une soixantaine de vers, que nous connaissons aujourd'hui, grâce à MM. Glachant. N'y eût-il, dans leur volume, que le chapitre sur *Marion de Lorme*, ce serait assez pour en assurer le succès.

Hernani fut représenté le 25 février 1830. Il avait été composé en moins d'un mois (29 août-25 septembre 1829). Entre le texte consacré et la teneur du manuscrit, peu de divergences notables sont à signaler, au moins pour les quatre premiers actes. *Çà et là* des corrections, presque toujours heureuses. Ainsi, à l'acte I, scène II, Hernani disait à don Carlos :

> Ne *riez* pas. Qui fait d'un affront *raillerie*
> Et qui *rit*, veut aussi que son héritier *rie*.

Cela rappelait un peu la vieille *scie* populaire :

> Dans la gendarmerie,
> Quand un gendarme rit...

Le poète remplaça son malheureux distique par ce vers énergique et fier :

> Qui raille après l'affront s'expose à faire rire
> Aussi son héritier !

Voici, dans la même scène, non une correction, mais un retranchement. Lorsque don Ruy Gomez frappe à la porte de la chambre de dona Sol, il s'agit pour Hernani et don Carlos, d'entrer à deux dans une armoire. Don Carlos résiste. Et si le duc, ouvrant cette boîte « *pour y prendre un cigare* », y dénichait le couple blotti ? Cela était dit en quatre vers où, pour l'amour du *grotesque*, Victor Hugo allait jusqu'à la parodie de la formule romantique. Ces quatre vers, le poète les a effacés.

Le cinquième acte a été profondément refondu dans ses morceaux essentiels. Victor Hugo avait songé d'abord au suicide d'Hernani par le fer, non par le poison. La scène était tout simplement lamentable, presque ridicule. En voici un court extrait. Hernani vient d'entendre le cor de don Ruy Gomez, et il paraît étrangement troublé.

DONA SOL

Tu ne te sens pas bien ?

HERNANI

Un mal... auquel je suis sujet...

DONA SOL

Ce cor vous trouble !
Chaque fois qu'il reprend votre angoisse redouble.

HERNANI

Non. — Ce cor est charmant, et j'en aime le son.

Le cor recommence ; Hernani étouffe de plus en plus sous son pourpoint.

DONA SOL

Mais coupez le pourpoint...

HERNANI

Ah !... le poignard du roi.
L'as-tu toujours ?

DONA SOL

Oui.

HERNANI

Cours me le chercher !

DONA SOL

Pourquoi ?

HERNANI, *montrant son pourpoint.*

Pour l'ouvrir !

DONA SOL

Il serait plus simple que je prisse
Des ciseaux...

Duvert, dans sa fameuse parodie, *Harnali ou la Contrainte par cor,* ne sera pas plus bouffon.

Victor Hugo a supprimé de lui-même cette scène exécrable. Un peu plus loin, ce sont des vers superbes qu'il a retranchés. Dans la pièce (acte V, scène VI), don Ruy Gomez dit à Hernani :

Tu fais de beaux serments par le sang dont tu sors,
Et je vais à ton père en parler chez les morts !

Dans le manuscrit, on lit, en marge, quatorze vers qui commencent ainsi :

Jadis, il en était des serments en Espagne
Comme de nos habits de guerre et de campagne ;
Ils étaient en acier...

On sait le reste. Ces vers, en effet, étaient de ceux qui ne se peuvent perdre. Hugo les enlève à *Hernani,* mais ce sera pour les placer plus tard dans la bouche de Mag-

nus des *Burgraves*, exaltant les serments *qu'on faisait dans la vieille Allemagne*.

Comme le chapitre sur *Marion de Lorme*, ce chapitre sur *Hernani* est de tous points excellent.

Celui sur *Le roi s'amuse* présente moins d'intérêt, sans qu'il y ait aucunement de la faute de MM. Glachant. Ils n'ont pu relever, sur le manuscrit autographe de ce drame, que très peu de corrections intéressant le fond même, la contexture intime du développement : si l'on excepte le début de la scène V de l'acte I, où Triboulet, pour plaire à François Ier, raille insolemment M. de Saint-Vallier, et la scène II de l'acte III, on chercherait en vain d'importantes additions et de longues amplifications marginales. Ce manuscrit est donc, de toute évidence, une copie déjà, mais une copie revue de près, relue à tête reposée et où les premiers remaniements n'ont point laissé de trace. C'est la transcription même qui servit, en 1832, à l'imprimerie.

A signaler seulement, à l'acte II, scène II, le monologue de Triboulet : *Ce vieillard m'a maudit !* Ce soliloque était primitivement des plus brefs (cinq vers). Tout le reste (68 vers) fut composé et annexé après coup.

Le roi s'amuse, on le sait, fut interdit dès le lendemain de la première représentation (22 novembre 1832). MM. Paul et Victor Glachant disent très bien, à cette occasion, et c'est par cette page que se termine leur chapitre :

« Le poète pressentait, très certainement, que son drame serait prohibé. Dans sa préface sans doute, il manifeste un profond étonnement, déclare la mesure prise contre lui *arbitraire* et *incroyable*. Et pourtant, trois mois auparavant, il faisait insérer, dans son traité avec l'é-

diteur Renduel, un article prévoyant le cas où le ministre interdirait la représentation (1). De fait il était bien difficile de supposer que le gouvernement d'alors supportât, sans broncher, de *tels travestissements* de l'histoire. L'opposition cria bien fort. Qui sait, cependant, si la censure royale ne rendit pas alors un excellent service à l'auteur ? Mieux vaut être victime du pouvoir que sifflé du public. L'expérience de 1882 (2) est probante. Non, la *pièce n'est pas acceptable*. Il fallut, à la reprise, tout le respect qui s'attachait au nom de Victor Hugo, avoir le ferme propos d'applaudir, pour transformer en un succès d'estime *l'ennui qui naissait de cette fastidieuse déclamation*. »

Dans le chapitre suivant, je dirai quelques mots des manuscrits de la *Esmeralda* (1836), de *Ruy Blas* (1838) et des *Jumeaux* (1839).

9 décembre 1902.

(1) Voir mon *Victor Hugo après 1830*, t. I, page 66.

(2) La pièce fut reprise au Théâtre-Français, le 22 novembre 1882, cinquante ans après être tombée. Elle ne se releva pas.

III

Les manuscrits de Victor Hugo.

(SUITE)

I

A la demande de M. Bertin, directeur du *Journal des Débats*, Victor Hugo avait consenti à tirer de *Notre-Dame de Paris* un libretto d'opéra dont Mlle Louise Bertin ferait la musique. Dès la fin de 1831, il s'était mis à la besogne, croyant sans doute, au début, que ce serait pour lui l'affaire de quelques jours, de quelques semaines au plus ; il allait en avoir pour plusieurs années :

Tel qui part pour *cinq* ans croit partir pour un jour (1).

Sa correspondance avec les Bertin nous le montre — de 1832 à 1836 — travaillant toujours à ce malheureux *libretto*, le remettant vingt fois sur le métier, se prêtant, avec une infatigable patience et d'ailleurs avec une parfaite bonne grâce, aux remaniements que ne cesse de lui demander l'auteur de la musique.

La Esmeralda — tel était le titre de l'opéra de Victor Hugo et de Mlle Bertin — fut représentée à l'académie

(1) Victor Hugo, *Légende du beau Pécopin et de la belle Bauldour* (Le *Rhin*, t. II.)

royale de musique, le 14 novembre 1836. Le théâtre avait mis à la disposition des auteurs l'élite de sa troupe. Mlle Falcon jouait *Esmeralda ;* Adolphe Nourrit, *Phœbus de Châteaupers ;* Levasseur, *Claude Frollo;* Massol, *Quasimodo.* « L'on aura une idée, disait la *Revue de Paris,* du soin que l'on a mis à l'exécution de la pièce, en apprenant que Serda et Alexis Dupont ont bien voulu accepter des parties secondaires. » Mlle Tagliani dansait dans le ballet.

Et pourtant la pièce tomba ; elle eut à grand'peine six représentations. La partition n'était pas sans valeur, et les journaux furent unanimes à en faire l'éloge ; mais le libretto révolta les spectateurs : le public du Grand-Opéra n'était pas celui de la Porte-Saint-Martin. « La pièce de M. Victor Hugo, disait la *Gazette de France,* est la plus grave atteinte qui ait été portée à la religion, aux mœurs, aux principes d'ordre, aux croyances, aux idées de justice de toute une nation... Après les orgies des truands, les cabarets infâmes de la cour des Miracles, le coupe-gorge de Clopin Trouillefou et le pilori de la Grève, on assiste à la parodie des plus augustes solennités de la religion... On a vu paraître sur la scène les bannières, les cierges, un confesseur, des enfants de chœur, les pénitents noirs et tout le clergé de Notre-Dame, en surplis et en aumusse, son dignitaire en tête avec la robe violette. On chante en faux-bourdon, dans le chœur de la basilique, ouvert aux spectateurs :

Omnes fluctus fluminis
Transierunt super me,
In imo voraginis
Ubi plorant animæ.»

La revue protestante, le *Semeur,* ne tenait pas un autre langage :

Ce qui nous touche plus encore, écrivait-elle, c'est la blessure qui est faite à la religion. Montrez à des Français, fort ignorants pour la plupart sur les vérités du christianisme et toujours enclins à accuser la doctrine des torts de ceux qui l'enseignent ; montrez leur Claude Frollo, et pénétrez ensuite, s'il vous est possible, dans la conscience des spectateurs. Voyez comme ils s'enracinent dans leur indifférence, comme ils s'enfoncent dans leur incrédulité, et quel dédain ils éprouvent pour les esprits faibles et crédules qui vont écouter encore les instructions d'un prêtre.

Les journaux avaient raison ; la pièce de Victor Hugo était « un scandale ». Le libretto avait tué la partition ; *ceci avait tué cela.*

Le poète, furieux de son échec, a-t-il détruit son manuscrit ? Ce n'est pas probable : en tout cas, il n'a pu être retrouvé.

II

Deux ans après la *Esmeralda*, le 8 novembre 1838, *Ruy Blas* fut représenté sur le théâtre de la Renaissance (salle Ventadour). Le manuscrit, comme celui d'*Hernani*, est écrit sur papier in-folio plié en deux dans le sens de la longueur, la colonne de droite étant réservée au texte et la colonne de gauche aux corrections. Ici du reste nous n'avons pas, il s'en faut bien, le premier jet du poète. L'ensemble du volume est très manifestement une copie, au moins un deuxième, parfois même un troisième état du texte. Les corrections n'ont donc été faites qu'à la suite d'une dernière revision. Elles ne laissent pas

cependant d'être encore assez nombreuses, mais ce sont, en général, de simples variantes, d'un intérêt secondaire. En trois ou quatre endroits, néanmoins, nous avons mieux que des variantes.

Dans le précédent chapitre, j'ai eu occasion de faire remarquer que, dans les drames de Hugo, le comique ne coule jamais de source, qu'il n'est pas spontané, mais *voulu*. Le manuscrit de *Ruy Blas* nous en fournit une nouvelle preuve. A l'acte II, scène I, tout l'épisode de don Guritan, depuis :

> Oh ! ce qui me tourmente il faut le leur cacher...

jusqu'à

> Oh ! la divine boîte !...

(soit seize vers), est une addition marginale ; et, à ce propos, MM. Paul et Victor Glachant font une remarque qui vaut d'être notée : « Dans les scènes à plusieurs groupes de personnages, scènes descriptives où le poète n'est point dominé par une crise intense de l'action, les tableaux se complètent toujours par des touches successives. Chose curieuse ! ce sont presque toujours les intermèdes plaisants qui sont ainsi enclavés après coup. Il semble que, concevant sa pièce comme une tragédie, le dramaturge révolutionnaire se souvienne, par instants, que la loi fondamentale de l'école nouvelle réclame le mélange des genres. Il y a beau temps qu'on a pour la première fois, reproché au drame romantique de *juxtaposer* le sérieux et le bouffon, au lieu de les unir, comme il en affiche la prétention. Cette légère indiscrétion du manuscrit vient à point pour confirmer, renforcer l'objection. »

A l'acte V, scène III, Ruy Blas, avant de tuer don Salluste, débite une tirade d'une longueur démesurée. La version primitive se bornait à six vers. A la place de ce cri de haine, relativement simple, Hugo transcrivit dans la marge tout le couplet, tel qu'il existe actuellement, soit 29 vers. « Le lyrisme y gagne sans doute, disent très bien MM. Paul et Victor Glachant, mais non la vraisemblance ; car il est difficile d'admettre que Salluste, fier et orgueilleux comme l'auteur l'a dépeint, consente, même en danger de mort, à écouter, sans broncher, une pareille diatribe de la bouche de son valet. La situation est trop tendue, dramatiquement parlant, pour comporter d'aussi longues phrases. — Mais quoi ? Il faut bien laisser la parole à l'enfant du peuple qui, longtemps persécuté, va triompher. Cette ultime mercuriale à l'adresse du *traître* près de périr, est un des effets les plus sûrs du drame, voire du mélodrame. Victor Hugo ne le dédaigne nullement, et cette fois, la rhétorique eut le dernier mot. »

III

Commencé presque aussitôt après *Ruy Blas*, le drame des *Jumeaux* est resté inachevé. Trois actes seulement sur cinq ont été écrits. A la fin du manuscrit se trouve cette note : « Interrompu le 23 août (1839) par maladie. » —La maladie ne fut point grave, puisque, à la fin du même mois, l'auteur se mettait en route pour les bords du Rhin. Lorsqu'il revint, il avait en tête les *Burgraves*, et il laissa dormir les *Jumeaux*.

D'après MM. Glachant, cette pièce, pour incomplète qu'elle soit, est pleine de beautés. « Le deuxième acte est bien vivant, rapide, très scénique. Le monologue du Masque de fer est, à coup sûr, un des meilleurs morceaux du théâtre romantique : il a sa place réservée dans toutes les anthologies. Le premier acte lui-même est plein de verve, et les *boniments* lyriques du faux Gorju sont excellents (1). »

Je ne saurais, je l'avoue, souscrire à ces éloges. Voici du reste l'analyse de la pièce ; mes lecteurs sans doute ne la connaissent point ; à moins d'y être forcé par état, qui diable a jamais pu songer à lire les *Jumeaux ?*

Le premier acte se passe à Paris près la porte Bussy, sur une petite place où se dresse la baraque du bateleur Guillot-Gorju. Au lever de la toile, le comte Jean de Créqui, proscrit depuis dix ans et rentré en France de la veille pour conspirer contre le Mazarin, est en train, afin de mieux cacher son jeu, de revêtir les bas jaunes, le justaucorps et le haut-de-chausses de Guillot-Gorju. Le duc de Chaulne et le comte de Bussy traversent en causant le fond de la place. Le hasard veut qu'ils parlent justement du comte Jean et nous apprennent son histoire, qu'une fille lui est née, voici tantôt dix-sept ans, dans des conditions mystérieuses, et que cette fille, restée en France, s'appelle maintenant Alix de Ponthieu, qu'elle est belle comme le jour, et vit au fond des bois « comme une cénobite ».

Cependant la foule s'est amassée devant la baraque. Le comte Jean monte sur le tréteau et réussit si bien son premier boniment que tout le monde le prend pour le

(3) Page 373.

vrai Guillot-Gorju, à commencer par le lieutenant de police Benoît Trévoux, venu là pour arrêter le bateleur. Maître Benoît Trévoux a compté sans son hôte. Le comte Jean, qui vient de passer dix ans à l'étranger, connaît naturellement tous les secrets du lieutenant de police, même ceux de son ménage,. Il a précisément dans sa poche une lettre qui établit la participation de maître Benoît à un complot contre le cardinal. Cette lettre n'est rien moins qu'une lettre de la reine à son frère le roi d'Espagne : Anne d'Autriche, qui est à la tête du complot, mande à son frère qu'elle compte sur son bon secours et le sollicite d'envoyer une escadre en Gascogne et une armée en Savoie ; elle lui donne du reste les noms des principaux conjurés, et le pauvre Benoît Trévoux figure sur la liste. Comment cette lettre est-elle arrivée aux mains du comte Jean ? Oh ! mon Dieu, de la façon la plus simple du monde. Il la tient de Guillot-Gorju, qui la lui a passée en même temps que sa casaque.

A ce moment d'ailleurs entre dans la baraque une dame voilée, qui n'est autre qu'Anne d'Autriche elle-même. Elle vient se faire dire la bonne aventure. Le comte Jean la reconnaît, et il profite de l'occasion pour lui toucher un mot de son fils, le Masque de fer. La reine est si troublée que, ne sachant plus comment faire pour rentrer chez elle incognito, elle demande au faux Gorju de lui en fournir le moyen. Qu'à cela ne tienne ! Maître Benoît Trévoux, qui assiste à l'entretien et qu'elle ne connaît pas, bien qu'elle conspire avec lui, dont elle connaît seulement l'écriture, prend du papier et, sur l'ordre du comte Jean, écrit : *Laissez passer cette dame et sa suite.* Signé : *Trévoux.* Anne d'Autriche, de plus en plus convaincue qu'elle a affaire à un magicien, tire de son

doigt sa bague en sardoine et la remet au comte : quand il voudra voir la reine, il lui suffira de montrer cette bague, les portes s'ouvriront sur-le-champ devant lui.

A peine Anne d'Autriche s'est-elle éloignée que le duc de Chaulne et le comte de Bussy reviennent sur la place, toujours en causant d'Alix de Ponthieu. D'autres seigneurs les rejoignent, le comte de Brézé, le vicomte d'Embrun, et tous se déchaînent contre Mazarin. Jean de Créqui trouve le lieu et le moment favorable pour se faire reconnaître, pour annoncer qu'il conspire et qu'il a pris la perruque noire et les bas jaunes de Guillot-Gorju afin de changer

La forme de la France et la face du monde.

Ce boniment n'a pas moins de succès auprès des gentilshommes que celui de tout à l'heure auprès des bourgeois, et les quatre seigneurs lui promettent solennellement, sur la place publique, de lui prêter aide et secours pour renverser Mazarin.

Cependant la nuit est venue, mais la journée du comte Jean n'est pas finie. Il est d'ailleurs en veine, ce jour-là. Il n'y a qu'un instant Guillot-Gorju lui donnait une lettre de la reine. Voici maintenant que Tagus, le valet du bateleur, lui apporte un papier qu'il vient de chiper dans la poche d'un sergent et qui porte ces deux lignes : *Vous pouvez vous fier au porteur du présent.* MAZARIN. Il met le billet de Mazarin dans sa poche avec la lettre et la bague de la reine, et il attend. Cette fois, c'est Alix de Ponthieu qui arrive, Alix, sa fille, qu'il n'a pas vue depuis dix ans, qui vit « comme une cénobite », et qui vient demander à Guillot-Gorju de l'aider à sauver le

Masque de fer, enfermé au château de Pierrefonds. Elle ne sait pas le nom du prisonnier, elle n'a pas vu ses traits, elle ignore tout de lui ; mais un soir elle l'a aperçu, par un soupirail grillé, allant et venant dans son cachot, comme un spectre, et elle en est tombée amoureuse. Le comte Jean, effrayé, essaie de lui montrer les périls de son entreprise ; mais comme la petite tient bon, le pauvre père finit par lui dire qu'elle peut compter sur lui.

Au second acte, nous sommes à Pierrefonds, dans le cachot du Masque de fer, et nous y sommes en compagnie d'Alix, qui entre là comme dans un moulin. Elle éprouve le désir bien naturel de voir la figure de celui à qui elle a donné son cœur et pour qui elle est prête à donner sa vie. Comme elle a les mains pleines d'or, le geôlier consent à défaire le masque du prisonnier ; déjà la clef est dans le cadenas, quand soudain retentit un coup de pistolet, tiré par le soldat de garde. Le gouverneur, M. de la Ferté-Irlan, accourt, suivi de nombreux guichetiers, et se met aux ordres du soldat, dès que celui-ci a montré le billet de Mazarin, disant : *Vous pouvez vous fier au porteur du présent.* Devenu maître au château, le soldat ne perd pas de temps. Il commande qu'on fasse rentrer la garnison, qu'on ne laisse dehors aucun homme de garde et qu'on lui apporte toutes les clefs. Cela fait, et quand le gouverneur — un gouverneur d'opérette — a passé par la plaque de la cheminée, qui se referme derrière lui, le soldat ôte sa perruque : c'est le comte Jean. La garnison est prisonnière, le geôlier est captif, le gouverneur est pris comme un rat dans une ratière ; il ne reste plus à Alix et au Masque de fer qu'à prendre la clef des champs. Le comte Jean sort le dernier, comme il sied au capitaine qui vient de sauver son équipage.

Un salon magnifique et délabré dans le vieux château de Plessis-les-Rois, tel est le décor du troisième acte. Ce château est celui de Jean de Créqui. Il est inhabité depuis dix ans, et c'est pour cela que la reine-mère, le roi Louis XIV et Mazarin y sont venus afin de pouvoir y causer sans témoins. Puisqu'ils sont seuls, pourquoi se gêneraient-ils ? Anne d'Autriche se répand en injures contre le cardinal ; celui-ci la paye de la même monnaie, jusqu'à ce que Louis XIV, ennuyé de tout ce bruit, dise qu'il est tard et qu'il va se coucher. La reine le suit ; Mazarin ne tarde pas à en faire autant. Le comte Jean qui est à cent lieues de se douter que son château a pour hôtes, cette nuit-là, d'aussi illustres personnages, arrive alors avec Alix et le Masque de fer. Son premier soin est de limer le cadenas du masque. « Qu'il est beau ! » s'écrie Alix, qui se retire presque aussitôt pour aller chercher les clefs. Son père l'accompagne, laissant le prisonnier seul. Celui-ci n'a que le temps de se cacher derrière un paravent : un « homme pâle avec un linceul rouge » vient d'entrer : c'est Mazarin qui ne peut dormir et, toussant, malade, à demi-mort, reparaît pour refaire le monologue d'*Hernani*, un exposé magistral de l'état de la France et de l'Europe en l'an de grâce 1661, un magnifique cours d'histoire à l'usage du frère de Louis XIV, *ad usum Delphini*...

Ici s'arrête le manuscrit... Si c'est vraiment la maladie qui a empêché Victor Hugo de terminer son drame, la maladie, ce jour-là, lui a rendu un fier service.

J'ai cité plus haut le jugement de M. Fernand Gregh sur *Le roi s'amuse*, *Marion de Lorme* et *Ruy Blas* : « Le sujet de ces drames est par trop absurde. » Qu'aurait-il dit des *Jumeaux*, plus absurdes encore ? C'est du Ponson

du Terrail, et du plus mauvais. La *broderie* n'aurait jamais pu déguiser la pauvreté du *canevas*, les incohérences et le ridicule de l'action. Quel intérêt dès lors pourrions-nous prendre aux *variantes* du manuscrit ?

23 décembre 1902.

IV

M. Edmond About et Victor Hugo [1].

I

Qui aurait cru que M. Joseph Reinach pratiquât à ce degré le pardon et l'oubli des injures ? Il est — si ce n'est lui, c'est donc son frère — le rédacteur en chef de la *République Française*, le gardien de la chapelle de Gambetta ; je crois même que c'est lui qui a publié, en neuf ou dix volumes, les harangues du maître. Et aujourd'hui il nous donne un recueil des articles politiques d'Edmond About, lequel professait pour les rédacteurs de la *République Française* un parfait dédain et a travaillé tant qu'il a pu à la chute de Gambetta.

Il écrivait, par exemple, le 2 janvier 1882, à l'époque du « grand ministère » : « Le chef du pouvoir exécutif (nouveau style) est un homme bien servi. Il possède un *journal rédigé par tous ceux de ses intimes qu'il a trouvés trop « ganaches » pour en faire des ambassadeurs, des ministres ou des sous-secrétaires d'Etat.* » Quant au chef lui-même, il ne le ménageait pas plus que sa « camarilla ». Il l'accusait de « gouverner par-dessous jambe » ; il lui

(1) Edmond About. *Le Dix-neuvième Siècle*, avec une introduction par Joseph Reinach. Un vol. in-12. 1892.

reprochait « le remaniement arbitraire de plusieurs départements ministériels ; la création de nouveaux portefeuilles inutiles à tous, sauf à leurs titulaires ; la nomination de plusieurs ministres pris comme avec intention dans le personnel de second choix ; la rédaction trop manifestement bâclée du programme lu devant les Chambres ; enfin cette distribution orientale des disgrâces et des faveurs qui frappe M. Denormandie comme Assuérus frappait Aman, et exalte MM. de Miribel et Weiss comme un couple de Mardochées... » — « Depuis tantôt deux mois, disait encore Edmond About, dans le même article (9 janvier 1882), ce puissant orateur a médiocrement justifié la bonne opinion des citoyens qui, comme nous, croyaient tenir en lui un homme de gouvernement. »

Il ne négligea rien pour précipiter sa chute, et lorsque Gambetta réclama des Chambres le rétablissement du scrutin de liste, Edmond About fit énergiquement campagne contre lui. Après avoir dit que M. Gambetta, depuis longtemps, avait fait ses preuves comme grand électeur et que le scrutin de liste serait une arme dangereuse entre ses mains, il ajoutait :

... Ce que l'on sait peut-être moins, c'est qu'à la veille des élections législatives de 1881, au lieu de rappeler ses anciens compagnons des mauvais jours, M. Gambetta s'érigea lui-même, tout seul, en comité électoral. Cet essai de pouvoir personnel fut suivi d'un certain nombre d'actes qu'il est inutile de rappeler, car ils sont dans toutes les mémoires : la formation du ministère, recruté parmi les *copains* de valeur inégale, la nomination scandaleuse de fonctionnaires plus attachés à la personne du maître qu'aux institutions du pays. Les élus du suffrage universel, en voyant que le président du conseil ne se faisait pas

faute de braver l'opinion publique au profit de ses sympathies personnelles, convaincu que M. Gambetta tenait non seulement l'administration, mais les comités des départements, dans sa puissante main, se sont dit et devaient se dire qu'aux prochaines élections cet homme d'un talent supérieur ne livrerait point au hasard la rédaction des listes électorales. Ils ont pensé, et ils devaient penser que, s'ils faisaient la faute d'inscrire dès aujourd'hui le scrutin de liste dans la Constitution, tous leurs votes seraient pointés, tous leurs actes pris en note, toutes leurs paroles, sans excepter les propos de couloir, enregistrées soigneusement, et qu'un seul mouvement, je ne dis pas de révolte, mais d'indépendance, suffirait à faire rayer leur nom de la liste...

Je n'ai pas eu à chercher bien loin pour trouver ces vieux articles. C'est M. Reinach lui-même qui a pris la peine d'exhumer ces attaques d'Edmond About contre Gambetta et ses « copains ». Est-ce donc pour nous les faire connaître qu'il nous donne aujourd'hui ce volume ? Ou bien serait-ce pour ne pas laisser perdre les témoignages d'estime et de vénération que l'honorable rédacteur en chef du *XIX*e *Siècle* ne cessa de prodiguer à l'honorable M. Grévy, « ce citoyen *exemplaire* qui occupe avec tant de sagesse et de dignité la plus haute magistrature du pays (1). » M. Jules Grévy est l'homme d'Edmond About, qui se départ de sa froideur habituelle pour célébrer avec effusion tantôt « le robuste bon sens et la profonde honnêteté du président de la République (2) », tantôt son « *impeccable* loyauté (3) ». Ou bien encore M. Reinach a-t-il tenu à nous montrer M. About faisant

(1) *Le Dix-neuvième Siècle*, page 309.
(2) *Ibid.*, page 335.
(3) *Ibid.*, page 346.

sa petite réclame en faveur de M. de Lesseps et du Panama (1) ? Ou bien enfin, — car on se perd à chercher les causes de cette publication, — M. Reinach a-t-il tout simplement voulu faire une niche à l'un des fondateurs de la *République Française*, M. Antonin Proust, bombardé ministre des beaux-arts par Gambetta ? Edmond About a sur lui une demi-page qui ne laisse pas d'être assez piquante : « Nous n'avons eu, dit-il, qu'une fois, par accident, et pour environ six semaines, un ministre spécial des beaux-arts ; c'est ce ministre-là qui a décoré Manet. Je vous demande en bonne foi si ce décret saugrenu, dont on n'a fait que rire, n'était pas de nature à décourager tous ceux qui travaillent ? S'il n'invitait pas indirectement tous ceux qui savent quelque chose à désapprendre ce qu'ils ont appris ? Encore le ministre qui a fait ce beau coup avait-il une sorte d'excuse : il avait attesté son incompétence absolue en faisant peindre son portrait, le chapeau sur la tête, par Manet (2). »

Les articles réunis dans ce volume, et qui ont tous paru dans le *XIX^e Siècle*, vont du 2 mai 1872 au 8 janvier 1885. Les plus nombreux, les plus vifs, sont dirigés contre le maréchal Mac-Mahon et contre ce qu'on a appelé « le gouvernement de l'ordre moral ». Ce sont principalement les articles écrits pendant la période du 16 mai que M. Reinach me paraît avoir voulu sauver de l'oubli et qui l'ont décidé, je le crois bien, à entreprendre la publication qui nous occupe aujourd'hui. Il m'étonnerait beaucoup que l'honorable éditeur atteignît le but qu'il s'est proposé. Non assurément qu'il n'y ait, dans les articles d'Edmond About, du talent, de l'esprit,

(1) *Le Dix-neuvième siècle*, page 351.
(2) *Ibid.*, page 363.

de la verve ; mais il y manque ce que rien ne supplée, une conviction sincère, une passion vraie, un sentiment noble et généreux. Sous l'écrivain, il n'y a pas un homme; sous le polémiste, il n'y a pas un caractère.

II

M. Edmond About a écrit plus d'un conte fantastique ; mais aucun d'eux ne vaut le *Pierre Schlemilh* de Chamisso, si populaire en Allemagne et en Angleterre. Pierre Schlemilh possède le sac merveilleux de Fortunatus, d'où l'on peut tirer de l'or sans l'épuiser jamais. Et pourtant il est le plus malheureux des hommes, parce qu'il a perdu son ombre : il court après elle par monts et par vaux, et sa vie se consume en cette vaine poursuite. M. About, lui, avait reçu en don le talent, qui vaut mieux que le sac de Fortunatus. Il en tire d'abord quelques jolis volumes et leur succès est le plus vif du monde. Mais le voilà soudain qui s'avise que, même avec le talent, on ne peut se passer d'une position politique, d'une ambassade, d'un ministère, ou à tout le moins (le sage se contente de peu) d'un siège à la Chambre ou au Sénat ; et à partir de ce moment il se lance dans une poursuite folle, qui ne finira qu'avec sa vie. La joie de l'esprit, le repos, l'étude, il sacrifie tout cela pour courir après une ombre !

On sait ce que lui a coûté cette erreur. Le livre qu'on était en droit d'attendre de lui, il ne l'a pas fait. Il a successivement abordé tous les genres, mais comme il a cherché avant tout le succès rapide, immédiat, il n'a nulle part marqué profondément sa trace, ni dans le roman, ni dans le journal ou le pamphlet.

Romancier, il a composé des récits amusants, mais d'une observation superficielle, d'une invention hâtive, sans émotion et sans idéal, secs autant que spirituels, faits à souhait pour être lus en chemin de fer — et oubliés sur le coussin du wagon.

Polémiste et pamphlétaire, il a manié gentiment le fleuret, mais à la façon d'un amateur, — un amateur de première force, je le veux bien, — qui, dans une salle d'armes, fait des passes et des voltes avec adresse. On voit trop qu'il s'agit là pour lui d'un simple jeu d'escrime. Le polémiste, chez M. About, manque de conviction, comme le romancier manquait d'imagination. C'est un romancier qui n'a pas su faire tenir debout un seul de ses personnages — un pamphlétaire qui n'a pas couché sur le carreau un seul de ses adversaires : il n'a jamais tué son homme. Ses articles et ses brochures n'ont pas survécu aux circonstances qui les ont inspirés. L'auteur des *Lettres d'un bon jeune homme*, de la *Nouvelle carte d'Europe* et de la *Prusse en* 1860 n'aura rien à démêler avec la postérité, même avec la postérité contemporaine. Il ne s'inquiétait que de la galerie : c'est pour elle qu'il a travaillé — pour elle et pour le roi de Prusse.

J'entends bien ce que nous dit M. Reinach : — Edmond About n'était ni un romancier ni un satirique dans le sens élevé du mot, mais c'était un maître écrivain. — Certes, je fais cas, comme je le dois, de cette forme claire, simple, naturelle, de cette phrase courte, alerte et souple. Est-ce à dire que l'on soit avec cela un écrivain supérieur, et n'y faut-il pas autre chose, ce « superflu si nécessaire », dont parle Voltaire quelque part, l'éclat de la pensée, l'originalité de l'esprit, et par-dessus tout cette vive et personnelle empreinte dont tout homme supé-

rieur marque son œuvre, — toutes qualités qui font défaut à l'auteur des *Mariages de Paris ?* Il eût pu les acquérir peut-être, mais il lui a manqué pour cela de le vouloir et de s'y appliquer résolûment et avec suite. On ne devient un grand artiste qu'à la condition d'avoir le respect de son art et d'ajouter à ses facultés naturelles ce ferme support : la conscience.

III

L'*Introduction*, consacrée par le rédacteur en chef de la *République Française* à célébrer les gloires d'Edmond About, n'a pas moins de quarante-huit pages.

Elle est correctement écrite ; elle renferme quelques traits heureux. Seulement combien cette *Introduction* serait plus piquante si, à la suite de son article, M. Reinach en avait inséré un autre, publié également dans la *République Française*, du vivant même de M. About, par un écrivain que ce journal n'a pas remplacé, M. Challemel-Lacour ! J'ai retrouvé cet article dans mes cartons, et il mériterait vraiment, celui-là, l'honneur d'être tiré de l'oubli. Il est très long et ferait, je crois bien, lui aussi, ses quarante-huit pages. Je regrette de ne pouvoir en reproduire que quelques traits :

M. About est l'adorateur du succès ! le succès l'attire, le charme, le fascine, le subjugue, c'est le vainqueur devant lequel il s'incline. Il n'a qu'un but, qu'une ambition, qu'une convoitise : être remarqué et distingué par lui. Pour arrêter ses regards et occuper son attention, il lui fait des grâces, lui lance des œillades, lui envoie des baisers. Le succès est une voix qui le séduit, un parfum qui

le pénètre, un encens qui le grise. Quand il l'aborde, il l'interroge des yeux, le sollicite du geste, le flatte du sourire, le contemple avec admiration ; et lorsque enfin, quoique non présenté, il est admis, c'est avec une joie sans borne et sans scrupule aucun qu'il se laisse emporter dans son tourbillon de bruit, de poussière et d'or. D'abord humble et souriant, M. About se tient à la porte ; il étudie les familiers du maître, regarde ceux qui entrent, interroge ceux qui sortent, et enfin, à force de constance et de *fidélité*, forçant un jour la serrure, il jette son nom au concierge et finit par entrer dans la maison...

Oui, M. About est le chercheur du succès, l'amant du succès. Toute sa vie et tous ses actes l'en proclament l'homme-lige et l'esclave assidu. Aussi, à ses yeux, malheur à qui ne réussit pas ! Implacable pour le vaincu, il le dédaigne, l'abandonne, le délaisse et le méprise. A quoi peut être bon celui que le malheur a touché ? Pourquoi perdre son temps à regarder un homme à terre ? Qui n'est pas triomphant n'est rien ! Qui n'est plus debout est mort !

Après avoir ainsi jugé l'homme, le caractère, M. Challemel-Lacour jugeait en ces termes l'écrivain, le romancier :

... Il commence bien et finit mal, son souffle n'a pas de puissance, l'haleine est courte ; les côtes l'essoufflent, et, une fois qu'il est dans le ravin, il ne se souvient plus du paysage de tout à l'heure et des horizons entrevus il n'y a qu'un instant. C'est un lâcheur ! Des silhouettes, mais pas de figures; des esquisses, mais rien de fini. Il est pour son public une désillusion perpétuelle ; toujours en marche, jamais arrivé : cet homme est un mirage...

... Un instant, on croit en lui, on a foi en son talent, on va le consacrer grand homme ; mais c'est en vain, cette heure ne sonnera jamais ; malgré la diversité de son œuvre, malgré tous les genres qu'il aborde, on ne voit surgir de lui rien de grand, rien de fort, rien d'élevé. Il est

incomplet, toujours incomplet, souvent insuffisant. Il se perd, se délaye, s'use, et lui qui a rêvé le coup de foudre, ne trouve pas même souvent le coup de fouet...

Oui, il est bien l'individu qu'indique son nom : About, en anglais, *autour*, *à côté*. En effet, il vit autour des opinions, se traîne à côté de la vérité, se garde de la précision, et vit dans une fantaisie stérile et dans des manifestations sans résultat.

Sans pudeur et sans modestie, il se carre devant la cheminée, retrousse les basques de son habit, se sourit dans la glace, devient impertinent, manque de tact et remplit le salon de sa personnalité bruyante. On attend le trait qui porte, le mot qui frappe, mais rien ne jaillit ; rien ne s'échappe, que beaucoup d'impudence, beaucoup d'audace et surtout une immense vanité. — Ses balles ne sont que des capsules ; elles ne blessent pas ; elles égratignent. — M. About a les coudes trop larges, et malheureusement, il les met sur la table. Il n'a pas de monde et manque de tenue. On l'eût cru un gentleman, et ce n'est qu'un parvenu qui s'étale dans les fauteuils, parle haut, croise les jambes, chuchote en souriant à l'oreille de sa voisine et, au dessert, essuie son couteau à sa serviette...

La plaie secrète de M. About, c'est de ne pas jouer un rôle politique. Dans les derniers temps de l'Empire, les lauriers de son ancien copain de l'école normale, M. Prévost-Paradol, l'empêchèrent de dormir. La triste fin de l'ambassadeur à Washington ne semble pas l'avoir guéri de ses ardeurs immodérées vers les sphères officielles.

Journaliste du rez-de-chaussée, nous l'avons vu passer au premier-Paris, la tête haute et la plume au poing. Nous savons maintenant ce qu'il y peut faire, quels conseils il peut offrir et quelle politique il y sait enseigner. D'abord feuilletoniste au *Figaro*, romancier au *Moniteur*, courriériste à l'*Opinion Nationale*, il passa chez le docteur Véron et prit du ventre au *Constitutionnel*. Aujourd'hui il est au *Soir*. Le voilà grand pontife de cette politique qui, si souvent, change de nom, d'habit et de visage. A cette heure, elle s'appelle *politique libérale*.

Après avoir aimé l'empereur, M. About adore aujourd'hui M. Thiers ; mais que M. Thiers y prenne garde, les années ont fait de lui un soleil couchant...

Quel sera l'avenir que le sort réserve à M. About ? Que lui est-il promis ? Qui l'emportera ou qui sera vaincu ? Restera-t-il romancier ou deviendra-t-il ambassadeur ! Ah ! comme il doit s'efforcer, cet ambitieux, de pénétrer les ténèbres de demain !...

Ce terrible article, écrit en 1872, renfermait une prédiction : « M. About se voit déjà assis sous la coupole de l'Institut. Il se trompe, il n'ira pas ; et cela, parce que *l'homme empêchera l'écrivain d'entrer* (1) ». Cette prédiction devait se réaliser à la lettre. Au mois de février 1884, M. About fut bien nommé académicien, en remplacement de Jules Sandeau ; mais, un an après, il n'était pas encore reçu, et il mourut sans l'avoir été : *l'homme avait empêché l'écrivain d'entrer.* Il ne put prononcer son discours de réception, il ne lui fut même pas donné de l'écrire, condamné qu'il était alors à se défendre, dans sa maison du *XIX*e *Siècle*, contre ses actionnaires qui voulaient procéder à son expulsion et le menaçaient d'une poursuite qui n'avait rien d'académique. Cette lutte brisa ses forces et hâta sa fin, si elle ne la détermina pas. Il mourut le 16 janvier 1885, n'ayant pas encore accompli sa cinquante-sixième année.

IV

Je crois que M. Reinach a rendu un mauvais service à la mémoire de M. About en réveillant le souvenir de

(1) La *République Française*, juin 1872.

ses campagnes au *XIX*e *Siècle*, si fâcheusement terminées. Ce n'est pas à dire qu'on n'eût pu tirer de son œuvre polémique un volume intéressant. Mais il fallait tout d'abord en exclure les articles purement politiques, et ne pas exposer le lecteur à rencontrer quinze ou vingt fois, comme dans le volume actuel, le panégyrique de M. Jules Ferry ! Il fallait ensuite laisser à la porte les articles où M. About fait étalage de son athéisme et ceux où, à l'exemple de son maître Paul-Louis Courier, il se déchaîne si furieusement contre « les cagots ». (Ce ne sont pourtant pas les « cagots » qui l'ont tué, pas plus qu'ils n'avaient tué Paul-Louis). Dans les premières *Lettres d'un bon jeune homme à sa cousine Madeleine*, dans l'*Opinion nationale*, le *Constitutionnel* et le *Soir*, M. Reinach eût aisément trouvé une vingtaine d'articles qui, joints à deux ou trois de ceux qu'il a empruntés au *XIX*e *Siècle*, auraient formé un très agréable recueil. Au cas où il lui prendrait fantaisie de le publier un jour, je lui signale un article du *Soir* sur Victor Hugo, qui est certainement l'un des meilleurs qu'Edmond About ait écrits.

Victor Hugo, qui venait de passer tranquillement à Bruxelles les jours de la Commune, adressa le 27 mai 1871 à l'*Indépendance Belge* une lettre où il annonçait *urbi et orbi* que sa maison de la place des Barricades, nº 4 était ouverte aux incendiaires et aux assassins que, par un heureux euphémisme, il appelait les *vaincus de Paris*. Le gouvernement belge pria le grand poète d'aller fonder ailleurs son *asile*. Edmond About écrivit, à cette occasion, l'article suivant, qui n'a pas été recueilli dans ses œuvres :

OU IRA-T-IL ?

L'homme le plus étonnant de notre siècle doit être depuis vingt-quatre heures bien étonné. Pourra-t-on jamais croire qu'un peuple honnête et bon, le peuple belge, se voyant mis en demeure d'opter entre le droit, la justice et la civilisation d'une part, et M. Hugo d'autre part, s'est prononcé contre ce monsieur pour les principes ? Assurément le grand maître de l'ordre royal, impérial et démagogique des antithèses n'avait point prévu celle-là.

Vicomte par la grâce de Charles X, pair de France par la faiblesse du bon Louis-Philippe, napoléonien par amour du clinquant et par je ne sais quel appétit de l'énorme, poète par une libéralité du ciel mal tombée, millionnaire par la générosité des badauds et sa propre avarice, demi-dieu par vocation, non sans quelque rivalité contre les droits antérieurs de Dieu le père, M. Victor Hugo, quoi qu'il puisse penser de lui-même et quelque admiration qu'il inspire aux niais, n'est qu'un homme de phrase, un marchand de paroles bariolées, une cymbale de charlatan.

Son existence, que la pudeur nous interdit de scruter dans le privé, est une prodigieuse cascade, un Niagara de passions sans conscience et sans raisonnement, qui se précipitent pêle-mêle avec toutes les balayures du siècle mêlées à l'écume de l'eau.

On le dit versatile, on a tort : il a toujours été fidèle à lui-même, et à lui seul, grand prêtre de l'autolâtrie, prêt à braver tous les martyres anodins dans l'intérêt de son propre culte, et à les monnayer instantanément. S'il a encensé tour à tour la branche aînée, la branche cadette, Napoléon le Grand, et même, en 1848, Napoléon le Petit, c'est parce que l'encens faisait prime. Il s'est mis en colère à propos, il a déballé le pamphlet en temps utile, et tenu boutique de fiel aussitôt que le fiel a été demandé sur la place.

Proscrit après le 2 décembre par la sottise de son ancien candidat, qui n'avait pas su le faire duc et ministre, il s'est

fait, sur la roche fertile de Jersey, un nid confortable et propice à la ponte des œufs d'or. C'est en vain que les amnisties coup sur coup répétées lui ouvraient les portes de la France : l'harmonieux spéculateur trouvait un profit net aux douleurs lucratives de l'exil ; nous l'avons vu jouer jusqu'à la fin le rôle d'émigré pour affaires.

La spéculation l'ayant rendu républicain comme X, et tant d'autres, il ne dédaigna point d'exploiter les libertés restreintes de la presse en étalant une feuille républicaine sur le marché de Paris. Ses principes — passez-moi le mot — lui défendaient de rentrer en France, mais non de s'y faire jouer par les comédiens ordinaires de l'empereur, et d'y faire imprimer ses phrases par un typographe à brevet. Il fonda le *Rappel*. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . Ce journal. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

Et le grand homme ? Rentré dans Paris à la suite du 4 septembre, il triomphe dans un fiacre, se coiffe d'un képi, met en scène la déclamation de ses vers, se fait nommer représentant du peuple, débute à Bordeaux par un de ces succés oratoires après lesquels on peut prendre la porte, donne sa démission, met sa personne et sa fortune à Bruxelles, et ouvre un feu à longue portée contre ses anciens collègues les ruraux.

MM. Hugo et Cie ont des trésors d'indulgence au service des gredins qui tyrannisent, emprisonnent, assassinent et brûlent Paris. Dans le dictionnaire du poète, si riche en adjectifs de toutes les couleurs, il y a des mots qui manquent : le juste, l'honnête, le vrai, n'y brillent que par leur absence. Le vol est à ses yeux un acte poignant, l'égorgement une œuvre palpitante, et l'incendie une lumière étrange, probablement. Mais le jour où les gens de bien mettent la force au service du droit, lorsque la France, rendue à elle-même, fait justice des Rigault, des Billioray, des Delescluze et autres scélérats dignes de

mille morts, M. Hugo se scandalise et le voilà qui crie à l'assassin ! C'est nous qui sommes des brigands, parce que nous avons pas eu la sottise de nous laisser tuer jusqu'au dernier. Nous manquons à tous nos devoirs en délivrant la France de quelques lecteurs du *Rappel* et de quelques électeurs d'Hugo père ! Et lorsque nos voisins, les bonnes gens d'Europe, émus de sympathie au spectacle de nos maux et empressés de couper court à la contagion du crime, ferment leurs portes aux Troppmann communeux, le poète les morigène, il apprend aux Belges, ses hôtes, que la personne de l'assassin et de l'incendiaire est sacrée. Ne lui parlez pas des traités qui régissent l'extradition ; ces traités sont nuls à ses yeux : ils ne portent pas sa signature. La Belgique, qu'il embellit de sa présence, lui manquerait gravement si elle refusait le baiser de paix aux bourreaux de M. Darboy.

Et, comme il n'a jamais su s'arrêter sur la pente de l'absurde, cet énorme plaisant fait savoir au gouvernement belge qu'il fonde un Etat dans l'Etat ; que sa maison sera ouverte, en dépit de la loi, aux nobles égorgeurs et aux douces pétroleuses. Il ne dit pas que la maison lui appartienne, ni que le mobilier dont elle est garnie soit à lui, ni même qu'il se charge de nourrir ces précieux locataires, car il n'a pas coutume de prendre chez les charcutiers les laisses de ses chiens.

Les Belges auraient pu lui répondre :

O grand homme ! cette hospitalité ne vous ruinera pas, puisque les drôles qui vous inspirent un si touchant intérêt ne peuvent arriver chez vous qu'en passant la frontière, et nous tenons la frontière bien close. Mais les Belges étaient sans doute un peu blasés sur le bonheur de posséder M. Hugo ; M. Hugo les ennuyait, ils ont saisi la balle au bond pour le prier d'ouvrir son asile hors du pays, et d'aller faire le Romulus sur une terre moins ingrate.

Le voilà donc exilé de son exil, c'est-à-dire proscrit à la deuxième puissance. Mais ce génie excessif ne s'en tiendra pas là, croyez-le bien.

Aussitôt débarqué à Jersey, il se fera un auguste plaisir d'informer la reine et le Parlement qu'il se propose de collectionner des Asse et des Maljournal, en dépit des lois anglaises. Et comme les Anglais n'entendent pas plaisanterie sur ce chapitre, ils l'inviteront poliment à déguerpir sur nouveaux frais.

Où ira-t-il ?

Tous les gouvernements de la vieille Europe ont promis de traquer comme nous, avec nous, les scélérats de la Commune, secourus ou non secourus par M. Hugo. Ces misérables ne trouveront l'impunité qu'en Amérique, et encore !

C'est aux Etats-Unis que M. Hugo doit émigrer, s'il persiste à fonder son intéressante colonie. M. Hugo n'a pas encore exploité l'Amérique. Le grand poète, qui n'oublie jamais les petits intérêts de sa gloire, abordera un jour ou l'autre à ces rives follement hospitalières où Barnum lui tend les bras (1).

Avouez que cette page mérite bien de ne pas être ensevelie dans les ombres du *Soir*.

19 juillet 1892.

(1) *Le Soir*, juin 1871.

TROISIÈME PARTIE

H. DE BALZAC

I

Le Prêtre dans les Romans de Balzac [1].

I

M. l'abbé Paul Franche s'est proposé de nous montrer *le Prêtre dans le roman Français*. Il eût été plus exact de dire : *dans le roman contemporain ;* car l'auteur s'est attaché surtout aux œuvres parues dans ces dernières années. De là, dans son volume, bien des oublis, dont quelques-uns très regrettables. Je n'en relèverai qu'un. M. Paul Franche n'a pas même nommé Barbey d'Aurevilly ; il n'a rien dit de l'*Ensorcelée* ni du *Prêtre marié*, deux livres de premier ordre, deux chefs-d'œuvre, d'où se détachent ces deux figures d'une grandeur véritablement épique, l'abbé Sombreval et l'abbé de la Croix-Jugan.

Le plus important des chapitres du livre de M. Franche est consacré à Balzac. Il ne lui pas échappé que, dans la *Comédie humaine*, lorsque le grand romancier met d'honnêtes gens en face de ses types vicieux, les honnêtes gens sont généralement des chrétiens pratiquants, amis d'un prêtre, lequel est toujours très digne, très saint et d excellent conseil. Cela n'est pas pour étonner, puisque

(1) *Le Prêtre dans le roman français*, par Paul Franche, Un volume in-18, Perrin et Cie, éditeurs, 1902.

la religion était, aux yeux de Balzac, le plus grand élément d'ordre social. N'avait-il pas écrit, dans la préface générale de la *Comédie humaine*, ces lignes que l'on ne saurait trop citer :

> Un écrivain doit avoir en morale et en politique des opinions arrêtées, il doit se regarder comme un instituteur des hommes, car les hommes n'ont pas besoin de maîtres pour douter, a dit Bonald. J'ai pris de bonne heure pour règle ces grandes paroles....
>
> Voici les principes qui servent de base à mon ouvrage :
>
> L'homme n'est ni bon ni méchant, il naît avec des instincts et des aptitudes : la société loin de le dépraver, comme l'a prétendu Rousseau, le perfectionne, le rend meilleur ; mais l'intérêt développe aussi ses penchants mauvais. *Le christianisme et surtout le catholicisme*, étant un système complet de répression des tendances dépravées de l'homme, *est le plus grand élément d'ordre social....*
>
> L'enseignement, ou mieux, l'éducation par des corps religieux, est le grand principe d'existence pour les peuples, le seul moyen de diminuer la somme du mal et d'augmenter la somme du bien dans toute société. La pensée, principe des maux et des biens, ne peut être préparée, domptée, dirigée que par la religion... Le christianisme a créé les peuples modernes, il les conservera.

Si tels étaient les principes de Balzac, il devait arriver que les prêtres tiendraient une grande place dans son œuvre. M. Paul Franche signale seulement huit ou neuf ecclésiastiques dans la *Comédie humaine*. J'en ai trouvé, pour mon compte, plus de cinquante et dans le nombre il n'y a qu'une seule brebis galeuse, un ex-moine bénédictin, Grégoire Rigou. Dès le début de la Révolution, il jeta sa robe aux orties, et sous la République il se maria avec une riche héritière, Arsène Pichard. Maire de Blangy, en Bourgogne, sous l'Empire et dans les pre-

mières années de la Restauration, il forma avec Gaubertin, maire de la Ville-aux-Fayes, et Soudry, maire de Soulanges, un triumvirat qui, soulevant les paysans et la bourgeoisie locale contre le général de Montcornet, le châtelain des Aigues, amena le général à vendre sa propriété, que se partagèrent les trois associés (1).

Il y a bien aussi un prêtre constitutionnel dans la *Comédie humaine*, l'abbé François, curé d'Alençon ; mais, à l'époque du Concordat, il reconnut et abjura ses erreurs. « Il avait jadis prêté le serment constitutionnel, mais en ce moment (1817), il vainquait les répugnances catholiques en déployant les plus hautes vertus. Ce fut un Chéverus au petit pied, et si bien apprécié qu'à sa mort, la ville entière le pleura (2) ».

L'abbé de Marolles, lui, n'a pas trempé dans le schisme. C'est un confesseur de la foi. Echappé par un miracle au massacre du couvent des Carmes, en septembre 1792, il se cache dans le haut du faubourg Saint-Martin, près de la route d'Allemagne, et au péril de sa vie, il continue à dire la messe et à remplir les fonctions de son ministère. Il veille sur la sûreté de deux vieilles religieuses proscrites, Mlles de Beaumont et de Langeais. Le 22 janvier 1793 et le 21 janvier 1794, il dit devant elles, dans sa pauvre mansarde, des messes pour le repos de l'âme de Louis XVI : elles lui ont été commandées par un inconnu, qu'il revoit seulement le jour du supplice de Robespierre et qui n'est autre que l'exécuteur du Roi-Martyr (3).

Moins heureux que l'abbé de Marolles, l'abbé d'Hau-

(1) *Les Paysans.*
(2) *La Vieille Fille.*
(3) *Un Episode sous la Terreur.*

teserre a péri en 1792. Courageux et fier, lorsque l'hôtel de Cinq-Cygne a été assailli par la populace de Troyes, il s'est jeté au devant des émeutiers, et il a été frappé d'une balle (1).

L'abbé Gudin et l'abbé Vernal sont deux Bretons qui, pour combattre les ennemis de la religion, s'associent, en 1799, aux entreprises du comte de Fontaines et du marquis de Mautauran. Ils s'enrôlent parmi les Chouans. L'abbé Gudin tombe, dans un dernier combat aux environs de Fougères, tué par les bleus. Un autre prêtre paraît, dans les *Chouans*, à la dernière scène, pour célébrer le mariage *in extremis* du marquis de Montauran et de Mlle de Verneuil. Balzac ne nous dit pas son nom, mais il en trace ce portrait : « Le prêtre qui conservait ainsi les anciens usages jusqu'au dernier moment, était un de ces hommes fidèles à leurs principes au fort des orages. Sa voix, pure du serment exigé par la République, ne répandait à travers la tempête que des paroles de paix. Il n'attisait pas, comme l'avait fait l'abbé Gudin, le feu de l'incendie ; mais il s'était, avec beaucoup d'autres, voué à la dangereuse mission d'accomplir les devoirs du sacerdoce pour les âmes restées catholiques. Afin de réussir dans ce périlleux ministère, il usait de tous les pieux artifices nécessités par la persécution, et le marquis n'avait pu le trouver que dans une de ces excavations qui, de nos jours encore, portent le nom de *la cachette du prêtre*. La vue de cette figure pâle et souffrante inspirait si bien la prière et le respect, qu'elle suffisait pour donner à cette salle mondaine l'aspect d'un saint lieu (2). »

L'abbé Goujet, curé de Saint-Cygne, dans l'Aube,

(1) *Une Ténébreuse Affaire.*
(2) *Les Chouans.*

avait traversé, lui aussi, la période révolutionnaire. C'était un homme d'esprit et un homme de cœur. En 1792, il découvrit, pour le fils des fermiers Beauvisage, restés bons catholiques, le prénom grec de Philéas, un des très rares saints non abolis par le nouveau régime. Sous l'Empire, tout en blâmant parfois l'intrépide audace de Mlle de Cinq-Cygne, il mit tout son ferme et généreux courage au service de l'héroïque jeune fille. Il tint tête avec une extrême finesse à l'ennemi des Cinq-Cygne et des d'Hauteserre, au policier Corentin, le plus habile des agents de Fouché. Ce fut lui qui assista Michu, quand ce noble fermier, victime de son dévouement à ses maîtres, porta sa tête sur l'échafaud. Sous Louis XVIII, l'abbé Goujet devint évêque de Troyes (1).

II

C'est surtout l'époque de la Restauration que Balzac a choisie pour cadre de ses études sur le monde ecclésiastique. Tous ses prêtres ne sont pas parfaits. Quelques-uns — dans *Eugénie Grandet* l'abbé Cruchot, l'abbé Habert dans *Pierrette* — s'emploient à faire faire à leurs proches de riches mariages. D'autres sont ambitieux pour eux-mêmes. Le chanoine Troubert déploie toutes les ressources d'une diplomatie savante et sans scrupule pour déposséder l'abbé Birotteau de la modeste succession de l'abbé Chapeloup, chasser le pauvre vicaire de son habitation et de la paroisse, hériter de la fortune de Mlle Gamard et obtenir enfin d'être reçu dans tous les salons de l'aristocratie tourangelle. Mais, à côté du per-

(1) *Une Ténébreuse Affaire*. — *Le Député d'Arcis*.

fide Troubert, que de belles âmes, que de pures et saintes figures, l'excellent Chapeloup, et son digne ami le vicaire de Saint-Gatien, François Birotteau, la bonté, la candeur, la vertu même (1) !

Dans la *Comédie humaine*, le chanoine Troubert n'est pas le seul prêtre qui ait de l'ambition. D'autres que lui sont désireux d'être évêques : ils travaillent même à le devenir, mais ils le font en tout bien tout honneur. Tel, par exemple, l'abbé de Godenars, l'un des vicaires généraux de l'archevêque de Besançon, qui prépare sa candidature, justifiée du reste par son rare mérite, en fréquentant assidûment l'aristocratique salon des Watteville (2).

Combien plus nombreux, d'ailleurs, dans les romans de Balzac, comme dans la vie réelle, les prêtres détachés de toute ambition personnelle, uniquement voués à l'accomplissement de leurs devoirs ! L'abbé de Grancey, désigné aux plus hauts postes par sa naissance, par son esprit et par ses talents, refuse trois évêchés pour ne pas quitter Besançon, où il est grand vicaire, comme l'abbé de Godenars (3).

Ainsi que l'abbé de Grancey, l'abbé Brossette, curé de Blangy, a tout ce qu'il faut pour faire un évêque ; et pourtant il est heureux d'être un simple curé de campagne, du moment qu'il peut faire du bien. « Cet abbé, dit Balzac, quatrième fils d'une bonne famille d'Autun, était un homme d'esprit, portant le rabat très haut. Petit et fluet, il rachetait sa piètre figure par cet air têtu qui sied aux Bourguignons. Il avait accepté ce poste secon-

(1) *Le curé de Tours.*
(2) *Albert Savarus.*
(3) *Albert Savarus.*

daire par dévouement, car sa conviction religieuse était doublée d'une conviction politique. Il y avait en lui du prêtre des anciens temps ; il tenait à l'Eglise et au clergé passionnément ; il voyait l'ensemble des choses, et l'égoïsme ne gâtait pas son ambition : *servir* était sa devise, servir l'Eglise et la monarchie sur le point le plus menacé, servir au dernier rang, comme un soldat qui se sent destiné, tôt ou tard, au généralat, par son désir de bien faire et par son courage. Il ne transigeait avec aucun de ses vœux de chasteté, de pauvreté, d'obéissance ; il les accomplissait, comme tous les autres devoirs de sa position, avec cette simplicité et cette bonhomie, indices certains d'une âme honnête, vouée au bien par l'élan de l'instinct naturel autant que par la puissance et la solidité des convictions religieuses (1). »

L'abbé Dutheil, un des deux vicaires généraux de l'évêque de Limoges sous la Restauration, sera nommé à un évêché en 1831, mais ce sera après avoir tout fait pour fuir les honneurs. « Ce prêtre éminent, dit Balzac, offrait la réunion d'une grande modestie chrétienne et d'un grand caractère. Sans orgueil ni ambition, il restait à son poste en y accomplissant ses devoirs au milieu des périls... L'abbé Dutheil était imposant. Son extérieur annonçait une de ces âmes profondes, toujours unies et calmes à la surface... La gravité des pensées, celle de la parole et celle de l'accent s'accordaient chez l'abbé Dutheil et lui seyaient bien. A voir ses yeux noirs, creusés par les austérités et entourés d'un cercle brun, à voir son front jaune comme une vieille pierre, sa tête et ses mains presque décharnées, personne n'eût voulu enten-

(1) *Les Paysans.*

dre une voix et des maximes autres que celles qui sortaient de sa bouche. Cette grandeur purement physique, d'accord avec la grandeur morale, donnaient à ce prêtre quelque chose de hautain, de dédaigneux, aussitôt démenti par sa modestie et par sa parole (1)... »

Bien différent est le second vicaire général de Limoges, M. de Grancour, « petit homme gras, au teint fleuri, aux yeux bleus ». Ce n'est point un héros, à coup sûr, mais c'est un bon homme. « L'abbé de Grancour n'avait ni amis, ni ennemis, il devait rester vicaire général (2). »

L'abbé Gabriel de Rastignac est un tout jeune homme, presque un enfant ; il est le secrétaire particulier et le Benjamin de l'évêque : « Il n'avait pas encore exercé les vertus du prêtre, il se savait appelé à d'autres destinées, il n'avait pas à aller sur toutes les brèches sociales où le cœur saigne à la vue des maux qui les encombrent ; sa mission était celle du haut clergé qui maintient l'esprit de sacrifice, représente l'intelligence élevée de l'Eglise, et dans les occasions d'éclat déploie ces mêmes vertus sur de plus grands théâtres, comme les illustres évêques de Marseille et de Meaux, comme les archevêques d'Arles et de Cambrai (3) ».

Les prêtres se succèdent ainsi dans la *Comédie humaine*, avec leurs qualités et leurs défauts, leurs vertus et leurs petites faiblesses, les uns élégants et un peu mondains, les autres austères et rigides, quelques-uns même ardemment mystiques, comme l'abbé de Solis dans *La Recherche de l'Absolu :* « L'abbé de Solis, vieillard octogénaire à chevelure d'argent montrait un visage décrépit où la vie semblait s'être retirée dans les yeux...

(1) *Le curé de Village.*
(2) (3) *Ibid.*

Son dos voûté, son corps desséché offraient le spectacle d'une nature souffrante et frêle, dominée par une volonté de fer et par un chaste esprit religieux qui l'avait conservée... Dès sa jeunesse, l'abbé de Solis avait professé pour sainte Thérèse un enthousiasme qui le conduisit, autant que la pente de son esprit, vers la partie mystique du christianisme... Ses mœurs étaient rigides, sa vie était exemplaire, et il passait pour avoir des extases... »

Bien d'autres portraits seraient à reproduire, si la place ne faisait défaut. Nombreux encore sont les prêtres que Balzac a fait figurer dans son œuvre et qu'il a peints avec une sympathie dont il ne songe pas à se défendre : l'abbé Chaperon, curé de Nemours, « le Fénelon du Gâtinais » (*Ursule Mirouet*) ; — l'abbé Péroux, curé de Provins (*Pierrette*) ; — l'abbé Gondrin, vicaire de la Madeleine (*Les Petits Bourgeois*) ; — l'abbé Grimont, curé de Guérande (*Béatrix*) ; — l'abbé Gaudron, « paysan plein de foi », vicaire de l'église Saint-Paul-Saint-Louis, rue Saint-Antoine (*Les Employés*, *Honorine*, *Un Début dans la vie*) ; — l'abbé de la Berge, confesseur de Mme de Mortsauf, à Clochegourde, sévère et vertueux (*Le Lys dans la Vallée*) ; — l'abbé Duplanty ; vicaire de l'église Saint-François, à Paris, confesseur de Sylvain Pons (*Le Cousin Pons*) ; — l'abbé Pascal, aumônier de la prison de Limoges, vieillard plein de douceur (*Le Curé de Village*), etc., etc.

III

Mais il n'y a pas seulement de bons prêtres, chez Balzac, il y a aussi de véritables saints et, sur quelques-uns au moins de ceux-là, force est bien de s'arrêter.

« Ancien grand vicaire de l'évêque de Séez, l'abbé de Sponde vivait en 1816, à Alençon, dans la maison de sa nièce, Mme Rose-Victoire du Bousquier. Attribuant les désastres de la Révolution française à quelque dessein de la Providence, empressée de frapper une Eglise dissolue, il s'était jeté dans le sentier depuis longtemps abandonné que pratiquaient jadis les solitaires pour aller au ciel ; il menait une vie ascétique, sans emphase, sans triomphe extérieur. Il dérobait au monde ses œuvres de charité, ses continuelles prières et ses mortifications ; il pensait que les prêtres devaient tous agir ainsi pendant la tourmente, et il prêchait d'exemple. Tout en offrant au monde un visage calme et riant, il avait fini par se détacher entièrement des intérêts mondains : il songeait exclusivement aux malheureux, aux besoins de l'Eglise et à son propre salut... Préoccupé par les misères qu'il soulageait, perdu dans les abîmes de la prière, l'abbé de Sponde avait souvent des distractions que les gens de sa société prenaient pour des absences ; peu causeur, il avait un silence affable et bienveillant. C'était un homme de haute taille, sec, à manières graves, solennelles, dont le visage exprimait des sentiments doux, un grand calme intérieur, et qui, par sa présence, imprimait à cette maison une autorité sainte (1). »

L'abbé Loraux, curé des Blancs-Manteaux, paroisse du Marais, est doué, sous une enveloppe ingrate, de toutes les délicatesses de l'âme. Il est le digne auxiliaire de Madame la Dauphine et le principal ministre de ses inépuisables charités. De tous ses prêtres, c'est peut-être celui dont Balzac est le plus heureux d'évoquer l'image,

(1) *La Vieille Fille.*

et il l'a fait figurer dans quatre de ses romans, *Un Début dans la Vie*, *Un Ménage de garçon*, *Honorine* et *César Birotteau*.

Avec l'aide du médecin Benassis, un saint laïque, l'abbé Janvier a fait d'un pauvre village perdu dans les montagnes du Dauphiné, une oasis chrétienne. En quelques lignes, Balzac trace ainsi le portrait de ce curé de campagne : « La figure du prêtre fixa l'attention du militaire par l'expression d'une beauté morale dont les séductions étaient irrésistibles. Au premier aspect, le visage de M. Janvier pouvait paraître disgracieux, tant les lignes en étaient sévères et heurtées. Sa petite taille, sa maigreur, son attitude, annonçaient une grande faiblesse physique ; mais sa physionomie, toujours placide, attestait la profonde paix intérieure du chrétien et la force qu'engendre la chasteté de l'âme. Ses yeux où semblait se refléter le ciel, trahissaient l'inépuisable foyer de charité qui consumait son cœur. Ses gestes rares et naturels étaient ceux d'un homme modeste, ses mouvements avaient la pudique simplicité de ceux des jeunes filles. Sa vue inspirait le respect et le désir vague d'entrer dans son intimité (1)... »

Le *Curé de village* est peut-être le chef-d'œuvre de Balzac, et il n'est pas, dans toute son œuvre, une figure plus admirable que celle de l'abbé Bonnet, le curé de Montignac, « cet homme digne de la primitive Eglise ».

L'abbé de Vèze n'évangélise pas les campagnes du Limousin, mais les quartiers pauvres de Paris. Il est, avec Mme de la Chanterie, le bonhomme Alain et le baron

(1) *Le Médecin de campagne.*

Lecamus de Tresnes, un des fondateurs de l'ordre des *Frères de la Consolation* (1).

Parce que l'abbé Janvier, l'abbé Bonnet et l'abbé de Vèze sont dévorés du zèle des pauvres et s'efforcent de venir en aide aux classes souffrantes, M. l'abbé Paul Franche s'est imaginé de transformer aussitôt ces saints prêtres en *démocrates chrétiens ;* il profite même de l'occasion pour faire de Balzac un précurseur de la *démocratie chrétienne.* L'erreur est étrange. Des prêtres qu'il a peints sous de si nobles traits, Balzac a eu bien soin de faire, non des démocrates, mais des royalistes. Pour sa part, il n'a cessé de protester, en toute rencontre, contre « le vertige démocratique auquel s'adonnent tant d'écrivains aveugles (2). » Il tient le régime démocratique pour le pire des gouvernements, *omnium deterrimum,* selon la forte expression du cardinal Bellarmin ; il estime que la démocratie non chrétienne conduit à la barbarie. Quant à l'avènement d'une démocratie chrétienne, il n'y croit pas. Il est pour lui hors de doute que l'établissement du régime démocratique en France favorisera puissamment l'irréligion et ouvrira les portes toutes grandes à l'athéisme. Le vrai et unique remède consisterait à favoriser, au lieu de la combattre, l'influence et l'action sociale de l'Evangile. Mais cela on ne peut pas l'attendre d'une démocratie. De ce régime ne peut sortir que le triomphe des doctrines socialistes. « Quoi qu'on fasse, écrivait-il, les propriétaires ne comprendront la nécessité de la discipline *qui rendit l'Eglise un admirable modèle de gouvernement* qu'au moment où

(1) *L'Envers de l'histoire contemporaine.*
(2) Dédicace des *Paysans.*

ils se sentiront menacés chez eux, et il sera trop tard. L'audace avec laquelle *le communisme, cette logique vivante et agissante de la démocratie,* attaque la société dans l'ordre moral, annonce que dès aujourd'hui, le Samson populaire devenu prudent, sape les colonnes sociales dans la cave, au lieu de les secouer dans la salle du festin (1). »

Ces lignes étaient écrites en 1845. On ne saurait trop le redire, Balzac fut *un Voyant.*

19 mai 1902.

(1) *Les Paysans.*

II

Une Page perdue de Balzac[1].

I

L'auteur de la *Comédie humaine*, qui a subi tant de traverses, que le guignon a poursuivi même au-delà de la tombe, a eu cependant une bonne fortune, rare entre toutes. Ses papiers auraient pu être détruits, ou tout au moins dispersés ; ils auraient pu tomber entre les mains d'un de ces collectionneurs comme il y en a tant, qui gardent jalousement leurs trésors et n'en veulent rien distraire pour autrui. Cette malchance lui a été épargnée. De ses papiers, de sa correspondance, de ses œuvres et fragments inédits, rien n'a été perdu ; tout cela est en lieu sûr et entre bonnes mains. M. le vicomte de Spoelberch de Lovenjoul, qui a pu tout recueillir, tout sauver, est un gardien fidèle autant que généreux, qui s'est attaché avec passion à ces précieux documents, qui les livre peu à peu au public et les met en lumière avec un

(1) *Une Page perdue de H. de Balzac. Notes et documents*, par le vicomte de Spoelberch de Lovenjoul. — Un vol. in-18, 1902.

soin, avec une érudition et une conscience qu'on ne saurait trop louer.

Né dans un palais, — que voulez-vous ? on naît où l'on peut, — comblé de tous les dons de la fortune, M. de Lovenjoul n'a vu dans la richesse qu'un admirable instrument de travail. A vingt ans, à l'âge où d'autres, à sa place, auraient voulu avoir une « écurie », il n'a songé qu'à se faire une bibliothèque. Elle compte aujourd'hui près de cent mille volumes. Mais ce n'était encore là qu'un commencement.

A ses livres, M. de Lovenjoul a joint les journaux, de toutes couleurs et de toutes dates, depuis 1800 jusqu'à nos jours. Rien n'est plus difficile à réunir, comme aussi rien n'est plus utile à qui veut connaître, par le menu, l'histoire anecdotique et littéraire de ce siècle. Pour ma part, si j'avais à choisir entre les cent mille volumes de l'heureux bibliophile et ses « vieux journaux », je n'hésiterais pas : je prendrais les journaux.

Mais tout cela, livres et journaux, ce n'est pas le principal de la collection Lovenjoul : ce n'en est que l'accessoire, le cadre en quelque sorte et la bordure. Ce qui en fait le fond, ce sont les documents inédits, non plus les livres, mais les papiers mêmes des écrivains. M. Spoelberch de Lovenjoul s'intitule modestement un *chercheur*. C'est bien cela, en effet, un *chercheur*, — j'allais dire un chasseur toujours à l'affût, toujours en quête d'une pièce nouvelle, que rien ne lasse, qu'aucune poursuite ne rebute, et à qui se peut vraiment appliquer, pour chacune de ses recherches, le vers de Lucain :

Nil actum credens quum quid superesset agendum.

Ne plaignant ni son temps, ni ses peines, ni son argent,

il est parvenu à rassembler les papiers et les correspondances de la plupart des écrivains qui ont marqué dans notre littérature depuis un demi-siècle, principalement pendant la période romantique.

Dans la première édition de *Profils et Grimaces*, M. Auguste Vacquerie avait inséré cette page, qu'il a, je ne sais pourquoi, supprimée dans les éditions suivantes :

Sur notre instante prière, Victor Hugo ouvrit le beau secrétaire chinois et comme ce millionnaire d'idées était en humeur de prodigalité, il nous dit de choisir ce que nous voulions, ode, roman ou drame. Les trente tiroirs du charmant meuble débordaient de manuscrits accumulés, le bois faisait des efforts inouïs pour en posséder des quantités impossibles, la laque s'écaillait et laissait tomber par endroits sa peinture superbe, lâchant un oiseau d'or pour retenir une strophe. Nous hésitions entre ces étages de merveilles.... (1).

Auguste Vacquerie avait raison d'être heureux et fier d'avoir ainsi à sa disposition tout un Victor Hugo encore inédit. Combien plus heureux M. de Lovenjoul, qui possède, non un poète, un romancier seulement, mais dix, mais vingt, mais cent, — non un seul meuble, et trente tiroirs remplis jusqu'aux bords, mais une salle entière, haute de plusieurs étages où débordent les pièces rares et les documents inconnus, tout un Balzac inédit, un George Sand, un Théophile Gautier, un Sainte-Beuve — et, à côté des illustres, les humbles souvent presque aussi intéressants : *dii minores !*

(1) Auguste Vacquerie, *Profils et Grimaces*, 1re édition, 1856, p. 111.

II

Nombreuses déjà sont les publications que M. de Lovenjoul a pu faire, à l'aide de sa collection (1). Les deux plus importantes sont l'*Histoire des œuvres de H. de Balzac*, et l'*Histoire des œuvres de Théophile Gautier*. Il prépare en ce moment l'*Histoire des œuvres de George Sand*. Ces ouvrages bibliographiques, les plus considérables qui aient été entrepris et conduits à bonne fin, sont en même temps des chapitres d'histoire littéraire, entièrement neufs et nourris de toutes sortes d'informations. L'*Histoire des Œuvres de Balzac*, en particulier, est le chef-d'œuvre du genre. L'auteur a donné à des recherches de bibliographie, à un travail de pure érudition tout l'intérêt de l'histoire et tout l'attrait du roman.

Sous le titre de : *Une page perdue de H. de Balzac*, l'infatigable et savant écrivain nous donne aujourd'hui une nouvelle série de notes et de documents.

Bien peu de lecteurs connaissent actuellement le *Voyage de Paris à Java*, l'une des plus curieuses fantaisies du grand romancier, qui n'a pu trouver place dans aucune des séries de la *Comédie humaine*.

Ainsi qu'il l'a fait pour bien d'autres travaux, l'auteur l'oublia sans doute dans le numéro de la *Revue de Paris* qui le contenait. En tout cas, de son vivant, cette composition ne fut jamais réimprimée dans ses volumes, et

(1) *Les Lundis d'un chercheur; Histoire des œuvres de H. de Balzac ; Histoire des œuvres de Théophile Gautier; Un Roman d'Amour ; Sainte-Breuve inconnu ; Autour de Honoré de Balzac ; la Genèse d'un roman de Balzac : les Paysans*, etc.

elle dort aujourd'hui son dernier sommeil dans les *Œuvres diverses* (1) du maître, où elle demeure enfouie avec une foule d'autres pages supérieures dont, il est vrai, nulle édition populaire n'a réveillé le succès.

En 1832, Balzac ne passa pas moins de six mois hors de Paris. Dès le commencement de juin, il se rendit en Touraine, au château de Saché (2), chez son ami, M. de Margonne, où il resta jusqu'à la fin de juillet, époque où il partit pour la Poudrerie d'Angoulême, résidence de ses amis Carraud. Il les quitta en août pour aller à Aix en Savoie.

Lors de ses séjours antérieurs dans la famille Carraud, il y avait, à différentes reprises, rencontré M. Grand-Besançon, commissaire des poudres à Angoulême à l'époque où M. Carraud y était, de son côté, directeur de la Poudrerie.

Une grande partie de la carrière du premier de ces fonctionnaires s'était écoulée aux colonies. Il avait gardé de Java, particulièrement un souvenir enchanté, qui se traduisait en descriptions enthousiastes.

Ces récits, fréquemment répétés, passionnèrent à tel point Balzac, qu'il résolut un jour d'écrire rapidement ce *Voyage de Paris à Java*, et de le rédiger comme s'il l'avait exécuté lui-même. Le 2 juillet 1832, il écrit de Saché à Mme Zulma Carraud : « N'oubliez pas de faire

(1) *Œuvres complètes de H. de Balzac*, t. XX, XXI, XXII et XXIII, Calmann-Lévy, éditeur.

(2) Saché est à six lieues de Tours et à une lieue d'Azay-le-Rideau. On lit dans les *Lettres à l'Etrangère*, page 21 : « Saché est un débris de château sur l'Indre, dans une des plus délicieuses vallées de Touraine. Le propriétaire, homme de cinquante-cinq ans, m'a fait jadis sauter sur ses genoux. » — C'est à Saché, et à cette date de juin-juillet 1832, que Balzac écrivit *Louis Lambert*, un de ses plus beaux livres.

savoir au commissaire (1) que je suis sensible à son souvenir, que le *Voyage à Java* est fait, qu'il le lira dans les *Conversations entre onze heures et minuit*, et que je conserve de bons souvenirs du temps où je l'ai vu et entendu. »

Ce ne devait être là qu'une première ébauche, car il écrit d'Aix, le 23 septembre, à la même correspondante : « Le *Voyage à Java* paraîtra en novembre ; M. Grand-Besançon recevra le numéro de la *Revue* où il sera ».

Le *Voyage* parut dans la *Revue de Paris* du 25 novembre 1832. La Revue était alors la propriété d'un groupe d'actionnaires, qui avaient choisi pour l'administrer un écrivain très distingué, M. Amédée Pichot, dont le nom demeure surtout attaché à la direction en chef de la *Revue Britannique*, qui lui dut en grande partie son succès. Trois mois auparavant, le 1er septembre, « entre MM. Amédée Pichot, directeur de la *Revue de Paris* et s'engageant pour elle, d'une part, et Honoré de Balzac, d'autre part », était intervenu un traité dont voici les principales clauses :

Article premier. — M. de Balzac s'engage à ne donner qu'à la *Revue de Paris* ses articles littéraires signés, et la *Revue de Paris* s'engage à les prendre et à les insérer tels qu'ils seront envoyés.

Art. II. — M. de Balzac se réserve de fournir des articles dans *Le Rénovateur*, et le journal quotidien politique.

Art. IV. — M. de Balzac sera tenu de fournir par mois à la *Revue de Paris* la valeur de quarante pages, imprimées en caractères dits : *philosophie*.

Art. V. — Pour prix de cette collaboration ainsi fixée,

(1) M. Grand-Besançon.

M. Pichot, au nom de la société de la *Revue de Paris*, s'engage à payer à M. de Balzac la somme de cinq cents francs par mois, à la fin de chaque mois échu, à raison de deux cents francs la feuille.

Le traité était fait pour une année, du 1er septembre 1832 au 1er septembre 1833, résiliable cependant au bout de six mois à la volonté des parties.

Le *Rénovateur*, dans lequel Balzac se réservait d'écrire en même temps que dans la *Revue de Paris*, était une revue royaliste, fondée au commencement de 1832 par M. Laurentie, avec le concours du duc de Fitz-James, du duc de Noailles, de M. de Bonald, de M. Félix de Conny et de quelques autres notabilités du parti légitimiste. Balzac fit campagne avec eux. Il donna successivement au *Rénovateur*, un article sur la *destruction projetée du monument élevé au duc de Berry ;* — sous ce titre *La Vie d'une femme*, de très éloquentes pages sur Mme la duchesse d'Angoulême, — deux articles *Sur la Situation du parti royaliste*. Cette dernière étude n'était qu'un écrit de circonstance, mais on y trouve des pages qui sont encore aujourd'hui d'un intérêt actuel, celles, par exemple, où Balzac établit que le parti royaliste est « philosophiquement rationnel dans ses deux dogmes fondamentaux : Dieu et le Roi (1)... »

II

M. Amédée Pichot était un galant homme, mais sa principale préoccupation, naturelle d'ailleurs, était de

(1) *Œuvres complètes de H. de Balzac*, t. XXIII.

sauvegarder avant tout les intérêts qui lui étaient confiés. Balzac était un homme d'honneur ; mais, au milieu des embarras et des difficultés de tout genre qui encombraient sa vie, il ne lui était pas toujours possible de tenir ce qu'il avait promis. Quelquefois il envoyait trop de *copie ;* à d'autres moments, il n'en envoyait pas du tout. De là des reproches, des plaintes, toute une correspondance, que M. de Lovenjoul a pu retrouver.

M. Amédée Pichot, très ferme, est toujours très courtois. Balzac se montre très digne, voire même très fier ce qui n'est pas pour nous surprendre, ni certes pour nous choquer. Je citerai l'une de ses lettres, celle du 3 décembre 1832 :

« Monsieur,

« La personne qui vous présentera ce mot est M. Surville, mon beau-frère, qui, à défaut de ma mère, se charge maintenant de toutes mes affaires et est, en tout, mon mandataire. Ayez la complaisance de le mettre en rapport avec Mévil (1), pour ce qui est des choses pécuniaires.

« J'ai reçu le mot que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire relativement à mon contingent de pages.Comme pour le moment je n'ai pas d'autres revenus que ceux que je me fais avec ma plume, je suis, comme bon nombre de gens, sur ce lit de Procuste pécuniaire dont vous me parlez. Chacun a le sien. Seulement, il se compose de plus ou moins de sommiers, de sommes et de soucis.

(1) Charles Mévil, l'un des principaux actionnaires de la *Revue de Paris*, en était alors l'administrateur. Il prit plus tard la direction du *Journal de Paris*, et pendant le règne de Louis-Philippe fonda différents journaux politiques gouvernementaux, sous les auspices de M. Thiers.

« Donc, Monsieur, les cinq cents francs par mois stipulés m'en représentent bien davantage, et ne me soldent pas le temps que j'emploie à mes travaux de la *Revue*.

« Ceci est mon fait, et ne vous concerne pas ; je vous l'explique, afin de vous faire comprendre pourquoi je désire recevoir la somme entière.

« Si vous désirez un nombre de pages moindre, je demanderai la même somme. C'est à vous de décider.

« Si je pèse trop sur la *Revue de Paris*, ce ne sera pas pour longtemps. Notre traité peut s'arrêter en février.

« Moi, je crois, — et c'est une grande outrecuidance, — que deux feuilles faites par moi à la *Revue* valent bien cinq cents francs, et je suis, sous ce rapport, dans l'impénitence finale.

« Quant à ne faire que des contes, quoique ce soit, à mon avis, — autre hérésie peut-être, — l'expression la plus rare de la littérature, je ne veux pas être exclusivement un *contier*. Autre est ma destinée. La preuve me regarde.

« Je ne connais que trop bien la paucité de mon public, et je ne sais si j'en dois être triste ou fier. Tout cela m'est indifférent. Il y a eu, comme j'ai eu l'honneur de vous le dire, beaucoup d'amour pour l'art dans mes travaux. Vous êtes le juge de l'utilité dont je puis être à la *Revue*, et moi celui de la valeur de mon temps.....

« Voilà, Monsieur, l'exacte vérité. Je vous la dis sans arrière-pensée. Si je faisais le marchand, je vous ajouterais que je me suis interdit toute collaboration aux autres journaux, que je tiens fort rigidement ma promesse, et que vous ne m'avez fait aucun avantage bien supérieur à ce que j'avais par le passé. Mais, Dieu merci, je

ne suis pas homme à beaucoup calculer ces misères. Il faut s'en occuper parfois, et c'est un si grand chagrin pour moi que, désormais, deux amis en prendront la peine, tant ils ont eu à cœur de me laisser à la liberté dont j'ai besoin pour de très importants travaux.

« Je vous remercie d'avoir retranché les deux phrases qui pouvaient nuire et à moi et au journal. C'est un véritable service que vous m'avez rendu.....

« Agréez, Monsieur, l'assurance de ma considération très distinguée.

« De Balzac.

On aura remarqué cette fière parole :

« Autre est ma destinée. *La preuve me regarde.* » Cette preuve, on sait si l'auteur de la *Comédie humaine* l'a glorieusement fournie.

Les deux phrases tombées sous les ciseaux du directeur de la *Revue* appartenaient au *Voyage de Paris à Java*. D'autres se seraient fâchés. Balzac, qui avait un immense orgueil, mais ne connaissait point les petites vanités, Balzac remercia.

De nouveaux conflits cependant s'élevèrent, et en 1833 Balzac se sépara de la *Revue*, à laquelle son départ porta un coup sensible. M. Pichot la quitta à son tour le 21 mai 1834, date à laquelle MM. Anthoine de Saint-Joseph, Bonnaire et Achille Brindeau s'en rendirent acquéreurs. Vainement ceux-ci tentèrent-ils, en rappelant l'auteur de l'*Histoire des Treize*, de satisfaire leurs abonnés. Il n'en résulta qu'une polémique rétrospective entre les deux anciens amis (mai-juin 1834), et de nouvelles difficultés entre le recueil et Balzac. Ces difficultés ne prirent fin qu'avec le célèbre procès intenté par la *Revue*

de Paris au romancier, qui le gagna avec éclat, en juin 1836. Il a consacré un demi-volume au compte rendu de ces débats, sous ce titre : *Historique du procès auquel a donné lieu LE LYS DANS LA VALLÉE.* Ce récit est le document le plus important que le maître ait laissé sur lui-même et sur ses travaux. Je ne saurais trop engager le lecteur à l'aller chercher au tome III des *Œuvres diverses.*

Quelques mois avant la conclusion de ce procès, le 28 septembre 1835, la *Revue de Paris* était devenue la propriété exclusive de M. Buloz et de ses co-associés de la *Revue des Deux-Mondes.* Depuis lors, et malgré quelques courtes reprises de vogue, sa déchéance ne fit que croître jusqu'à la disparition définitive de cette série, survenue en 1845 après divers changements de format et de périodicité, qui prolongèrent inutilement son agonie.

III

En 1858, Mme Laure Surville, née de Balzac, publia un très intéressant volume sur son illustre frère (1). Un ami très cher du romancier, M. Auguste Fessart, s'empressa d'annoter son exemplaire, le crayon à la main. Cet exemplaire, — cela ne pouvait manquer d'arriver — est aujourd'hui la propriété de M. de Lovenjoul. Très brèves, malheureusement, trop discrètes sur plus d'un point, ces notes d'un ami n'en constituent pas moins un document précieux, que M. de Lovenjoul, en le publiant, sauve

(1) *Balzac, sa vie et ses œuvres,* par Mme Laure-Surville, un vol. in-18.

aujourd'hui de l'oubli, après l'avoir sauvé de la destruction. M. Fessart n'est point un écrivain, ni même un lettré ; mais, en revanche, c'est un contemporain de la famille Balzac tout entière, le témoin d'une grande partie de la vie d'Honoré et son confident en plus d'une occasion.

C'est à lui qu'après la mort du grand écrivain s'adressa Mme Eve de Balzac, pour obtenir quelque lumière relativement à l'inextricable fouillis des dettes de feu de son mari. Si elle avait refusé la succession du maître, ainsi que son testament l'y autorisait, l'actif de cette succession étant très inférieur au passif, elle aurait dû laisser vendre judiciairement, au profit des créanciers, la propriété littéraire de la *Comédie Humaine* et de toutes les autres œuvres de son auteur.

Pour échapper à cette navrante nécessité, elle accepta courageusement le terrible fardeau que le défunt lui léguait, et Mme Balzac mère, encore survivante, abandonna fort avantageusement sa part de droits sur cet héritage négatif, en échange d'une pension viagère de trois mille francs, qui lui fut exactement payée jusqu'à sa mort, survenue en mars 1854.

Sa belle-fille entrait dans une voie plus généreuse que prudente en prenant ces différents engagements, ainsi qu'en entreprenant de terminer une liquidation d'une si exceptionnelle difficulté. Elle y parvint, cependant, grâce surtout à M. Auguste Fessart, et, lorsqu'elle mourut, le dernier créancier de Balzac avait été désintéressé depuis bien des années. Il faut, d'ailleurs, ajouter que, pendant cette période, l'exploitation de la *Comédie Humaine*, pour ne parler que d'elle, produisit des sommes importantes qui diminuèrent sensiblement les charges matérielles supportées par Mme Eve de Balzac.

On sait que Balzac, dans sa jeunesse, de 1821 à 1824, avait composé, seul ou en collaboration, sept ou huit romans, *Jean-Louis ou La Fille trouvée, Clotilde de Lusignan ou Le Beau Juif, Le Centenaire ou Les Deux Beringhald* (la mode était alors aux doubles titres), etc., etc. Comme il n'écrivait ces romans que pour essayer ses forces et pour gagner un peu d'argent, il les avait publiés sous des noms supposés et multiples : Auguste de Viellerglé, Viellerglé de Saint-Alme, Horace de Saint-Aubin, lord R'hoone. Lord *R'hoone* est l'anagramme de son prénom : *Honoré*. Si porté qu'il fût dès lors aux illusions, il ne semble point s'en être fait sur ces premières œuvres. Il écrivait à sa sœur en 1822 : « Sentir ce que je vaux et sacrifier la fleur de mes idées à de pareilles inepties, c'est navrant (1) ! » En 1835, grâce à sa célébrité, déjà voisine de la gloire, ces *inepties* avaient acquis une valeur marchande. L'éditeur Hippolyte Souverain sollicita de lui l'autorisation de publier des livres oubliés une édition complète, qui porterait le titre de : *Œuvres complètes de Horace de Saint-Aubin*. Nous devons à M. de Lovenjoul de connaître le texte du traité qui intervint alors et qui fut signé le 9 décembre 1835. Avec un homme tel que Balzac, tout est intéressant, même les conventions commerciales. Dans celle du 9 décembre 1835, le nom de Balzac ne paraît pas, bien qu'il soit cependant le principal intéressé. Les signataires sont, avec Hippolyte Souverain, l'imprimeur Barbier, l'ancien associé de Balzac en 1826-1827, M. Emile Regnault, un jeune Berrichon, ami de George Sand et de Jules Sandeau, et le comte Auguste de Belloy, devenu, quelques années après, mar-

(1) *Correspondance*, t. I, p. 61.

quis de Belloy, le futur auteur du *Chevalier d'Aï* et d'une excellente traduction en vers des comédies de Térence. MM. Regnault et de Belloy servaient de prête-noms à Balzac. Pour prix de la cession consentie par ce dernier, M. Souverain remit à M. Regnault la somme de dix mille francs en effets à son ordre.

Parmi les romans ainsi cédés, deux étaient inédits : *L'Excommunié* et *Dom Gigadas*. Une note du comte Ferdinand de Gramont, retrouvée par M. de Lovenjoul, donne à ce sujet de très curieux détails. *L'Excommunié*, dont il existait à peu près un demi-volume manuscrit, fut achevé par MM. de Belloy et de Gramont, sans qu'il leur fût rien dit de ce que la suite devait être. *Dom Gigadas* fut fait en entier par M. de Gramont, sans que Balzac s'en occupât en aucune façon.

Je n'ai encore parlé que des trois premiers chapitres du livre de M. de Lovenjoul. On ne lira pas avec un intérêt moindre ceux qui suivent : *Les Métamorphoses d'« Une Rue de Paris et son habitant » ; — Les Lectures de « Mercadet » à la Comédie-Française ; — Une Enigme sans mot à propos d'un chapitre de la « Physiologie du mariage » ; — Le Personnage de M. de Canalis dans la « Comédie Humaine »*.

Il n'y a pas, du reste, que du Balzac dans ce volume. J'y trouve aussi une bien jolie lettre de Charles Nodier adressée, le 19 octobre 1831, au directeur de la *Revue de Paris*, qui était alors M. Charles Rabou.

Charles Nodier, enrôlé l'un des premiers, était payé, depuis la fondation du recueil, à raison de trois cents francs la feuille d'impression. Ce prix, alors tout à fait inusité en France, diminua graduellement et finit par tomber à cent cinquante francs. Nodier s'était engagé à

fournir une feuille et demie de copie par mois ; ce n'était donc plus que deux mille sept cents francs qu'il devait toucher chaque année. Cette somme, dont il avait pourtant si grand besoin, les administrations de la *Revue* essayaient, par tous les moyens de la diminuer encore. De là sa lettre du 19 octobre :

« Mon cher Rabou (1),

« Si je ne vous avais pas séparé entièrement de l'administration financière de la *Revue*, je n'aurais jamais écrit ce que j'ai écrit. Mais il peut me convenir de me subordonner en tout point à un homme que j'estime et que j'aime, et de ne pas me rendre esclave d'une spéculation qui procéderait à mon égard d'une manière humiliante. On m'en fournit un nouvel exemple ce soir, en rognant de mon scrupuleux calcul une somme de *cinquante sous*. C'est une insulte personnelle, car personne n'a le droit de compter après moi, quand j'ai pris la peine de compter.

« Pour arriver au résultat de ce soir, il a fallu supprimer quatre lignes, le titre et la signature, et en oublier trois à la supputation, si le metteur en pages n'a pas gagné trois fois du terrain en supprimant lui-même des espaces. Il résulte de là qu'il n'y a point d'esprit dans mon titre, et que mon nom ne vaut pas *huit sous*. C'est logique. Je me soumets très volontiers à cet arrangement, et je n'ai parlé de cela que pour l'acquit du procédé. J'ai jeté plus de *cinquantaines de sous* par la fenêtre que les actionnaires de la *Revue* n'en ramasseraient d'ici à dimanche.

(1) Charles Rabou.

« A part un peu d'amertume, dont je ne conserverai aucun souvenir dans cinq minutes, je n'ai à reprendre dans votre lettre que la supposition que vous faites : que j'ai fort à cœur d'être publié, et que je suis fort piqué de ne pas paraître un dimanche plutôt qu'un autre jour. Il n'en est rien du tout. *Je travaille pour vivre.* Si je trouvais un perruquier assez fou pour me payer mes articles la moitié du prix que m'en donne la *Revue*, pour en faire des papillotes, je lui donnerais la préférence. Mon nom imprimé me fait l'effet qu'il devrait faire à tout le monde: il m'ennuie. J'ai besoin de travailler, mais je n'en ai pas le goût. Mes prétentions se réduisent à l'exécution des conventions que j'ai *modifiées et réduites moi-même : une feuille et demie par mois*, quand j'ai le temps de la faire, ce qui ne m'est pas encore arrivé quatre fois par an. Après cela, je me bats l'œil de la marchandise. Quand on n'en voudra plus, on la *laissera*, comme dit la *cuisinière* des Variétés.....

« Le jour où il plaira aux actionnaires de me trouver onéreux, libre à eux de me jeter par terre. Il ne manque pas de gens pour me ramasser. Si vous vous étiez mis à ma place (et Dieu vous en préserve !) vous auriez senti que c'est précisément parce que je suis pauvre qu'il me sied de mettre le marché à la main de ceux qui me payent. Je comprends toutes les positions mauvaises de la vie ; je ne peux pas me faire à l'idée d'être à charge.....

« Quant à la *Revue des Deux-Mondes*, j'y entrerais sans aucun doute, si je le voulais, modestie à part ; je ne connais guère, jusqu'ici, de feuilles littéraires où je ne puisse gagner du pain. Je n'y ai jamais pensé. Je tiens à la *Revue de Paris*, parce que j'y ai été traité honorablement, parce que j'y ai entretenu ou formé des affections

qui me sont chères. Je suis un enfant sauvage et brutal, mais je ne bats pas ma nourrice.....

« Encore une fois, si je suis de trop à la *Revue*, je tiens à le savoir. Voilà pourquoi je suis bourru avec elle (l'administration financière). C'est une politesse à ma manière. Je veux lui laisser l'avantage des procédés. De tout mon cœur, je désire de rester. De tout mon cœur, je suis prêt à partir, si mon absence fait une économie et ne fait point de vide. Vous voyez bien que cela ne vous regarde en aucune manière, car j'ai la prétention de faire un vide pour vous dans les endroits d'où je sors.

« Et, au nom du ciel, croyez que la résolution de l'administration, dont l'*expression positive est nécessaire* à mon repos, ne peut me laisser contre elle aucune espèce d'aigreur. C'est tout simple ; c'est une nouvelle combinaison d'affaires, c'est un arrangement à l'amiable, un renouvellement ou une dissolution de bail. Je ne prétends m'imposer à personne.

« Vous, c'est autre chose ! Je vous impose l'obligation de m'aimer toujours, quoi que vous en ayez, et c'est par là que j'aurais fini de l'autre côté de la page, si j'avais eu le temps de ne vous écrire que deux lignes !

« Tout à vous,

« Charles Nodier. »

14 décembre 1902.

III

La genèse d'un roman de Balzac [1].

I

Après les œuvres posthumes de Victor Hugo, nous allons avoir celles de Balzac.

Les œuvres posthumes de Hugo n'ont eu aucun succès. Ce n'étaient pourtant pas des œuvres de vieillesse ; elles avaient été composées, pour la plupart, avant 1870, à Guernesey, alors que le grand poète était encore en possession de tout son talent. Le public, malgré cela, a refusé de les connaître, — par cette excellente raison qu'il les connaissait déjà. Victor Hugo était un incomparable artiste, mais ce n'était pas un penseur. Il se répétait sans cesse. Son vers était toujours admirable, mais c'était toujours le même vers, et presque toujours la même pièce. L'infatigable ouvrier ne s'était pas lassé de produire, mais il se trouva que le public s'était lassé de lire. Il avait paru à ce dernier qu'après les magnifiques funérailles qu'il avait faites au poète, il était quitte avec lui. En vain, chaque année, un nouveau volume viendra solliciter son attention ; il ne rencontrera que l'indifférence et l'oubli.

(1) *La genèse d'un roman de Balzac : les Paysans*, par le vicomte de Spoelberch de Lovenjoul.

Le désastre a été complet. Pour l'atténuer, on a essayé de faire un peu de bruit autour de la *Correspondance* du poète et des *Lettres à la fiancée*. Le public aime les correspondances, et il est rare, en effet, qu'elles ne présentent pas un réel intérêt. Celle de Hugo n'en offre aucun. Il ne songe en écrivant qu'à étonner, à éblouir son lecteur. Chacune de ses lettres est une pièce d'artifice. C'est fort beau sans doute, mais il n'est rien dont on se lasse plus vite.

Quelle différence avec la *Correspondance* de Balzac, avec ces *Lettres à l'étrangère* (1), dont nous n'avons encore que la première partie et qui suffiraient seules à illustrer un écrivain ! Balzac a mis dans sa *Correspondance*, non son esprit et son orgueil, mais sa vie tout entière, ses deuils et ses joies, ses succès et ses revers, son courage et ses désenchantements, son cœur et son âme. Ce roman de sa vie raconté par ses lettres, sera peut-être un jour la plus vivante et la plus immortelle de ses œuvres.

M. de Lovenjoul, à qui nous devons la publication de cette *Correspondance*, possède dans sa magnifique collection tous les papiers de Balzac ; il nous les donnera successivement, et ces pages posthumes, ces fragments inédits, plus heureux que ceux de Hugo, n'ont pas à craindre l'indifférence du public.

II

La *Genèse d'un roman de Balzac : Les Paysans*, tel est le titre du nouveau volume que vient de faire paraître M. de Lovenjoul.

(1) Mme Hanska, devenue depuis Mme de Balzac.

Les *Paysans* sont une des plus belles œuvres du grand romancier, la plus belle peut-être avec le *Curé de village*. Théodore Jouffroy avait été très frappé du *Curé de village*. Montalembert ne le fut pas moins des *Paysans*. Lors d'une visite que lui firent les Goncourt, en 1856, à l'occasion de leur ouvrage sur la *Société Française pendant la Révolution*, le grand orateur leur dit : « Dans les premiers chapitres de ses *Paysans*, M. de Balzac a tracé une peinture des paysans *comme les a faits la Révolution*. Oh ! ce n'est pas flatté, mais c'est si vrai ! Je suis du Morvan, et je me disais : il faut qu'il y soit venu (1) ! »

Balzac n'avait jamais habité le Morvan, ni aucune autre de nos provinces. Il n'avait jamais vécu à la campagne. Sa jeunesse laborieuse, ses années de misère à Paris, puis, la célébrité conquise, ses voyages répétés, suivis de ses énormes travaux exécutés presque constamment dans la capitale, ne lui avaient pas permis d'observer réellement les paysans. Il fit mieux, du reste, que de les observer, il les *devina*. Ce qu'il avait voulu peindre, d'ailleurs, dans les *Paysans*, ce n'était pas ce qu'il avait sous les yeux ; ce n'était pas le présent, c'était l'avenir. Avec une sagacité, une profondeur, une clairvoyance qui font aujourd'hui de son livre, après plus d'un demi-siècle, un ouvrage d'actualité, il avait présenté, analysé, jugé et même *pressenti dans leurs conséquences*, toutes les causes du terrible malaise qui, depuis la Révolution, menace de ruine la société française.

En 1844, à l'époque où parut la première partie des *Paysans*, la vogue était au roman humanitaire et socialiste. La démocratie coulait à pleins bords dans tous les

(1) *Journal des Goncourt*, t. I, p. 120.

feuilletons, dans ceux d'Eugène Sue comme dans ceux de George Sand. Balzac se mit en travers du courant. Son livre est une protestation contre « le vertige démocratique auquel s'adonnent tant d'écrivains aveugles(1) ». Dans un tableau d'une effrayante vérité, il montre ce que devient la démocratie, ce qu'elle est, même aux champs, quand elle n'est pas dirigée, retenue, protégée contre elle-même par de fortes croyances religieuses. « J'étudie la marche de mon époque, dit-il dans sa préface, et je publie cet ouvrage. » Son ouvrage est donc moins un roman — encore bien que le roman ici soit un chef-d'œuvre — qu'un livre de défense sociale, un avertissement à la bourgeoisie menacée par le socialisme, non seulement dans les villes, mais encore dans les campagnes. Aura-t-elle l'intelligence et le courage nécessaires pour mesurer toute l'étendue du mal et pour appliquer le vrai et unique remède, qui consisterait à favoriser, au lieu de la combattre, l'influence et l'action sociale de l'Eglise ? Il le souhaite plus qu'il ne l'espère. « Si les familles féodales, dit-il, moins nombreuses que les familles bourgeoises, n'ont compris leur solidarité, ni en 1400, sous Louis XI, ni en 1600, sous Richelieu, peut-on croire que, malgré les prétentions du XIX^e^ siècle au progrès, la bourgeoisie sera plus unie que ne le fut la noblesse ? Une oligarchie de cent mille riches a tous les inconvénients de la démocratie, sans en avoir les avantages. Le *chacun chez soi, chacun pour soi,* l'égoïsme des familles tuera l'égoïsme oligarchique, si nécessaire à la société moderne, et que l'Angleterre pratique admirablement depuis trois siècles (2). »

(1) Dédicace des *Paysans.*
(2) *Les Paysans*, p. 111.

III

La dédicace des *Paysans* adressée à M. Gavault, et imprimée pour la première fois dans la *Presse* du 3 décembre 1844, renferme cette phrase : « J'ai, pendant huit ans, cent fois quitté, cent fois repris ce livre, le plus considérable de ceux que j'ai résolu d'écrire. »

Dès 1835, en effet, Balzac jette sur le papier les premières pages de son roman et, à ce moment, il lui donne pour titre le *Grand Propriétaire*. M. de Lovenjoul — et ce n'est pas une de ses moindres découvertes — a retrouvé et il nous donne aujourd'hui ces maîtresses pages. Le château et la petite ville y sont mis en opposition avec un art savant et une habileté consommée. Le principal personnage, le marquis de Grandlieu, est si bien peint, que son portrait prendra place désormais, pour ne la plus quitter, dans cette inoubliable galerie de la *Comédie Humaine*. Ce n'est qu'un fragment, mais qui vaut un volume entier.

Cette considérable entrée en matière du *Grand Propriétaire* ne semble pas du reste avoir eu encore pour objet de mettre en scène la lutte des paysans contre leurs châtelains, mais seulement les jalousies et les haines de la bourgeoisie des petites villes convoitant avec envie les châteaux et les terres, qu'à la date où ce récit commence, certains membres de l'aristocratie avaient toujours en leur possession.

Il faut remarquer aussi que l'Ars, le domaine décrit dans ces pages, est indiqué comme faisant partie de la Touraine ou du Berry, et qu'il était en tout cas à seize

lieues de Tours, tandis que celui des *Paysans*, est placé en Bourgogne.

A dater de 1836, Balzac abandonne son premier titre du *Grand Propriétaire* pour lui substituer celui de *Qui a terre, a guerre* ou encore celui de *Qui terre a, guerre a.*

Pendant une assez longue période de sa vie, le grand romancier avait pris l'habitude, avant de livrer ses ouvrages à la publicité, de les faire composer une première fois, à son usage exclusivement personnel. Ces versions, imprimées pour lui seul, en caractères usés, vulgairement nommés *têtes de clous*, sont encore aujourd'hui inconnues du public, car aucune n'est jusqu'ici tombée entre ses mains. C'est même à la suite de la communication sous cette forme du texte original du *Lys dans la Vallée* que naquit le célèbre procès gagné par Balzac contre la *Revue de Paris* en 1836. *Qui a terre a guerre* fut, dans ces conditions et pour la première fois, livré aux protes au commencement de l'année 1839. Si différente des *Paysans* que soit, à tous les points de vue, cette version originale de l'ouvrage, — car ce n'est là vraiment qu'un scénario, — il est bien heureux qu'elle ait été en partie retrouvée, car sans elle toute la fin du roman, si écourtée qu'elle soit, n'eût jamais pu être reconstituée.

Pour permettre au lecteur d'apprécier à quel point ce premier jet ressemble peu aux *Paysans* d'aujourd'hui, M. de Lovenjoul a reproduit le début de l'œuvre, tel qu'il existe dans cette première version. Ce début comprend deux chapitres : I. *Histoire et portrait d'une terre ;* II. *Le Cabaret.*

Si l'on compare ce texte avec celui de l'œuvre publiée, on peut facilement constater à quel point il en diffère. Non seulement le style proprement dit, mais même les

termes choisis d'abord, ont subi d'importantes corrections. Et ce qui est bien plus important encore, des modifications et des développements très considérables ont été apportés à l'ouvrage primitif. C'était là, d'ailleurs, l'habituel procédé de composition employé par Balzac, qui, après un premier jet, ne composait pas un nouveau manuscrit, mais refaisait ses romans sur les *épreuves* mêmes qui lui venaient successivement de l'imprimerie. Rien ne montre mieux la puissance de son génie que cette extraordinaire faculté de refaire une œuvre et d'en improviser les développements et les détails au fur et à mesure qu'il en corrigeait les *épreuves*.

L'entrée en matière publiée par M. de Lovenjoul ne contient pas le chapitre II des *Paysans* d'aujourd'hui, celui qui a pour titre : *Une Bucolique oubliée par Virgile*, et dans lequel le père Fourchon et le petit Mouche se *gaussent* si finement de Blondet, le plus spirituel des Parisiens. Ce merveilleux chapitre fut ajouté seulement lors de la publication de l'ouvrage dans la *Presse*, c'est-à-dire en 1844.

IV

C'est le 28 avril 1839, par l'intermédiaire de Théophile Gautier, alors directeur du feuilleton de la *Presse*, que Balzac propose pour la première fois son livre à ce journal ; le 23 mai 1840, il écrit, de sa maison des Jardies, à l'administrateur-gérant M. Dujarier :

Il y a bien longtemps que j'ai de prêt les *Paysans*, qui serviraient près d'un mois le feuilleton de la *Presse*. Il faut quinze jours pour les mettre en état de paraître. Mais

il faut savoir à qui s'adresser, où aller pour les faire composer. L'ouvrier qui se chargeait de cela a disparu. MM. Béthune et Plon font des corrections une bouteille à l'encre, et il faudrait pouvoir composer mon ouvrage, en vieux caractères, quelque part. Ces difficultés ne peuvent être résolues par correspondance. Si vous voulez me venir voir à la campagne, nous nous entendrons. Les *Paysans* peuvent paraître en juillet, du 1er au 10.

Agréez, Monsieur, mes compliments.

On se mit d'accord, car M. de Lovenjoul a constaté, dans un relevé de compte du journal, que Balzac toucha déjà cette année-là seize cent cinquante francs d'acompte sur le prix total de l'ouvrage.

Quatre ans se passent et rien ne paraît. En octobre 1844, Emile de Girardin, le directeur de la *Presse*, écrit au romancier : comme ses articles, ses lettres ne sont qu'une suite d'alinéas.

Mon cher de Balzac,

Travaillez-vous aux *Paysans ?*

Puis-je les annoncer pour le courant de novembre, et prendre mes mesures en conséquence ?

Je n'ai pas voulu le promettre sans être assuré de tenir.

Mon avis serait de les donner sans interruptions.

Vous avez tout intérêt, il me semble, en ce moment où des journaux nouveaux se fondent, à ne pas rester plus longtemps à l'écart de la publicité. Qu'en pensez-vous ?

Tout à vous.

Après avoir reçu cette lettre, Balzac se mit sérieusement au travail.

Installé, 19 rue Basse, à Passy, dans ce petit pavillon, qui, comme distribution, est demeuré tout à fait tel

qu'il l'habita pendant six ou sept ans, d'octobre 1840 à 1847 environ, le maître n'avait cessé de songer à son œuvre, et d'en mûrir le plan dans son for intérieur. Pour bien se rendre compte du prodigieux labeur auquel il se livra à ce moment, il faut lire sa lettre à Mme Hanska, du 11 octobre 1844. Il lui mande qu'il fait les *Paysans* la tête dans l'opium par suite d'une névralgie, qu'en dix jours, il a écrit 6.000 lignes, et qu'il faut qu'il ait fini le 30 octobre. Quelques paragraphes plus loin, il dit encore qu'il surprend tout le monde en annonçant qu'il fera les 20.000 lignes des *Paysans* dans le mois d'octobre. Personne n'y a cru, même au journal. Mais quand ils lui ont vu faire 6.000 lignes en dix jours, ils ont été vraiment épouvantés. Ce qui n'arrive pas une fois sur cent, les compositeurs lisent l'ouvrage. Il s'est répandu parmi eux une rumeur d'admiration, et c'est d'autant plus extraordinaire que le livre est dirigé contre les idées démocratiques et les doctrines socialistes. Puis il ajoute ces mots : « Votre lettre est encore une raison de me hâter, car, si vous voyagez, je veux être prêt », et encore ceux-ci : « Ferais-je ou ne ferais-je pas les *Paysans ?* Partirais-je ou ne partirais-je pas ? Que devenir ? Faut-il m'engager à un travail ? Faut-il le refuser ? etc. J'ai coupé le nœud ; je me suis mis à l'ouvrage, en me disant : Si je pars, je finirai tout comme à Lagny, en 1843 (1). »

Le travail, cependant, avançait, et, dans son numéro du 1er décembre 1844, la *Presse* pouvait insérer l'annonce suivante :

Pour paraître le mardi 3 décembre 1844 : *Les Paysans*, scènes de la vie de campagne, par M. de Balzac. Ce livre,

(1) Au moment de son départ pour aller rejoindre Mme Hanska à Saint-Pétersbourg.

objet de soins, d'études et d'observations depuis plus de huit ans est le plus considérable de tous ceux qu'ait résolu d'écrire l'auteur du *Père Goriot*, de *César Birotteau*, de la *Peau de chagrin*, du *Lys dans la vallée*, d'*Eugénie Grandet*, du *Médecin de campagne*, etc.

Cette fois, enfin, la promesse fut tenue, car le numéro de la *Presse* du 3 décembre 1844 contient le début de l'œuvre si souvent annoncée et promise depuis 1836.

La première partie des *Paysans* s'arrête, comme on sait, au treizième chapitre. Ces treize chapitres parurent dans seize numéros de la *Presse*, du 3 au 21 décembre 1844.

Le numéro du 6 décembre renferme cette étrange annonce, insérée pour la première fois *trois jours* seulement après l'apparition du premier feuilleton des *Paysans*, et qui fut répétée dans presque tous les numéros suivants :

La *Presse* a commencé le mardi 3 décemmbre la publication des *Paysans*, scènes de la vie de campagne par M. de Balzac. — (Ici, les conditions d'abonnement du Journal.) — Dans le courant du mois, et immédiatement après la première partie des *Paysans*, la *Presse* publiera la *Reine Margot*, par M. Alexandre Dumas.

La *Presse* ne se proposait donc pas, en commençant les *Paysans*, de les continuer sans interruption, malgré le soi-disant désir exprimé par Emile de Girardin dans sa dernière lettre à Balzac. Elle était, au contraire, bien décidée à franchir le cap des réabonnements annuels non avec l'œuvre du maître, mais avec celle du célèbre conteur.

Dans le numéro du 23 décembre, paraissaient, en effet, ces lignes :

La *Presse* a publié, du 3 au 21 décembre, la première

partie des *Paysans*, par M. de Balzac. La seconde paraitra vers le commencement de février 1845.

Mercredi, 25 décembre, la *Presse* commencera la publication de la *Reine Margot*, par M. Alexandre Dumas.

A la conduite du journal, en cette circonstance, il y a, d'ailleurs, une excuse. Les lecteurs de feuilletons ne demandent pas qu'on leur donne des chefs-d'œuvre, — au contraire ; ils demandent tout bonnement qu'on les amuse, et Balzac n'était rien moins qu'un amuseur. Il y eut chez les abonnés une véritable levée de boucliers contre lui. Par son active collaboration à la *Presse*, par ses relations intimes avec Mme de Girardin, son mari et Balzac, Théophile Gautier était mieux placé que personne en 1844 pour connaître la vérité sur ce point. Or, voici ce qu'il écrivait en 1858 dans son étude sur *Honoré de Balzac :*

Les *Paysans*, ce chef-d'œuvre, provoquèrent même un grand nombre de désabonnements à la *Presse*, où en parut la première partie. On dut interrompre la publication. Tous les jours arrivaient des lettres qui demandaient que l'on en finît. — On trouvait Balzac ennuyeux !

V

D'après son nouveau plan, les *Paysans* devaient, en librairie, former huit volumes, divisés en quatre parties comprenant chacune deux tomes et, dans cette évaluation, les treize chapitres d'introduction parus en 1844 dans la *Presse* représentent seulement le contenu des deux premiers volumes de l'ouvrage complet.

Tout en terminant cette première partie, Balzac avait aussi rédigé les quatre chapitres par lesquels devait s'ouvrir la seconde, sans doute limitée également dans son esprit à treize chapitres. Tous quatre furent aussitôt imprimés en épreuve à la *Presse* et pour la *Presse ;* mais, quoique corrigées, et, dès 1844, prêtes à paraître, ces pages n'y furent jamais insérées. La brutale interruption des *Paysans,* sacrifiés à la *Reine Margot,* détermina, en effet, leur inachèvement. Balzac heureusement avait conservé les épreuves de ses quatre nouveaux chapitres et, grâce à elles, après sa mort, on put recueillir ces importants fragments inédits et les placer à la suite de l'introduction qu'il avait publiée lui-même. Ils servirent donc de début à la deuxième, mais en même temps dernière partie du roman, puisque, de sa version nouvelle, il n'existait rien au delà de ces quatre chapitres. Pour tenir lieu de l'énorme matière absente, c'est-à-dire plus de cinq volumes sur les huit projetés ! il fallut bien se contenter alors du canevas primitif, et compléter le récit par les quelques pages découpées en minuscules chapitres, qui dénouent actuellement d'une si insuffisante et si sommaire façon l'admirable drame des *Paysans.*

En somme, l'œuvre réelle de Balzac, celle que, selon son procédé habituel, il avait développée et mise au point lors de son prodigieux travail de correction des épreuves, cette œuvre s'arrête avec le chapitre quatre de la deuxième et soi-disant dernière partie, laquelle est en réalité demeurée inachevée, et devait être suivie de deux autres avant de rejoindre le dénouement écourté, — une sorte de *scenario* seulement, qui la complète arbitrairement aujourd'hui.

En mourant, le maître laissait inachevés trois grands

ouvrages, les *Petits Bourgeois*, les *Paysans* et le *Député d'Arcis*. Pour terminer ce dernier roman, dont la première partie avait paru en 1847 dans l'*Union Monarchique*, l'auteur avait recommandé de s'adresser à Charles Rabou ; mais nul écrivain n'avait été désigné par lui pour entreprendre l'achèvement des *Paysans*. Sa veuve voulut confier cette tâche à Champfleury. L'auteur de *Chien Caillou* et des *Confessions de Sylvius* eut le bon esprit de se récuser. Mme de Balzac se résolut alors à terminer elle-même les *Paysans*, en se servant du texte de la première version imprimée en 1839, mais non publiée comme nous l'avons dit plus haut : elle n'était, en effet, dans la pensée de Balzac, qu'un premier crayon, une simple esquisse destinée à recevoir plus tard les développements nécessaires.

Au cours de son travail, Mme de Balzac écrivait à Champfleury :

« Juillet 1851.

« ... D'ailleurs, il faut que je travaille. Dutacq, que j'ai vu après vous, m'a dit que si je ne donne pas les *Paysans* au terme convenu par le traité qui me lie, ou plutôt m'asservit, on pourra exiger de moi des sommes exorbitantes. Ces *Paysans*, c'est une œuvre gigantesque et bien au-dessus de mes forces, je le sens. Et, cependant, je ne me décourage pas, et j'apporte consciencieusement mes pauvres petits grains de sable et de gravier à cet édifice de marbre taillé, pour l'achever tant bien que mal. Je sais que cette œuvre splendide est menacée de finir en queue de poisson. Mais que faire ? Où trouver l'artiste qui l'aurait achevée selon mes idées ?... Si l'on m'avait donné au moins un an, j'en aurais peut-être fait quelque

chose. Pressée ainsi, j'étranglerai tout. Mais, puisqu'on a fait de la littérature une manufacture et des œuvres d'art des produits plus ou moins *nets*, faisons comme les autres. Les créanciers de M. de Balzac, sinon le public, m'en tiendront compte au moins...

« Eve de Balzac. »

Mme de Balzac a été bien inspirée en n'essayant pas de refaire et de développer la version originale de son mari. Elle s'est contentée de préciser quelques détails insuffisamment présentés, d'ajouter ici et là quelques mots afin de mieux rattacher à l'action certains personnages dont le rôle aurait sans doute été développé dans les parties qui n'ont pas été écrites. Le tact et la mesure avec lesquels ont été exécutés ces divers arrangements font véritablement honneur à la veuve du grand romancier.

Voilà donc encore un nouveau volume consacré par le vicomte de Lovenjoul aux ouvrages et à la mémoire de Balzac, — volume tout plein, comme les précédents, de pièces rares, d'heureuses trouvailles, de détails curieux et de renseignements de toute sorte. Et l'heureux commentateur n'est encore qu'au début de sa tâche. Ne nous donnera-t-il pas bientôt le *Prêtre catholique*, le plus important des fragments inédits laissés par l'auteur du *Curé de village ?*

20 août 1901.

IV

Un nouvel écrit sur Balzac[1].

I

Les écrits sur l'auteur de la *Comédie Humaine* forment déjà toute une bibliothèque. Le vicomte de Spoelberch de Lovenjoul, dans sa *Bibliographie des écrits relatifs à Balzac*, n'en compte pas moins de cent soixante-dix-neuf ; et depuis 1876, date à laquelle a été dressée la liste de M. de Lovenjoul, cette liste s'est encore considérablement allongée. Elle vient de s'augmenter d'un nouveau volume : *Balzac, l'homme et l'œuvre*, par M. André Le Breton, professeur à la Faculté des lettres à Bordeaux.

M. Le Breton s'est fait une spécialité de l'étude du roman, et il ne s'est proposé rien moins que d'en écrire l'histoire. C'est ainsi qu'il a successivement publié *le Roman au dix-septième siècle ; le Roman au dix-huitième siècle ; le Roman français au dix-neuvième siècle, avant Balzac*. Le premier et le troisième de ces ouvrages

(1) *Balzac, l'homme et l'œuvre*, par André Le Breton, professeur à l'Université de Bordeaux. Un volume in-18. Librairie Armand Colin, 5, rue de Mézières — 1905.

ont été couronnés par l'Académie française (1). Celui qu'il publie aujourd'hui ne saurait manquer de l'être également, et ce sera justice. M. Le Breton est un de nos meilleurs écrivains. Son style, net, rapide, a les plus précieuses qualités et les plus rares. Ses livres, très étudiés, très savants, sont exempts de tout pédantisme. L'auteur évite avec soin toute affectation, tout appareil scientifique. Véritablement érudit, mais sans vouloir le paraître, il pourrait prendre pour devise : *Esse quàm videri*.

Je ne saurais donc trop louer le talent de M. André Le Breton, trop engager mes lecteurs à lire son ouvrage ; mais ce devoir rempli, j'ajoute que, sur bien des points, en ce qui touche Balzac, je diffère d'opinion avec l'éminent professeur de l'Université de Bordeaux.

Dès les premières pages, je rencontre cette appréciation sur l'œuvre du grand romancier : « La *Comédie humaine* presque tout entière *n'est qu'une longue satire du règne de Louis-Philippe* ».

Voyons si vraiment elle se réduit à si peu de chose.

La *Comédie humaine* est la réunion de quatre-vingt-seize ouvrages différents. M. de Lovenjoul n'en compte que quatre-vingt-six (2) ; mais plusieurs romans en comprennent deux, trois, ou même quatre, qui ont paru séparément et qui ont leurs titres distincts ; et puisque *les Célibataires* (*Pierrette, le Curé de Tours, la Rabouilleuse*) comptent pour trois dans le calcul du savant bibliographe, pourquoi, dit très bien M. Le Breton, d'autres groupes de romans, *les Parents pauvres, l'Histoire des Treize*, etc., ne compteraient-ils que pour un ? Donc,

(1) M. André Le Breton a encore été couronné par l'Académie pour son livre sur *Rivarol, sa vie, ses idées, son talent*.

(2) *Histoire des Œuvres de H. de Balzac*.

d'après M. Le Breton lui-même, la *Comédie humaine* ne renferme pas moins de quatre-vingt-seize ouvrages. Puisqu'elle est « presque tout entière une longue satire du règne de Louis-Philippe », ces ouvrages doivent se rapporter presque tous à la période qui va de 1830 à 1848. Or, voilà que je trouve plus de soixante-dix de ces ouvrages dont la scène se passe sous la Révolution, sous l'Empire et sous la Restauration. Il en est à peine une vingtaine qui se rapportent, en tout ou en partie, au règne de Louis-Philippe : sept ou huit romans, *la Peau de Chagrin, Béatrix, Ursule Mirouet, la Muse du département, Une Fille d'Eve, la Cousine Bette, le Cousin Pons, le Député d'Arcis*, — et une douzaine de Nouvelles ; et encore, dans la plupart, n'est-il rien dit contre Louis-Philippe et son règne. Rien n'est donc moins exact que la définition de la *Comédie humaine*, donnée par M. André Le Breton.

II

Il a consacré tout un chapitre, — le plus long du volume — aux *Origines du roman balzacien*.

Feu Paul de Kock — à moins que ce ne soit son fils Henry — a intitulé un de ses ouvrages : *L'Enfant de trente-six pères*. Le roman balzacien, s'il fallait en croire M. Le Breton, ressemblerait beaucoup à cet enfant-là. « Roman populaire de Pigault-Lebrun et de Ducray-Duminil, écrit-il, mélodrame de Pixérécourt, voilà le fonds français auquel va tout d'abord puiser Balzac. » Dès les premiers jours du dix-neuvième siècle, ce fonds français s'était accru d'un fonds étranger. Anne Rad-

cliffe, l'auteur des *Mystères du château d'Udolphe* et du *Confessionnal des pénitents noirs ;* Lewis, l'auteur du *Moine ;* Maturin, l'auteur du *Jeune Irlandais* et de *Melmoth ou l'Homme errant,* avaient fondé l'école du cauchemar. Balzac ne se fera pas faute de s'en inspirer, en même temps qu'il demandera également des inspirations à Rousseau, à Mme Cottin et à Mme de Staël, à Charles Nodier, à Shakespeare et à Byron.

Est-ce tout ? pas encore. « Il y aurait, dit M. Le Breton, plus d'un rapprochement à marquer entre Balzac et Restif de la Bretonne. Les rôles de Lucien de Rubempré et de Vautrin dans *Splendeurs et Misères des Courtisanes* correspondent à ceux d'Edmond et de Gaudet dans le *Paysan perverti*. Les digressions de Balzac et ses considérations sociales *ne sont pas sans rappeler* parfois celles de Restif, *insupportable touche-à-tout* ».

Mais M. Le Breton continue : « Par bonheur, Balzac n'a pas tardé *à suivre de meilleurs maîtres.* Ceux-là s'appelaient Richardson, Goldsmith, Godwin, Sterne, Walter Scott, Fenimore Cooper ». Un peu plus loin il ajoute à cette liste Hoffmann, Brillat-Savarin, Eugène Scribe, Picard et Henri Monnier. D'autres noms, plus retentissants, sont à joindre encore à ceux-là : Rabelais, La Bruyère, Molière, Lesage, Diderot, l'abbé Prévost.

Récapitulons un peu. Ce pauvre Balzac, auquel M. Le Breton veut bien reconnaître pourtant « une imagination prodigieuse », a imité bel et bien : parmi les Allemands, Hoffmann ; — parmi les Anglais et les Américains, Shakespeare, Richardson, Goldsmith, Maturin, Lewis, Walter Scott, Byron, Fenimore Cooper ; — parmi les Français, Rabelais, Molière, La Bruyère, Diderot, Lesage, l'abbé Prévost, Jean-Jacques Rousseau, Restif de la

Bretonne, Mme de Staël, Mme Cottin, Ducray-Duminil, Pigault-Lebrun, Guilbert de Pixérécourt, Charles Nodier, Brillat-Savarin, Picard, Scribe, Henry Monnier. Ouf ! En voilà *trente* bien comptés !

Il est vrai qu'avec l'érudit professeur on est imitateur à bon marché, et qu'il dirait volontiers :

C'est imiter quelqu'un que de planter des choux !

Vous rappelez-vous l'admirable nouvelle de Balzac, *Adieu !* C'est une scène de la vie militaire, une description — la plus belle qui ait été faite — du passage de la Bérézina. La comtesse Stéphanie de Vandières, qui accompagnait son mari et l'a vu périr dans le fleuve, est devenue folle à la suite des horreurs dont elle a été témoin ; elle meurt, au moment même où, par les soins de son amant, le colonel Philippe de Sucy, qui a reconstitué pour elle, dans son parc, la scène de la Bérézina, elle vient de recouvrer la raison. D'après M. Le Breton, il y a là une réminiscence de l'école du cauchemar, d'Anne Radcliffe et de Pixérécourt. Comment en douter ? Dans leurs romans et leurs mélodrames, il y a des *folles ;* or, « on en voit une dans l'*Adieu* ». Cette preuve n'est-elle pas convaincante ?

Dans *Les Paysans*, cette prodigieuse étude de la démocratie rurale, il y a des gens d'affaires, des usuriers, dont le rôle est considérable. « N'est-il pas vrai, conclut de là M. Le Breton, que les sombres héros de Maturin ou de Lewis reconnaîtraient en eux leurs élèves ? »

Et comme il puise des inspirations dans les romans sataniques de Lewis, Balzac en puise d'autres dans les berquinades du *Théâtre de Madame*, dans les comédies-vaudevilles de M. Scribe. Ici M. Le Breton est plein de

textes. Il cite : *Les Adieux au comptoir* (1824) ; la scène est dans la boutique de M. Dubreuil, marchand d'étoffes, rue Saint-Denis : dans la première scène, Mme Dubreuil supplie son mari de se retirer des affaires et de vivre en rentier cossu. N'avons-nous pas là les premières pages de *César Birotteau ?* — *Le Bal champêtre ou Les Grisettes à la campagne* (1824) ; le lieu de la scène est un bal de banlieue : n'est-ce pas le premier crayon de ce *Bal de Sceaux*, où s'aventure, non une grisette, mais la fille du comte de Fontaine, pair de France et l'un des intimes du roi Louis XVIII ? — *Le Charlatanisme* (1825), où un jeune médecin fait de la réclame à coups de cabriolet. N'est-ce pas « une petite esquisse du roman de Balzac, *Un Grand Homme de province* à Paris (1) ? » — Tout à l'heure, M. Le Breton rappelait *César Birotteau* à propos des *Adieux au comptoir ;* il retrouve encore le malheureux parfumeur dans *Le Coiffeur et Le Perruquier* (1824), où il est question de « *l'huile de Macassar* ». Mais il en est question aussi dans tous les journaux du temps et en particulier dans *Le Constitutionnel*, lequel lui a consacré en 1817 une superbe réclame, que j'ai eu l'occasion de citer quelque part (2). Nous faut-il donc inscrire aussi

(1) Le Breton, page 1904.

(2) *L'Année 1817*, par Edmond Biré. — Voici cette réclame parue dans le *Constitutionnel* du 1er décembre 1817 et qui dut mettre aux champs l'honnête César, s'il y jeta les yeux ce jour-là chez son oncle Claude-Joseph Pillerault, lequel était abonné à la feuille *libérale :*

« Le *Traité philosophique et pratique sur les cheveux*, traduit de l'anglais par MM. Nacquet et Cie, indique d'une manière précise toutes les vertus d'une essence appelée l'Huile de Macassar, et il fait savoir de quelle manière il faut employer cette huile merveilleuse. Avez-vous des cheveux gris, blancs, rouges, etc. ? frottez votre chef avec de l'huile de Macassar, et en quelques heures vos cheveux reprendront leur couleur primitive. Etes-vous chauve ? Prenez, au lieu de perruque, quelques fioles d'huile de Macassar,

Le Constitutionnel sur la liste déjà si longue des inspirateurs de Balzac ? Cet infortuné César Birotteau n'a, du reste, pas de chance avec M. André Le Breton. En 1801, Picard a fait jouer *Duhautcours ou Le Contrat d'union*. Le banquier Durville essaie de s'enrichir en faisant banqueroute et en obtenant de ses créanciers un « contrat d'union », ou, comme on dit de nos jours, un concordat. Cela ne ressemble guère à la faillite et à la réhabilitation de ce parfait honnête homme qu'est César. C'est égal, *César Birotteau* rappellera le *Contrat d'union*, « ce qui serait de plus à comparer, ajoute M. Le Breton, avec le *Mercadet* de Balzac, avec *La Maison Nucingen* et plusieurs autres de ses romans financiers ». Ce que M. Le Breton ne dit pas, c'est que *Duhautcours ou Le Contrat d'union* avait deux auteurs, Picard et François Chéron, ancien rédacteur du *Journal de Paris*. Inscrivons donc encore François Chéron parmi les auteurs dont Balzac s'est inspiré :

Quand nous serons à *cent*, nous ferons une croix.

et bientôt vous aurez la plus belle chevelure. Je soupçonne que Samson eut jadis à sa disposition une fiole de l'huile de Macassar. — Je vois d'ici les Michalon, les Armand, les Plaisir et autres célèbres fabricants de perruques crier au scandale, à la trahison; pour mon compte, je me moque d'eux, car j'ai fait ma provision d'huile de Macassar. Je conseille à chacun de ne pas perdre de temps pour suivre mon exemple. Si les jurandes et les maîtrises dont nous sommes menacés par M. Levacher-Duplessis et par la *Quotidienne* ont une fois le dessus, adieu toutes les découvertes modernes; il faudra remonter à la pommade, à la frangipane, et peut-être même, voyant proscrire les faux-toupets et les perruques élastiques, serons-nous contraints de reprendre la perruque à marteaux des petits-maîtres de la cour de Louis XIV.... »

On le voit, cette spirituelle réclame n'est nullement tirée par les cheveux; elle exhale un parfum que n'ont plus nos annonces d'aujourd'hui.

Dans ses romans de jeunesse, écrits à la diable pour gagner un peu d'argent et qu'il qualifiait lui-même » « d'inepties » voire même, comme *l'Héritière de Birague*, de « véritables cochonnerie littéraire, » — dans ces premiers romans, il a plus ou moins imité Pigault-Lebrun, Ducray-Duminil, Maturin et Lewis ; mais cela sans doute ne prouve pas grand'chose, puisque ces romans, il ne les a jamais reconnus, il s'est toujours refusé à leur donner place dans ses Œuvres. Dans la *Physiologie du mariage*, datée de Paris 1824-1829, il s'est certainement inspiré de la *Physiologie du goût*, de Brillat-Savarin. En 1828, quand il commençait à prendre possession de son talent, dans *les Chouans ou la Bretagne en* 1799, il a imité *Waverley ou l'Écosse il y a soixante ans ;* mais c'est à peu près tout. Est-ce sérieusement, en effet, que M. Le Breton parle de l'influence de Fenimore Cooper sur l'auteur du *Médecin de campagne* et de *la Recherche de l'Absolu*, et qu'il écrit : « Je crains que les usuriers de Balzac, que ses avoués, ses banquiers, ses notaires ne se ressentent un peu trop du séjour que son imagination avait fait dans la hutte de Bas-de-cuir ou le wigwam de Chingachgook, et qu'il n'y ait dans la *Comédie humaine* trop de Mohicans en spencer ou de Hurons en redingote. »

Si piquant que soit le chapitre de M. Le Breton sur les *Origines du roman balzacien*, il a ce très grave tort d'inciter le lecteur à croire que Balzac est presque un romancier à la suite, le prince des imitateurs, tandis qu'il n'a été rien moins qu'un génie créateur, un inventeur sans pareil. De cela, son biographe n'a rien dit, ou si peu de chose ! Ce don si rare de l'invention, Balzac le possédait à un degré prodigieux. On sait si ses romans sont nombreux, et pourtant il n'y en pas deux qui se ressemblent.

Il n'y a pas un de ses romans, pas une de ses nouvelles, pas un de ses contes, dont on ne pourrait tirer plusieurs drames ou plusieurs comédies.

En 1893, deux balzaciens émérites, MM. Anatole Cerfberr et Jules Christophe, ont publié le *Répertoire de la Comédie humaine*. Ce n'est rien moins qu'un gros in-octavo de près de 600 pages, où sont rangés, par ordre alphabétique, tous les personnages créés par Balzac, avec leur état civil exact, avec l'indication des événements, des aventures auxquels ils furent mêlés. Ces personnages sont au nombre de plus de deux mille. Cet énorme travail est, aux yeux de M. Le Breton « un peu puéril et assez inutile ». Il me semble bien, au contraire, que rien n'est plus propre à nous donner une idée de la puissance créatrice de Balzac. C'est avec une sorte de stupeur que l'on parcourt ce *Répertoire*. On a vraiment la sensation, au milieu de cette foule, d'être entouré de gens qui ont réellement existé, qui vivent encore, dont quelques-uns vivront toujours : personnages plus vivants pour nous que beaucoup de bonshommes que nous coudoyons dans la rue ou qui figurent dans le *Dictionnaire des Contemporains*, de M. G. Vapereau, ancien préfet de la République.

III

Sur bien des points encore, j'aurais des réserves et des critiques à faire, notamment en ce qui concerne les idées royalistes de Balzac. M. Le Breton ne s'y arrête pas et semble n'y voir qu'une « quantité négligeable ». J'estime,

au contraire, qu'elles ont occupé, dans la vie et dans l'œuvre du puissant romancier, une place considérable, et qu'il est nécessaire d'en tenir grand compte.

C'est en tête de la *Comédie humaine*, dans sa Préface générale, que Balzac a fait sa profession de foi politique. On y lit ces lignes :

... Le catholicisme et la *royauté* sont deux principes jumeaux. *J'écris à la lueur de deux vérités éternelles : la religion et la monarchie*, deux nécessités que les événements contemporains proclament, et *vers lesquelles tout écrivain de bon sens doit essayer de ramener notre pays*. Sans être l'ennemi de l'élection, principe excellent pour constituer la loi, *je repousse l'élection prise comme unique moyen social*... L'élection étendue à tout nous donne le gouvernement par les masses, le seul qui ne soit point responsable, et où la tyrannie est sans bornes car elle s'appelle *la loi*. Aussi regardé-je la famille et non l'individu comme le véritable élément social. Sous ce rapport, au risque d'être regardé comme un esprit rétrograde, *je me range du côté de Bossuet et de Bonald*, au lieu d'aller avec les novateurs modernes...

Jusqu'à la fin il est demeuré fidèle à ces principes. Un des hommes qui l'ont le plus fréquenté et qui l'ont le mieux connu, Théophile Gautier, lui a rendu ce témoignage : « Monarchique et catholique, il défend l'autorité, il exalte la religion (1). »

Monarchique, il l'était de naissance et d'éducation. Son père, sous la Restauration, était un *ultra*, qui, dès 1814, en commun avec un ancien ministre de Louis XVI, M. Bertrand de Moleville, rédigeait un Mémoire contre la Charte. C'est avec douleur que Balzac, en 1830, vit la

(1) *Portraits contemporains*, p. 130.

chute des Bourbons de la branche aînée. Il déplorait en ces termes le départ du roi Charles X :

En ce moment, ce vieillard à cheveux blancs, enveloppé dans une idée, victime de son idée, fidèle à son idée, et dont ni vous ni moi ne pouvons dire s'il fut imprudent ou sage, mais que tout le monde juge dans le feu du présent, sans se mettre à dix pas dans la froideur de l'avenir; ce vieillard vous semble pauvre : hélas ! *il emporte avec lui la fortune de la France ;* et, pour ce pas fatal, fait du rivage au vaisseau, vous paierez plus de larmes et d'argent, vous verrez plus de désolation qu'il n'y a eu de prospérités, de rires et d'or, depuis le commencement de son règne...

Son article, d'une éloquence amère, d'une intuition merveilleuse, se ferme sur ce mot : « Là-bas, sur ce vaisseau, est le droit et la logique ; hors de cet esquif sont les tempêtes (1). »

En 1831 et 1832, il se présente quatre fois à la députation, comme candidat royaliste, à Fougères, à Cambrai, à Angoulême et à Chinon. Il publie une brochure : *Enquête sur la politique des deux ministères* (avril 1831). Il collabore au *Rénovateur*, de M. Laurentie et à l'*Echo de la Jeune France*, d'Alfred Nettement.

En 1835, il se rend acquéreur de la *Chronique de Paris*, dont il veut faire un organe monarchique, et il prend pour secrétaires deux jeunes gens « qui épousent les espérances de sa vie politique, le comte (plus tard marquis) Auguste de Belloy, et le comte Ferdinand de Gramont. « Vous vous étonnerez, écrit-il à Mme Hanska, de

(1) *Œuvres complètes de Balzac*, t. XXIII.

savoir Sandeau exclu ; mais Sandeau n'est pas, comme ces messieurs, légitimiste ; il ne partage pas mes opinions. Tout est dit. »

Sous ce titre : *Six rois de France : de Louis XIII à Louis XVIII*, il fait paraître, en 1831, une Etude historique, qui atteste combien était sincère chez lui le sentiment royaliste. Sur les vertus et la mort de Louis XVI, sur les souffrances et le martyre de Louis XVII, il a des pages simples et pathétiques. En 1840, il fonde la *Revue Parisienne*, et il la rédige tout entière à lui tout seul. Les articles politiques de Balzac, dans la *Revue Parisienne* et dans la *Chronique de Paris*, sont une des parties les plus remarquables de son œuvre. Nul — non pas même le grand Joseph de Maistre — n'a eu des prévisions plus étonnantes, des vues plus prophétiques. Nul n'a mieux mérité — le mot est de Philarète Chasles — d'être appelé un *voyant*.

Dira-t-on que cela n'a rien à faire avec les romans de Balzac ? On ne le saurait prétendre, puisque aussi bien les idées et les principes qui étaient, à ses yeux, la raison même et la sauvegarde de la société, se retrouvent dans ses principaux romans, et en particulier, pour ne citer que ceux-là, dans le *Médecin de campagne*, le *Curé de village* et les *Paysans*, trois de ses plus belles œuvres.

M. Le Breton a tout un chapitre sur *Le Pessimisme de Balzac*. D'après lui, tandis que la *Divine Comédie* de Dante renferme un Enfer, un Purgatoire et un Paradis, il n'y a, dans la *Comédie humaine*, ni Paradis, ni Purgatoire, mais seulement un Enfer. Les personnages vertueux y sont en si petit nombre, que ce n'est vraiment pas la peine d'en parler. Tout cela est singulièrement exagéré. Déjà, en 1835, dressant son bilan dans une de

ses Préfaces, Balzac se trouvait riche de trente-huit femmes vertueuses et pauvre de vingt-deux femmes répréhensibles (1). Quant aux hommes, longue serait la liste des bons et des vertueux que l'on rencontre dans la *Comédie humaine*. Bien des noms me reviennent ici, que je cite au hasard de la mémoire : le docteur Benassis, l'abbé de Marolles, le juge Popinot, le curé Bonnet, le marquis d'Espard, le fermier Michu, l'avoué Derville, l'abbé Loraux, le baron du Guénic, le comte de Fontaine, César Birotteau, l'abbé Brossette, et l'abbé Janvier, le marquis Carol d'Esgrignon, le notaire Chesnel, le curé Chaperon, Albert Savarus, le comte de Bauvan, Robert et Adrien d'Hauteserre, l'abbé de Vèze, le baron de Tresnes, le marquis de Montauran, le bonhomme Alain. Le grand romancier a tracé avec une visible prédilection le portrait de ces braves gens et il a tenu à nous apprendre que tous étaient *royalistes*.

Un dernier mot. Balzac avait l'habitude de jeter sur des petits papiers, séparés pour la plupart, les pensées et les formules qu'il se proposait de faire entrer plus tard dans ses ouvrages. Beaucoup de ces pensées sont restées inédites. En voici quelques-unes, que M. le vicomte de Spoelberch de Lovenjoul, avec une obligeance dont je ne saurais trop le remercier, a bien voulu me permettre de reproduire. On leur pourrait donner ce titre : *Testament politique de Balzac*.

I

Le souverain est la personnification constante de l'intérêt national.

(1) *Lettres à l'Etrangère*, p. 289.

II

Quand le pouvoir vient du peuple, il est vacillant ; quand il vient de Dieu, il est fixe. Il est contesté ou incontestable. Telle est la loi de l'histoire.

III

Comment obéir à un roi placé par la main des hommes à leur tête ?

IV

Les chartes qui n'entrent pas dans les mœurs ne sont que des feuilles de papier.

V

89 produit toujours 93.

VI

L'élection n'est possible que dans les sociétés où tous les individus sont égaux ou également éclairés.

VII

Il n'y a jamais avantage pour les rois dans ce qui est un inconvénient pour leurs sujets.

VIII

Changer les sentiments ou les croyances, c'est changer la société.

IX

Il y a une corrélation flagrante et visible entre l'athéisme et la démocratie.

La démocratie ne veut pas plus, dans la société de pouvoir *un* et fixe, que l'athéisme ne veut de Dieu dans le monde.

Elle place le pouvoir dans les citoyens, comme l'autre place Dieu dans les effets de la matière, ou dans la matière même (1).

IV

M. Le Breton, je l'ai dit, est professeur à la Faculté des Lettres de Bordeaux. On n'aime pas Balzac dans l'Université que lui-même, du reste, se plaisait à combattre, estimant que « l'enseignement, ou mieux l'*éducation par des corps religieux* est le grand principe d'existence pour les peuples, *le seul moyen de diminuer la somme du mal, et d'augmenter la somme du bien dans toutes les sociétés*(2) ». Il y a quelque cinquante ans, Saint-Marc Girardin, à la Sorbonne, prenait déjà à partie l'auteur d'*Eugénie Grandet* et du *Père Goriot :* il ne tarda pas à être fait académicien. Même fortune pourrait bien échoir un jour à M. Le Breton, qui, avec beaucoup de talent, a repris, développé, fortifié les critiques de Saint-Marc Girardin (1). J'applaudirai, pour ma part, à son succès, — non sans me rappeler que Balzac a voulu, lui aussi, être de l'Académie, et qu'après un stage de dix ans, il est arrivé à obtenir *deux voix,* — pas une de plus.

Attaché à la tradition, admirateur ardent de Richelieu, Balzac voyait dans l'Académie française un legs du passé,

(1) Voir dans mon volume sur *Honoré de Balzac* (H. Champion, éditeur), les chapitres IV, V, VI et VII : *Balzac royaliste.*
(2) Préface générale de la *Comédie humains.*
(3) *Cours de littérature dramatique,* t. I.

une des plus nobles institutions de cette France du dix-septième siècle, « de cette société de Bossuet et de Louis XIV (1) », l'objet de ses admirations et de ses regrets. L'Académie n'a pas compris qu'elle avait en lui un dévot fervent, le dernier peut-être qui l'aimât pour elle-même, parce qu'elle était, au fond, et quoi qu'on en dise, la négation des idées égalitaires, si chères à notre temps, si odieuses à Balzac. Au lieu de tendre la main à cet amant fidèle, de se borner du moins à lui dire : *Repassez*, elle a répété pendant dix ans, le mot de Sainte-Beuve — lequel avait les meilleures raisons du monde pour ne pas aimer l'auteur de la *Revue Parisienne :* « M. de Balzac est trop gros pour nos fauteuils. » Non seulement elle ne lui a pas entr'ouvert sa porte, comme l'a dit à tort le secrétaire perpétuel, M. Camille Doucet, dans un de ses rapports (2) ; en lui faisant, comme par pitié, l'aumône de *deux voix*, bientôt réduites à *une*, puis à *zéro*, elle lui a signifié brutalement que cette porte ne s'ouvrirait jamais pour lui (3).

15 octobre 1905.

(1) *Revue Parisienne*, par H. de Balzac, p. 244.

(2) Voilà, Messieurs, comment Balzac *s'est arrêté sur le seuil de l'Académie, dont la porte déjà entr'ouverte ne demandait plus qu'à s'ouvrir tout à fait devant l'Illustre auteur de la COMÉDIE HUMAINE.* » — *Rapport de M. Camille Doucet, secrétaire perpétuel de l'Académie française, sur les concours de l'année 1886.*

(3) Voir, dans le volume précité sur *Honoré de Balzac*, le chapitre I : *Balzac et l'Académie française.*

V

Les logis de Balzac.

I

Balzac est né à Tours le 1er prairial an VII (20 mai 1799) au numéro 25 de la rue portant alors le nom de rue de l'Armée d'Italie, aujourd'hui rue Nationale.

En 1807, son père le mit au collège de Vendôme, tenu par les Oratoriens. On lit dans le registre d'entrée :

Honoré Balzac, âgé de huit ans et cinq mois a eu la petite vérole, sans infirmités ; caractère sanguin, s'échauffant facilement, est sujet à quelques fièvres de chaleur. Entré au pensionnat le 22 juin 1807.

S'adresser à M. Balzac, son père, à Tours.

Le futur auteur de *Louis Lambert* (1) sortit du collège de Vendôme le 22 avril 1813 ; il entra alors comme externe au collège de Tours, dirigé par M. Chrétien, et y redoubla sa troisième.

A la fin de 1814, M. Balzac père fut appelé à Paris

(1) Les premières scènes du roman de *Louis Lambert* se passent au collège de Vendôme, où Balzac eut pour condisciples l'avocat Jules Dufaure et le philosophe Barchou de Penhoen.

comme directeur des vivres de la première division militaire, et prit un appartement rue du Temple, numéro 40. Honoré acheva ses études chez M. Lepitre, rue Saint-Louis, et chez MM. Sganger et Bruzelin, rue de Thorigny, au Marais.

Ses classes terminées, il revint sous le toit paternel. On était en 1816 ; il avait dix-sept ans et demi. Son père exigea qu'il fît son droit, en même temps qu'il travaillerait chez un avoué, M. Guillonnet-Merville, celui qui disait à Eugène Scribe, autre clerc amateur, un soir qu'il l'avait rencontré au bal : *Passez donc à l'étude, je vous assure qu'il y a de l'ouvrage.* L'étude de M. Guillonnet-Merville était située rue Coquillière, numéro 42. Le romancier a dédié à son ancien patron un de ses plus beaux récits, *un Épisode sous la Terreur.* Il ne s'en est pas tenu là ; il l'a immortalisé — à une lettre près — sous le nom de *Derville,* l'avoué du colonel Chabert, du duc de Grandlieu et du comte de Sérizy, de Mme de Nucingen et du duc de Chanlieu, gentilhomme de la cour de Louis XVIII et de celle de Charles X (1).

Au moment où Balzac fut reçu licencié, son père, qui venait d'être mis à la retraite et de subir des pertes d'argent dans deux entreprises, se retira à la campagne, à six lieues de Paris, au bourg de Villeparisis (2). Honoré resta à Paris, non pour être avocat ou pour devenir notaire, comme l'eût désiré sa famille, mais pour courir les chances de la carrière littéraire.

(1) Les principaux récits de la *Comédie humaine* dans lesquels parait l'avoué Derville sont *une Ténébreuse Affaire, le colonel Chabert, Gobseck, le Père Goriot, un Début dans la vie, Splendeurs et misères des courtisanes.*

(2) Canton de Claye-Souilly, arrondissement de Meaux, département de Seine-et-Marne.

Dans l'espoir qu'un peu de *vache enragée* le ramènerait à de meilleurs sentiments, on l'installa dans une mansarde rue de Lesdiguières, nº 9, près de l'Arsenal et on le gratifia de la plus maigre des pensions. On convint de dire aux amis de la famille qu'il était allé passer quelque temps à Albi, près d'un cousin : sa tentative, en cas d'insuccès, resterait ignorée.

C'était au mois de mars 1819. Plus tard, dans ses romans et ses nouvelles, dans *Facino Cane*, par exemple, publié en 1836, il aimera à revenir sur ces souvenirs à la fois pénibles et doux :

Je demeurais alors, dit-il, dans une rue que vous ne connaissez sans doute pas, la rue de Lesdiguières : elle commence rue Saint-Antoine, en face d'une fontaine, près de la place de la Bastille, et débouche dans la rue de la Cerisaie (1). L'amour de la science m'avait jeté dans une mansarde où je travaillais pendant la nuit et je passais le jour dans une bibliothèque voisine, celle de *Monsieur* 2)... Quand il faisait beau, à peine me promenais-je sur le boulevard Bourdon...

Sa mansarde était pauvre et nue : un lit, une petite armoire, une table deux chaises. Comme Honoré aimait le luxe, il peignit lui-même sa chambre en blanc, et avec

(1) Dans cette rue de la Cerisaie, dans une mansarde plus pauvre encore, prenait gîte, quelques années plus tard, un autre jeune homme destiné, lui aussi, à devenir un des maîtres du roman au XIXe siècle, le Breton Paul Féval. Réduit à la plus noire misère, il manqua souvent de pain, à la lettre, et il s'en fallut de peu qu'un jour

La faim mît au tombeau Paul Féval ignoré.

(2) Bibliothèque de l'*Arsenal*. Elle était en 1819 la propriété particulière de *Monsieur*, comte d'Artois, qui l'avait achetée en 1785 du marquis de Paulmy et l'avait augmentée d'une partie de la collection laissée par le duc de La Vallière.

six sous de papier bleu et une bordure qu'on lui avait donnée, il fabriqua une sorte de paravent. Malheureusement, ce meuble improvisé n'empêchait pas le vent de souffler à travers la porte et la fenêtre « comme Tulou dans dans sa flûte, mais moins agréablement (1) ». Comment se préserver du froid? Le 31 octobre 1819, il écrit à sa sœur Laure (2), celle que jusqu'à la fin il appellera l'*Alma soror* :

Avec le *Tacite*, n'oublie pas de m'envoyer un couvre-pied. Si tu pouvais y joindre quelque vieillissime châle, il me serait bien utile. Tu ris ? C'est ce qui me manque le plus dans mon costume nocturne. Il m'a fallu d'abord penser aux jambes, qui souffrent le plus du froid; je les enveloppe du carrick tourangeau que Grogniart (3), de boustiquante mémoire, cousillonna. Le susdit carrick, n'arrivant qu'à mi-corps, reste le haut, mal défendu contre la gelée, qui n'a que le toit et une veste de molleton à traverser pour arriver à ma peau fraternelle, trop tendre, hélas! pour la supporter ! Quant à la tête, je compte sur une calotte dantesque pour qu'elle puisse braver aussi l'aquilon. Ainsi équipé, j'habiterai fort agréablement mon palais !... »

Il ne souffre pas seulement du froid ; il lui arrive quelquefois d'avoir à souffrir de la faim. Il ne descend de son grenier que tous les trois ou quatre jours pour les

(1) *Correpondance de H. de Balzac*, t. I, p. 1.

(2) Balzac avait deux sœurs : l'aînée, Laure, épousa au mois de mai 1820 M. Midy de la Greneraye-Surville, ingénieur des ponts et chaussées ; la cadette, Laurence, épousa en 1821 M. Michaut de Saint-Pierre de Montzaigle, employé supérieur de l'octroi de Paris. — Mme L. Surville a publié en 1858 un très intéressant volume sur son frère : *Balzac, sa vie et ses œuvres d'après sa correspondance*.

(3) Grogniart était un petit tailleur de Tours, chargé jadis d'ajuster à la taille du fils les habits du père, et qui ne s'acquittait pas de ce travail à la satisfaction d'Honoré.

achats, va chez les marchands les plus voisins et les plus mal approvisionnés du quartier ; les autres sont trop loin, et le garçon économise ses pas. « Ton frère (destiné à tant de célébrité !) écrit-il encore à l'*Alma soror*, est déjà nourri absolument comme un grand homme, c'est-à-dire qu'il meurt de faim ! » Des noix et du pain sec forment souvent tout son repas. Ce sont pour lui de grands jours que ceux où une vieille servante de la famille, madame Comin — Iris-Comin, comme il la nomme, ou encore l'*Iris-Messagère* — franchit le seuil de sa mansarde, lui apportant de Villeparisis un pot de confitures et un panier plein de pommes de terre.

Dans *la Peau de Chagrin*, cette œuvre qui contient tant de lui-même, il trace en ces termes, peut-être en exagérant un peu sa misère, le budget de ses dépenses : « Trois sous de pain, deux sous de lait, trois sous de charcuterie m'empêchaient de mourir de faim et tenaient mon esprit dans un état de lucidité singulière. Mon logement me coûtait trois sous par jour ; je brûlais pour trois sous d'huile par nuit, je faisais moi-même ma chambre, je portais des chemises de flanelle pour ne dépenser que deux sous de blanchissage par jour. Je me chauffais avec du charbon de terre, dont le prix divisé par les jours de l'année, n'a jamais donné plus de deux sous pour chacun. J'avais des habits, du linge des chaussures pour trois années ; je ne voulais m'habiller que pour aller à certains cours publics et aux bibliothèques ; ces dépenses réunies ne faisaient que dix-huit sous ; il restait deux sous pour les dépenses imprévues. Je ne me souviens pas d'avoir, pendant cette longue période de travail, passé le pont des Arts, ni jamais acheté d'eau. »

Mais toute cette misère n'est pas pour lui ôter le cou-

rage et lui faire perdre sa foi en l'avenir. Il vit à sa fantaisie, il travaille selon son goût et à sa guise. Au bout de quelque temps d'ailleurs, il a pu introduire dans son grenier un peu de confortable. Un jour, de Villeparisis, il reçoit un vieux fauteuil ; un autre jour, il achète — sur ses économies — un méchant piano. Et voilà que l'*Iris-Messagère* ne lui apporte plus seulement des pommes de terre, elle lui apporte aussi des fleurs. Quand il en respire le parfum, étendu dans son fauteuil, il fait des rêves enchantés, il ne doute plus de ses succès prochains, de sa célébrité future ; il est heureux. Ses lettres à l'*Alma soror* sont pleines d'entrain et de gaieté. Dans son immense et admirable correspondance, il n'a peut-être pas de plus jolies lettres que ces lettres de la vingtième année.

Il n'est pas depuis six mois rue Lesdiguières, et déjà il a conçu le projet d'un roman moderne, qui s'appellera *Coqsigrue*, et il a « croquignolé » un petit roman dans le genre antique, qui s'appellera *Stella*. Ni l'un ni l'autre d'ailleurs ne verront le jour. En même temps que le roman, le théâtre l'attire. Il commence une comédie en prose, *les Deux Philosophes*, et il jette sur le papier le plan d'une tragédie en cinq actes et en vers qui aura pour sujet la mort de Charles Ier et pour titre : *Cromwell*.

A la fin de juin 1820, il arrive chez son père avec sa tragédie entièrement achevée. Lecture en est faite devant la famille et les amis assemblés. Le fiasco est complet. Honoré en appelle devant un arbitre, qui n'est rien moins qu'un vieil académicien, le bon Andrieux. L'auteur des *Étourdis*, après une lecture consciencieuse, rendit cet arrêt : Que le jeune homme fasse quoi que ce soit, *excepté de la littérature*.

Le coup était dur ; Balzac le reçut sans broncher. —

Les tragédies ne sont pas mon fait voilà tout, dit-il ; et il reprit la plume.

II

Il ne la reprendra plus cependant sous le toit de sa mansarde. Ses quinze mois de la rue Lesdiguières l'avaient tellement amaigri que sa mère en fut effrayée. Jugeant que l'épreuve avait assez duré, elle ne permit pas à son fils de retourner à Paris, et elle le reprit au logis, où elle le soigna avec sollicitude.

A Villeparisis, où il restera du mois de juillet 1820 au commencement de 1825, sous le toit paternel (1), avec un grand jardin enclos de murs et la campagne toute proche, Balzac est dans d'excellentes conditions pour travailler. Dès 1821, il fait paraître deux romans, *les Deux Hector ou les deux familles bretonnes*, et *Charles Pointel ou Mon cousin de la main gauche*. En 1822, il n'en publie pas moins de cinq, chacun de quatre volumes in-12 : l'*Héritière de Birague ; Jean-Louis ou la Fille trouvée ; Clotilde de Lusignan ou le beau Juif ; le Centenaire ou les Deux Beringheld ; le Vicaire des Ardennes*. — En 1823, *la Dernière Fée ou la Nouvelle Lampe Merveilleuse*. — En 1824, outre un autre roman *Annette et le criminel*, suite du *Vicaire des Ardennes*, et un écrit sur le *Droit d'aînesse*, une *Histoire impartiale des Jésuites*, brillante esquisse qui renferme, en plus d'un endroit, de véritables parties d'historien. — En 1825, *Jane la pâle* (*Wann-Chlore*) et le

(1) La maison de M. de Balzac était située dans le bourg, route de Metz.

Code des honnêtes gens. En tout, de 1821 à 1825, 47 volumes. Il ne les avait écrits que pour essayer ses forces, pour se faire la main. Sachant bien qu'ils n'étaient pas pour *illustrer* son nom (1), il ne les avait publiés que sous des noms supposés et multiples : Auguste de Viellerglé, Viellerglé de Saint-Alme, Horace de Saint-Aubin, Lord R'hoone. Lord R'hoone est l'anagramme de son prénom : *Honoré* (2).

En 1825, sa production cessa tout à coup. D'où provenait ce temps d'arrêt ? Il n'avait pour cause ni la lassitude ni le découragement. Balzac ne les connaîtra jamais. S'il renonce pour un temps à écrire, c'est parce qu'il s'est fait commerçant, dans l'espoir de « se faire libre ». Au mois d'avril 1825, il a entrepris d'être éditeur, et de s'associer avec le célèbre libraire romantique Urbain Cassel pour publier, en une édition compacte et en deux volumes seulement, les Œuvres complètes de la Fontaine et celles de Molière. Il quitte alors Villeparisis pour venir se loger à Paris, rue de Tournon, nº 2 (3).

L'insuccès du *La Fontaine* et du *Molière* fut complet. En un an on ne vendit pas vingt exemplaires. Balzac, pour sa part, y perdit une quinzaine de mille francs. Il

(1) Il écrivait à sa sœur en 1822 : « Sentir ce que je vaux et sacrifier la fleur de mes idées à de pareilles inepties c'est navrant ! » Trois ans auparavant, le 6 décembre 1819, il lui avait écrit : « Ah ! sœur, si le ciel m'a doué de quelque talent, ma plus grande joie sera de voir ma gloire rejaillir sur vous tous ! Quel bonheur de vaincre l'oubli, *d'illustrer encore le nom de Balzac.* »

(2) Si Balzac travaillait, dès lors, comme quatre, il avait cependant, pour ces premiers romans, trois collaborateurs : *Horace* Raisson, Egreville et le Poitevin *Saint-Alme*. *Viellerglé* est l'anagramme d'*Egreville*.

(3) Voir ses traités avec Urbain Canel des 14 et 17 avril 1825, et sa lettre du 12 avril 1826 au Ministre de l'Intérieur. *La Jeunesse de Balzac*, par Gabriel Hanotaux et Georges Vicaire, pages 134, 156 et 162.

n'a pas réussi comme éditeur ; qu'à cela ne tienne, il se fera imprimeur.

Lors de la publication de ses premiers romans, il avait remarqué l'habileté d'un jeune prote, nommé A. Barbier. Le 16 mars 1826, il s'associa avec lui pour exploiter le fonds d'imprimerie du Sr J.-J. Laurent situé rue des Marais-Saint-Germain (actuellement rue Visconti), numéro 17.

Quittant sa chambre de la rue de Tournon, il vint demeurer au-dessus de son imprimerie, dans cette maison de la rue des Marais, où il devait passer deux années de son existence.

La maison existe encore, à peu près telle qu'elle était en 1826.

L'imprimerie installée dans les ateliers du rez-de-chaussée, formait une immense pièce éclairée sur la rue par un vieux vitrage et par un grand châssis sur une cour intérieure. Au premier étage se trouvait l'appartement de Balzac, composé d'une antichambre assez vaste, d'une cuisine obscure, d'une salle à manger avec une cheminée en marbre noir, assez belle et de style empire ; enfin, de la chambre que la tradition désigne comme la chambre de Balzac. Haute et carrée, elle prend jour sur la rue, par une seule fenêtre. En face de la fenêtre, il y avait une alcôve, aujourd'hui démolie, et, de chaque côté de la cheminée, deux grands placards (1). Le jeune imprimeur avait cloué sur les murs une tenture de percale bleue ; il avait meublé la pièce avec quelque recherche ; ses livres reliés par Thouvenin y étaient réunis.

L'imprimerie cependant marche mal. Le brevet payé — il coûtait à lui seul quinze mille francs, — le matériel acheté, il restait peu d'argent pour faire face aux frais

(1) Hanotaux et Georges Vicaire, p. 36.

d'exploitation. C'est le moment que choisissent Balzac et Barbier pour se rendre acquéreurs, le 19 septembre bre 1827, d'un fonds d'imprimeur-fondeur de caractères. L'imprimerie et la fonderie réunies ont vite fait de conduire les deux associés au seuil de la faillite. Grâce aux bons soins d'un cousin des Balzac, homme habile et expérimenté, M. Sédillot, elle put être évitée (1). La famille fit les sacrifices nécessaires et, le 28 août 1828, le malheureux *Honoré* sortait, l'honneur sauf, de la double affaire où il s'était si imprudemment engagé ; mais il en sortait aussi l'oreille basse, accablé du fardeau de ses dettes, près d'une centaine de mille francs, somme énorme pour lui et que les intérêts des intérêts, les huissiers et les hommes de loi grossiront chaque année.

L'imprimerie une fois cédée, force était au pauvre garçon de chercher un autre logis. Au sortir de la rue des Marais, il loua une chambre, près de l'Observatoire, au nº 1 de la rue de Cassini, dans la maison habitée par Henri de Latouche, l'éditeur d'André Chénier. Cette nouvelle installation était naturellement des plus modestes, ce qui n'empêchait pas la critique d'aller son train. Il écrivait à sa sœur Laure :

On me reproche l'arrangement de ma chambre ; mais les meubles qui y sont m'appartenaient avant ma catastrophe ! Je n'en ai pas acheté un seul ! Cette tenture de percale bleue qui fait tant crier était dans ma chambre à l'imprimerie. C'est Latouche et moi qui l'avons clouée sur un affreux papier qu'il eût fallut changer. Mes livres sont mes outils, je ne puis les vendre ; le goût qui met tout chez moi en harmonie ne s'achète pas (malheureusement pour les riches) ; je tiens, au surplus, si peu à toutes ces

(1) Hanotaux et Georges Vicaire, p. 94 et 98.

choses, que, si l'un de mes créanciers veut me faire mettre à Sainte-Pélagie, j'y serai plus heureux ; ma vie ne me coûtera rien, et je ne serai pas plus prisonnier que le travail ne me tient captif chez moi. — Un port de lettres, un omnibus sont des dépenses que je ne puis me permettre, et je m'abstiens de sortir pour ne pas user d'habits. Ceci est-il clair (1) ?

C'est dans cette chambre de la rue Cassini que Balzac, en 1828, commença d'écrire *les Chouans*, qu'il alla, aux mois de septembre et d'octobre de cette même année, terminer à Fougères, sous le toit de son ami le général baron de Pommereul.

A quelque temps de là, le succès étant venu, il se trouva en situation de prendre à bail toujours au numéro 1 de la rue Cassini, un pavillon situé au fond d'un jardin. Ce pavillon lui était commun avec un de ses amis, M. Auguste Borget, peintre de genre, auteur de *la Chine ouverte* et de *la Chine et les Chinois*, un des premiers artistes qui nous aient initiés aux mystères du Céleste Empire.

Sur le mur du jardin qui occupait presque tout un côté de la rue, on lisait : *l'Asolu, marchand de briques, La Recherche de l'Absolu* n'eut peut-être pas d'autre point de départ que cette enseigne bizarre, ce nom fatidique, qui a probablement suggéré à l'auteur l'idée de Balthazar Claës au pourchas de son rêve impossible.

Dans cette rue peu fréquentée, au numéro 2, se trouvait un couvent de Carmélites. Le 11 août 1834, le romancier écrit à Mme Hanska (2) : « Au moment où je lisais la partie

(1) *Correspondance de H. de Balzac*, t. I, p. 71.

(2) Madame Hanska, née comtesse Eveline (Eve, Rzewuska), habitait le château de Wierzchownia, en Ukraine. Elle devait, en 1850, devenir la femme de Balzac. — La correspondance de Balzac avec Mme Hanska a paru sous le titre de : *Lettres à l'Etrangère*.

pieuse de votre lettre, celle où de bonnes pensées m'allaient au cœur, mes religieuses carmélites qui, par la chaleur, ont ouvert les fenêtres de leur chapelle, se sont mises à entonner une hymne qui a traversé notre petite rue et ma cour. J'ai été singulièrement ému. »

Vers ce temps-là un architecte paysagiste, M. J. A. Régnier entreprenait un *Album* où seraient reproduits, non pas les traits des personnages célèbres mais leurs logis. « Vous me demandez, écrivait Balzac à Mme Hanska, de vous envoyer un plan des lieux où je suis. Ecoutez : dans une de ses prochaines livraisons de l'*Album* de Régnier, que je vais voir à ce sujet, je ferai mettre ma maison pour vous, oh ! uniquement pour vous ! C'est un sacrifice ; il me répugne d'être mis en évidence (1)... » L'*Album* parut en 1834 sous ce titre : *Habitations des personnages les plus célèbres de France depuis 1790 jusqu'à nos jours, dessinées d'après nature par Auguste Régnier et lithographiées par Champin.* Il comprend une suite de cent vues ; l'une des premières est celle de l' « habitation de Balzac ».

Sa vie, rue Cassini, était plus laborieuse que jamais, d'un labeur invraisemblable. En février 1833, il mande à Mme Zulma Carraud :

« Il faut vous dire que je suis enfoncé dans un travail exorbitant. Ma vie est changée mécaniquement. Je me couche à six heures du soir ou sept heures, comme les poules ; on me réveille à une heure du matin, et je travaille jusqu'à huit heures ; à huit heures, je dors encore une heure et demie ; puis je prends quelque chose de peu substantiel, une tasse de café pur, et je m'attelle

(1) Lettre de fin mars 1833.

à mon fiacre jusqu'à quatre heures; je reçois, je prends un bain, je sors, et, après dîner je me couche... (1). »

Il portait dès lors en guise de robe de chambre ce froc de flanelle blanche retenue à la ceinture par une cordelière, dans lequel quelque temps plus tard il se fit peindre par Louis Boulanger. C'est vêtu de ce froc qu'en six ans, de 1829 à 1835, dans son pavillon de la rue Cassini, — outre ses innombrables articles de *la Caricature*, outre ses premières nouvelles : *El Verdugo, le Bal de Sceaux, la Vendetta, le Colonel Chabert, le Curé de Tours, le Réquisitionnaire, l'Enfant maudit, l'Auberge rouge, le Message*, etc. — il écrivit quelques-unes de ses œuvres les plus célèbres, la *Physiologie du mariage, la Peau de chagrin, la Femme de trente ans, Louis Lambert, Séraphita*, l'*Histoire des Treize, le Médecin de campagne, Eugénie Grandet, la Recherche de l'Absolu, le Père Goriot.*

Il ne parvenait pas cependant à éteindre ses dettes ; les gardes du commerce le pourchassaient, et aussi les conseils de discipline de la garde nationale, dans laquelle il se refusait obstinément à faire son service. Pour les dépister, il prit le parti, au mois de février 1835, d'aller habiter, sous un faux nom dans dans un autre quartier, à Chaillot, rue des Batailles, numéro 13. Le 1er mars 1835, il écrivit à Mme Hanska :

Je viens de rompre tous les fils par lesquels Lilliput-Paris venait de me garrotter ; je me suis fait une retraite inconnue, où je vais demeurer six mois. J'ai été pris d'une profonde émotion en y entrant, car il s'agit de livrer ma dernière bataille... Si j'allais succomber ? Si j'allais ne pas réussir ? Si, malgré le régime médité par quelques médecins qui m'ont tracé une manière de vivre pour pouvoir lutter

(1) *Correspondance...*, t. I, p. 230.

sans danger contre mes travaux, j'allais tomber malade? J'ai été pris d'une foule de pensées inspirées par la gravité des choses que j'entreprends. Enfin, c'était au matin, j'ai été à la fenêtre, et j'ai vu briller au-dessus de ma tête l'étoile de cette heure délicieuse. J'ai eu confiance. J'ai été joyeux comme un enfant, après avoir été faible comme un enfant, et je me suis retourné vers ma table en disant le : *Allons !* du cheval de l'Ecriture. Puis, j'ai voulu commencer par vous écrire ces lignes. Portez-moi bonheur, vous et l'étoile...

Il croyait ne rester que six mois rue des Batailles ; il y resta beaucoup plus longtemps. Il n'y occupait d'abord qu'une mansarde, ayant provisoirement conservé son pavillon de la rue Cassini ; mais au bout d'un an, il loua tout entière la maison de Chaillot et y fit transporter tous ses meubles. « Demain, écrit-il à M^me^ Hanska, le 22 octobre 1836, j'aurai tout déménagé de la rue Cassini, que je quitte pour n'y plus retourner. »

III

C'était un curieux logis que cette maison de la rue des Batailles. Elle était vieille et semblait d'abord inhabitée. Le rez-de-chaussée et le premier étaient abandonnés. Par un escalier roide et dur, on accédait au palier du second, d'un aspect non moins désolé : des murs blancs, sans un lambeau de papier pour témoigner qu'ils avaient été tapissés. La porte s'ouvrait sur un long corridor, espèce de labyrinthe, au sortir duquel il fallait traverser deux chambres sans meubles dans un complet état de nudité et de délabrement. La dernière donnait accès dans un salon où l'on entrait par une porte que cachait une

riche portière en cachemire blanc. C'était alors un soudain changement à vue et comme un coup de théâtre.

Dans ce salon, de forme ovale, les regards surpris s'arrêtaient d'abord sur un véritable divan turc, c'est-à-dire un matelas posé par terre, mais un matelas large comme un lit, un divan de cinquante pieds de tour en cachemire blanc, relevé par des bouffettes en soie noire et ponceau, et garni de nombreux coussins qui l'enrichissaient encore par le goût de leurs agréments. La muraille était tendue d'une étoffe rouge sur laquelle était posée une mousseline des Indes, cannelée comme l'est une colonne corinthienne, par des tuyaux, alternativement creux et ronds, arrêtés en haut et en bas dans dans une bande d'étoffe couleur ponceau où se dessinaient des arabesques noires. Le plafond, au milieu duquel pendait un lustre en vermeil mat, étincelait de blancheur, et la corniche était dorée. Au centre de la pièce, une grande table ronde que recouvrait un tapis de Turquie, tout à fait semblable, pour les dessins et les couleurs, à celui du plancher qui était magnifique. La pendule, les candélabres, tout était en marbre blanc et or. D'élégantes jardinières contenaient des roses de toutes les espèces, des fleurs ou blanches ou rouges.

Des fenêtres on découvrait une vue admirable, le cours de la Seine, le Champ de Mars, l'Ecole Militaire, le dôme des Invalides, une grande portion de Paris et plus loin les coteaux de Meudon.

Par une porte secrète on pénétrait dans un couloir obscur et dans une petite chambre où il n'y avait plus aucune trace de luxe. A l'une des encoignures une étroite couchette de fer, espèce de lit de camp du travail; dans l'autre, une table « avec tout ce qu'il faut pour écrire » :

c'était là que Balzac se réfugiait pour piocher à l'abri de toute surprise et de toute investigation.

Cette maison bizarre était d'ailleurs mieux gardée que le jardin des Hespérides. La location était faite sous le nom d'un tiers, le docteur Mège. Les lettres des correspondants du romancier lui étaient adressées, soit sous le nom de *Madame veuve Durand*, soit sous celui de *M. A. de Pril.* Ce dernier pseudonyme était tout simplement le nom d'Auguste Depril, le domestique du Maître. Quant aux visiteurs, on exigeait d'eux, avant de les admettre, deux ou trois mots de passe. Balzac, de peur qu'ils ne s'ébruitassent, les changeait souvent. Théophile Gautier nous en a conservé quelques-uns. Au portier l'on disait : « La saison des prunes est arrivée », et il vous laissait franchir le seuil ; au domestique accouru sur l'escalier au son de la cloche, il fallait murmurer : « J'apporte des dentelles de la Belgique, » et si vous assuriez au valet de chambre que « madame Bertrand était en bonne santé », on vous introduisait enfin.

Si ingenieux qu'il fût dans ses ruses, Balzac était, paraît-il, moins fort que ses ennemis de la garde nationale, qui réussirent à lui imposer pendant quelques jours, un autre logement que celui de la rue des Batailles. C est ce que nous apprend sa lettre du samedi 23 avril 1836 :

Ma lettre a été interrompue par l'arrivée d'un commissaire de police et de deux agents qui m'ont arrêté et conduit à la prison de la garde nationale, où je suis en ce moment et où je continue paisiblement ma lettre. J'y suis pour dix jours. J'y fêterai la fête du roi des Français (1). J'y perds un beau feu de joie que je comptais aller voir... Cette prison est affreuse; tous les prisonniers sont en commun.

(1) La fête du roi Louis-Philippe tombait le 1er mai.

Il fait froid et nous n'avons pas de feu. Les détenus sont des gens de la plus basse classe et ils jurent en hurlant. Il est impossible d'avoir un moment de tranquillité. Ce sont de pauvres ouvriers qui ne peuvent pas donner deux jours de leur temps sans perdre la subsistance de leur famille, et, par ci par là, quelque artiste ou des écrivains pour qui la prison est meilleure encore que le corps de garde. On dit les lits affreux.

Je viens d'avoir une table, une bergère et une chaise, et je suis dans un coin d'une immense salle nue. C'est là que je vais achever *le Lys dans la Vallée* (1)...

Le lundi 25, il reprend ainsi sa lettre :

J'ai encore interrompu cette lettre pendant quarante-huit heures. Au moment où j'écrivais le mot *ducats*, Eugène Sue est arrivé. Il est détenu pour quarante-huit heures. Nous venons de les passer ensemble, et je n'ai pas voulu continuer cette lettre devant lui. Il m'a entretenu de ses occupations, de sa fortune. Il est riche, il est à l'abri de tout. Il ne pense plus à la littérature ; il vit surtout pour lui ; il a développé l'égoïsme le plus complet ; il ne fait rien pour les autres, tout pour lui ; il veut, à la fin de la journée, pouvoir se dire que tout ce qu'il a fait, et tout ce qui a été fait, l'a été pour lui... J'ai écouté cela tranquillement, en songeant à ma lettre interrompue... Il est parti, ne me remerciant point d'avoir sacrifié les concessions que j'avais obtenues d'être seul dans un dortoir, car son admission a failli compromettre les petites douceurs que quelques amis ont arrachées pour moi de l'inflexible état-major d'épiciers, jaloux de tout confondre dans ce bagne infect... »

Eugène Sue avait fait à la plume des charges sur un bout de papier, Balzac les envoya à M^me^ Hanska pour sa collection d autographes. Elles se composaient de trois

(1) *Lettres à l'Etrangère*, t. I., p. 319.

dessins : un cheval, un cavalier à cheval et une marine. Balzac a écrit au-dessous du premier : « Smogler allant au bois » ; — Smogler était le nom d'un cheval qu'il posséda pendant quelque temps ; — au-dessous du second : « Houp ! là ! », et au dessous du troisième : « Ceci est une marine ». Le tout est surmonté de ces mots écrits aussi par Balzac ; « Fait en prison, à l'hôtel Bazancourt, où nous étions punis pour n'avoir pas monté la garde, par les épiciers de Paris ! »

L'hôtel de Bazancourt, plus connu en 1836 sous le nom moins aristocratique d'*Hôtel des haricots*, était situé rue des Fossés-Saint-Bernard. Il fut démoli au mois d'octobre 1837 et le terrain qu'il occupait fut cédé à l'entrepôt général des liquides. La maison d'arrêt de la garde nationale fut transférée à ce moment rue de la Gare, nº 92, derrière le Jardin des Plantes, entre la Seine et le chemin de fer d'Orléans.

Sauf cet intermède de l'Hôtel Bazancourt et quelques-courts séjours en Berry chez madame Carraud et en Touraine chez son ami M. de Margonne, au château de Saché, Balzac habita la rue des Batailles du mois de mars 1835 au mois de juillet 1838. Il y composa, entre autres œuvres : *le Lys dans la vallée, le Contrat de mariage, la Vieille Fille, le Cabinet des Antiques, le Secret des Ruggieri, les Employés, Melmoth réconcilié, l'Interdiction, la Messe de l'athée, César Birotteau.*

IV

Dès 1837, Balzac avait eu l'idée d'aller s'établir au fond d'un village en Touraine ; mais il eut vite fait de

comprendre que Paris lui était nécessaire, qu'il pouvait bien le quitter, mais à la condition de l'avoir toujours pour voisin. Il se décida donc à acheter dans le département même de la Seine, à Ville-d'Avray, un petit terrain d'une quarantaine de perches, sur lequel il se ferait bâtir une maisonnette. Le 21 septembre 1837, il écrit à la châtelaine de Wierzchownia :

Je renonce à la Touraine, et reste citoyen de la métropole intellectuelle. Mais je vais me soustraire aux draconniennes exigences de la garde nationale, en me mettant à trois lieues de cette terrible reine. Le respect est de bon goût avec ces majestés. Un obscur village recevra mes misères et mes grandeurs. Votre moujik aura quelque chaumière bien humble, d'où parfois, il partira vers six heures et demie pour être aux Italiens à huit heures, car la musique est une distraction, la seule qui lui reste. Ces bienfaisantes voix me rafraîchissent l'âme et l'esprit.

A peine en possession de son terrain, en octobre, il mit les maçons à l'œuvre. On commença par faire les murs extérieurs, puis on posa la porte pleine à doubles battants verts, et on plaça sous la sonnette une plaque de marbre noir sur laquelle l'auteur de *César Birotteau* fit graver en lettres d'or ce nom appelé à devenir célèbre : *LES JARDIES*.

La construction des Jardies fut longue, difficile et coûteuse, très mouvementée, ainsi que cela arrivait toujours avec Balzac. La pente du terrain était si roide que de temps en temps, des parties de mur s'écroulaient ou glissaient tout d'une pièce sur l'escarpement trop abrupt. Un humoriste, Pétrus Borel le *Lycanthrope*, écrivait à cette occasion dans un article de l'*Ane d'or* sur *la Maison de M. Balzac* : « L'édifice fut placé par mégarde sur un

terrain végétal assis lui-même sur un lit d'argile et de glaise, si bien que le soir, après avoir resplendi des derniers feux du soleil couchant, il arrivait que la maison descendait doucement le long de la colline pendant le repos de la nuit et qu'au lever du jour elle se trouvait tout au bas de la pente dans le ravin, et chaque matin il fallait remonter le manoir à sa place au moyen d'un câble ou d'un cabestan (1). » On parvint cependant, Balzac ne regardant pas à la dépense, à mettre un terme, à ces glissades fantastiques et, au mois de juillet 1838, la maison, moitié cottage, moitié chalet, parut assez avancée — et assez solide — pour que son propriétaire s'y installât. « Sachez que la « *veuve Durand* » n'existe plus, écrit-il à madame Hanska le 26 juillet 1838. La pauvre femme a été tuée par les petits journaux, qui ont poussé la liberté envers moi jusqu'à trahir un secret qui, pour tout homme d'honneur, devait être sacré. Sachez aussi que je suis établi pour toujours à Sèvres, et que mon bouge s'appelle *les Jardies;* ainsi, à *M. de Balzac, aux Jardies à Sèvres,* est et sera pour longtemps mon adresse. »

Rien de plus enthousiaste, d'ailleurs que la description qu'il fait dans cette même lettre, de sa nouvelle demeure:

...Ma maison est située sur le revers de la montagne ou colline de Saint-Cloud, adossée au parc du Roi, à mi-côte, au midi. Au couchant, j'embrasse tout Ville-d'Avray; au midi, je vois sur la route de Ville-d'Avray, qui passe au bas des collines où commençent les bois de Versailles, et, au levant, je passe au-dessus de Sèvres, et mes yeux

(1) Cet article, paru sous le titre : *les Intérieurs célèbres; Maison de M. Balzac*, a été reproduit par M. Jules Claretie dans son curieux opuscule : *Pétrus Borel le Lycanthrope. Sa vie — Ses écrits — Sa correspondance. — Poésies et documents inédits.* — Paris, 1865.

s'étendent sur un immense horizon, au bas duquel gît Paris, dont la fumeuse atmosphère estompe le bord des célèbres coteaux de Meudon, Bellevue, par-dessus lesquels je vois les plaines de Montrouge et la route d'Orléans, qui conduit à Tours. C'est d'une étrange magnificence et d'un ravissant contraste. Le fond de la vallée de Ville-d'Avray a toute la fraîcheur, l'ombre, les hauteurs, la verdure d'un fond de vallée suisse, orné des plus délicieuses fabriques. Le côté opposé brille par des lignes d'horizon qui, à l'extrémité, ont l'apparence de la pleine mer. Des bois et des forêts partout. Au nord, les arbres de l'habitation royale. Au bout de ma propriété est l'embarcadère du chemin de fer de Paris à Versailles, dont le remblai comble la vallée de Ville-d'Avray sans rien m'ôter de mes plans de vues.

Ainsi, pour dix sous et en dix minutes, je puis passer des Jardies à la Madeleine, en plein Paris ! Tandis qu'à la rue des Batailles, à Chaillot, et à la rue Cassini, il me fallait une heure, et quarante sous au moins. Ainsi, grâce à cette circonstance, les Jardies ne seront jamais une folie, et leur prix sera énorme. J'ai la valeur d'un arpent terminé au midi par une terrasse de cent cinquante pieds, et entouré de murs. Il n'y a encore rien de planté, mais cet automne nous ferons de ce petit coin de terre un Eden de plantes, de senteurs et d'arbustes...

La maison est un bâton de perroquet. Il y a une chambre à chaque étage, et il y a trois étages. Au rez-de-chaussée, une salle à manger et un salon ; au premier, un cabinet de toilette et une chambre à coucher ; au second, le cabinet de travail, où je vous écris, en ce moment au milieu de la nuit. Le tout est flanqué d'un escalier qui ressemble assez à une échelle. Il y a tout autour une galerie pour se promener à couvert, et qui règne aussi, par conséquent, au premier étage. Elle est soutenue par des pilastres en briques. Ce petit pavillon à l'italienne est peint en brique, avec des chaînes en pierre aux quatre coins, et l'appendice, où est la cage de l'escalier, est peint en coutil rouge. Il n'y a place que pour moi.

A soixante pieds en arrière, vers le parc de Saint-Cloud, sont les communs, composés, au rez-de-chaussée, d'une cuisine et d'un office, garde-manger, etc., d'une écurie, d'une remise et d'une sellerie, salle de bain, bûcher, etc. Au premier, un grand appartement, à louer si je veux, et au second des chambres de domestiques, et une d'ami. J'ai une source d'eau qui vaut la célèbre source de Ville-d'Avray, car c'est la même nappe, et mon promenoir environne carrément toute la propriété. Rien n'est encore meublé, mais tout ce que je possède à Paris va venir, petit à petit....

Comme les meubles tardaient à venir, Balzac, que rien n'embarrassait, suppléa à leur absence en écrivant lui-même au charbon sur les murs nus ou plaqués de papier gris :

Ici un revêtement en marbre de Paros ;
Ici un stylobate en bois de cèdre ;
Ici un plafond peint par Eugène Delacroix ;
Ici une tapisserie d'Aubusson ;
Ici une cheminée en marbre ripolin ;
Ici des portes, façon de Trianon ;
Ici un parquet-mosaïque formé de tous les bois rares des îles.

Il n'avait encore rien écrit dans sa chambre même, aussi vide que les autres chambres, lorsque son ami Léon Gozlan charbonna sur le mur, en caractères plus gros que les siens :

ICI UN TABLEAU DE RAPHAEL, HORS DE PRIX, ET COMME ON N'EN A JAMAIS VU (1).

D'aucuns tournaient volontiers en ridicule les fantaisies du célèbre romancier, et, à leur tête, Pétrus Borel qui,

(1) *Balzac en pantoufles*, par Léon Gozlan, 1856.

dans l'article déjà cité, s'amusait à donner ces détails réalistes : « Au rez-de-chaussée étaient semées dans les celliers et dans les salles d'attente cinq ou six futailles de tonneaux vides. Dans les uns l'illustre écrivain nourrissait pastoralement des lapins ; dans les autres il serrait ses manuscrits et ses livres. Mais que de fois, plongé dans ces rêveries abstraites, ces chiffres immenses, ces abstractions, ces distractions si naturelles aux grands penseurs, lui arrivait-il, se trompant de tonneau, de mettre ses livres avec ses lapins et ses feuilles de choux avec ses livres ! »

Balzac laissait dire les railleurs. Son imagination transforme tout. Ses lapins lui rapporteront un jour vingt mille livres de rente. Son « bâton de perroquet » vaut à ses yeux tous les palais d'Italie. « Quel joli nid que les Jardies quand tout y sera fini ! écrit-il le 2 juin 1839. Combien on serait heureux là ! Quelle belle vallée, fraîche comme une vallée suisse ! Un parc royal à cent pas ! Paris à un quart d'heure et Paris à cent lieues !... »

Comme son royal voisin de Saint-Cloud, son ennemi Louis-Philippe, il a été pris de la manie de la truelle. Il écrit (juillet 1839) : « J'aurai trois maisons environ à louer, donnant toutes sur des jardins de sept arpents enclos, et je ne veux louer ce village élégant qu'à des personnes excessivement distinguées. » Toutes ces fantaisies ne laissent pas de lui coûter fort cher. « Les Jardies tirent à leur fin, écrit-il en août ; encore quelques jours, et j'aurai fini les constructions. Il n'y aura plus que quelques vétilles. Mais je n'y serai tranquille qu'après avoir payé ce que je dois, et ce que je dois est toute une fortune. Les billets de mille francs s'engloutissent là dedans comme des vaisseaux dans la mer. »

La dette du pauvre grand romancier s'est donc encore accrue, et dans des proportions formidables. Force lui est d'annoncer à Mme Hanska, le 1er juin 1841, que les Jardies ont été saisis, et, le 15 juillet suivant, qu'ils ont été vendus : « Les Jardies ont été vendus ce matin dix-sept mille cinq cents francs, et m'en coûtent cent mille. » Il n'avait pas du reste attendu, pour les quitter, le jour de la vente. Depuis le mois d'octobre 1840, il se cachait à Passy, rue Basse, comme il s'était autrefois caché à Chaillot, rue des Batailles.

Il avait donc habité sa maison des Jardies pendant un peu plus de deux ans, du mois de juillet 1838 au mois d'octobre 1840. De ces deux années date la composition de quelques-unes de ses œuvres les plus fortes : *le Curé de village*, *Béatrix*, *un Grand homme de Province à Paris*, *Pierrette* ;—de plusieurs nouvelles : *Z. Marcas*, *Massimilia Doni*, *Pierre Grassou*, *un Prince de la Bohême*, etc. ; —de son drame de *Vautrin* et de ses deux comédies, *Mercadet* et *l'École des Ménages* ;—de ses trois livraisons de la *Revue parisienne*, entièrement rédigée par lui seul et qui restera comme une des plus étonnantes preuves de sa puissance intellectuelle.

Dans les derniers temps de son séjour aux Jardies, Balzac avait senti la nécessité , surtout pour ses affaires de théâtre, d'avoir un pied-à-terre à Paris. Il en avait choisi un dans la maison de Buisson — son tailleur... et son créancier, — rue Richelieu, 104, au coin de cette rue et du boulevard ; c'était l'ancien *hôtel Frascati*. Le romancier s'y était arrangé, au cinquième étage, une coquette mansarde, avec un beau tapis bleu et blanc ; les murs

étaient tapissés de percale carmélite agrémentée de bleu. C'est là que dans les premiers jours de février 1840, se passa cette scène épique, racontée par Théophile Gautier.

Sur une invitation des plus pressantes, Gautier était accouru. « Enfin, voilà le Théo ! » s'écrie le maître qui ajoute aussitôt gravement : « Je lis demain à Harel (1) un drame en cinq actes. »

Commodément établi dans un fauteuil, Théophile Gautier est déjà tout oreilles. Il sursaute en entendant Balzac lui dire de l'air le plus simple : « Ce drame n'est pas fait. »

— « Diable ! fit l'auteur de *Fortunio*. Eh bien, il faut faire remettre la lecture à six semaines.

— Non, nous allons bâcler le *dramorama* pour toucher la monnaie. J'ai une échéance très chargée et qui ne peut attendre.

— Tout de même d'ici à demain c'est impossible ; on n'aurait par le temps de le recopier. »

Une telle objection n'était pas pour arrêter Balzac, qui reprit :

« Voici comment j'ai arrangé la chose : Vous ferez un acte, Ourliac un autre, Laurent-Jan le troisième, de Belloy le quatrième, moi le cinquième, et je lirai à midi, comme il est convenu. Un acte de drame n'a pas plus de quatre ou cinq cents lignes ; on peut faire cinq cents lignes de dialogue dans sa journée et dans sa nuit. »

Frappé de stupeur, Gautier trouva pourtant la force de répondre : « Contez-moi le sujet, indiquez-moi le plan, dessinez-moi en quelques mots les personnages, et je vais me mettre à l'œuvre.

(1) Directeur de la Porte-Saint-Martin.

— « Ah ! s'écria Balzac avec un air d'accablement superbe et de dédain magnifique, s'il faut vous conter le sujet, nous n'aurons jamais fini ! »

Il consentit cependant à lui fournir quelques brèves indications, d'après lesquelles le bon Théo se mit à brocher une scène dont quelques mots seulement sont restés dans l'œuvre définitive, qui ne fut pas lue le lendemain, comme on peut bien le penser (1).

Cette pièce, c'était *Vautrin*, qui, rapidement composé, reçu sans difficultés par Harel, entra en répétition dès la fin de février et fut représenté le 14 mars 1840.

V

A peine installé à Passy, Balzac s'empressa de donner à sa fidèle correspondante de Wierzchownia sa nouvelle adresse : « A compter du moment où vous recevrez cette lettre, écrivez-moi à l'adresse suivante : *Monsieur de Brugnol, rue Basse, n°* 19, *à Passy, près Paris*. Je suis là, caché pour quelque temps. »

Il y resta plusieurs années, toujours sous un autre nom que le sien. « L'adresse : *A M. de Brugnol, rue Basse, numéro* 19, *à Passy, département de la Seine*, écrit-il en septembre 1841, est toujours bonne et directe. »

Ce *M. de Brugnol* remplissait ici l'office de feu la *veuve Durand*. La femme de charge de Balzac s'appelait *Breugniol ;* d'où la création pour le grand romancier de ce personnage aristocratique,... et imaginaire de M. de Brugnol, sous le couvert duquel il se faisait adresser ses lettres.

(1) *Honoré de Balzac*, par Théophile Gautier, page 119.

Comme les Jardies, comme la maison de la rue des Batailles, la maison de la rue Basse était un logis extraordinaire. Située sur une pente abrupte, elle offrait une disposition architecturale un peu singulière. On y entrait

Un peu comme le vin entre dans les bouteilles.

Il fallait *descendre* trois étages pour arriver au premier. La porte d'entrée, du côté de la rue, s'ouvrait presque dans le toit, comme une mansarde. Dans cette étrange demeure, Balzac occupait un petit pavillon, agrémenté d'un jardinet minuscule, oasis de verdure, séparée seulement par une clôture illusoire de l'autre partie du jardin que s'était réservée M. Grandemain, le propriétaire de l'immeuble.

Le pavillon ne tarda point à être encombré de meubles artistiques, de tableaux, de bibelots de tout genre, que Balzac, toujours confiant dans l'avenir, acquérait à grands frais, en vue de décorer plus tard le riche hôtel qu'il ne pouvait manquer d'avoir un jour. A chaque trouvaille nouvelle, il fallait tout remuer pour lui faire place. Besoin était, ces jours-là d'appeler à l'aide M. Grandemain, dont la carrure athlétique et les mains vigoureuses inspiraient à son locataire une tout autre confiance que celles de la femme de charge, M^me^ Breugniol. Et cette dernière était pourtant une grande et robuste femme ! On bouleversait alors tout l'appartement. L'un aidant l'autre, on déplaçait ainsi jusqu'au dernier objet faisant partie du mobilier, y compris le buste du Maître par David d'Angers et les fameux meubles de Marie de Médicis, dont le *Musée des Familles*, en 1846, a donné les croquis accompagnés d'une notice de Léon Gozlan.

Dans ses heures de délassement, l'auteur du *Curé de*

village semait des volubilis le long du mur de son jardinet, les regardait s'entr'ouvrir, admirait leurs couleurs ou, comme un enfant, s'extasiait de la parure de certains insectes. Il se plaisait, accoudé sur la barrière qui le séparait du jardin de son propriétaire, à questionner ce dernier sur quelque détail particulier relatif à la vie rurale : M. Grandemain était fils de fermier cultivateur. Et tout en riant de ce bon rire qu'il retrouvait parfois encore malgré les continuels soucis qui l'obsédaient, le grand écrivain affirmait à son hôte que ses renseignements spéciaux lui assuraient à jamais le titre de collaborateur de l'auteur des *Paysans*.

Rien d'ailleurs — que les vrais *Balzaciens* se le redisent — rien n'a été changé dans le pavillon de la rue Basse, occupé jadis par Balzac et qu'habite aujourd'hui madame Barbier, fille de M. Grandemain.

Pendant les six ou sept ans passés rue Basse, d'octobre 1840 à avril 1847, il vit encore grandir son talent et se multiplier ses œuvres. Il y écrivit *une Ténébreuse affaire, un Ménage de garçon, Ursule Mirouët, Albert Savarus, la Fausse maîtresse, Mémoires de deux jeunes mariées, Honorine, un Début dans la vie, Splendeurs et misères des Courtisanes, les Comédiens sans le savoir, le Martyr calviniste, les Petits Bourgeois, la Muse de département, Modeste Mignon, Madame de la Chanterie* (première partie de *l'Envers de l'histoire contemporaine*), *David Séchard* (troisième et dernière partie des *Illusions perdues*) ; *les Paysans, les Parents pauvres ; la Cousine Bette* et *le Cousin Pons ;* — une comédie en cinq actes, *les Ressources de Quinola* (1),

(1) Représentée sur le Théâtre de l'Odéon, le 19 mars 1842

et un drame en cinq actes, *Paméla Géraud* (1) ; — enfin, la *Monographie de la presse parisienne*, — un de ses chefs-d'œuvre, — qui se termine par cet axiome : *Si la presse n'existait pas il faudrait ne pas l'inventer.*

VI

Le 10 novembre 1841, M. de Hanski mourut à Wierzchownia. Cet événement était de nature à changer toute la vie de Balzac. Devenue veuve, la comtesse Hanska pouvait désormais songer à épouser le célèbre romancier ; mais elle voulait auparavant marier sa fille (2), et arranger ses affaires de fortune qui ne laissaient pas d'être assez compliquées. Ces soins devaient l'occuper pendant plusieurs années. En attendant que pût se réaliser son rêve de mariage, Balzac résolut de se créer enfin un logis qui fût bien à lui et qui serait digne de recevoir la châtelaine de Wierzchownia. Au mois de septembre 1846, il acheta dans le quartier Beaujon, rue Fortunée prolongée, numéro 14 (3), ce qui restait de l'hôtel de M. Beaujon, le célèbre financier, quelques corps de logis bas échappés à la démolition. Il les restaura et s'en fit un charmant hôtel, ayant porte cochère sur la rue Fortunée. De ce qui avait été la *Folie-Beaujon* il voulut faire la *Folie-Balzac*, et il y entassa des merveilles. Tout cela d'ailleurs avec mystère. Même après son installation, qui eut lieu

(1) *Paméla Giraud* fut jouée, sur le Théâtre de la Gaité, le 26 septembre 1843.

(2) Mlle Anna Hanska, héritière du château de Wierzchownia et des immenses domaines de son père, épousa en 1845 le comte Georges Mnisech.

(3) Ancienne avenue Lord-Byron, aujourd'hui rue Balzac.

dans les premiers jours d'avril 1847, il condamna sa porte plus soigneusement encore qu'il ne l'avait fait rue Basse et rue des Batailles, décidé qu'il était à cacher ses trésors et à n'ouvrir sa demeure aux curieux et même aux amis, que le jour où elle aurait été consacrée par la présence de l'épouse si longtemps attendue. Théophile Gautier lui-même, le plus ardent de ses admirateurs, eut beaucoup de peine à y pénétrer. C'était au mois de juin 1847. Le poète d'*Émaux et Camées* nous a laissé, dans la page qui suit, le récit de sa visite :

Quand on pénétrait dans ce réduit, ce qui n'était pas facile, car le maître du logis se celait avec un soin extrême, on y découvrait mille détails de luxe et de confort en contradiction avec la pauvreté qu'il affectait. Il nous reçut pourtant un jour, et nous pûmes voir une salle à manger revêtue de vieux chêne, avec une table, une cheminée, des buffets, des crédences et des chaises en bois sculpté, à faire envie à Berruguete, à Cornajo Duque et à Verbruggen ; un salon de damas bouton d'or, à portes à corniches, à plinthes et embrasures d'ébène ; une bibliothèque rangée dans des armoires incrustées d'écaille et de cuivre en style de Boule ; une salle de bain en brèche jaune, avec bas-reliefs de stuc ; un boudoir en dôme, dont les peintures anciennes avaient été restaurées par Edmond Hédouin ; une galerie éclairée de haut, que nous reconnûmes plus tard dans la collection du *Cousin Pons*. Il y avait sur les étagères toutes sortes de curiosités, des porcelaines de Saxe et de Sèvres, des cornets de céladon craquelé, et dans l'escalier recouvert d'un tapis, de grands vases de Chine et une magnifique lanterne suspendue par un câble de soie rouge.

— « Vous avez donc vidé un des silos d'Aboulcasem ? dîmes-nous en riant à Balzac, en face de ces splendeurs ; vous voyez bien que nous avions raison en vous prétendant millionnaire.

—Je suis plus pauvre que jamais, répondait-il en prenant un air humble et papelard ; rien de tout cela n'est à moi. J'ai meublé la maison pour un ami qu'on attend. Je ne suis que le gardien et le portier de l'hôtel. »

Jusqu'à la fin Balzac ne cessa d'orner sa maison, d'y accumuler des tableaux et de précieux objets d'art. Il s'en fait envoyer de partout : de Rome, d'Amsterdam, de Genève, de Wiesbaden, de Tours, etc. Il achète la fontaine de la salle à manger que Bernard Palissy avait faite pour Henri II, et il commande à Froment Maurice un service de vaisselle plate. Il a des tableaux de prix. « Récapitulons, écrit-il au comte Mniszech : avec mon *Jugement de Pâris, la Flamande*, le Greuze, *le Chevalier de Malte, la Vénitienne*, le Van Dyck, *l'Aurore* du Guide, *l'Enlèvement d'Europe*, c'est déjà un bon petit commencement de galerie. » D'autres tableaux plus tard s'y viendront ajouter : un Sébastien del Piombo, un Bronzino, un Mirevelt, un Natoire, deux Canaletti, ayant appartenu au pape Clément XIII ; le portrait de la première femme de Jacques II, fille de Hyde Clarendon, par Netscher, et le portrait de Jacques dans sa jeunesse par Lely ; deux Van Huysum ; trois toiles de Rotari, « le Greuze de l'Italie » ; une *Judith*, de Cranach, un *Saint-Pierre*, d'Holbein, etc., etc. Il va sans dire qu'aux yeux de leur heureux propriétaire toutes ces toiles sont d'un prix inestimable. « Je vous assure, écrit-il à ses amis de Wierzchownia, que *l'Aurore* et *l'Enlèvement d'Europe* sont dignes de ce que nous avons vu de plus beau à la Galerie Borghèse. Ces deux tableaux de chevalet ont l'étendue de toiles de vingt pieds pour moi comme impression ; c'est, dans un certain sens et toute proportion gardée, l'effet comme immensité, produit par le petit et sublime tableau de la

Vision d'Ezéchiel. » Son imagination comme toujours l'entraînait trop loin ; plusieurs de ses tableaux cependant avaient une très réelle valeur et c'est ainsi qu'il refusa de céder au docteur Véron, pour dix mille francs, la tête de femme peinte par Greuze.

Le nouvel *avatar* de celui qu'on appelait alors « le plus fécond de nos romanciers » ne laissait pas, malgré tout, de faire quelque bruit dans le Landerneau parisien. A la fin de 1844, Balzac écrit à M. Georges Mniszech :

Les richesses de Bilboquet (1) commencent à faire du tapage, et tout va bien dans la petite maison de Beaujon ; les ouvriers travaillent à force et vous allez rire, mais il y aura l'appartement des Mniszech. Si jamais ils viennent à Paris, Bilboquet mourrait de chagrin de les voir aller dans un hôtel. Cet appartement consiste en une belle chambre et un petit salon, ronds tous deux, sculptés en entier, ornés de peintures aux voûtes, et d'une recherche royale, digne de leurs ancêtres ; tout cela n'est pas de mon fait, mais de celui de Beaujon...

Cet hôtel, si plein de richesse, décoré avec tant de soins et dont le coût, mobilier et maison, allait au delà de trois cent mille francs, Balzac ne l'occupera que pendant quelques mois. Il s'y était installé en avril 1847 ; mais, dès le mois de septembre de la même année, il s'en éloigne pour aller à Wierzchownia. Rentré à Paris au commencement de février 1848, il en repart au mois de septembre et retourne en Ukraine, où il restera, cette fois, près de deux ans, jusqu'au mois de mai 1850. Ses trois dernières années

(1) Balzac, qui raffolait des *Saltimbanques*, l'inénarrable vaudeville de Dumersan et Varin, se plaisait, dans sa correspondance avec ses amis de Wierzchownia, à se comparer au père *Bilboquet*, le chef de la troupe. Mme Hanska était *Atala ;* le comte Georges Mniszech était *Gringalet* et sa femme était *Zéphirine.*

se passèrent donc presque tout entières à Wierzchownia, dans un cadre de roman et de rêve, dans une habitation qui, pour l'ancien locataire de la mansarde de la rue Lesdiguières, devait ressembler à un palais des Mille et une Nuits. Il écrit à sa sœur, Mme Surville, le 8 octobre 1847 :

Cette habitation est exactement un Louvre, et les terres sont grandes comme un de nos départements. On ne se figure pas l'étendue et la fertilité de ces terres qu'on ne fume jamais, et où l'on sème du blé tous les ans. Quoique le jeune comte et la jeune comtesse aient à eux deux quelque chose comme vingt mille paysans mâles, ce qui fait quarante mille âmes, il en faudrait quatre cent mille pour pouvoir cultiver toutes les terres. On n'ensemence que ce qu'on peut récolter.... Wierzchownia passe pour l'habitation la plus luxueuse de l'Ukraine, qui est grande comme la France...

Et quelques jours plus tard :

J'ai un délicieux petit appartement composé d'un salon, d'un cabinet et d'une chambre à coucher ; le cabinet est en stuc rose, avec une cheminée, des tapis superbes et des meubles commodes ; les croisées sont toutes en glaces sans tain, en sorte que je vois le paysage de tous les côtés. Vous pouvez imaginer par là ce que c'est que ce Louvre de Wierzchownia, où il y a cinq ou six appartements de ce genre à donner.

C'est à Wierzchownia que fut composée sa dernière œuvre, *l'Initié*, deuxième partie de *l'Envers de l'histoire contemporaine*.

Le 15 mars 1850, Balzac annonçait en ces termes à sa

sœur son mariage avec Mme Hanska célébré la veille au fond de l'Ukraine : « Hier à Berditchef, dans l'église paroissiale de Sainte-Barbe, un délégué de l'évêque de Jitomir, un saint et vertueux prêtre, en tout point semblable à notre abbé Hinoux, le confesseur de la duchesse d'Angoulême, a béni et célébré mon mariage... » et il signait sa lettre : *Ton frère HONORÉ, au comble du bonheur !*

Deux mois après, il était de retour à Paris et s'installait définitivement, avec Mme de Balzac, dans son hôtel de la rue Fortunée, qui avait reçu ses derniers embellissements et où il n'y avait plus un clou à mettre. Un proverbe turc dit : « Quand la maison est finie, la mort y entre. » La mort allait entrer. Balzac était atteint depuis deux ans d'une hypertrophie du cœur. Le voyage de Wierzchownia à Paris aggrava la maladie. En arrivant, il avait déjà les jambes enflées. Autour de lui, cependant, personne ne croyait à un dénouement fatal, tant on avait confiance dans la force de son organisation. Lui-même espérait guérir, ne doutait pas de pouvoir bientôt reprendre sa plume et ajouter encore plus d'une scène à toutes celles qu'il avait écrites. Dans les derniers jours de juillet, Victor Hugo le vint voir. Le grand poète nous a conservé les détails de cette visite : « Balzac, dit-il, était gai, plein d'espoir, ne doutant pas de sa guérison, montrant son enflure en riant. Nous avions beaucoup causé et disputé politique. Il me reprochait « ma démagogie ». Lui était légitimiste. Il me disait : « Comment avez-vous pu renoncer avec tant de sérénité (?) à ce titre de pair de France ! » Il me disait aussi : « J'ai la maison de M. de Beaujon, moins le jardin, mais avec la tribune sur la petite église du coin de la rue. J'ai là dans mon escalier une porte

qui ouvre sur l'église. Un tour de clef et je suis à la messe. Je tiens plus à cette tribune qu'au jardin (1). »

Balzac disait vrai. Il aimait à assister à la messe qui se disait dans la petite chapelle du quartier Beaujon. Ses derniers jours furent consolés par la religion. Il reçut en pleine connaissance les derniers sacrements, qui lui furent donnés par le curé de Saint-Philippe-du-Roule.

Balzac mourut le dimanche 18 août 1850, à onze heures et demie du soir. Les funérailles eurent lieu le 21 août. La lettre de part était ainsi conçue :

M

Vous êtes prié d'assister aux convoi, service et enterrement de Monsieur Honoré de Balzac, décédé le 18 août 1850, à l'âge de 51 ans, en son domicile, rue Fortunée, 14, qui auront lieu le mercredi 21 courant, à onze heures du matin, en l'église Saint-Philippe-du-Roule, sa paroisse.

On se réunira à la chapelle du quartier Beaujon, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 103.

De Profundis !

De la part de Madame Ève de Balzac, née comtesse Rzewuska, sa veuve, et de toute sa famille.

L'inhumation eut lieu au Père-Lachaise.

A vingt ans, lorsqu'il habitait la rue Lesdiguières, le jeune Honoré aimait à visiter ce cimetière du Père-Lachaise, d'où son regard planait sur ce Paris dont il devait être un jour le peintre incomparable et le maître incontesté. Au retour d'une de ses promenades, il écrivait à sa sœur Laure : « Décidément il n'y a de belles épitaphes que celles-ci : LA FONTAINE, MASSÉNA, MOLIÈRE,

(1) *Choses vues*, par Victor Hugo, p. 288.

un seul nom qui dit tout et fait rêver !... » On a donc été bien inspiré lorsque, sur sa tombe, au penchant de la colline, on a inscrit simplement ce nom « qui dit tout et qui fait rêver » : *BALZAC*.

10 juin 1905.

TABLE DES MATIÈRES

PREMIÈRE PARTIE

Chateaubriand.

CHAPITRE I. — La sincérité religieuse de Chateaubriand . 3
— II. — Chateaubriand, l'abbé Lacordaire et Alfred Nettement..... 19
— III. — De l'exactitude dans les « Mémoires d'Outre-Tombe »..... 45
— IV. — L'Itinéraire de Paris à Jérusalem par... Julien..... 63
— V. — Chateaubriand et Mme de Custine..... 84
— VI. — Une amie de Mme de Chateaubriand 105
— VII. — Chateaubriand et Michelet 149
— VIII. — Les maisons de Chateaubriand..... 167

DEUXIÈME PARTIE

Victor Hugo.

CHAPITRE I. — L'Enfance de Victor Hugo..... 205
— II. — Les manuscrits de Victor Hugo 220
— III. — Les manuscrits de Victor Hugo (*Suite*).. 233
— IV. — M. Edmond About et Victor Hugo 244

TROISIÈME PARTIE

H. de Balzac

Chapitre I. — Le Prêtre dans les Romans de Balzac... 261
— II. — Une page perdue de Balzac..... 274
— III. — La genèse d'un roman de Balzac..... 291
— IV. — Un nouvel écrit sur Balzac..... 305
— V. — Les logis de Balzac..... 321

Lyon. — Imp. Emmanuel VITTE, rue de la Quarantaine, 18.